

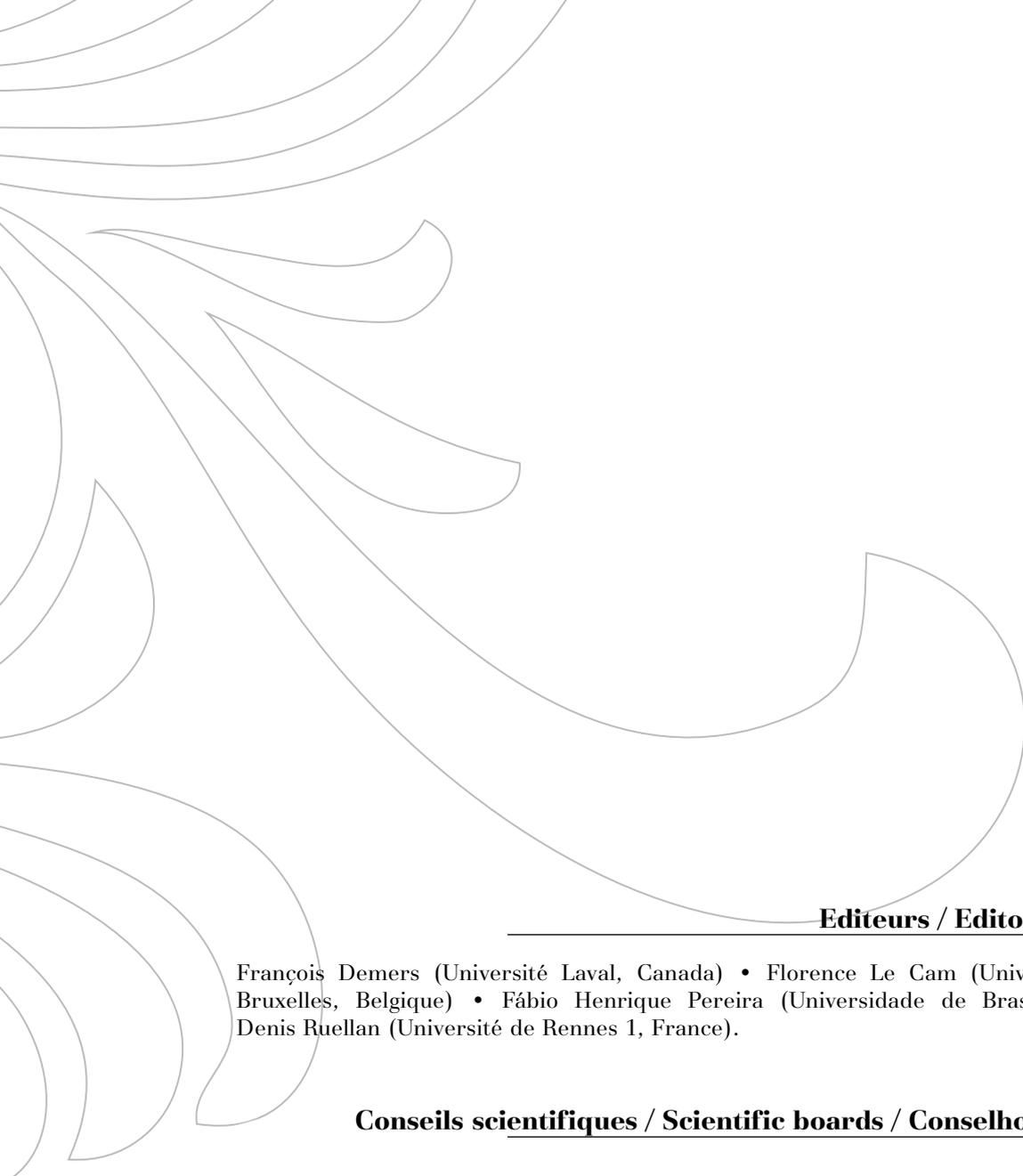


Sur le **journalisme**
About **journalism**
Sobre **jornalismo**

Vol 1, n°1 - 2012



L'ENTRETIEN
DE RECHERCHE
AVEC DES JOURNALISTES



Editeurs / Editors / Editores

François Demers (Université Laval, Canada) • Florence Le Cam (Université libre de Bruxelles, Belgique) • Fábio Henrique Pereira (Universidade de Brasília, Brasil) • Denis Ruellan (Université de Rennes 1, France).

Conseils scientifiques / Scientific boards / Conselhos científicos

Jean de Bonville (Université Laval, Canada) • Jean Charron (Université Laval, Canada) • Rogério Christofolletti (Universidade Federal de Santa Catarina, Brasil) • João Canavilhas (Universidade da Beira Interior, Portugal) • Béatrice Damian-Gaillard (Université de Rennes 1, France) • Javier Díaz-Noci (Universidad Pompeu Fabra, España) • Kênia Beatriz Ferreira Maia (Universidade Federal do Rio Grande do Norte, Brasil) • Mike Gasher (Concordia University, Canada) • Gilles Gauthier (Université Laval, Canada) • Valérie Jeanne-Perrier (Université Paris-Sorbonne, France) • Éric Lagneau (docteur, France) • Sandrine Lévêque (Université de la Sorbonne, France) • Claudia Mellado Ruiz (Universidad de Santiago, Chile) • Pedro Santander Molina (Pontificia Universidad Católica de Valparaíso, Chile) • Erik Neveu (IEP de Rennes, France) • Véronique Nguyễn-Duy (Université Laval, Canada) • Dione Oliveira Moura (Universidade de Brasília, Brasil) • Greg Nielsen (Concordia University, Canada) • María Laura Pardo (Universidad de Buenos Aires, Argentina) • Mauro Pereira Porto (Tulane University, USA) • Franck Rebillard (Université Paris 3, France) • Rémy Riefflel (Université Paris 2, France) • Viviane de Melo Resende (Universidade de Brasília, Brasil) • Roselyne Ringoot (IEP de Rennes, France) • Eugénie Saïtta (Université de Rennes 1, France) • Lia Seixas (Universidade Federal da Bahia, Brasil) • Jean-François Têtu (IEP de Lyon, France) • Annelise Touboul (Université de Lyon 2, France) • Jean-Michel Utard (Université de Strasbourg, France) • Adeline Wrona (Université Paris-Sorbonne, France)

Equipe éditoriale / Editorial team / Equipe editorial

Thierry Adam, M@rsouin (conception numérique) • Elodie Bourgneuf, Textotexte (correction) • Yann Le Sager, Zen-at-work.com (conception graphique)



Sommaire

Sumário

Summary

Editorial	2
L'entretien de recherche avec des journalistes. Propos introductifs	6
A entrevista de pesquisa com jornalistas. Introdução	14
<i>Nadège Broustau, Valérie Jeanne-Perrier, Florence Le Cam, Fábio Henrique Pereira.</i>	
Chercheurs en collectif, entretiens en commun	22
<i>Propos de Bernard Lahire</i>	
L'entretien de recherche et ses conditions de réalisation	30
Variété des sujets enquêtés et des objets de l'enquête	
<i>Didier Demazière</i>	
Le «cas Mathieu»	40
ou l'entretien inversé	
<i>Gilles Bastin</i>	
Memórias do Prêmio Esso	52
Um processo de autorreferenciação na conformação de identidade(s) jornalística(s)	
<i>Márcio de Souza Castilho</i>	
L'entretien de type qualitatif	60
Réflexions sur cette méthode	
<i>Jean Poupart</i>	
L'entretien de recherche centré sur le vécu	72
<i>Pierre Paillé et Marie-Hélène Forget</i>	
Entretiens avec des producteurs de la presse pornographique	84
Des rencontres semées d'embûches...	
<i>Béatrice Damian-Gaillard</i>	
Um novo olhar sobre os jornalistas	96
Os depoimentos orais	
<i>Alzira Alves de Abreu</i>	

Editorial



Depuis des siècles déjà, les savants, chercheurs et scientifiques participent par leurs échanges internationaux et intercontinentaux aux avancées de la mondialisation. Pour eux comme pour tous, le processus s'accélère avec la mise en place du monde virtuel Internet et d'une toile de plus en plus dense de télécommunications qui couvre le globe.

La pression uniformisante que produit l'interdépendance croissante est telle qu'elle fait émerger un souci de plus en plus articulé pour le maintien de la diversité, bio-diversité autant que diversité culturelle, des préoccupations symbolisées notamment par l'affirmation des droits de la personne et l'exigence de protection des minorités. Notre choix de lancer une revue polyglotte, ancrée dans trois continents et plusieurs espaces nationaux, répond à cette priorité de l'heure, à sa manière, sur un terrain limité et avec des intentions modestes.

Comme le rappelle notre manifeste, « *la revue Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo est le lieu de rencontres de traditions et de centres d'intérêts de recherche, travaillés par l'histoire. Les études sur le journalisme se sont structurées à partir d'épistémologies, de démarches et de méthodologies qui façonnent les productions scientifiques nationales et les aires linguistiques. La revue met en résonance ces pratiques et les résultats, par un positionnement résolument international* ».

Sa dynamique s'inscrit donc en continuité directe des efforts pluricentennaires des milieux scientifiques pour se nourrir d'échanges entre communautés différentes autour d'objets communs. En même temps, notre nouvelle revue propose de fonctionner dans des conditions qui maintiennent à l'avant-scène cette partie irréductible des différences : les sensibilités, les regards, les nuances, les répulsions et les enthousiasmes, toutes ces petites choses que portent les langues. D'autres revues unilingues, disciplinaires ou multidisciplinaires, mettent déjà l'accent sur ce qui est transversal, semblable et commun, entre les équipes et les centres de recherche. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* invite ses participants et ses lecteurs à devenir polyglottes pour déguster la saveur des univers culturels, en sus d'échanger des contenus scientifiques que l'on pourrait aussi dire dans une unique *lingua franca*. Ainsi, notre revue entend évoquer la densité charnelle des communautés qu'ont nourrie au fil des siècles les rencontres interpersonnelles lors de voyages, de congrès et de colloques. Ses textes pourront aussi être lus, autant que le permet le virtuel, comme des témoignages, des clins d'œil, des amitiés et des passions.

Ainsi de ce premier numéro à propos de l'entretien, une méthodologie transversale aux domaines des sciences humaines et sociales. Vous êtes invités à le lire en pensant à ce qu'on peut obtenir, par cette démarche de recherche, de gens en chair et en os, dans des contextes disciplinaires, et culturels, différents.

Les éditeurs



For centuries, scholars, researchers and academics have contributed to the advances of globalisation through their international and intercontinental exchanges. For them, as for everyone else, this process has speeded up as the virtual world of the internet gains ground and an ever-denser web of telecommunications covers the globe.

The homogenising pressure exerted by growing interdependence is such that an emerging anxiety has come to be voiced more and more frequently concerning the need to preserve diversity—biodiversity as much as cultural diversity—within our concerns, most clearly symbolised in the affirmation of human rights and the requirement to protect minorities. Our decision to launch a multilingual journal, with roots in three continents and several countries, is in its own way a response to this pressing demand, within a limited field, and with modest ambitions.

Hence our manifesto states that “*the journal Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo is the meeting place for traditions and areas of research interest, wrought by history. Studies of journalism are structured around epistemologies, approaches and methodologies which shape national academic output and linguistic areas. Through its resolutely international stance, the journal brings together these practices and their results*”.

The impetus for its launch is thus inscribed within the centuries-old tradition within the academic sphere of drawing inspiration from exchanges between different scholarly communities around common objects of study. At the same time our new journal intends to operate in a way which keeps essential elements of difference centre stage—sensibilities, gazes, nuances, aversions and passions—all of those subtleties which languages convey. Other single-language journals, whether within a discipline or adopting a multidisciplinary perspective, already emphasise research which cuts across research teams and centres, which focus on what is similar and shared. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* invites its contributors and its readers to become polyglot in order to savour cultural worlds, in addition to exchanging scholarly information which could also be expressed in a single *lingua franca*. Thus our journal intends to evoke the human materiality of communities who have drawn their inspiration from those they have encountered when travelling, or at conferences and seminars. Their contributions can also be read, insofar as the virtual world allows, as testimonies, acknowledgements, and expressions of friendship or passion.

This is true of our first issue on interviews, a methodology which cuts across the fields of human and social sciences. We invite you to read it and consider what this particular research approach yields from real people in different disciplinary—and cultural—contexts.

The editors



há séculos, intelectuais, pesquisadores e cientistas participam, por meio de trocas internacionais e intercontinentais, dos avanços da mundialização. Para eles, assim como para as outras pessoas, tal processo se acelerou com a chegada do mundo virtual da Internet e do emaranhado de telecomunicações cada vez mais denso que cobre o planeta.

A pressão uniformizante que produz essa interdependência crescente é tamanha que faz emergir preocupações cada vez mais articuladas em torno da manutenção da diversidade, tanto a biodiversidade como diversidade cultural; preocupações simbolizadas particularmente pela afirmação dos direitos da pessoa e pela exigência de proteção das minorias. Nossa decisão de lançar uma revista em várias línguas, ancorada em três continentes e em diversos espaços nacionais responde – à sua maneira, a partir de um domínio circunscrito e com intenções modestas – a esse desejo atual de priorizar a diversidade.

Como expressa o nosso manifesto, “*a revista Sobre Jornalismo, About journalism, Sur le journalisme é o local de encontro de diferentes tradições e interesse de pesquisa de realidades históricas distintas. Os estudos sobre o jornalismo estão estruturados a partir de epistemologias, de procedimentos e de metodologias de pesquisa que modelam as produções científicas nacionais e os seus contextos linguísticos. A revista garante repercussão das práticas e dos resultados das produções científicas nacionais a partir de um posicionamento marcadamente internacional*”.

Sua dinâmica se insere, portanto, em uma continuidade direta dos esforços empreendidos há vários séculos pelos cientistas para alimentar as trocas entre comunidades diferentes em torno de objetos comuns. Ao mesmo tempo, nossa revista recém-criada se propõe a funcionar sob as mesmas condições que sustenta, em primeiro plano, uma parte irredutível dessas diferenças: as sensibilidades, os olhares, as nuances, as repulsões e os entusiasmos; todas essas mínimas particularidades trazidas pelos idiomas.

Outras revistas unilíngues, disciplinares ou multidisciplinares, enfatizam aquilo que é transversal, semelhante e comum entre equipes e centros de pesquisa. *Sobre Jornalismo, About Journalism e Sur le Journalism* convida seus participantes e leitores a serem políglotas para degustarem o sabor de universos culturais, além de trocarem conteúdos científicos que poderão também ser ditos em uma única *lingua franca*. Assim, nossa revista pretende evocar a densidade carnal das comunidades que se alimentam ao longo dos séculos de encontros interpessoais durante viagens, congressos e colóquios. Seus textos poderão ser lidos dessa forma, já que permitem o virtual, como testemunhos, piscares de olhos, de amizades e de paixões.

Esta primeira edição tem como objetivo principal discutir a entrevista, uma metodologia transversal no domínio das ciências humanas e sociais. Vocês estão convidados à leitura tendo em mente o que é possível obter a partir de tais procedimentos de pesquisa, sugeridos por pessoas de carne e osso, a partir de contextos disciplinares e culturais diferentes.

Os editores





L'entretien de recherche avec des journalistes

Propos introductifs

Nadège Broustau

Université du Québec à Montréal,
GRMJ & CRPCM
broustau.nadege@uqam.ca

Valérie Jeanne-Perrier

Université Paris-Sorbonne,
CELSA-GRIPIC
valerie.jeanne-perrier@celsa.paris-sorbonne.fr

Florence Le Cam

Université libre de Bruxelles,
ReSIC & CRAPE
flecama@ulb.ac.be

Fábio Henrique Pereira

Universidade de Brasília
fabiop@gmail.com



La mobilisation des entretiens dans les recherches sur le journalisme est une pratique courante, rapidement évoquée dans les écrits des chercheurs, comme si l'entretien était un outil transparent, sur lequel il ne semble pas, ou plus, nécessaire de s'arrêter. L'essentiel semble de produire puis de restituer un matériau, des données qui doivent faire levier dans des processus de démonstration et de dévoilement de réels médiatiques contrastés. L'analyse des spécificités des entretiens avec des professionnels des médias nous a semblé manquer aux recherches menées dans différentes disciplines ayant pour objet commun le journalisme.

C'est ce manque et ce « creux épistémologique et méthodologique » que nous avons voulu interroger et chercher à combler. Le dossier est né d'une journée d'étude sur la méthodologie de recherche en journalisme, tenue à l'Université de Brasília le 28 avril 2011. Intitulée *L'entretien de recherche avec des journalistes : miroir, fiction et transferts ?* cette rencontre clôturait un colloque international portant sur les mutations structurelles du journalisme (Actes du colloque, 2011). Elle entendait confronter des chercheurs de plusieurs disciplines issus de trois territoires (France, Canada, Brésil), spécialistes de la méthodologie de l'entretien, aux publics du colloque, experts pour leur part des études sur le

Pour citer cet article

Référence électronique

Nadège Broustau, Valérie Jeanne-Perrier, Florence Le Cam, Fábio Henrique Pereira, « L'entretien de recherche avec des journalistes. », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], Vol 1, n°1 - 2012, mis en ligne le 15 septembre 2012.
URL : <http://surlejournalisme.com/rev>

journalisme. Ces travaux ont ensuite été complétés par un appel à proposition auprès de chercheurs de diverses disciplines.

Les articles proposés sont ainsi à la croisée d'une interrogation méthodologique sur la question de la place et des enjeux d'une rencontre entre un ou plusieurs chercheurs et des journalistes, et les spécificités éventuelles de ce domaine professionnel. Si les études sur le journalisme ont vocation à se rendre plus visibles et à se constituer en domaine scientifique, c'est aussi en revenant sur les conditions mêmes de production des résultats qu'elles peuvent éventuellement y parvenir. En tant que chercheurs en journalisme, nous nous référons pour la plupart à des ouvrages et à des textes méthodologiques généraux de recherche aussi bien qualitatives que quantitatives, qui nous donnent des pistes, des lignes de conduite, des manières de faire, souvent adéquates mais peu incarnées dans nos études de cas.

Cela entraîne un sentiment assez partagé d'expérimentations sous la forme d'importations méthodologiques, de réalisation des choix et des modalités d'appréhension du terrain, qui sont souvent fortement intuitifs. Nous procédons souvent par analogies avec des recherches menées dans d'autres disciplines, nous en inspirant, tout en tentant de considérer le caractère spécifique et original de nos objets médiatiques et journalistiques.

Ce dossier du premier numéro de la revue *Sur le journalisme* — *About journalism* — *Sobre jornalismo* entend débiter une discussion collective de ces emprunts rapidement menés. Le choix que nous avons fait d'inviter des personnalités expertes de l'entretien mais, pour la plupart, éloignées de nos objets, nous apparaît comme un premier pas pour nous inspirer collectivement des façons de faire des autres, tout en discutant de nos singularités.

Les textes proposés reviennent sur les réflexions épistémologiques concernant la raison d'être de l'entretien en sciences sociales, des réflexions méthodologiques et pratiques sur les modalités d'échange en situation d'entretien et des perspectives sur le statut de la parole recueillie par le chercheur. À travers les expériences de chercheurs habitués à plonger au cœur du journalisme (G. Bastin, M. de Souza Castilho, B. Damian-Gaillard, A. A. de Abreu) et de chercheurs en sciences sociales extérieurs à ce milieu de recherche (B. Lahire, D. Demazière, J. Poupard, P. Paillé et M.-H. Forget), nous avons voulu, dans ce numéro, proposer un retour multifocal sur les enjeux de la mobilisation de l'entretien dans les recherches sur les métiers des médias et du journalisme. L'ensemble des textes se renvoient les uns aux autres dans une volonté de dialogue et s'offrent

en guide de recherche, en explication de méthodologies spécifiques, en discussion sur les difficultés rencontrées. Ces perspectives sont au cœur de nos questionnements initiaux qui portaient sur les raisons épistémologiques de la pratique de l'entretien, sur les modalités de l'échange et ses particularités entre chercheurs et répondants, et enfin sur la mise en mots et l'usage de ces paroles recueillies dans la reconstitution du travail scientifique.

Ce que révèlent les différents textes, c'est que notre hypothèse initiale d'une spécificité essentielle de la mobilisation d'entretiens avec les journalistes, experts de la parole, n'est que partiellement validée. Certains auteurs montrent bien comment, dans cette interaction « commandée » et cadrée par les représentations des impétrants, se négocient toujours des places, quels que soient les fonctions ou les rôles de chacun. Sont aussi fortement discutées les modalités de restitution de ce qui est confié lors des échanges : les journalistes, souvent fins connaisseurs des pratiques d'entretiens, s'inquiètent de ces modalités de restitution et vont parfois négocier en amont et en aval de l'entretien des droits de regard sur ces écrits de recherche.

L'entretien dans les recherches sur le journalisme

Ces dernières années, les recherches menées sur le journalisme, autant au Canada, au Brésil qu'en France, se sont orientées vers des démarches résolument qualitatives qui non seulement prennent en compte les attitudes et les actions des chercheurs, mais qui permettent aussi de percevoir les personnes — objets de la recherche — au travers de leurs histoires sociales, de leurs trajectoires et des discours qu'elles produisent. Mener des études sur le journalisme a parfois des airs de méta-discours sur une pratique sociale. Le journalisme étant de plus en plus considéré, scientifiquement, comme une pratique discursive, voire socio-discursive (Ringuot et Utard, 2005 ; Brin, de Bonville et Charron, 2004 ; Chalaby, 1998 ; Zelizer, 1993), le chercheur doit faire l'effort constant de se situer au niveau du dévoilement des conditions de production du discours des journalistes, de son contenu, de ses effets, de ses intentions (Charron et Jacob, 1999).

Dans l'analyse des pratiques journalistiques et des mondes professionnels des médias, le comportement, les attitudes, les productions discursives des journalistes ne peuvent en effet se comprendre qu'en relation avec les significations que ces journalistes donnent aux choses et à leurs actions (Purtois et Desmet, 1988). Cette perspective a entraîné,

dans les années 1970, l'émergence d'une nouvelle approche du journalisme, avec notamment ce que Nelson Traquina (2001) appelle les théories ethno-constructivistes de la production et de la construction des nouvelles. Cette démarche se concentre sur l'analyse de l'ensemble des interactions entre les agents sociaux impliqués dans la production journalistique – les journalistes, les sources, les publics, etc. Elle s'appuie sur la dimension plurielle de la pratique, dans une vision non médiacentrée prenant en compte l'ensemble des acteurs, et pas seulement les journalistes qui participent à la production de l'information (Molotch et Lester, 1974 ; Motta, 2005 ; Ruellan, 2006 ; Schlesinger, 1992). Cette orientation des années 1970 s'est largement diffusée depuis, dans tous nos contextes scientifiques nationaux.

Les recherches en journalisme sont aussi éminemment travaillées par les représentations que les chercheurs peuvent eux-mêmes se faire du journalisme : le journalisme entendu comme un socle de la démocratie, comme l'expression de la liberté d'informer, comme un champ professionnel, comme une pratique d'auteur ou une pratique fortement contrainte par des interdépendances économiques, politiques, culturelles... Toutes ces conceptions orientent évidemment non seulement les fondements théoriques du travail du chercheur, mais aussi ses choix méthodologiques.

Recueillir les paroles des journalistes est progressivement devenue matière à partir de laquelle les chercheurs mènent leurs analyses et tentent de comprendre les représentations, normes, enjeux, mutations, intentions et processus en cours. Ce faisant, les entretiens ordonnent et reconstruisent les expériences, en cherchant à créer des systèmes cohérents de narration et d'interprétation des faits. Et pourtant, bien qu'elle soit largement explicitée et utilisée par les sciences sociales (Gil, 1999 ; Mann, 1970 ; Asa Berger, 2000 ; Bertrand et Hughes, 2005 ; Grawitz, 2000 ; Horning Priest, 1996 ; Huberman et Miles, 1984 ; Lindlof, 1995 ; etc.), que les façons de faire et d'être lors de l'entretien soient largement éprouvées ailleurs, dans d'autres champs de recherche, cette méthode est encore largement utilisée, dans le domaine des études sur le journalisme, soit comme une simple opération de recueil de données issues du terrain observé, ou encore comme une technique apprise dans le milieu professionnel et simplement transposée dans la pratique de recherche. L'une des particularités des recherches en journalisme est qu'elles ont été, pendant longtemps, menées par des chercheurs et des enseignants brésiliens, canadiens ou français, eux-mêmes issus d'une trajectoire professionnelle dans le milieu médiatique, une trajectoire plus ou moins longue mais sou-

vent incarnée dans une formation au journalisme, un emploi dans un média, etc. Peu d'interrogations étaient menées sur l'exercice de l'entretien en lui-même, sur le moment de l'entretien, le cadre de la rencontre et ses suites à donner en terme d'analyse. Ces éléments n'ont pas fait véritablement l'objet de discussions dans notre champ de recherche. Seuls Jean-Baptiste Legavre développant la question de la neutralité dans l'entretien de recherche avec des journalistes (1996), Plesner (2011) abordant les enjeux de pouvoir entre sociologues et journalistes, ou plus éloignées encore, certaines recherches portant sur le choix des échantillons de journalistes dans une recherche (Scholl, 1996) permettent aux chercheurs en journalisme de trouver des références en la matière.

Les jeux et les enjeux de l'échange

L'entretien croise et nourrit des interactions et des enjeux complexes, d'autant plus sujets à caution lorsqu'ils impliquent la rencontre avec des professionnels de la parole et du discours comme les journalistes. L'entretien est à la fois un enjeu et un jeu d'échanges en miroir entre acteurs aux objectifs variés tout autant qu'une relation ambiguë avec des sujets eux-mêmes fréquemment amenés à conduire des entretiens avec leurs sources. Il est une matière à mobiliser et à travailler, en fuyant la tentation d'en rester au stade de l'usage de citations appropriées aux hypothèses du chercheur. Il est également un discours à analyser, à façonner par des pratiques d'écriture de la recherche qui ont aussi des effets non seulement sur le « réel donné à penser », mais aussi sur la réception même, chez les autres chercheurs et chez les répondants, des paroles confiées et façonnées par le processus méthodologique mis en œuvre.

En ce sens, l'entretien permet de considérer les discours des journalistes comme des productions constamment retravaillées par les activités de communication qui traversent leurs mondes et qui renvoient à une autre forme d'expression du journalisme. Au travers des discours individuels c'est alors le journalisme lui-même comme activité qui se construit, se produit et se reproduit. La parole des journalistes est, comme celle d'autres professionnels, tout autant une production collective, une trace de l'histoire du groupe, que l'expression d'une individualité. Des pistes de compréhension nous sont proposées par les auteurs de ce numéro : travailler sur le vécu comme le proposent Pierre Paillé et Marie-Hélène Forget, réfléchir sur la variété des enquêtes en suivant les réflexions de Didier Demazière, s'inspirer du travail en collectif mené par Bernard Lahire ou des réflexions sur la méthode de Jean Poupard.

Les expériences réflexives de ces auteurs permettent l'ajustement, en miroir, des réflexions des chercheurs en journalisme. Le témoignage de Béatrice Damian-Gaillard est à ce titre illustratif d'un effort toujours nécessaire de restitution des conditions et des étapes préalables à la rencontre avec les « *entretenus* ». L'accès à l'entretien et la recherche de répondants deviennent alors tout aussi révélateurs que le déroulé de ces entretiens. Ces étapes révèlent en partie les enjeux et les motivations à répondre à ce type de sollicitation sociale.

Le milieu médiatique est prolix en discours réflexifs. Les associations professionnelles, les organismes déontologiques, les organes syndicaux, les médias eux-mêmes ou encore les observatoires des médias et du journalisme se disputent, avec les chercheurs, la légitimité de l'analyse des médias et du journalisme.

Comme l'illustre le texte de Gilles Bastin, l'enjeu de la construction de l'espace de dialogue entre chercheur et journaliste passe donc, en premier, par une reconnaissance réciproque des légitimés de chacun à porter un regard analytique sur le journalisme. Or, les liaisons entre les milieux journalistiques et universitaires sont marquées du sceau de l'incompréhension des approches, des enjeux et des objectifs de chacun des deux mondes. Si les chercheurs adoptent souvent une posture surplombante et méta-médiatique, dans un souci de compréhension et d'analyse des pratiques, les journalistes peuvent alors percevoir ces derniers comme des « donneurs de leçons », des experts incapables de comprendre sur le terrain, concrètement, les contraintes quotidiennes des acteurs concernés. Le chercheur doit trouver les modalités adéquates pour faire prendre la parole à un journaliste, qui se situe, à ce moment-là comme bien d'autres répondants, dans une posture inversée par rapport à ses interactions traditionnelles. Il se trouve en effet dans une position d'interviewé, tout en connaissant les « ficelles » de la pratique, et anticipe, parfois de façon considérable, les réponses attendues, ou prétendument attendues. Cette situation n'est pas unique. Dans ce numéro, les entretiens menés avec des professionnels politiques par Didier Demazière soulignent eux aussi ces enjeux, qui rendent nécessaire un travail de contre-interprétation.

Le jeu se situe aussi au niveau de l'usage d'un jargon professionnel, passé dans le langage courant et notamment universitaire, tel que « l'angle », le « genre », le « pif » journalistique, etc., et de pratiques professionnelles (comme la hiérarchisation de l'information, la construction d'un produit journalistique, le choix des sources) qui passent pour naturelles. Sur ce plan, le journaliste peut parfois avoir

du mal à reconnaître au chercheur un intérêt pour la déconstruction de ces usages et pratiques, puisque les journalistes ont l'impression de déjà entretenir un rapport conscient à ces savoir-faire et donc d'en réaliser déjà la déconstruction. Et pourtant, l'enjeu central de la réalisation d'entretiens est de parvenir à redonner aux paroles collectées leur statut de données à déconstruire et à analyser.

C'est dans ces jeux de miroirs que peut se construire le recours à des stratégies réflexives pour désamorcer les tensions au fil des échanges. La notion de miroir peut de fait, en situation d'entretien, désigner d'une part une forme de relance basée sur la redite (le reflet) ou la clarification, ou, sur un plan plus large, désigner la fonction que se donne l'intervieweur dans un but non-directif sur le modèle développé par Rogers (1961), c'est-à-dire fonctionner comme un miroir qui permettrait à l'interviewé d'assumer sa propre image. Pour le chercheur, à l'image du thérapeute chez Rogers, cela signifie reformuler, clarifier les sentiments exprimés pour positiver les positions de l'interviewé, pour l'amener à une prise de conscience de ce qu'il vient de dire (et, dans la relation d'aide inspirée de Rogers, à trouver une solution). Selon ce positionnement, dans les recherches sur le journalisme, le chercheur et l'interviewé trouveraient alors, dans l'entretien, un rapport maïeutique bilatéral, dans lequel chacun permettrait à l'autre d'exercer et d'accroître son jugement réflexif à l'égard de sa pratique professionnelle (de chercheur ou de journaliste). Les rapports entre ces deux acteurs entraînent ainsi, dans l'accès à des terrains plutôt difficiles, la nécessité pour le chercheur d'inventer de nouvelles façons d'approcher les acteurs et d'appréhender le terrain, comme l'explique finement Béatrice Damian-Gaillard dans le cadre de son projet sur la presse pornographique. Elle analyse ainsi les reflets réciproques de l'intime et de la vie privée dans le contexte de l'entretien.

La situation d'interaction lors de l'entretien peut aussi être un terrain de jeu pour activer ou réactiver des modalités d'interaction de domination (selon le genre, l'âge, la trajectoire des personnes en présence, le média ou l'université pour lesquels les acteurs travaillent). Ce faisant, l'entretien sert potentiellement d'autres objectifs pour les chercheurs comme pour les journalistes : pour le chercheur qui peut alors analyser des déterminants idéologiques par exemple, ou pour le journaliste qui peut mettre en scène des attitudes communes à son champ professionnel. Est aussi questionné le degré de familiarité de l'interviewé avec ce qu'il perçoit comme l'objet de recherche — quand finalement l'objet de recherche, c'est aussi, durant l'entretien, l'interviewé lui-même.

Comme d'autres études en sciences sociales menées sur les médecins, les travailleurs sociaux, etc., le chercheur en journalisme est confronté à une familiarité très forte du répondant avec les us et coutumes de l'entretien. Mais il ne doit pas, pour autant, attribuer à l'interviewé un degré de compétence à l'égard de l'objet qu'il ne possède pas effectivement, ce que Festinger et Katz appellent « *l'erreur de l'expert* » (1974). On peut avancer que le chercheur en situation d'interaction avec le journaliste durant l'entretien est confronté à ce risque d'erreur de l'expert en raison de la nature même de l'exercice. C'est ce que montre bien l'une des réflexions de Jean Poupard, rappelant les principes de précaution et de déconstruction à l'égard des effets d'images reçues au fil des interactions. Ainsi peut s'imposer pour le chercheur en journalisme l'objectif d'une quasi-performance journalistique, elle-même façonnée selon un modèle médiatique qui s'impose à lui jusque dans l'écriture et la restitution des résultats.

Statuts et usages des discours recueillis

Le statut de la parole récoltée chez les journalistes dans le cadre de la recherche pose des questions fondamentales. L'analyse des données doit prendre en compte les stratégies d'approfondissement de l'exploration des expériences de la personne interrogée (Poupard, 2008). Comme nous l'explique Bernard Lahire dans ce numéro, le chercheur individuel, ou travaillant en collectif, doit s'astreindre à une auto-évaluation du processus de production des entretiens, en envisageant la perception que la personne interrogée a eue de cette situation, en recherchant les stratégies argumentatives forgées selon le statut de l'intervieweur, et en analysant les ajustements opérés par le répondant dans le récit de ses expériences lors du contexte de l'interaction, notamment lorsque de « *nouvelles significations énoncées viennent modifier le contenu et la valeur accordée à ces expériences* » (Bosi, 2006 : 66) par le répondant en cours d'entretien. Faisant reposer sa recherche sur l'analyse de l'histoire orale des journalistes pendant la période de transition du régime militaire à la démocratie au Brésil, Alzira Alves de Abreu expose les difficultés de l'analyse quand les témoignages recueillis cherchent avant tout à répandre des mythes, à oublier des réalités déterminantes, à exclure certains faits ou certaines actions.

« *Les contextes discursifs du locuteur* » tels que Blanchet (1985 : 14) les a signalés doivent, donc, être pris en compte. Le statut du journaliste, sa propension à s'ajuster à la représentation du chercheur, sa trajectoire antérieure ou actuelle (beaucoup de journalistes interviennent par ailleurs dans

les formations en journalisme, créant parfois une proximité avec les chercheurs et leurs travaux), sa pratique réflexive, etc. sont des éléments centraux de l'analyse de la parole récoltée. Décrire ces contextes discursifs et les réinscrire dans le récit méthodologique de restitution que constitue l'écriture d'une recherche participent de l'élaboration de la connaissance scientifique. C'est accepter l'idée que l'entretien, comme méthode, entraîne nécessairement une activité de « *remise en scène* » (Charmillot et Dayer, 2007), passant par des matérialités, des transferts, notamment par une écriture spécifique racontant comment sont nées les données, les relations qui se sont nouées, les étapes et les places données aux matériaux recueillis. Le retour et la restitution, même non prévus dans le protocole de recherche, deviennent aussi, comme l'analyse Gilles Bastin, un matériau qui révèle le répondant et ses contextes discursifs.

Les discours recueillis dans l'entretien avec des journalistes gagneraient donc à être réellement considérés comme un corpus de discours, susceptible d'être à son tour objet d'analyse de discours. Ce qui reste relativement rare. Les analyses du discours travaillent souvent le « *texte* » médiatique. Quand les études réalisées à partir d'entretiens laissent parfois de côté le contenu même des médias que modèlent les répondants. Or considérer l'entretien comme un réel matériau d'analyse de discours lui permettrait de dépasser un statut de seule parole indigène. Et de servir d'exemples, d'indices, de discours, de reconstruction.

L'entretien peut de fait être analysé du point de vue de la temporalité des individus, de leur vécu comme le suggèrent Pierre Paillé et Marie-Hélène Forget, mais aussi et surtout dans une démarche dialogique ou interdiscursive. En ce sens, ce qu'il importe souvent de trouver n'est pas tant l'incarnation individuelle dans un temps précis de la parole et des actions de l'acteur, mais bien la richesse intrinsèque du discours de l'autre quand il est fondamentalement construit par les discours antérieurs (qu'il a construit parfois, qu'il véhicule souvent, dont il est le reproducteur constant), et surtout par les discours contemporains ou à venir (sur la place de l'individu dans son contexte, sur la mouvance de son environnement, sur les stratégies individuelles et collectives relatives à son milieu). Dans cette démarche, se révèle l'inspiration bakhtienne, qui peut être l'une des modalités, parmi bien d'autres, d'entrevoir ce qui fonde la richesse du discours de l'individu. Marcio de Souza Castilho nous rappelle ainsi que les entretiens servent aussi à resituer les discours dans leur historicité. En croisant deux méthodologies, l'analyse documentaire et la réalisation d'entretiens journalistiques, l'auteur parvient à nous révéler la

construction identitaire du groupe professionnel des journalistes brésiliens pendant la dictature militaire (1964-1985).

L'entretien est ainsi toujours le résultat d'interprétations négociées par le chercheur lui-même entre plusieurs scénarios d'actions : l'entretien pensé, l'entretien réalisé et l'entretien restitué. Le domaine de recherche journalistique semble rendre sensibles les chercheurs à une éthique de la restitution la plus proche des conditions fixées au départ entre le cher-

cheur et son répondant. Comme si le chercheur en journalisme empruntait dès l'aval et dans les normes idéalisées de sa pratique, le corps de références professionnelles médiatiques d'attention à l'éditorialisation et à la sémiotisation d'une parole accordée, selon des cadres négociés. S'inspirer des pratiques scientifiques d'autres domaines pourrait ouvrir une nouvelle façon de se penser par rapport à la spécificité du terrain journalistique. C'est à cet enjeu que ce numéro souhaite modestement contribuer.

Références bibliographiques

- Actes du colloque, 2011, *Mejor* [En ligne], URL : <http://www.mejor.com.br/index.php/mejor2011/MEJOR>, Brésil, Université de Brasilia.
- Berger, A. A., 2000, *Media and Communication Research Methods : An Introduction to Qualitative and Quantitative Approaches*, Thousand Oaks, Sage Publications.
- Bertrand, I. et Hughes, P., 2005, *Media Research Methods : Audiences, Institutions, Texts*, New York, Palgrave Macmillan.
- Blanchet, A. et alii, 1985, *L'entretien de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.
- Bosi, E., 2006, *Memória é Sociedade : Lembranças dos velhos*, São Paulo, Cia das Letras, 13^e ed.
- Brin, C., De Bonville, J. et Charron, J., 2004, *Nature et transformation du journalisme : théorie et recherches empiriques*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- Chalaby, J., 1998, *The Invention of Journalism*, Basingstoke, Macmillan ; New York, St Martin Press.
- Charmillot, M. et Dayer, C., 2007, « Démarche compréhensive et méthodes qualitatives : clarifications épistémologiques », *Recherches qualitatives*, hors série n° 3, pp. 126-139.
- Charron, J. et Jacob, L., 1999, « Énonciation journalistique et subjectivité : les marques du changement », *Les Études de communication publique*, Québec, Département d'information et de communication de l'Université Laval, cahier n° 14.
- Demazière, D. et Dubar, C., 1997, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan.
- De Queiroz, J. M. et Ziotkowski, M., 1994, *L'interactionnisme symbolique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Didact sociologie.
- Festinger, L. et Katz, D., 1974, *Les méthodes de recherche dans les sciences sociales*, Paris, Presses universitaires de France, t. II.
- Giddens, A., 2005, *La constitution de la société : Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Quadrige Grands textes.
- Gil, A. C., 1987, *Métodos e técnicas de pesquisa social*, São Paulo, Atlas, 5^e ed.
- Grawitz, M., 2000, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz.
- Heinz, W. R. et Krüger, H., 2001, « Life Course : Innovations and Challenges for Social Research », *Current Sociology*, v. 49, n° 2, pp. 29-45.
- Horning Priest, S., 1996, *Doing Media Research : An Introduction*, Thousand Oaks, Sage Publications.
- Huberman A. M. et Miles, M. B., 1984, *Qualitative Data Analysis*, Beverly Hills, Sage Publications.
- Järvinen, M., 2003, « Negotiating Strangerhood : Interviews with homeless immigrants in Copenhagen », *Acta Sociologica*, pp. 215-230.
- Legavre J.-B., 1996, « La "neutralité" dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence », *Politix*, vol. 9, n° 35, pp. 207-225.
- Lindlof, T. R., 1995, *Qualitative Communication Research Methods*, Thousand Oaks, Sage Publications.
- Mann, P., 1970, *Métodos de investigação sociológica*, Rio de Janeiro, Zahar Editores.
- Marque de Melo, J., 2009, « Journalistic thinking : Brazil's modern tradition », *Journalism*, vol. 10, n° 1, pp. 9-27.
- Molotch, H. et Lester, M., 1974, « News as Purposive Behavior : On the Strategic Use of Routine Events, Accidents and Scandals », *American Sociological Review*, vol. 39, n° 1, pp. 101-112.
- Motta, L. G., 2005, « The opposition between mediacentric and sociocentric paradigms », *Brazilian Journalism Research : Journalism, theory, research and criticism*, SBPJor, vol. 1, n° 1.
- Plesner, U., 2011, « Studying Sideways : Displacing the Problem of Power in Research Interviews With Sociologists and Journalists », *Qualitative Inquiry*, vol. 17, n° 6.
- Poupart, J., 2008, « A entrevista do tipo qualitativo: considerações epistemológicas, teóricas e metodológicas », in Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L.-H., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A., *A pesquisa qualitativa : enfoques, epistemológicos e metodológicos*, Petrópolis, pp. 215-253.
- Pourtois, J.-P. et Desmet, H., 1988, *Épistémologie et instrumentation en sciences humaines*, Bruxelles, Pierre Mardaga.

- Ringoot, R. et Utard, J.-M., 2006, *Le journalisme en invention. Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Rogers, C. R., 1961, *On Becoming a Person : A Therapist's View of Psychotherapy*, Boston, Mifflin.
- Ruellan, D., 2006, « Corte e costura do jornalismo », *Líbero*, ano IX, n° 18, São Paulo, pp. 31-40.
- Schlesinger, P., 1992, « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme », *Réseaux*, n° 51, CNET, pp. 75-98.
- Scholl, A., 1996, « Sampling journalists », *Communications*, vol. 21, n° 3, pp. 331-343.
- Traquina, N., 2001, *Estudo do Jornalismo no Século XX*, São Leopoldo, Unisinos.
- Travancas, I. S., 1992, *O Mundo dos jornalistas*, São Paulo, Summus.
- Zelizer, B., 1993, « Journalists as Interpretive Communities », *Critical Studies in Mass Communication*, vol. 10, pp. 219-237.





A entrevista de pesquisa com jornalistas

Introdução

Nadège Broustau

Université du Québec à Montréal,
GRMJ & CRPCM
broustau.nadege@uqam.ca

Valérie Jeanne-Perrier

Université Paris-Sorbonne,
CELSA-GRIPIC
valerie.jeanne-perrier@celsa.paris-sorbonne.fr

Florence Le Cam

Université libre de Bruxelles,
ReSIC & CRAPE
flecam@ulb.ac.be

Fábio Henrique Pereira

Universidade de Brasília
fabiop@gmail.com



mobilização de entrevistas nas pesquisas sobre jornalismo é uma prática corrente, rapidamente evocada em trabalhos de pesquisadores, como se a entrevista fosse uma ferramenta transparente, que não precisasse ser problematizada. O essencial, nesse caso, seria produzir e, em seguida, restituir um material coletado por meio da entrevista sob a forma de dados que devem servir como uma alavanca nos processos de demonstração e de desvendamento de realidades midiáticas contrastadas. A análise das especificidades das entrevistas com profissionais da mídia faz falta nas pesquisas conduzidas em diferentes disciplinas que têm como objeto comum o jornalismo.

É essa ausência e essa “*lacuna epistemológica e metodológica*” que pretendemos questionar e buscar preencher. Este dossiê nasceu de uma jornada de estudos sobre a metodologia de pesquisa em jornalismo realizada na Universidade de Brasília em 28 de abril de 2011. Intitulado *A entrevista de pesquisa com jornalistas: espelho, ficção e transferências?*, o encontro encerrou um colóquio internacional sobre as mudanças estruturais no jornalismo (Atas do Colóquio Mejor, 2011). Nele, buscamos confrontar pesquisadores de várias áreas, oriundos de três territórios nacionais (França, Canadá e Brasil) e *experts* em metodologia de pesquisa, e o público do Colóquio, composto por especialistas nos estudos sobre o jornalismo. As intervenções feitas no

Pour citer cet article

Référence électronique

Nadège Broustau, Valérie Jeanne-Perrier, Florence Le Cam, Fábio Henrique Pereira, « A entrevista de pesquisa com jornalistas », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], Vol 1, n°1 - 2012, mis en ligne le 15 septembre 2012. URL : <http://surlejournalisme.com/rev>

Colóquio foram, mais tarde, complementadas por uma chamada de trabalhos realizada junto a outros pesquisadores de diferentes disciplinas.

Os artigos propostos são, portanto, o cruzamento de uma interrogação metodológica sobre o lugar e as dinâmicas envolvidas no encontro entre um ou mais pesquisadores e jornalistas, bem como das especificidades eventuais desse domínio profissional. Se os estudos sobre o jornalismo têm adquirido cada vez mais visibilidade se constituindo enquanto um domínio científico, torna-se importante discutir as condições de produção das investigações que fundamentaram tais resultados. Como pesquisadores do campo do jornalismo, temos feito referência na maioria das vezes a obras e textos metodológicos mais gerais sobre pesquisa, tanto quantitativas como qualitativas, e que nos dão pistas, linhas de conduta, formas de fazer, frequentemente adequadas, mas dificilmente personificadas em nossos estudos de caso.

Essa situação dá origem a um sentimento frequentemente partilhado de experimentação por meio de apropriações metodológicas em que as escolhas e as modalidades de apreensão do campo são fortemente intuitivos. Procedemos com frequência por meio de analogias com pesquisas realizadas em outras disciplinas, nos inspirando nelas, ao mesmo tempo em que tentamos considerar o caráter específico e original dos nossos objetos midiáticos e jornalísticos.

Este dossiê, que integra o primeiro número da revista *Sobre jornalismo – About journalism – Sur le journalisme*, quer incentivar a realização de uma discussão coletiva sobre esse processo de apropriação da entrevista nos estudos da área – o que muitas vezes acontece de forma precipitada. A escolha que fazemos de convidar especialistas de peso no domínio dessa metodologia que estão, na maioria das vezes, distantes dos nossos objetos, aparece como um primeiro passo para nos inspirar coletivamente sobre a forma como os outros fazem esse tipo de pesquisa, ao mesmo tempo em que discutimos nossas próprias singularidades.

Os textos propostos retomam reflexões epistemológicas sobre a razão de ser da entrevista em ciências sociais, reflexões metodológicas e práticas sobre as modalidades de troca em uma situação de entrevista, bem com as perspectivas sobre o estatuto atribuído à fala coletada pelo pesquisador. Por meio de experiências de pesquisadores habituados a trabalharem com objetos jornalísticos (G. Bastin, M. de Souza Castilho, B. Damian-Gaillard, A. Alves de Abreu) e de pesquisadores de ciências sociais externos a esse domínio de pesquisa (B. Lahire, D.

Demazière, J. Poupart, P. Paillé et M.-H. Forget), pretendemos, neste número, propor um retorno multifocal sobre as dinâmicas da mobilização da entrevista nas pesquisas sobre as profissões da mídia e do jornalismo. O conjunto de textos se entrecruza e expressa uma vontade de diálogo. Coloca-se como um guia de pesquisa, promovendo a discussão de metodologias específicas e o debate sobre as dificuldades encontradas pelos autores. Essas perspectivas estão no âmago dos nossos questionamentos iniciais que tratam das razões epistemológicas da prática da entrevista, das modalidades de troca e suas particularidades na relação entre entrevistador e sujeito respondente, e, enfim, na transcrição de palavras e no uso das falas geradas no momento de reconstituição do trabalho científico.

Os diferentes textos revelam uma validação parcial da nossa hipótese inicial sobre a existência de uma especificidade associada à mobilização das entrevistas com jornalistas, vistos como especialistas da palavra. Alguns autores mostram claramente como, nesse tipo de interação “comandada” e enquadrada pelas representações dos participantes, se negociam sempre lugares, sejam as funções ou os papéis de cada um. Também se discute bastante as modalidades de restituição do que se é confiado por ocasião desse tipo de troca: os jornalistas, frequentemente, possuem um conhecimento refinado das práticas de entrevistas, ficam inquietos com as modalidades de restituição da fala, e vão, em alguns casos, negociar em número e grau durante uma entrevista os direitos de revisão dos resultados da pesquisa.

A entrevista nas pesquisas sobre o jornalismo

Nos últimos anos, as pesquisas sobre jornalismo, realizadas no Canadá, Brasil e França, têm sido ancoradas em abordagens definitivamente qualitativas, em que se leva em conta não só as atitudes e ações do pesquisador, mas permitem ainda perceber as pessoas – objetos de pesquisa – por meio de suas histórias sociais, de suas trajetórias e dos discursos que elas produzem. Conduzir estudos sobre o jornalismo apresenta, em vários momentos, o ar de um metadiscorso sobre uma prática social. Na medida em que o jornalismo, do ponto de vista científico, passa a ser considerado cada vez mais como uma prática discursiva, ou mesmo sociodiscursiva (Ringo et Utard, 2005; Brin, de Bonville et Charron, 2004; Chalaby, 1998; Zelizer, 1993), o pesquisador se vê obrigado a fazer um esforço constante para se situar em um patamar onde revela as condições de produção do discurso dos jornalistas, do seu conteúdo, dos seus efeitos, das suas intenções (Charron e Jacob, 1999).

Nas análises das práticas jornalísticas e dos mundos profissionais da mídia, o comportamento, as atitudes, as produções discursivas dos jornalistas devem ser compreendidos em sua relação com as significações que esses jornalistas dão ao mundo material e à suas ações (Pourtois e Desmet, 1988). Essa perspectiva deu origem, nos anos 1970, à emergência de uma nova abordagem sobre o jornalismo, a partir do que Nelson Traquina (2001) denomina os estudos etnoconstrutivistas sobre a produção e a construção das notícias. Ela se concentra na análise de um conjunto de interações entre os agentes sociais envolvidos na produção jornalística – os jornalistas, as fontes, os públicos, etc. E se apoia em uma dimensão plural dessa prática, em uma visão socio-centrada, que leva em considerações o conjunto de atores, e não apenas os jornalistas que participam da produção da informação (Molotch e Lester, 1974; Motta, 2005; Ruellan, 2006; Schlesinger, 1992). A partir dos anos 1970, essa orientação se difundiu amplamente em diferentes contextos científicos nacionais.

As pesquisas em jornalismo também são notadamente trabalhadas a partir das representações que os pesquisadores podem ter sobre o fazer jornalístico: o jornalismo visto como um pedestal da democracia, associado à liberdade de informar, como um campo profissional, como uma prática autoral, ou ainda como uma prática consideravelmente constrangida pelas interdependências econômicas, políticas, culturais... Todas essas concepções orientam, é claro, não apenas os fundamentos teóricos do trabalho de pesquisa, mas também as escolhas metodológicas.

A utilização das falas dos jornalistas se tornou progressivamente um material a partir do qual os pesquisadores conduzem suas análises e tentam compreender as representações, normas, mutações, intenções e processos em curso. Ao fazerem isso, as entrevistas permitem ordenar e reconstruir experiências, buscando criar sistemas coerentes de narração e interpretação dos fatos. Contudo, embora sejam amplamente explicitadas e utilizadas pelas ciências sociais (Gil, 1999; Mann, 1970; Asa Berger, 2000; Bertrand e Hughes, 2005; Grawitz, 2000; Horning Priest, 1996; Huberman e Miles, 1984; Lindlof, 1995, etc.) a ponto de haver uma ampla produção sobre as formas de conduzir e de se portar durante uma entrevista em outros campos de pesquisa, tal método ainda tem sido bastante utilizado nos estudos sobre o jornalismo como uma operação simples de coleta de dados oriundos de um campo de pesquisa ou ainda como uma técnica aprendida no meio profissional e transposta diretamente à prática de investigação. Uma das particularidades das pesquisas em jornalismo é que elas foram, durante muito

tempo, realizadas por pesquisadores e por professores, no Brasil, Canadá e França, originários de uma trajetória profissional nos meios de comunicação e que tiveram uma formação em jornalismo. Por isso, poucas interrogações foram feitas sobre o próprio exercício da entrevista, o momento de sua realização, a situação de encontro com o entrevistado, a sequência do que deve ser feito durante a análise. Tais elementos não foram realmente objeto de discussão no nosso campo de pesquisa. Apenas autores como Jean-Baptiste Legavre, em um trabalho sobre a questão da neutralidade da pesquisa com jornalistas, Plesner (2011), ao abordar as dinâmicas de poder entre sociólogos e jornalistas, ou, de forma ainda mais distante, algumas pesquisas que tratam das escolhas da amostragem de jornalistas em uma pesquisa (Scholl, 1996) permitem aos pesquisadores em jornalismo encontrar algumas referências sobre o assunto.

As modalidades e as dinâmicas da troca

A entrevista atravessa e alimenta interações e dinâmicas complexas em torno de uma variedade de assuntos. Isso é ainda mais claro quando se trata de um encontro com profissionais da fala e do discurso, como os jornalistas. A entrevista é uma modalidade e uma dinâmica de trocas em um espelho entre atores com objetivos variados. É, ao mesmo tempo, um relação ambígua com os próprios sujeitos-entrevistados, que frequentemente conduzem entrevistas com suas fontes.

A entrevista constitui-se em um material que deve ser mobilizado e trabalhado. Deve-se fugir à tentação de recorrer apenas ao uso de algumas citações capazes de reforçar as hipóteses do pesquisador. Ela também é um discurso a ser analisado, tratado por meio de práticas da escrita em pesquisa, que possuem efeitos não apenas sobre o “o dado real a ser pensado”, mas também sobre a própria recepção pelos demais pesquisadores e entrevistados. São palavras delegadas e modeladas pelo processo metodológico utilizado.

Nesse sentido, a entrevista permite considerar os discursos dos jornalistas como produções constantemente retrabalhadas pelas atividades de comunicação que atravessam seus mundos e remetem a uma outra forma de expressão do jornalismo. Por meio dos discursos individuais, é o próprio jornalismo como atividade que se constrói, se produz e se reproduz. A fala dos jornalistas é, como a de outros profissionais, ao mesmo tempo uma produção coletiva, um traço da história do grupo e uma expressão de uma individualidade. Pistas para a compreensão desse fenômeno nos são propostas pelos autores

presentes neste dossiê: o trabalho sobre a vivência proposto por Pierre Paillé e Marie-Hélène Forget, a reflexão sobre a variedade dos sujeitos-pesquisados presente no texto de Didier Demazière, a possibilidade de se inspirar no trabalho de um coletivo de pesquisadores como faz Bernard Lahire, ou ainda as reflexões sobre o método propostas por Jean Poupard. As experiências reflexivas desses autores permitem o ajuste, sob a forma de um espelho, das reflexões dos pesquisadores em jornalismo. O testemunho de Béatrice Damian-Gaillard é, nesse caso, ilustrativo de um esforço sempre necessário de restituição das condições e das etapas anteriores ao encontro com os “entrevistados”. O acesso à entrevista de pesquisa com sujeitos-respondentes torna-se, portanto, tão revelador como o desenrolar dessas entrevistas. Essas etapas revelam, em parte, as dinâmicas e as motivações que devem ser respondidas nesse tipo de solicitação social.

O meio midiático é prolixo em discursos reflexivos. As associações profissionais, os organismos deontológicos, os órgãos sindicais, a própria mídia ou ainda os observatórios de imprensa e da mídia disputam entre si e com os pesquisadores a legitimidade de analisar os meios de comunicação e o jornalismo.

Como ilustra o texto de Gilles Bastin, a dinâmica da construção de um espaço de diálogo entre pesquisador e jornalista passa, em primeiro lugar, por um reconhecimento recíproco das legitimidades de cada um em lançar um olhar crítico sobre o jornalismo. Ora, as ligações entre os meios jornalístico e acadêmico são marcadas pela chancela de uma incompreensão de abordagens e pelas dinâmicas e os objetivos de cada um dos dois mundos. Se os pesquisadores adotam frequentemente uma postura distanciada e metamidiática, dentro de uma preocupação de compreensão e de análise das práticas, os jornalistas podem perceber estes últimos como pessoas que pretendem “dar lições”, especialistas incapazes de conhecer a prática, os constrangimentos concretos dos atores envolvidos. O pesquisador deve encontrar as modalidades adequadas para ter acesso à fala de um jornalista que se situa, nesse momento e da mesma forma que outras categorias de respondentes, em uma postura invertida com relação às suas interações tradicionais. De fato, ele se encontra em uma posição de entrevistado, mas também conhece as sutilezas dessa prática, o que lhe permite antecipar, às vezes de forma considerável, as respostas esperadas, ou pretensamente esperadas. Essa situação não é única. Neste dossiê, as entrevistas realizadas por Didier Demazière com profissionais da política sublinham também essas dinâmicas, o que torna necessário um trabalho de contra-interpretação pelo pesquisador.

Esse jogo se situa também no nível do uso de um jargão profissional conhecido pela linguagem corrente e notadamente pela academia, de expressões como “ângulo”, “gênero”, e “furo” jornalístico, etc, e também nas práticas profissionais (como a hierarquização da informação, a construção de um produto jornalístico, a escolha das fontes) que passam por naturais. Neste plano, o jornalista pode, às vezes, ter problemas em atribuir ao pesquisador o interesse pela desconstrução desses usos e práticas. Afinal, os jornalistas têm a impressão de já terem estabelecido uma relação inconsciente sobre elas e, portanto, de já terem realizado sua desconstrução. E, contudo, o ponto central da realização de entrevistas é justamente o de atribuir novamente às falas geradas o status de dados a serem desconstruídos e analisados.

É em meio a esses jogos de espelho que é possível construir estratégias reflexivas para desativar as tensões que aparecem no decorrer das trocas. A noção de espelho pode, em uma situação de entrevista, designar, por um lado, uma forma de relançamento baseado na repetição (o reflexo) ou na clarificação. Pode ainda, em uma dimensão mais ampla, designar a função que se atribui ao entrevistador de uma conversa não estruturada, seguindo o modelo desenvolvido por Rogers (1961). Ou seja, permite funcionar como um espelho que possibilitaria ao entrevistado assumir sua própria imagem. Para o pesquisador, numa analogia à imagem do terapeuta utilizada por Rogers, isso significa reformular, esclarecer os sentimentos exprimidos para positivar as posições do entrevistado, de forma a levar a uma tomada de consciência do que ele acaba de dizer (e, em uma relação de ajuda inspirada em Rogers, de encontrar uma solução). De acordo com esse posicionamento, em pesquisas sobre o jornalismo, o pesquisador e o entrevistado encontrariam, na entrevista, uma relação maiêutica bilateral, na qual cada um permitiria ao outro exercer e acreditar em seu julgamento reflexivo face à sua prática profissional (de pesquisador ou de jornalista). No caso de terrenos de pesquisa de difícil acesso, as relações entre esses dois atores se estabelecem pela forma como o pesquisador inventa novas formas de se aproximar dos entrevistados e de apreender o objeto de pesquisa, conforme explica, com habilidade, Béatrice Damian-Gaillard em seu projeto sobre a imprensa pornográfica. Em seu trabalho, a autora analisa os reflexos recíprocos do íntimo e da vida privada no contexto de uma entrevista.

A situação de interação durante a entrevista pode também ser um terreno de trocas para ativar ou reativar modalidades de interação dominante (segundo gênero, idade, trajetória das pessoas presentes, o veículo ou a universidade nas quais os atores tra-

balham). Ao fazer isso, a entrevista serve potencialmente para outros objetivos tanto para os pesquisadores como para os jornalistas. Os primeiros podem, por exemplo, analisar certas determinações ideológicas. Os segundos podem explicitar atitudes comuns ao seu campo profissional. Também permite questionar o grau de familiaridade do entrevistado com o que ele percebe como sendo um objeto de pesquisa – quando, finalmente, o objeto de pesquisa é, durante a realização da entrevista, o próprio entrevistado.

Como em outros estudos realizados em ciências sociais com médicos, assistentes sociais, etc, o pesquisador em jornalismo é confrontado com a grande familiaridade do respondente com o uso e a praxe da entrevista. Mas ele não deve, nesse caso, atribuir ao entrevistado um grau de competência sobre o objeto que ele efetivamente não possui – o que Festinger e Katz (1974) chamam de “*erro do especialista*”. É possível dizer que o pesquisador em uma interação com o jornalista durante a entrevista é confrontado com essa possibilidade de erro do especialista em razão da própria natureza desse exercício. Isso fica bem evidente em uma das reflexões de Jean Poupart, que retoma os princípios da precaução e da desconstrução face aos efeitos de imagens recebidas no decorrer das interações. Nesse sentido, o pesquisador em jornalismo pode enfrentar, durante a entrevista, uma situação de quase-performance jornalística, sendo esta elaborada segundo um modelo midiático que se impõe até o momento de redação e de restituição dos resultados da pesquisa.

Estatutos e usos dos discursos gerados

O estatuto da fala gerada junto aos jornalistas em uma pesquisa coloca questões fundamentais. A análise dos dados deve levar em conta estratégias de aprofundamento e de exploração das experiências da pessoa entrevistada (Poupart, 2008). Como explica Bernard Lahire nesta edição da Revista, o pesquisador individual, ou aquele que trabalha em um coletivo de pesquisadores, deve ser compelido a fazer uma autoavaliação do processo de produção das entrevistas, buscando a percepção que a pessoa estudada teve dessa situação, investigando estratégias argumentativas forjadas segundo o estatuto do entrevistador, e analisando os ajustes operados pelos respondentes na narrativa das suas experiências em um contexto de interação, sobretudo pelo fato de que “*novos significados alteram o conteúdo e o valor da situação de base evocadas*” (Bosi, 2006: 66) pelo respondente durante uma entrevista. Por meio de uma pesquisa em que analisa as histórias orais de jornalistas que atuaram durante o período de transição do regime militar para a democracia no Brasil,

Alzira Alves de Abreu expõe as dificuldades de uma pesquisa quando os testemunhos gerados buscam, antes de tudo, reforçar mitos, esquecer realidades determinantes, excluir certos fatos ou ações.

“*Os contextos discursivos do locutor*” como assinalados por Blanchet (1985: 14) devem ser, portanto, considerados. O estatuto do jornalista, sua propensão em se ajustar à representação do pesquisador, sua trajetória pregressa ou atual (vários jornalistas possuem formação em jornalismo, o que cria uma proximidade com os pesquisadores e seus trabalhos), sua prática reflexiva, etc, são elementos centrais da análise da fala gerada. Descrever esses contextos discursivos e reinscrevê-los em uma narrativa metodológica de restituição que consiste na redação de uma pesquisa são elementos que participam da elaboração do conhecimento científico. Trata-se, nesse caso, de aceitar a ideia de que a entrevista, como método, perfaz necessariamente uma atividade de “*reencenação*” (Charmillot e Dayer, 2007), passando por materialidades, transferências, sobretudo por uma redação específica que conta como foram originados os dados, bem como as relações que são estabelecidas entre eles e as etapas e locais atribuídos aos materiais gerados. O retorno e a restituição da pesquisa, mesmo quando não são previstos no protocolo de investigação, tornam-se também, como mostra Gilles Bastin, um material que revela sobre o respondente e os seus contextos discursivos.

Os discursos coletados em uma entrevista com jornalistas seriam mais produtivos se fossem realmente considerados como corpus de discurso, suscetível a ser, por sua vez, objeto de uma análise de discurso. O que é algo relativamente raro. As análises do discurso trabalham frequentemente o “*texto*” midiático. E os estudos realizados a partir de entrevistas às vezes deixam de lado o próprio conteúdo dos meios de comunicação que modelam os respondentes. Ora, considerar a entrevista como um verdadeiro material de análise discursiva possibilitaria abandonar o seu status de simples fala ingênua. Ela poderia servir de exemplo, de índice, de discurso, de reconstrução.

A entrevista pode, de fato, ser analisada do ponto de vista da temporalidade dos indivíduos, de suas vivências como sugerem Pierre Paillé e Marie-Hélène Forget, mas também, e sobretudo, por meio de um procedimento dialógico e interdiscursivo. Nesse sentido, o que precisa ser frequentemente abordado não é tanto a personificação individual em um tempo preciso da fala e da ação do ator, mas a riqueza intrínseca do discurso do outro, quando ele é fundamentalmente construído por discursos anteriores (que ele constrói às vezes, veicula frequentemente,

e no qual ele reproduz constantemente). E, sobretudo, pelos discursos contemporâneos ou que estão por vir (no local do indivíduo em seu contexto, em mobilidade do seu ambiente, nas estratégias individuais ou coletivas relativas ao seu meio). Essa abordagem, de inspiração bakhtiniana, pode ser uma das modalidades, dentre outras, de entrever o que fundamenta a riqueza do discurso do indivíduo. Marcio de Souza Castilho mostra, nesse sentido, que as entrevistas também servem para restituir os discursos à sua historicidade. Ao cruzar duas metodologias, a análise documental e a realização de entrevistas com jornalistas, o autor consegue nos revelar a construção identitária do grupo profissional dos jornalistas brasileiros durante a ditadura militar (1964-1985).

Dessa forma, a entrevista é sempre o resultado de interpretações negociadas pelo próprio pesquisa-

dor com vários cenários de ação: a entrevista pensada, a entrevista realizada e a entrevista restituída. Em investigações no campo do jornalismo, os pesquisadores costumam ficar mais sensibilizados a seguir ética de restituição dos resultados da pesquisa fixada no início da negociação com o respondente. É como se o pesquisador em jornalismo tomasse emprestado, desde o início e sob normas idealizadas da sua prática, o corpo das referências profissionais midiáticas, que atribuem uma atenção à editorialização e à semiotização da fala acordada, segundo quadros previamente negociados. A inspiração em práticas científicas de outros domínios daria, nesse caso, abertura a uma nova forma de se pensar aplicada à especificidade do jornalismo como campo de pesquisa. É sobre esse assunto que este número deseja modestamente contribuir.

Referências bibliográficas

- Atas do Colóquio, 2011, *Mejor* [En ligne], URL: <http://www.mejor.com.br/index.php/mejor2011/MEJOR>, Brasil, Universidade de Brasília.
- Berger, A. A., 2000, *Media and Communication Research Methods : An Introduction to Qualitative and Quantitative Approaches*, Thousand Oaks, Sage Publications.
- Bertrand, I. et Hughes, P., 2005, *Media Research Methods : Audiences, Institutions, Texts*, New York, Palgrave Macmillan.
- Blanchet, A. et alii, 1985, *L'entretien de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.
- Bosi, E., 2006, *Memória é Sociedade : Lembranças dos velhos*, São Paulo, Cia das Letras, 13ª ed.
- Brin, C., De Bonville, J. et Charron, J., 2004, *Nature et transformation du journalisme : théorie et recherches empiriques*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- Chalaby, J., 1998, *The Invention of Journalism*, Basingstoke, Macmillan ; New York, St Martin Press.
- Charmillot, M. et Dayer, C., 2007, « Démarche compréhensive et méthodes qualitatives : clarifications épistémologiques », *Recherches qualitatives*, hors série n° 3, pp. 126-139.
- Charron, J. et Jacob, L., 1999, « Énonciation journalistique et subjectivité : les marques du changement », *Les Études de communication publique*, Québec, Département d'information et de communication de l'Université Laval, cahier n° 14.
- Demazière, D. et Dubar, C., 1997, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan.
- De Queiroz, J. M. et Ziotkowski, M., 1994, *L'interactionnisme symbolique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Didact sociologie.
- Festinger, L. et Katz, D., 1974, *Les méthodes de recherche dans les sciences sociales*, Paris, Presses universitaires de France, t. II.
- Giddens, A., 2005, *La constitution de la société : Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Quadrige Grands textes, 474 p.
- Gil, A. C., 1987, *Métodos e técnicas de pesquisa social*, São Paulo, Atlas, 5ª ed.
- Grawitz, M., 2000, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz.
- Heinz, W. R. et Krüger, H., 2001, « Life Course : Innovations and Challenges for Social Research », *Current Sociology*, v. 49, n° 2, pp. 29-45.
- Horning Priest, S., 1996, *Doing Media Research : An Introduction*, Thousand Oaks, Sage Publications.
- Huberman A. M. et Miles, M. B., 1984, *Qualitative Data Analysis*, Beverly Hills, Sage Publications.
- Järvinen, M., 2003, « Negotiating Strangerhood : Interviews with homeless immigrants in Copenhagen », *Acta Sociologica*, pp. 215-230.
- Legavre J.-B., 1996, « La "neutralité" dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence », *Politix*, vol. 9, n° 35, pp. 207-225.
- Lindlof, T. R., 1995, *Qualitative Communication Research Methods*, Thousand Oaks, Sage Publications.
- Mann, P., 1970, *Métodos de investigação sociológica*, Rio de Janeiro, Zahar Editores.
- Marque de Melo, J., 2009, « Journalistic thinking : Brazil's modern tradition », *Journalism*, vol. 10, n° 1, pp. 9-27.
- Molotch, H. et Lester, M., 1974, « News as Purposive Behavior : On the Strategic Use of Routine Events, Accidents and Scandals », *American Sociological Review*, vol. 39, n° 1, pp. 101-112.

- Motta, L. G., 2005, « The opposition between mediacentric and sociocentric paradigms », *Brazilian Journalism Research : Journalism, theory, research and criticism*, SB-PJor, vol. 1, n° 1.
- Plesner, U., 2011, « Studying Sideways : Displacing the Problem of Power in Research Interviews With Sociologists and Journalists », *Qualitative Inquiry*, vol. 17, n° 6.
- Poupart, J., 2008, « A entrevista do tipo qualitativo: considerações epistemológicas, teóricas e metodológicas », in Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L.-H., Laperrrière, A., Mayer, R. et Pires, A., *A pesquisa qualitativa : enfoques, epistemológicos e metodológicos*, Petrópolis, pp. 215-253.
- Pourtois, J.-P. et Desmet, H., 1988, *Épistémologie et instrumentation en sciences humaines*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 235 p.
- Ringoot, R. et Utard, J.-M., 2006, *Le journalisme en invention. Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Rogers, C. R., 1961, *On Becoming a Person : A Therapist's View of Psychotherapy*, Boston, Mifflin.
- Ruellan, D., 2006, « Corte e costura do jornalismo », *Líbero*, ano IX, n° 18, São Paulo, pp. 31-40.
- Schlesinger, P., 1992, « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme », *Réseaux*, n° 51, CNET, pp. 75-98.
- Scholl, A., 1996, « Sampling journalists », *Communications*, vol. 21, n° 3, pp. 331-343.
- Traquina, N., 2001, *Estudo do Jornalismo no Século XX*, São Leopoldo, Unisinos.
- Travancas, I. S., 1992, *O Mundo dos jornalistas*, São Paulo, Summus.
- Zelizer, B., 1993, « Journalists as Interpretive Communities », *Critical Studies in Mass Communication*, vol. 10, pp. 219-237.





Chercheurs en collectif, entretiens en commun

Propos de Bernard Lahire

Recueillis par
Nadège Broustau, Valérie Jeanne-Perrier,
Florence Le Cam et Fábio Henrique Pereira



Professeur de sociologie à l'École normale supérieure de Lyon (France) et responsable de l'équipe « Dispositions, pouvoirs, cultures, socialisations » au sein du Centre Max Weber (UMR 5283 CNRS), Bernard Lahire a mené de nombreuses enquêtes liées à l'analyse de trajectoires individuelles autour de métiers ou d'activités socio-culturelles. Adeptes du travail avec des collectifs de chercheurs, il a développé diverses stratégies : équipes étendues, panels d'interviewés restreints autour de protocoles d'entretiens assez lourds, équipes restreintes, panel d'interviewés conséquent, entretiens ouverts et récits de pratiques. Ses multiples travaux, *Portraits sociologiques* (2002), *La Culture des individus* (2004) et *La Condition littéraire* (2006)¹ recourent à diverses approches méthodologiques, mais qui reposent, pour la plupart, sur la rencontre avec la parole de l'individu, parole récoltée lors de longues rencontres. Bernard Lahire a accepté de revenir sur sa pratique des entretiens, la place qu'il a pu leur accorder dans les travaux qu'il a menés ces dernières années. Ce texte, fruit d'un échange de courriers électroniques, se concentre sur une pratique singulière, la réalisation d'entretiens de recherche par des collectifs de chercheurs. Bernard Lahire explicite son recours à des collectifs de chercheurs, qu'il guide et anime, de la problématisation de la recherche à l'analyse des données recueillies. Cette pratique singulière permet non seulement de démultiplier le recueil d'infor-

Pour citer cet article

Référence électronique

Bernard Lahire, « Chercheurs en collectif, entretiens en commun ». Propos recueillis par Nadège Broustau, Valérie Jeanne-Perrier, Florence Le Cam et Fábio Henrique Pereira, *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo [En ligne]*, Vol 1, n° 1 - 2012, mis en ligne le 15 septembre 2012. URL : <http://surlejournalisme.com/rev>

mations, mais elle nous révèle aussi des manières de penser et d'analyser qui s'enrichissent par la transversalité des pratiques et des postures de chacun.

Professor de Sociologia na École normale supérieure de Lyon (França) e responsável pela equipe "Disposições, poderes, culturas, socializações" do Centre Max Weber, Bernard Lahire realizou inúmeras pesquisas em que analisou as trajetórias individuais em profissões ou atividades socioculturais. Adepto à utilização de coletivos de pesquisadores em seus trabalhos, ele desenvolveu diversas estratégias para a realização de suas investigações: equipes ampliadas, painel de entrevistados voltados exclusivamente a longos protocolos de pesquisa, equipes fechadas, painel de entrevistas encadeadas, entrevistas abertas e relatos de práticas. Seus trabalhos *Portraits sociologiques* (2002), *La Culture des individus* (2004) e *La Condition littéraire* (2006)² recorrem a diversas abordagens metodológicas, mas que residem, em sua maioria, na centralidade da fala do indivíduo, adquirida após longos encontros. Bernard Lahire aceitou refletir sobre suas práticas de entrevista e sobre o papel atribuído a elas nos trabalhos que realizou nos últimos anos. Este texto, resultado de uma troca de e-mails com Lahire, se concentra em uma prática singular: a realização de entrevistas de pesquisa por meio de um coletivo de pesquisadores. Bernard Lahire aborda claramente o uso dessa prática, que dirige e conduz, bem como as problematizações associadas a ela no que se refere à análise dos dados gerados. Essa prática específica permite não apenas multiplicar a coleta das informações, mas também revela maneiras de pensar e analisar esse processo, que se beneficia da transversalidade das práticas e posturas de cada um dos participantes.

Quels sont les enseignements principaux que vous retirez de vos diverses expériences de conduite et d'exploitation d'entretiens ?

Bernard Lahire : Je ne pense pas qu'il y ait une bonne manière de faire des entretiens. Tout dépend de ce qu'on vise à connaître. Le plus « catastrophique » des entretiens peut être plus révélateur et intéressant que n'importe quel « bel entretien » si celui qui l'analyse (au lieu de le jeter dans les poubelles de la recherche) se demande pourquoi cela s'est si mal passé, pourquoi la personne interviewée a peu parlé ou a résisté d'une manière ou d'une autre.

Deux choses seulement me semblent problématiques dans certaines pratiques de l'entretien. La première, c'est lorsque le chercheur pose aux enquêtés les questions qu'il se pose. Par exemple, vous vous posez la question de savoir pourquoi les enquêtés ont développé un goût pour certains types de

lecture et vous posez la question : « Pourquoi aimez-vous lire... (par exemple) des mangas ? » En procédant de cette manière, le chercheur fait faire, sans toujours s'en rendre compte, son travail d'interprétation aux enquêtés. Pour savoir pourquoi quelqu'un aime lire, ou pourquoi il aime lire des mangas, il faut passer par toute une série de questions indirectes sur les pratiques familiales de la lecture dans son enfance et son adolescence, sur son rapport à l'école et le type d'études suivies, sur le rôle de la lecture dans ses relations de sociabilités, sur les contextes dans lesquels il a découvert la bande dessinée, les mangas, etc. La seconde erreur, de mon point de vue, consiste à considérer que l'enquêté peut organiser seul son propos et qu'il faut le laisser « libre » de ce qu'il veut dire. Or, c'est une fausse liberté que celle « offerte » par un intervieweur restant très vague. Mettre les gens en situation de pouvoir parler de leurs expériences, passées ou présentes, cela demande une aide constante, un soutien par des relances répétées, par des questions précises, par des demandes de précision. Il est faux de croire que les enquêtés sont tous immédiatement en mesure de parler de ce qu'ils font. Il faut trouver les bons mots pour déclencher le discours, pour faire remonter des expériences non-dites ou enfouies. Il faut remettre en scène, contextualiser, encourager, décomplexer, etc. L'entretien est un *travail* et pas un système mécanique de vases communicants.

Quelle est, pour vous, la place de l'entretien dans le déroulé de la recherche ?

B. Lahire : L'entretien peut viser des buts extrêmement différents selon les intentions de recherche : il peut être l'occasion de reconstruire des trajectoires sociales, ou bien celle de faire décrire et raconter des pans particuliers d'expérience ; il peut être conçu comme une sorte de « test » ou de « situation déclencheuse » (faire parler d'art en s'appuyant sur des reproductions de tableaux de maîtres, faire parler de la vie familiale en tournant les pages d'un album photo familial, faire parler des lectures en faisant commenter la bibliothèque personnelle immédiatement présente, etc.). L'enquêté peut être aussi parfois un « simple » informateur sur lequel on s'appuie pour entrer sur un « terrain » mal connu.

Dans tous les cas, il faut prendre conscience du fait que, entretiens, questionnaires ou archives, les chercheurs ont affaire à des discours (traces écrites d'une activité ou réponses à des questions sollicitées par des enquêteurs) et qu'il faut toujours se demander quels « *filtres* » (culturels, moraux, religieux, idéologiques, etc.) peuvent distordre la réalité des choses lorsqu'on essaie de la saisir à partir de l'ordre du discours. Réflexion sur les conditions sociales de

production des données, critique des sources, comparaison des différentes sources de discours ou comparaison des discours et des faits observés lorsque cela est possible : voilà quel doit être le quotidien du chercheur en sciences sociales.

Vous travaillez beaucoup avec des collectifs des chercheurs. Quelles sont les raisons d'une telle stratégie ?

B. Lahire : Le métier de chercheur en sciences humaines et sociales (cela est valable pour l'historien et l'anthropologue autant que pour le sociologue) fonctionne le plus souvent selon un mode de production artisanal. Un chercheur isolé peut, en passant du temps à observer une situation, en investissant durablement des archives, en menant lui-même des entretiens auprès d'une série de personnes diverses et variées, en réexploitant statistiquement des données quantitatives produites par l'INSEE, l'INED ou tel ou tel service d'études et de statistiques intégré à un ministère, produire une connaissance pertinente et significative sur le monde social. C'est ce que j'ai fait personnellement durant ma thèse (portant sur les processus d'échec scolaire à l'école primaire), et pendant plusieurs années ensuite lorsque j'ai travaillé sur les réussites scolaires improbables, sur les usages populaires de l'écrit, sur les manières d'étudier dans l'espace de l'enseignement supérieur ou encore sur le travail de création littéraire de Franz Kafka. Le fait que la même personne maîtrise toutes les données est un avantage certain dans la possibilité d'interpréter correctement les matériaux d'enquête. On a immédiatement en tête toute la chaîne de production de la connaissance pour l'avoir soi-même élaborée et réalisée. Mais il arrive parfois que l'objet que l'on entend traiter ou que la question que l'on soulève suppose une force de travail beaucoup plus considérable que celle qu'un chercheur isolé est en mesure de mettre en œuvre. C'est dans ce genre de cas que le collectif de chercheurs s'impose.

En guise d'exemple, lorsque j'ai voulu peindre un tableau un peu complexe des rapports des Français aux pratiques culturelles dans *La Culture des individus*, il m'a fallu non seulement travailler avec un ingénieur d'études sur les données de l'enquête « *pratiques culturelles des Français* » de 1997, mais aussi constituer un atelier de recherche à l'École normale supérieure pour former des étudiants (plusieurs dizaines durant trois ans) à l'enquête par entretien (au total 110 entretiens), mais aussi à l'observation de situations (par exemple, des séances de karaoké) ou à l'étude de matériaux diversifiés (par exemple, des émissions télévisées ou radiophoniques). L'ensemble constitue un matériau très riche qui n'aurait jamais été mobilisable si j'avais travaillé, même très longtemps, tout seul. Le secret de la réussite d'une

entreprise de grande ampleur comme celle-là, c'est la formation de ceux qui contribuent, même partiellement, à la recherche. Il faut avoir à l'esprit le fait que les yeux des enquêteurs sont nos yeux de concepteurs-rédacteurs-animateurs de la recherche. Les enquêteurs et enquêtrices ne font du bon travail que s'ils en savent autant que vous théoriquement et méthodologiquement. Ils doivent savoir ce que vous cherchez et se mettre eux-mêmes en situation de recherche et pas de simple « *passation d'entretiens* » conçus par d'autres en toute opacité.

Concrètement, les grilles d'entretien étaient réalisées collectivement, après que la problématique et les enjeux de la recherche aient été longuement présentés. Dans les collectifs de recherche, il faut lutter contre les effets délétères d'une division du travail basée sur l'opposition entre l'« *intellectuel* » et le « *manuel* », le « *penseur* » et les « *petites mains* ». On aura beau avoir une belle problématique, et une belle méthodologie « *sur le papier* », tout cela ne donnera rien si les enquêteurs et enquêtrices de terrain ne sont pas formés pour tirer le meilleur parti des situations d'enquête. Au bout du compte, la production d'un ouvrage sociologique comme *La Culture des individus* est comparable à celle d'un film : il y a, certes, un réalisateur, mais l'ensemble de l'entreprise serait impossible sans l'intervention et l'aide d'une multitude de personnes (les remerciements placés dans les premières pages de l'ouvrage citent plusieurs dizaines de noms de participants à la recherche).

Une autre situation m'a conduit à mettre en place un petit collectif (de chercheurs ou d'étudiants avancés, devenus depuis presque tous enseignants-chercheurs) pour réaliser des entretiens approfondis auprès de huit enquêtés. Il s'agit de la recherche qui a été publiée sous le titre *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*. Il fallait, en effet, entretenir un rapport de complicité minimale avec l'enquêté qui devait accepter le principe de revoir le chercheur à six reprises pour des entretiens assez longs (sur des aspects familiaux, scolaires, professionnels, culturels, sportifs, etc.). Le but était de tester précisément les questions de transférabilité des dispositions sociales d'un domaine de pratiques à l'autre ou d'un sous-domaine à l'autre. Sachant que les entretiens ont été parfois réalisés sur une durée d'environ six mois et que chaque nouvel entretien était retranscrit avant d'entamer le suivant, cela devenait difficile pour un chercheur isolé d'investir une série de cas. Les réunions préparatoires à la recherche ont été nombreuses et les grilles d'entretien construites dans le cadre de ce collectif en profitant des connaissances des uns et des autres. Mais là encore le temps de travail collectif était nécessaire pour ne pas avoir huit monographies réalisées

indépendamment les unes des autres et qui auraient été, au bout du compte, incomparables. Cela n'empêche pas, bien sûr, de saisir des singularités individuelles. Mais la « *singularité* » d'un cas n'apparaît que *comparativement* à d'autres. Les biographes qui proposent des lectures de cas spécifiques à chaque cas étudié se laissent en définitive souvent mener par la manière dont les « *biographés* » se présentent eux-mêmes. Si l'on veut systématiquement comparer les cas et révéler leur singularité relative du point de vue des expériences familiales, scolaires, politiques, culturelles, sportives, etc. (la comparaison ne sera dans tous les cas jamais exhaustive), il faut au contraire construire une grille de questions communes.

Comment composer au mieux ces collectifs de recherche ?

B. Lahire : À chaque fois qu'il y a des collectifs, l'enquête prend une tournure qui est en partie liée aux propriétés sociales de ceux qui y participent. Il faut savoir s'en servir, s'appuyer sur les possibilités qui s'ouvrent de mener des enquêtes dans tel ou tel milieu, etc. J'ai ainsi profité de l'hétérogénéité des origines sociales et des propriétés scolaires des participants à l'atelier sur les pratiques culturelles des Français. Pour dire les choses un peu vite, il y avait, d'une part, des étudiants qui venaient de l'université et qui avaient des possibilités de contacts avec des milieux populaires et des classes moyennes (soit parce qu'ils les côtoyaient habituellement du fait de leur milieu social d'appartenance, soit parce qu'ils s'occupaient du soutien scolaire dans certaines familles), et, d'autre part, des « élèves » normaliens, issus de milieux beaucoup plus dotés en capital culturel et économique et bénéficiant d'un capital social non négligeable, qui pouvaient proposer des entretiens avec des patrons de l'industrie et du commerce, des artistes ou des grandes professions libérales.

J'avais aussi en tête les acquis du travail d'enquête mené par le sociolinguiste nord-américain William Labov qui intégrait dans son équipe de recherche des étudiants noirs issus des ghettos de New York afin de pouvoir réaliser des observations et des enregistrements de discours « naturels » dans les groupes d'adolescents noirs du ghetto³. Il avait conscience que faire des entretiens formels (dans une salle de classe) en tant qu'adulte blanc, *middle class*, avec des enfants ou des jeunes adolescents noirs en grandes difficultés scolaires, cela conduisait à rendre impossible – par effet de domination – l'étude de leurs performances linguistiques « naturelles » (au sens d'« ordinaires » ou d'« habituelles »). Quand on le peut, il vaut mieux envoyer des enquêteurs ou des enquêtrices en fonction de leur connaissance pratique des différents milieux

sociaux. Cela évite de nombreuses gaffes inconscientes, commises sans le savoir par des enquêteurs de bonne foi.

Il peut, de même, être difficile d'enquêter sur certains terrains quand on est femme ou homme, jeune ou vieux, français ou d'origine étrangère, etc. L'objectif, lorsqu'on veut recueillir certains récits d'expérience, est de faire baisser le degré de tension ou de violence symbolique. Un jeune de milieu populaire ne vous dira pas la même chose si vous êtes en jean-chemise que si vous portez un costume-cravate. Cela peut paraître anodin ou insignifiant, mais la parole est déclenchée ou inhibée en fonction des situations de communication, des propriétés des interlocuteurs, du sujet abordé et de la manière de l'aborder, et ainsi de suite. La proximité sociale est une condition de la complicité et de la connivence durant l'entretien. La proximité ne conduit à un certain aveuglement que lorsque les enquêteurs n'ont aucune formation sociologique et ne sont pas conscients des catégories de perception ou des manières d'être qu'ils engagent dans les échanges avec les enquêtés.

Quelles sont les modalités qui vous permettent d'assurer une potentielle homogénéité du « déroulé » des entretiens ?

B. Lahire : Les enquêteurs sont nos yeux et nos oreilles sur le terrain. S'ils ont compris ce que l'on cherche, ils auront l'intelligence pratique de relancer une personne après une question qui ne « donne rien » ou de changer de stratégie de questionnement en voyant que les questions posent problème dans son cas.

L'idée d'une situation d'enquête homogène ne résiste pas une seule seconde face aux réalités (sociales) du terrain. Une telle idée nous vient de l'idéologie de la situation expérimentale, contrôlée, paramétrée, standardisée, etc., qu'une partie de la psychologie expérimentale a cru devoir reprendre des sciences expérimentales. Or, ces situations expérimentales sont mises en place généralement au sein des « laboratoires », ce qui constitue la situation la plus absurde que je connaisse pour recueillir des récits de pratiques ou d'expériences. On croit avoir tout contrôlé – visée un peu démiurgique – alors que l'essentiel a été négligé : le cadre social très atypique et artificiel dans lequel les sujets de l'expérimentation sont plongés et qui ne ressemble à rien de ce qui fait leur quotidien. Dans le monde social réel, tout varie. Les propriétés sociales des enquêtés comme celles des enquêteurs, les lieux d'enquête, les conditions réelles de passation (avec toutes les interruptions possibles de l'enregistrement quand on est en situation non-artificielle),

etc. Ce qui peut et doit rester identique, c'est l'intention générale de la recherche, les questions élaborées soigneusement en fonction de l'état des connaissances existantes, les hypothèses qui sont sous-jacentes à chaque question posée, les schèmes interprétatifs mis en œuvre pour élaborer puis comprendre le matériau recueilli.

Que faites-vous, ensuite, avec le matériau recueilli ?

B. Lahire : Les entretiens sont enregistrés et transcrits intégralement. Et quand je dis « intégralement », cela signifie que même les (apparentes) digressions, les parenthèses, les coupures, les hésitations, les confusions, sont retranscrites. Les enquêteurs ont de plus pour consigne de prendre des notes ethnographiques sur le contexte de l'entretien, le lieu (situation géographique du lieu de l'entretien, description du logement, de la pièce dans laquelle l'entretien s'est déroulé, des éléments de décor pertinents pour l'enquête, etc.), le climat de l'entretien, les moments « off », etc. Ils doivent aussi noter les silences quand ils sont particulièrement significatifs, ou encore les intonations avec lesquelles les enquêtés disent telle ou telle chose. Je prends souvent l'exemple pédagogique du propos ironique qui repose, à l'oral, sur un décalage entre ce qui est dit et le ton (appuyé, volontairement moqueur) sur lequel cela est dit. Si la personne qui retranscrit (et qui est celle qui a vécu l'entretien) note platement un propos ironique, il enregistre le contraire de ce que disait l'enquêté et le lecteur et analyste de l'entretien pourra passer totalement à côté de tout ça.

Il est toujours préférable que la personne qui a réalisé l'entretien soit celle qui le transcrive, car au moment de la réécoute, la mémoire incorporée de l'entretien est mobilisée : en entendant l'entretien, on se souvient de la posture, du visage, des intonations, etc., de la personne interviewée et ce sont des éléments utiles à la compréhension de ce qui est dit (est-ce que le propos était passionné ou peu enthousiaste ? Est-ce que l'enquêté était ému, énervé, agacé, content, etc. ?). Quant aux notes ethnographiques, elles sont inspirées par toute la culture scientifique des sciences sociales : on sait aujourd'hui que les lieux, les objets, les affichages, les meubles, les éléments de décor, les façons de s'habiller, etc., sont aussi significatifs (et parfois plus) que ce que les personnes disent. Par exemple, des enquêtés peuvent mettre en avant certains genres de lecture ou de musique alors que leur bibliothèque ou leur discothèque sont remplies d'autres genres (souvent moins légitimes) sur lesquels ils sont restés plus discrets. Ou bien, au contraire, les objets témoignent avec force de ce qu'ils décrivent dans leur discours.

Quelles sont les limites à la dimension collective de l'entretien ?

B. Lahire : Lorsque vous conduisez de bout en bout une recherche, et que vous veillez à la formation des enquêteurs, au choix des enquêtés, et à la précision des transcriptions, ce qui exige une énergie assez colossale dans un cas aussi lourd que la recherche qui a mené à *La Culture des individus*, le risque est faible de perdre quelque chose. Il est certain que je n'ai que très rarement délégué la tâche d'analyse des entretiens. Par exemple, j'ai lu et analysé moi-même intégralement les 110 entretiens retenus pour *La Culture des individus*. Mais même cette partie-là de la recherche pourrait être réalisée en collectif, lorsque le « collectif des analystes » est cohérent et sait précisément où il va. La limite de ces entreprises collectives est souvent liée à des questions de *leadership* et d'*ego*. Le sociologue serait peu lucide s'il n'acceptait pas d'admettre et de prendre en compte ces aspects sociaux des collectifs scientifiques. Il me semble que ces entreprises ont d'autant plus de chance de réussir que l'autorité du « réalisateur » ou du « compositeur-chef d'orchestre » est incontestée et que son investissement dans la recherche est total. Dans le cas contraire, on assiste à une concurrence des *ego* qui prend la forme d'une concurrence interprétative incessante assez peu féconde dans la perspective de parvenir à une œuvre commune cohérente et forte. Sur ces questions des fonctionnements sociaux des collectifs de recherche, les chercheurs auraient tout intérêt à se demander comment les ateliers de grands peintres ont fonctionné dans le passé.

Ce collectif ne produirait-il pas une sorte d'exigence à l'unicité de restitution des interprétations, autour du façonnage et de la lecture des « entretiens » réalisés ? Comment peut-il se prémunir d'une interprétation unique et s'enrichir des interprétations croisées ?

B. Lahire : C'est précisément la problématique commune qui a permis d'éviter de négliger la prise en compte des hétérogénéités, des incohérences ou des contradictions. Une problématique scientifique c'est ce qui permet de porter explicitement un regard particulier sur le monde et de se donner les moyens méthodologiques de le faire le plus rigoureusement possible. Mais qui dit « problématique commune » ne dit pas « problématique simplifiée ». Bien au contraire, l'objectif de *Portraits sociologiques* ou de *La Culture des individus* était précisément de mettre au jour les dissonances (quand il y en a), de ne pas gommer les pratiques hétérogènes lorsqu'elles sont observées puis effacées dans la présentation des résultats. Tout le sens de ma démarche a été de lut-

ter contre la caricature idéaltypique que produisent nombre d'enquêtes sur le monde social.

Dans le temps de formation des enquêteurs et enquêtrices, je soulignais l'importance qu'il y avait de ne pas lisser, de ne pas gommer, de ne pas effacer certaines informations apparemment contradictoires dans le profil culturel d'un enquêté, mais de suivre le fil de ces contradictions, et d'en comprendre les logiques sociales. Pour lutter contre les tendances spontanées des sociologues à dresser des portraits un peu caricaturaux des « cultures de groupe » ou « de classe », il faut précisément toute la force d'une problématique pour obliger à prendre en compte et à interpréter les petites variations, les petites différences ou les petits écarts, les contradictions réelles ou apparentes, etc. On part donc d'exemples concrets d'entretiens déjà réalisés et l'on montre comment il serait facile de supprimer des éléments gênants pour obtenir un « beau cas », bien lisse et cohérent (un ouvrier qui lit Freud ou Flaubert, un petit commerçant qui adore l'opéra, un petit employé qui est fan de musique baroque, etc.). Puis on indique comment tirer au contraire parti de « ce qui dépasse », de ce qui « détonne » (et étonne) ou des contre-exemples flagrants.

L'interprétation du matériau réuni est-elle directement travaillée collectivement ou émane-t-elle d'interprétations individuelles finalement échangées en collectif ?

B. Lahire : C'est la logique du « portrait » sociologique qui correspond le mieux au type de démarche que je développe. Un portrait, dans l'esprit de ma recherche, est une manière de cumuler une série de données sur un même cas : cela peut être une configuration familiale (comme dans *Tableaux de familles*) ou des individus (dans *Portraits sociologiques*, *La Culture des individus*, ou *La Condition*

littéraire). Les portraits ainsi conçus ne sont pas de pures idiographies bouclées sur elles-mêmes et sans contact entre elles. Ils communiquent entre eux par la problématique commune qui les informe, mais aussi par le travail d'écriture/réécriture qui permet de revenir sur la construction d'un portrait après l'écriture d'un autre, pour mieux faire apparaître des éléments omis ou négligés lors de la première écriture. En mettant en œuvre des schèmes interprétatifs identiques, on peut éviter les pièges de la monographie monadologique (critiquée à juste titre par Jean-Claude Passeron). Le portrait a pour fonction de montrer l'effet cumulé, combiné de propriétés sociales générales et de tenir compte de la complexité des pratiques à l'échelle des individus (et notamment des variations intra-individuelles des comportements).

Et pour la restitution des résultats dans l'écriture de la recherche ? Est-il nécessaire de toujours « dévoiler » les cuisines de la conduite de la recherche collective ?

B. Lahire : Il n'y a pas vraiment de spécificité en matière d'écriture scientifique lorsqu'on s'appuie sur des entretiens qui n'ont pas été réalisés par celui qui rédige le travail final. Quels que soient les méthodes et les moyens déployés, la « cuisine de la recherche » doit être grande ouverte. C'est ce qui distingue un discours scientifique d'un discours qui ne l'est pas. « Sur quoi vous appuyez-vous pour affirmer ce que vous dites ? » « Comment avez-vous procédé pour parvenir à ces résultats ? » Voilà des questions légitimes d'un point de vue scientifique. Ceci dit, si les journalistes posaient plus souvent ce genre de questions aux acteurs politiques, je ne pense pas que la démocratie y perdrait beaucoup ! Le devoir de vérité, le devoir de respect de la réalité est un devoir que la démocratie comme la science devraient s'obstiner à respecter.

Notes

¹ *Portraits sociologiques* repose sur la réalisation de 48 entretiens ; 110 pour écrire *La Culture des individus* et 40 pour *La Condition littéraire*.

² *Portraits sociologiques* foi realizado com base em 48 entrevistas; 110 foram empregadas para escrever *La Culture des individus* e 40 para *La Condition littéraire*.

³ Labov, W., 1978 *Le Parler ordinaire*, Paris, Minuit.

Références bibliographiques :

- Lahire, B., 2011, *Ce qu'ils vivent, ce qu'ils écrivent. Mises en scène littéraires du social et expériences socialisatrices des écrivains*, Paris, Éditions des archives contemporaines.
- Lahire, B., 2010, *Franz Kafka. Éléments pour une théorie de la création littéraire*, Paris, La Découverte.
- Lahire, B., 2008, *La Raison scolaire. École et pratiques d'écriture, entre savoir et pouvoir*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Lahire, B., 2006, *La Condition littéraire. La double vie des écrivains*, Paris, La Découverte.
- Lahire, B., 2005, *L'Esprit sociologique*, Paris, La Découverte.
- Lahire, B., 2004, *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinctions*, Paris, La Découverte.
- Lahire, B., 2002, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan.
- Lahire, B., 1998, *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.
- Lahire, B., 1997, *Les Manières d'étudier*, Paris, La Documentation française.
- Lahire, B., 1995, *Tableaux de famille. Heurs et malheurs scolaires en milieu populaire*, Paris, Seuil/Gallimard.
- Lahire, B., 1993, *La Raison des plus faibles. Rapport au travail écritures domestiques et lectures en milieux populaires*, Paris, Presses universitaires du Septentrion.
- Lahire, B., 1993, *Culture écrite et inégalités scolaires. Sociologie de l'« échec scolaire » à l'école primaire*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.





L'entretien de recherche et ses conditions de réalisation

Variété des sujets enquêtés et des objets de l'enquête

Didier Demazière
CNRS & Sciences Po CSO
d.demaziere@csso.cnrs.fr



L'entretien est particulièrement utilisé par les sociologues, notamment en France. Ce succès s'explique en partie par les faibles coûts d'une méthode qui apparaît aisément maîtrisable et compatible avec une conception répandue de l'enquête sociologique comme activité artisanale. Le recours à l'entretien de recherche débouche sur une grande variété de pratiques, concernant les protocoles et grilles de questionnement (Heurтин, 2007) ou les interactions avec les enquêtés et les statuts attribués aux discours collectés (Demazière et Dubar, 2004). Pourtant, et cela contribue aussi à expliquer son succès, l'entretien est la méthode par excellence pour saisir les expériences vécues des membres de collectivités, pour comprendre les significations attribuées à une activité par ceux qui y sont engagés, pour appréhender les interprétations que les individus font des situations et mondes auxquels ils participent. Cette méthode suppose que le sociologue accorde une importance décisive aux points de vue indigènes dans l'analyse du monde social et aux savoirs pratiques – cognitifs, interprétatifs, symboliques, affectifs, etc. – de ceux qui expérimentent telle ou telle situation.

Pour citer cet article

Référence électronique

Didier Demazière, « L'entretien de recherche et ses conditions de réalisation. Variété des sujets enquêtés et des objets de l'enquête », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], Vol 1, n°1 - 2012, mis en ligne le 15 septembre 2012. URL : <http://surlejournalisme.com/rev>

L'objectif est par conséquent de susciter la production d'une parole centrée sur la vie du locuteur, des fragments de son existence, des pans de son expérience, des moments de son parcours, des éléments de sa situation. Mais, comment y parvenir ? Poser cette question c'est pointer un paradoxe. Car si la réflexivité des sociologues sur l'entretien de recherche est abondante, elle s'exerce trop souvent à distance des aspects les plus concrets du travail d'enquête (Chapoulie, 1991). Nous argumentons ce constat en montrant combien la relation d'enquête est caractérisée par des catégories abstraites (empathie, neutralité, confiance...), éloignées de la « la recherche sociologique en actes » (Passeron, 1991). Puis nous considérons l'entretien au plus près de sa production, à travers les interactions effectives entre le sociologue et le répondant, en nous appuyant sur deux enquêtes réalisées auprès de populations socialement contrastées (des jeunes de faible niveau scolaire et des élus politiques détenteurs de mandats électoraux). En se fondant sur la comparaison de ces deux enquêtes, nous considérons la négociation de l'entretien et pointons le rôle structurant de la légitimité des enquêtés à la prise de parole. En centrant ensuite l'analyse sur l'investigation auprès des élus politiques nous examinons la relation d'enquête sous l'angle des registres discursifs et insistons sur le poids de la familiarité des thèmes de questionnement pour les enquêtés. Ce faisant nous explorons les conditions concrètes de réalisation d'entretiens de recherche en prenant en compte dans un premier temps les propriétés sociales des enquêtés (comparaison entre jeunes peu diplômés et élus politiques) et les pratiques des sujets enquêtés qui y sont associées, et dans un deuxième temps les questions et thèmes de l'entretien pour une même population (deux objets d'enquête pour les élus politiques).

Le sociologue et l'entretien

Les réflexions des sociologues sur l'entretien sont plus tournées vers la théorisation de la relation d'enquête que vers l'analyse des activités pratiques de l'enquêteur et de l'enquêté (Demazière, 2007).

Des préceptes généraux

Le sociologue compétent doit construire et maîtriser le cadre de l'interaction d'enquête. Dans le cas de l'entretien, cette exigence est traduite dans un « *contrat initial de communication* » (Ghiglione, 1986) et une posture de compréhension. Il s'agit de mettre l'enquêté en confiance, de lui permettre de développer son point de vue, de faciliter son expression, de le convaincre qu'il n'est pas jugé, de le persuader qu'il n'est pas soumis à évaluation. Cet objectif général est décliné en une multitude de

préceptes, qui émaillent les manuels de méthode : neutralité bienveillante, écoute attentive, dialogue des consciences, curiosité pour autrui, empathie respectueuse, oubli de soi, etc. Se joue dans ces préceptes généraux, parfois qualifiés de « *méthodologisme* » (Beaud 1996), une différenciation à l'encontre des méthodes directives comme les questionnaires – voire leur disqualification – qui pêcheraient par imposition de problématique aux enquêtés. Toutefois, si ces exigences peuvent constituer des balises pour la pratique de l'entretien, elles demeurent déconnectées des interactions concrètes. Ces termes qualifient la posture de l'interviewer en toute généralité, indépendamment des caractéristiques des enquêtés.

Rapport social et relation sociale

Les protagonistes de la relation d'enquête occupent généralement des positions différenciées dans l'espace social, qui définissent une distance sociale, d'amplitude variable et inscrite dans de multiples dimensions (sexe, âge, race, classe). Dans la plupart des cas le sociologue occupe par rapport aux enquêtés une position de surplomb social ou de supériorité culturelle, même si des cas d'inversion de ce rapport ont été renseignés (Thomas, 1993 ; Chamboredon et alii, 1994 ; Cohen, 1999). Cette distance sociale est souvent évoquée comme une difficulté de l'investigation par entretien, dans la mesure où elle serait source de violence symbolique (Bourdieu, 1993). Pourtant, celle-ci, quel que soit le sens dans lequel elle s'exerce, ne suffit pas à rendre compte de la relation d'enquête (Georges et Jones, 1980 ; Emerson, 1987). Car il est indispensable de prêter une attention plus précise aux réactions des enquêtés, qui varient dans une gamme très élargie : hostilité, résistance, réticence, indifférence, docilité, enthousiasme, enrôlement, etc. (Becker et Geer, 1969 ; Hoggart, 1970 ; Becker, 1970) Aussi la relation d'enquête ne peut être vue uniquement du côté du chercheur, souvent réduit à un professionnel équipé et qui plus est socialement dominant, mais doit être considérée également du côté des enquêtés.

Interprétations et contre-interprétations

L'interaction nouée lors de l'entretien ne saurait être réduite à un rapport « de classe » marqué par un déséquilibre des positions ou des capitaux des protagonistes. Une autre caractéristique toute aussi saillante, quoique moins souvent relevée, réside dans l'indétermination relative de la situation. Certes le sociologue s'emploie à cadrer l'interaction et à contrôler l'interprétation de la situation, à travers une présentation de soi, une explicitation de l'objet de l'enquête, une argumentation de ses finalités. Mais la situation demeure problématique pour

beaucoup d'enquêtés qui acceptent pourtant de s'y engager, parce que le rôle de sociologue menant une enquête est peu signifiant. Aussi les individus sollicités ont recours à d'autres rôles pour interpréter la demande et définir l'interaction. Ils produisent des « contre-interprétations » (Schwartz, 1993) du discours de l'enquêteur, et fixent leur conduite à son égard en conséquence (Paul, 1953). Aucune présentation de l'enquête aussi claire et rassurante soit-elle ne supprime *ipso facto* les perplexités, doutes, soupçons. Qui est prêt à se confier au premier venu, sans réserve ni retenue ? La seule réponse est sans doute que « seuls les gens naïfs et les utilisateurs de questionnaires accordent foi aux autres à un tel degré » (Douglas, 1976). Aussi est-il indispensable de considérer l'entretien de recherche à partir de ses conditions concrètes de réalisation, en rompant avec les comptes-rendus conventionnels d'enquête qui montrent un sociologue scrupuleux et s'efforçant de produire des informations utiles et pertinentes, et qui au fond ne convainquent que les chercheurs partageant les mêmes conventions (Cicourel, 1981). En nous appuyant sur des entretiens réalisés par nous-même dans le cadre de deux enquêtes différentes, nous montrons que si l'entretien de recherche est une interaction radicalement plurielle, celle-ci n'est pas imprévisible mais varie en fonction de critères de légitimité et de familiarité pour les enquêtés.

Légitimité à la prise de parole et rapports de places

L'entretien constitue toujours une intrusion dans la vie des personnes contactées. La requête invite à occuper une place d'énonciation dont la légitimité varie avec la position sociale de l'enquêté. La comparaison de deux enquêtes, menées d'une part auprès de jeunes sortis sans diplôme du système éducatif et interrogés sur leurs tentatives d'insertion professionnelle et d'autre part auprès d'élus politiques municipaux ou régionaux et exerçant leur mandat à titre exclusif, montre que cette légitimité sociale à la prise de parole a des effets directs sur la place assignée au sociologue, en particulier dans les phases de prise de contact, de négociation et de démarrage de l'entretien.

L'offre d'entretien et la place d'énonciation

Les réactions suscitées par la demande d'entretien ont été extrêmement contrastées d'une enquête à l'autre, tant la place d'énonciation proposée par le sociologue a des significations distinctes dans les espaces sociaux respectifs des deux populations : inhabituelle voire problématique pour les jeunes, banale voire routinière pour les élus. La légitimité,

auto-attribuée, à la prise de parole par chaque catégorie est associée à des conditions différenciées de négociation de l'entretien et d'investissement de la place d'énonciation.

Dans le cas des jeunes, le premier contact a été pris directement au téléphone, et l'enquête était présentée comme une recherche universitaire sur le travail et l'emploi, visant « à mieux connaître ce que vivent les jeunes comme vous ». Les individus sollicités ont formulé peu de questions sur l'enquête, sur l'entretien lui-même, ou sur l'enquêteur. Les échanges ont été la plupart du temps assez brefs et les refus ont été rares (moins de 8 % des cas). La part de la négociation et du dialogue dans la sollicitation de l'entretien a été très faible, ce qui traduit sans doute une difficulté à interpréter la requête. Les échanges engagés en face à face et au domicile des jeunes en préalable à l'entretien, se sont déroulés dans la continuité : peu d'explications ont été sollicitées. La question la plus fréquente a porté sur la justification de faire un entretien avec eux en particulier : « pourquoi ça tombe sur moi ? », « je ne vois pas pourquoi je suis choisi ? », « pourquoi moi ? ». Ces interpellations sont articulées à un pourquoi, et non à un comment qui aurait exprimé une demande de justification des démarches suivies pour repérer et localiser les personnes sollicitées (par exemple sur le mode du « comment avez-vous eu mon nom ? », risqué par quelques rares jeunes). Leur signification renvoie plutôt à une interrogation sur la propre légitimité du locuteur à prendre la parole et dire des choses intéressantes. Cela est confirmé par diverses remarques formulées en amont de l'entretien — mais aussi pendant — qui dénotent des attitudes d'auto-dévalorisation : « j'ai rien d'intéressant à dire », « je vois pas quoi vous dire », « je sais pas si ça vaut le coup ».

Dans le cas des élus locaux la négociation de l'entretien a été plus longue et laborieuse, la demande devant traverser une série de filtres : échanges téléphoniques avec les collaborateurs, rédaction de notes d'explicitation. L'enquête était présentée comme une étude universitaire de « sociologie du travail », réalisée par des « spécialistes de l'analyse du travail ayant enquêté sur des milieux professionnels diversifiés, comme des conseillers bancaires, des postiers, des informaticiens », et destinée à « étudier le travail quotidien des élus ». Les refus, parfois après contact direct avec les élus, ont été assez nombreux (près de 40 % des cas), argumentés par un manque de temps ou résultant d'une simple fin de non-recevoir. Avant le démarrage de l'entretien s'est ouvert une phase d'explicitation de l'objectif de l'enquête et de négociation des conditions de l'entretien, dans laquelle les élus locaux ont pris une part active. Ils demandent en effet des explications, formulent

des requêtes, mais aussi, énoncent des exigences : « *je ne sais pas le but de votre enquête, qu'est-ce que vous voulez montrer ?* », « *à qui c'est destiné, qu'est-ce que vous allez en faire de tout ça ?* », « *du moment que je peux relire ce que vous publiez, il n'y a pas de problème* ». Ces manières différentes de demander des comptes au sociologue traduisent une appropriation de la requête alimentée par une pratique professionnelle exigeant de répondre régulièrement à des entretiens. Elles témoignent de processus nettement différenciés de contre-interprétations résistant à la présentation de soi du sociologue.

La gestion différenciée d'un rapport de places

Ces deux cas contrastés montrent bien que la relation d'enquête est un rapport social. Mais elle est aussi un rapport de places dans lequel l'enquêteur assigne son interlocuteur au rôle d'enquêté. Dépendant des écarts de positions sociales, ce rapport de places doit être installé par le sociologue, qui distribue les rôles et les identités, situationnelles et provisoires, selon les règles de sa profession et selon les contre-interprétations manifestées par les enquêtés.

Quand les jeunes expriment, avec une économie de mots, une incertitude sur l'intérêt de leur propos, ils préviennent le sociologue qu'il risque de perdre son temps. Leurs remarques traduisent moins des tactiques destinées à se défilier que des doutes sur la valeur de leur histoire. Elles témoignent aussi que l'entretien sollicité n'est pas assimilé aux entretiens de conseil avec des professionnels de l'insertion auxquels ces jeunes ont déjà participé. Nombre d'éléments de la situation le rappellent (entretien au domicile, absence de dossier administratif) auxquels s'ajoute la demande d'enregistrement de l'entretien. La différence est renforcée par l'argumentaire sur la « déontologie du sociologue », impliquant le « respect de l'anonymat », et garantissant « que l'entretien n'aura pas de conséquence pour vous ». Si quelques jeunes marquent des signes de réticence face à l'enregistrement, ils ne l'expriment pas verbalement. Et ils ne questionnent pas sur le sens d'un entretien qui sera « sans conséquence ». Ainsi, quand l'entretien démarre avec la question de départ, la définition de situation demeure incertaine : ces interlocuteurs n'ont guère explicité l'interprétation qu'ils en faisaient, même s'ils ont manifesté par leur silence, leur docilité ou leur brève protestation une certaine perplexité voire une insécurité face à l'enquêteur.

À l'inverse les élus s'affichent comme des professionnels de la parole, et plus précisément de l'interview, comme l'annoncent non sans satisfaction les plus aguerris d'entre eux : « j'ai l'habitude », « je n'arrête pas de répondre à des interviews », « depuis

le temps, je suis rôdé ». Les interpellations portant sur les motifs pour lesquels ils ont été sollicités, eux plutôt que d'autres, sont extrêmement rares tant la place d'énonciation fait partie de leur expérience. Ce faisant, ils mobilisent implicitement la référence à l'entretien journalistique, et configurent ainsi le rapport de places. Dans ce contexte, l'explicitation de la règle déontologique de l'anonymat apparaît comme une ressource précieuse, dans la mesure où elle représente une rupture radicale avec le cadre auquel les élus se réfèrent. Les réactions à l'annonce de la garantie de l'anonymat ont soulevé des protestations éloquentes « je ne veux pas d'anonymat, moi je veux voir mon nom », « j'assume ce que je dis, vous pouvez publier mon nom ». Habituellement les élus sont sollicités pour produire une parole non substituable, parce que l'intérêt pour leur discours provient de la position particulière occupée par chacun et du personnage public qu'il incarne. L'anonymisation constitue à cet égard une rupture radicale, qui contribue à redessiner le cadre de l'interaction, comme l'indiquent certaines réactions : « je n'ai jamais vu ça », « vous êtes original vous, je vois pas pourquoi, je ne comprends pas ». Cette rupture est soutenue par l'explicitation d'autres règles propres à l'enquête sociologique, telle la convention de comparabilité, selon laquelle chaque entretien n'a de sens qu'une fois inscrit dans une série de discours comparables, ce qui place les répondants dans un statut, inhabituel, d'exemplaire, substituable, d'une catégorie. Il reste que, au moment où l'entretien s'amorce les écarts d'interprétation entre les protagonistes n'ont pas disparu.

Familiarité avec les paroles sur soi et registres discursifs

La légitimité, auto-attribuée par les enquêtés, à la prise de parole a des incidences importantes pour le sociologue qui ne doit pas seulement obtenir un accord, mais qui doit aussi configurer un rapport de places favorable au déroulement de la relation d'enquête. Celle-ci est étroitement liée aux thèmes des entretiens, à leur familiarité pour les enquêtés, à la possibilité de les inscrire dans un registre discursif familier. L'enquête auprès des élus, et la comparaison de leurs manières de parler de leur parcours biographique et de leur travail ordinaire, montrent des engagements différenciés dans l'interaction en fonction de cette familiarité, et des styles contrastés d'échanges entre les protagonistes.

Parler de son parcours : le registre de la confiance autobiographique

Dans la plupart des cas les entretiens étaient orientés d'emblée, par l'enquêteur, vers le parcours

de l'élu autour d'une consigne destinée à situer son mandat actuel dans sa propre histoire. Il s'agissait de l'inviter à retracer les épisodes et expériences significatifs à ses propres yeux pour rendre compte de sa situation actuelle. La consigne utilisée laissait une grande liberté à l'enquêté : « *si vous en êtes d'accord nous pourrions peut-être commencer par voir avec vous quel a été votre parcours jusqu'ici, parcours politique, de militant et d'engagement plus généralement, et aussi parcours professionnel et familial* ».

Cette orientation biographique n'a soulevé aucune réticence, alors que l'objet central de l'enquête avait été annoncé comme « *le travail quotidien des élus* ». Au contraire, tous les élus se sont montrés à l'aise dans la production d'un récit biographique. Ils y multiplient les marqueurs langagiers de leur engagement dans la relation d'enquête, par des formules d'adresse à l'enquêteur : « *je dois vous dire que cette défaite a été dure à encaisser* », « *je vous avoue que ça a été une période noire* », « *à ce moment-là j'ai pensé tout arrêter, je pense que vous pouvez comprendre n'est-ce pas ?* » Ces adresses explicites sont généralement associées à la narration d'épisodes marquants parce que malheureux ou douloureux. Elles sont renforcées par des formules variées qui installent l'enquêteur dans le rôle du confident à qui des choses intimes ou inavouables vont être dites (« *ça, je crois que j'en ai jamais parlé* », « *si vous voulez je ne suis pas très fier de, de cet épisode un peu sombre disons* », « *pour tout vous dire, cette coulouvre là elle a eu du mal à passer* »), et à qui l'enquêté peut se livrer en toute confiance, quitte à définir un pacte autour du respect du secret (« *là je vous demande de rester discret* », « *ce que je vais dire, doit rester entre nous* »). Raconter son parcours est donc une consigne bien acceptée par les élus politiques, et interprétée de manière large puisque les événements rapportés excèdent de beaucoup la biographie officielle, déjà largement publique ou strictement politique. Les élus enquêtés se sont tous sentis à l'aise dans le cadrage biographique de l'entretien.

Pourtant, l'analyse des entretiens et la mise en série des récits conduit à pointer un autre aspect de cette parole biographique. Il apparaît en effet que les élus ont fait un usage stratégique de cette offre de parole autobiographique, particulièrement propice à la mise en valeur de soi et de son parcours. Leurs discours (à de très rares exceptions près) sont marqués par des prises de distance à l'égard du monde politique dont ils sont intronisés par l'enquête comme des membres. Cela se traduit par le rejet d'un modèle, implicite de carrière — et de carriérisme — particulièrement bien incarné dans la figure du « *cumulard* » qui est stigmatisée ou

déplorée (« *j'ai toujours été contre le cumul* », « *le pire c'est tous ceux qui s'accrochent à leur place* », « *même chez nous on a des cumulards et c'est dramatique* »). À l'opposé ils insistent sur l'atypisme de leurs parcours, présentés comme un enchaînement non programmé d'épisodes imprévisibles, qui les a conduit, par le fruit du hasard ou des circonstances, à occuper leurs fonctions (« *si on m'avait dit que je serai maire à 32 ans* », « *moi je n'ai jamais cherché quoi que ce soit* », « *ma ligne ça a toujours été ce que je crois juste* », « *quand les calculs politiques et les calculs de carrière prennent le pas il faut se dire stop* »).

C'est dire que les récits biographiques collectés n'ont pas valeur de reconstitution des parcours, ce que la collecte d'informations publiques ou aisément accessibles permet de faire par ailleurs. L'objectif poursuivi est celui de la reconstruction, centré sur les points de vue des enquêtés et les significations qu'ils attribuent à leur parcours. Les engagements des élus dans l'entretien — dans son volet biographique plus précisément — apparaissent alors, lors de l'analyse, nettement orientés vers la production d'une forme discursive largement partagée : quels que soient les événements racontés, les méandres du parcours, les accidents racontés, émerge un modèle de référence implicite, caractérisé par une mise à distance, souvent explicite et même appuyée, du langage de la carrière, de l'ambition, de la réussite, et plus largement du domaine professionnel. A contrario les parcours sont racontés comme le produit de vocation et non de stratégies ou de calculs, comme le règne de l'incertitude — notamment électorale — et non de la programmation ou de l'anticipation. Ainsi la fluidité de la relation d'enquête ne doit pas conduire à faire l'économie d'une réflexion sur le statut des discours collectés, et l'implication de l'enquête dans le jeu balisé par le sociologue ne doit pas être interprétée comme un signe de sincérité. C'est tout autre chose qui s'y joue.

En effet, l'entretien sociologique, quand il est orienté vers une invitation à raconter son parcours, fait écho à un registre discursif familier pour les élus politiques. Ce registre peut être appelé confiance autobiographique, non pour indiquer que les enquêtés livrent les composantes les plus intimes ou enfouies de leur parcours, dans une sorte d'accomplissement de ce dialogue des consciences qui fait partie des préceptes méthodologiques, mais pour pointer qu'ils ont acquis, à force de se raconter ne serait-ce que par petits bouts à destination de publics variés (dans la presse mais aussi dans de multiples circonstances de la vie publique où il faut montrer son épaisseur humaine), la maîtrise du discours biographique qui leur permet de contrôler les confidences. Cette familiarité n'est pas équivalente quand l'entretien

porte sur le travail des élus, et la relation d'enquête engage alors d'autres jeux interactionnels.

Parler de son travail : le registre de la parole publique

Le cœur de l'enquête portait sur « le travail quotidien des élus », une formulation qui avait parfois suscité une certaine perplexité lors des premiers contacts. La consigne de départ était destinée à installer les élus dans une position d'énonciation inhabituelle pour eux : elle les situait dans la position de n'importe quel travailleur qui accède à un nouveau poste et qui est confronté à une série d'éléments inconnus (« nous pourrions commencer par la période de votre entrée en fonction dans votre mandat actuel, c'est-à-dire le moment où vous avez découvert de l'intérieur ce travail, pouvez-vous raconter comment vous avez vécu cette découverte, les choses surprenantes pour vous, bonnes ou mauvaises surprises, les difficultés aussi »).

Une telle entrée en matière visait à accentuer la distance avec la situation d'entretien qui fait référence pour les élus locaux : l'entretien avec un journaliste, au cours duquel s'énonce un discours stratégique, auto-promotionnel. Cette référence, familière et maîtrisée, s'articule à un registre discursif singulier, que l'on peut appeler registre de la parole publique, dans lequel l'élu a l'opportunité de vanter son action publique. Compte tenu de la force de cette référence, le sociologue doit amener l'enquêté à réévaluer sa manière de définir la situation, doit recadrer les échanges pour les situer dans la forme de l'entretien de recherche. Quand le registre discursif de référence de l'enquêté apparaît trop inadéquat pour l'enquêteur celui-ci doit engager des tactiques interactionnelles pour installer le registre qu'il considère comme pertinent. Cela passe souvent par un recentrage sur l'objet de l'enquête, tant les registres de discours sont liés à l'objet des discours. Ainsi le registre de la parole publique est, pour l'élu politique, particulièrement adéquat pour rendre compte des politiques qu'il a engagées et des initiatives qu'il a prises, mais s'avère décalé quand il s'agit d'explicitier ses routines de travail, ses manières de faire.

Il s'agit de faire comprendre à l'enquêté que ses propos sont en quelque sorte hors sujet. Dans l'enquête sur le travail des élus ces recadrages ont été fréquents, et parfois abrupts, sans doute parce que l'élu politique ne peut pas mobiliser de registre discursif disponible ou familier pour parler de son travail. Dans l'exemple ci-dessous le sociologue surgit en quelque sorte pour reprendre la parole et rappeler son interlocuteur à l'ordre de l'interaction, comme dans cette séquence où il explicite ses attentes à

partir de ce qui lui a été dit : « voilà si je reprends cette réunion de l'exécutif régional, vous me racontez ce qui a été traité, mais pour moi ce n'est pas ça l'important. C'est des choses que je peux savoir facilement en demandant à consulter les dossiers. Non ce que je veux savoir c'est ce que vous, vous avez fait et comment. Je ne sais pas, par exemple est-ce que vous avez préparé, regardé les dossiers, et pour quoi faire si c'est le cas [...] Voilà, des choses comme ça, que peut-être pour vous ce n'est pas intéressant, mais pour moi c'est différent. Parce que moi, ce que je veux comprendre c'est de bien voir ce que c'est votre travail. Qu'est-ce que vous faites au juste, avec quelles contraintes, dans quel contexte. C'est au plus près, au quotidien, concrètement. Vous voyez, moi c'est ça qui m'intéresse, comme si vous étiez pour moi une infirmière [...] sauf que le travail d'une infirmière, on commence à bien le connaître. Je veux dire qu'on a pas mal d'études sociologiques sur les infirmières, l'hôpital. Mais sur le travail des élus, des hommes politiques, là c'est plutôt le vide. Et l'objectif de mon enquête c'est d'avancer par rapport à ça ». Ce travail de réalignement, vise à modifier la posture de l'intervu, pour passer de celle d'homme public à celle de travailleur anonyme, et reconfigurer son engagement dans l'interaction, pour passer d'une façade stratégie promotionnelle à un témoignage personnel.

Quand il est focalisé sur le travail quotidien et ce faisant aligne les élus politiques sur la figure du travailleur le plus ordinaire, l'entretien sociologique apparaît éloigné de tout registre discursif familier pour les enquêtés. Ceux-ci tentent alors de redéfinir la situation en l'alignant sur une figure éprouvée de l'entretien, dans laquelle il s'agit de prononcer une parole publique sur le résultat du travail plutôt que sur le travail lui-même. L'enquêteur doit alors s'employer, de multiples manières et de façon continue, pour résister à l'enquêté, et imposer à celui-ci, en recourant à des tactiques pragmatiques diverses, le sens de la situation. Atteindre cet objectif passe par des interventions plus ou moins directives ou brutales, en fonction du registre discursif mobilisé par l'enquête et de sa distance, variable selon l'objet de l'enquête, aux objectifs de celle-ci.

La conduite de l'entretien et la relation d'enquête sont ainsi plus exigeantes pour le sociologue, non parce qu'il lui faudrait lutter contre le déséquilibre en sa défaveur du rapport social entre les protagonistes, mais parce qu'il lui faut installer un registre discursif inhabituel pour l'enquêté, parce qu'il lui faut expulser celui-ci de rôles routinisés qu'appelle ordinairement la situation d'entretien. Ce déplacement du registre discursif (sortir ici du registre de la parole public) est une condition incontournable pour les succès de l'enquête, parce qu'il détermine très

directement l'adéquation des matériaux aux objectifs de l'enquête : quand les élus parlent de leurs réalisations et des programmes qu'ils ont lancés ils ne parlent pas du travail réalisé en amont pour imaginer, concevoir, mobiliser, négocier, opérationnaliser ce qui se traduira finalement par lesdits programmes. Nous avons suggéré, en citant des extraits d'interaction, que ce déplacement passe parfois par l'imposition d'une certaine violence symbolique au risque de compromettre la relation d'enquête. Actuellement nous expérimentons, dans une recherche sur le travail des élus politiques, une autre méthode destinée à lutter contre cette tendance des élus politiques à s'installer dans le registre de la parole publique : il s'agit de procéder à des entretiens préalables avec leurs entourages directs (collaborateurs, chargés de mission, secrétaires, direction des services administratifs...), de manière à pouvoir orienter l'entretien avec les élus sur des dossiers précis, des événements repérés, des petits faits identifiés, et ce faisant de les canaliser dans un récit et une réflexivité sur leur travail ordinaire (Demazière, Le Lidec, 2011).

Conclusions : l'entretien et les enquêtes

L'entretien de recherche ne peut être considéré uniquement – ni même principalement – à partir des pratiques, professionnalisées et expertes, du sociologue. L'entretien, et plus largement tout travail de terrain, doit être considéré en termes relationnels. Pour atteindre ses objectifs, c'est-à-dire négocier et contrôler les échanges, le sociologue doit adapter des postures pragmatiques, assez éloignées des figures de l'excellence académique que sont l'empathie ou la neutralité, mais étroitement reliées avec les activités interprétatives et contre-interprétatives conduites par les enquêtés. Dans cette perspective nous avons mis l'accent sur deux dimensions structurantes de l'entretien de recherche : la légitimité de l'enquêté à la prise de parole, qui n'est pas indépendante de ses attributs sociaux et culturels, et la familiarité pour l'enquêté de registres discursifs auxquels il peut rattacher la situation et qu'il peut mobiliser comme ressources interactionnelles.

Ces rapports différenciés, et pour une part imprévisibles, des enquêtés à l'entretien de recherche, indiquent que la pratique de cette méthode ne peut être entièrement codifiée par des routines ni complètement pilotée par des règles de conduite auxquelles le sociologue devrait se soumettre. Le déroulement des entretiens est très variable, en fonction des caractéristiques sociales des catégories de populations interrogées (les sujets de l'enquête) mais aussi des rapports qu'elles entretiennent avec les questions et thèmes abordés (les objets de l'enquête). La varia-

bilité du déroulement des entretiens n'est donc pas la trace de « ratés de l'interaction » (Baudelot et Gollac, 1997) qui échapperaient à un schéma pré-établi, mais le signe que la relation d'enquête est une interaction sociale. La réalisation d'entretiens, et plus généralement tout travail d'enquête, ne peuvent être réduits à la mise en œuvre de techniques destinées à faire parler les gens. Le sociologue doit composer avec les contre-interprétations des interviewés, doit gérer en situation les réactions que son intrusion provoque, doit faire avec des limitations de toutes sortes : « *il ne suffit donc pas de frapper à une porte pour se faire ouvrir, d'effectuer une présentation honnête pour être cru et obtenir les réponses souhaitées, ni d'arriver avec sa bonne foi [...] et pas davantage, sauf cas exceptionnel, de s'annoncer comme sociologue.* » (Bizeul, 1998)

Ainsi, il est nécessaire de rompre avec les préceptes méthodologiques généraux comme avec les comptes-rendus lissés et cohérents qui mettent en scène un enquêteur habile et ingénieux, triomphant des pièges du terrain. Pour cela, ce n'est pas seulement les pratiques de recherche qu'il faut éclairer, mais aussi les pratiques des enquêtés : comment ils comprennent la requête, comment ils interprètent la situation d'enquête, comment ils investissent une place d'énonciation, quels registres discursifs ils actualisent dans l'interaction ? C'est en fonction de ces éléments, dont l'identification et la qualification exigent une analyse, que le sociologue peut, et doit, ajuster ses pratiques d'enquête.

Les expériences rapportées ici soulignent d'abord la nécessité de caractériser, d'une manière hypothétique et anticipée puis affinée ensuite grâce aux premiers contacts avec les enquêtés, les rapports de ceux-ci avec la situation d'entretien. Ces rapports ne sont pas indépendants de leur condition sociale, comme le suggère le contraste entre les jeunes de bas niveau scolaire et les élus politiques, et plus précisément de leur légitimité à la prise de parole. Il ressort de l'analyse que l'enjeu central de la négociation de l'entretien ne réside pas dans l'obtention de l'accord des enquêtés, tant la définition de situation résultant de cet accord demeure incertaine. Il réside plutôt dans la configuration, la maîtrise et l'imposition d'un rapport de places qui se situe généralement en rupture avec les contre-interprétations que les enquêtes ne manquent pas de faire de la sollicitation du sociologue.

Le second enseignement est que les conditions de réalisation d'un entretien de recherche ne varient pas seulement selon les propriétés des enquêtés – ce que la littérature a renseigné – mais aussi selon les requêtes adressées aux enquêtes, selon l'objet de l'enquête. L'exemple développé au sujet

des élus politiques montre que les engagements dans la situation d'entretien varient fortement selon que l'enquête porte sur les parcours biographiques ou sur les activités de travail. Cette différenciation concerne moins la familiarité des thèmes de l'entretien — d'autant qu'on suppose que l'entretien de recherche porte toujours sur des questions familières aux enquêtés, qui les concernent ou qui leur importent — que l'appropriation que les enquêtés en font à travers un registre discursif dans lequel ils se sentent à l'aise, qui leur est familier. La réflexivité du sociologue doit alors porter sur les propriétés de ce

registre, à savoir ses conséquences sur les discours produits (par exemple la confiance autobiographique oriente dans le cas étudié vers une reconstruction des parcours selon un modèle implicite) et son adéquation aux objectifs de l'enquête (ici le registre de la parole publique apparaît inadéquat). En pointant le caractère décisif pour le déroulement de l'entretien de recherche des enjeux d'installation d'un rapport de places et d'un registre discursif nous espérons avoir planté quelques balises pour guider une réflexion opératoire sur cette méthode d'investigation.

Références bibliographiques :

- Baudelot, C. et Gollac, M., 1997, « Faire avec », *Genèses*, n° 29, pp. 115-118.
- Beaud, S., 1996, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien "ethnographique" », *Politix*, n° 35, pp. 56-74.
- Becker, H. S., 1970, *Sociological work. Method and substance*, Chicago, Aldine.
- Becker, H. S. et Geer, B., 1969, « Participant observation and interviewing : a comparison, and rejoinder », in Mac Call, G. J. et Simmons, J. L. (Eds.), *Issues in participant observation : A text and a reader*, Reading, Addison-Wesley, pp. 322-341.
- Bizeul, D., 1998, « Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue Française de Sociologie*, vol. 39, n° 4, pp. 751-787.
- Bourdieu, P., 1993, « Comprendre », in Bourdieu, P. (Éd.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, pp. 903-939.
- Chamboredon, H., Pavis, F., Surdez, M. et Willemez, L., 1994, « S'imposer aux imposants. À propos de quelques obstacles rencontrés par les sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, n° 16, pp. 114-132.
- Chapoulie, J.-M., 1991, « La seconde fondation de la sociologie française, les États-Unis et la classe ouvrière », *Revue Française de Sociologie*, vol. 32, n° 3, pp. 321-364.
- Cicourel, A. V., 1981, « Notes on the integration of micro- and macro-levels of analysis », in Knorr-Cetina K. et Cicourel, A. V. (Eds.), *Advances in social theory and methodology : toward an integration of micro- and macro-sociologies*, Boston, Routledge & Kegan Paul, pp. 51-80.
- Cohen, D. (Éd.), 1999, *L'art d'interviewer les dirigeants*, Paris, Presses universitaires de France.
- Demazière, D., 2007, « À qui peut-on se fier ? Les sociologues et la parole des interviewés », *Langage et Société*, n° 121-122, pp. 85-100.
- Demazière, D. et Dubar, C., 2004, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Laval, Presses de l'Université Laval.
- Demazière, D. et Le Lidec, P., 2011, « Configuration du travail politique et conditions d'accès au mandat. Le cas des vice-présidents de conseils régionaux », *Congrès de l'Association Française de Science Politique*, Strasbourg.
- Douglas, J. D., 1976, *Investigative social research, individual and team field research*, Beverly Hills, Sage Publications.
- Emerson, R. E., 1987, « Four ways to improve the craft of fieldwork », *Journal of Contemporary Ethnography*, vol. 16, n° 1, pp. 69-89.
- Georges, R. A. et Jones, M. O., 1980, *People studying people. The human element in field work*, Berkeley, University of California Press.
- Ghiglione, R., 1986, *L'homme communiquant*, Paris, Armand Colin.
- Heurtin, J.-P., 2007, « Les approches qualitatives : les formes de l'entretien en sciences sociales », in Marc, X. et Tchernia J.-F. (Éds), *Étudier l'opinion*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, pp. 77-90.
- Hoggart, R., 1970, *La culture du pauvre*, Paris, Minuit.
- Paul, B. D., 1953, « Interview techniques and field relations », in Kroeber, A. L. (Ed.), *Anthropology today, an encyclopaedic inventory*, Chicago, University of Chicago Press, pp. 430-451.
- Passeron, J.-C., 1991, *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan.
- Schwartz, O., 1993, « L'empirisme irréductible », postface à Anderson, N., *Le hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, pp. 265-308.
- Thomas, R. J., 1993, « Interviewing important people in big companies », *Journal of Contemporary Ethnography*, vol. 22, n° 1, pp. 80-96.

Résumé | Abstract | Resumo

Fr. L'entretien de recherche est considéré ici au plus près de l'enquête sociologique en actes et de l'interaction qui le constitue. Dans ce cadre le recours aux catégories abstraites et normatives supposées fournir des guides à la pratique sociologique (empathie neutralité, confiance...) apparaît insuffisant et peu opératoire, car elles sont trop éloignées des postures pragmatiques que le sociologue doit adopter en situation d'entretien. Aussi l'analyse proposée s'appuie sur deux expériences d'enquêtes, réalisées auprès de populations contrastées : des jeunes de faible niveau scolaire et des élus politiques détenteurs de mandats électoraux. Elle porte une attention particulière aux interprétations et contre-interprétations que les enquêtés produisent – et expriment de diverses manières – de la situation d'entretien, et aux stratégies développées par le sociologue pour poser et tenir un cadre d'interaction ajusté aux objectifs de l'enquête. Cela conduit à examiner deux dimensions structurantes de l'entretien de recherche : la légitimité des enquêtés à la prise de parole, qui n'est pas indépendante de leurs attributs sociaux et culturels (les sujets de l'enquête) ; et la familiarité pour les enquêtés de registres discursifs qu'ils peuvent mobiliser comme ressources interactionnelles (les objets de l'enquête). Dès lors la réflexivité sur l'entretien de recherche ne saurait porter uniquement, ni même principalement, sur les conduites et tactiques adoptées par le chercheur, mais elle doit affronter le caractère interactionnel et dialogique de l'entretien. Pour cela, ce n'est pas seulement les pratiques de recherche qu'il faut éclairer, mais aussi les pratiques des enquêtés : comment ils comprennent la requête, comment ils interprètent la situation d'enquête, comment ils investissent une place d'énonciation, quels registres discursifs ils actualisent dans l'interaction ? C'est en fonction de ces éléments, dont l'identification et la qualification exigent une analyse, que le sociologue peut, et doit, ajuster ses pratiques d'enquête.

Mots-clés : dialogue, réflexivité, contre-interprétations, jeunes sans diplôme, élus politiques

En. The research interview, and the interactions from which it is constituted, is here considered as most closely embodying sociological enquiry. Within this framework, resorting to abstract and normative categories which are meant to provide guidelines for sociological practice (empathy, impartiality, trust) here appears insufficient and unworkable, since these categories are too far removed from the pragmatic positions which a sociologist must adopt when conducting interviews. Thus the analysis we present here draws on two examples of surveys carried out with contrasting populations: young people with low educational attainment, and elected politicians. We pay particular attention to the interpretations and counter-interpretations which each survey produces—and expresses in various ways—of the circumstances of the interview, and of the strategies which the sociologist develops to set out and maintain a framework of interaction which is appropriate to the aims of the investigation. This leads us to examine two structuring dimensions of the research interview: the legitimacy of the interviewees to speak, which cannot be disassociated from their social and cultural attributes (the subjects of the investigation); and the familiarity of the interviewees with discursive registers which can be mobilised as resources within interaction (the objects of the investigation). Henceforth reflexivity concerning research interviews cannot relate solely, or even principally, to the behaviour and strategies adopted by the researcher, but must also address the interactional and dialogical nature of the interview. For this to happen it is not just research practices which need to be clarified, but also the practices of those interviewed: what is their understanding of what they are being asked to do; how do they make sense of the circumstances of the interview; what meaning do they attach to a place of enunciation; what discursive registers do they bring to bear in the interaction? It is in relation to these factors—the identification and description of which requires analysis—that the sociologist may, and must, adapt his or her investigative practices.

Keywords: dialogue, reflexivity, counterinterpretation, unqualified young people, politicians

Pt. A entrevista de pesquisa trabalhada neste artigo está mais próxima da investigação sociológica, considerada a partir do contexto das ações e da interação na qual ela está inserida. Nesse sentido, o uso de categorias abstratas e normativas, e que a princípio poderiam fornecer informações para a prática sociológica (empatia, neutralidade, confiança...), mostra-se insuficiente e pouco operacional na medida em que elas estão distantes das posturas pragmáticas que o sociólogo deve adotar em uma entrevista. A análise proposta aqui se baseia em duas experiências de pesquisa, realizadas em populações contrastantes: jovens de baixo nível escolar e políticos que ocupam cargos eletivos. A análise dá atenção particular às interpretações e contra-interpretações que os sujeitos-pesquisados produzem – e exprimem de diversas maneiras – sobre a situação da entrevista, bem como as estratégias desenvolvidas pelo sociólogo para estabelecer e sustentar uma situação de interação adequada aos objetivos da pesquisa. Tal situação implica examinar duas dimensões estruturantes da entrevista de pesquisa: a legitimidade dos sujeitos-pesquisados ao falarem, o que não deixa de depender de seus atributos sociais e culturais (os assuntos da pesquisa); e a familiaridade que entrevistados possuem com os registros discursivos que eles podem mobilizar como recursos interacionais (os objetos da pesquisa). Assim, a reflexividade sobre a entrevista de pesquisa não seria caracterizada unicamente, e nem mesmo principalmente, pelos caminhos e táticas adotadas pelo pesquisador, mas deve afrontar o caráter interacional e dialógico da entrevista. Por isso, não são apenas as práticas de pesquisa que necessitam ser esclarecidas, mas também as práticas dos sujeitos-pesquisados: como eles compreendem a solicitação da entrevista, como interpretam a situação da pesquisa, como definem um lugar de enunciação; que registros discursivos atualizam na interação? É em função desses elementos que a identificação e a qualificação dos entrevistados devem ser situadas. E o sociólogo pode, nesse caso, ajustar suas práticas de pesquisa.

Palavras-chave: diálogo, reflexividade, contra-interpretações, jovens sem diploma, políticos eleitos



Le « cas Mathieu » ou l'entretien renversé¹

« Ce n'est pas seulement les pratiques de recherche qu'il faut éclairer, mais aussi, et surtout les pratiques des enquêtés. »

(Demazière, 2008 : 33)

Gilles Bastin
IEP Grenoble, PACTE
gilles.bastin@iepg.fr



La méthode de l'entretien de recherche a acquis une grande visibilité dans les sciences sociales contemporaines : la publication de numéros spéciaux de revues qui lui sont consacrés, sa place de choix dans les programmes pédagogiques à destination des étudiants en sociologie, la multiplication des ouvrages de méthodologie visant à en définir les contours et à en populariser l'usage ou encore la publication d'ouvrages composés essentiellement à partir d'entretiens² en attestent. Pour certains l'entretien est même devenu, au fil du temps, « la méthode par excellence pour saisir les expériences vécues des membres de telle ou telle collectivité : travailleurs exerçant la même activité professionnelle, militants participant au même collectif d'engagement, individus occupant une même position dans l'espace social, membres d'un groupe traversant la même épreuve, affrontant le même événement, effectuant les mêmes activités pratiques, etc. » (Demazière, 2008 : 15) La sociologie est donc largement devenue une « science de l'entretien » comme l'annonçaient dans les années 1950 les deux éditeurs d'un numéro spécial de l'*American Journal of Sociology* consacré à ce sujet (Benney, Hughes, 1956).

Pour citer cet article

Référence électronique

Gilles Bastin, « Le « cas Mathieu » ou l'entretien renversé. », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], Vol 1, n°1 - 2012, mis en ligne le 15 septembre 2012.

URL : <http://surlejournalisme.com/rev>

Le consensus qui entoure l'entretien dans cette discipline est cependant fragile³. Toutes les enquêtes sociologiques qui y recourent doivent, d'une manière ou d'une autre, définir et justifier la méthode (qu'il s'agisse des conditions dans lesquelles le sociologue a obtenu, réalisé ou interprété les entretiens). À la différence de certaines techniques statistiques, l'entretien n'est pas une « boîte noire » que l'on pourrait utiliser à l'envi sans jamais avoir à l'ouvrir. La diversité des préconisations méthodologiques que l'on peut trouver dans les manuels, comme les variations sémantiques qui affectent le terme (on parlera ainsi d'entretien « non-directif », « approfondi », « compréhensif »...), en témoignent. D'une certaine façon, si l'entretien de recherche s'est bien imposé en sociologie, c'est davantage comme pratique que comme théorie⁴. De ce fait, les débats multiples qui parsèment son histoire ne permettent en rien de dissoudre la part de « mystère » qui entoure cette méthode. Ils s'apparentent très souvent à des plaidoyers *pro domo* visant à justifier l'une ou l'autre façon de mener un entretien, en général celle choisie par l'auteur (Demazière, 2008 : 15).

Une part de ce « mystère » tient sans doute au fait que l'entretien, selon la formule célèbre de Pierre Bourdieu, est une « *relation sociale* »⁵ qu'aucune codification méthodologique ne pourra jamais régler *a priori* et qui relève plus de l'entraînement méthodologique du sociologue que de sa formation dans des manuels. Une autre tient à l'impossibilité de séparer — en matière d'entretien comme en d'autres matières — les pratiques méthodologiques des chercheurs des façons très diverses que ceux-ci ont de considérer l'activité même de recherche (Laurens, 2007).

On n'ajoutera pas ici à ces débats. Cet article vise plutôt à explorer un point aveugle de la discussion sur les entretiens. Il est en effet frappant de constater que les questions relatives à la situation d'entretien elle-même, que l'on appellera son *endroit* — notamment toutes celles qui traitent des façons de réduire la distance sociale « verticale » entre le sociologue et son interlocuteur — ont souvent pris le pas, dans la littérature méthodologique, sur celles relatives à la négociation des à-côtés et des marges non visibles de l'entretien. Nous appellerons ces marges l'*envers* de l'entretien (conditions d'obtention de l'entretien, discussion sur son format et son usage, conventions de retranscription, etc.). Elles sont en général recouvertes par la transcription finale et l'analyse de l'entretien.

Un des effets du primat méthodologique de la situation (l'*endroit*) sur sa négociation (l'*envers*) est la position centrale occupée par le sociologue dans la réflexion sur ce qui se passe pendant un entretien.

Cette position peut paraître logique en matière de méthodologie mais n'en est pas moins marquante dans une discipline qui s'est souvent distinguée par le fait qu'elle a affaire à des objets agissants et dotés de réflexivité dont on voit mal comment et pourquoi ils seraient réduits à l'inaction pendant et après l'entretien. Le sociologue est le plus souvent perçu comme l'acteur principal de ce qui se passe pendant un entretien⁶. La personne interviewée n'est, quant à elle, le plus souvent considérée pour sa part que comme un support de représentations, de discours ou de dispositions que l'entretien permettrait, bon gré mal gré, de révéler si un certain nombre de conditions de félicité méthodologiques sont respectées par le sociologue.

De nombreuses situations d'entretien se déroulent pourtant dans des conditions de symétrie sociale entre intervieweur et interviewé⁷. Si elles ont été moins souvent décrites que les situations d'asymétrie sociale illustrées par les exemples polaires de l'entretien avec des membres des classes populaires d'un côté et avec des chefs d'entreprise ou des membres de l'aristocratie de l'autre, elles n'en sont pas moins intéressantes. La neutralisation des effets de verticalité sociale permet en effet de révéler dans ce cas les tensions « horizontales » qui peuvent naître de la confrontation avec le sociologue et donc de remettre l'interviewé au centre de l'analyse. Autour de l'entretien se joue en effet souvent un jeu dans lequel la stratégie et la tactique de l'interviewé méritent autant d'attention que celle de l'intervieweur. En acceptant de renverser l'échelle verticale à partir de laquelle il aborde l'interview et de se considérer comme un partenaire ordinaire de la situation d'entretien, le sociologue ne fait pas seulement acte de réalisme ; il se donne aussi les moyens de constituer de nouveaux matériaux pour sa recherche.

Aucune situation d'entretien ne révèle aussi bien cette dimension cachée de cet exercice que celle qui réunit un sociologue et un journaliste⁸. Ceux-ci ont en effet été décrits comme des « *quasi-collègues* » (Bourdon, 1992 : 57) et ils sont souvent engagés dans des formes de concurrence professionnelle autour des problèmes sociaux auxquels ils s'intéressent et des méthodes qu'ils emploient, notamment celle de l'entretien qui est pratiqué — certes pas à l'identique — dans les deux professions⁹. Lorsqu'un sociologue réalise un entretien avec un journaliste, il ne peut que difficilement faire comme s'il était le seul des deux à maîtriser (ou à chercher à maîtriser) l'exercice.

En analysant les conditions particulières dans lesquelles se déroule une situation d'entretien entre un sociologue et un journaliste (le « cas Mathieu »),

nous essaierons de montrer que l'on doit parfois inverser le questionnement méthodologique et chercher dans l'entretien la manifestation d'un processus d'interaction dans lequel l'interviewé est l'acteur principal et le sociologue une matière qui lui sert à éprouver ses pratiques professionnelles et à revendiquer une position dans un système professionnel. Nous proposons dans cet article de renverser le regard porté sur l'entretien de plusieurs manières. Il s'agira d'abord de retourner l'entretien pour voir le fil dont il est cousu par l'intervieweur et l'interviewé, c'est-à-dire s'intéresser davantage à ce qui se passe autour de l'entretien qu'à ce qui se dit pendant. Ce mouvement conduira à noter que les rôles habituels dévolus à l'enquêteur et à l'enquêté sont parfois *inversés* dans la pratique de la recherche. Accepter de voir l'enquêté *renverser* le protocole de l'entretien et essayer de comprendre pourquoi il le fait peut dans ce cas produire – en même temps que quelques impuretés méthodologiques – de la connaissance sociologique.

Au-delà du cas présenté, la question de savoir ce qui se passe dans la rencontre entre un sociologue et un journaliste renvoie finalement à celle du rapport de ces deux disciplines à l'entretien. S'il y a un *envers* de l'entretien, c'est aussi dans ce sens : cette pièce de monnaie méthodologique qu'est l'entretien a plusieurs faces et elle peut très aisément être retournée par l'un des deux protagonistes. Une réflexion méthodologique sur les conditions dans lesquelles se joue ce type d'entretiens peut donc difficilement faire l'impasse sur ce savoir-faire disputé des sciences sociales et du journalisme qu'est l'entretien.

Le « cas Mathieu »

Au moment où eut lieu l'entretien de recherche que nous utilisons comme étude de cas, le journaliste auquel nous nous intéressons (que l'on appellera Mathieu) travaillait comme correspondant d'un journal français à Bruxelles. Il avait acquis une certaine notoriété parmi ses confrères et ses interlocuteurs pour avoir révélé dans son journal des faits relatifs à la politique de lutte contre l'épidémie de maladie de la vache folle qui avaient embarrassé la Commission européenne. À la fin de l'année 1998, Mathieu était aussi parmi les premiers à avoir écrit des articles portant sur des soupçons de prise illégale d'intérêt au sein de la Commission européenne, mettant notamment en cause l'entourage de la commissaire française Édith Cresson. Cette affaire prit une importance croissante dans les mois qui suivirent. Elle fit de ce journaliste une figure déterminante du « scandale » qui en découla, jusqu'à la démission de la Commission le 16 mars 1999¹⁰.

Au même moment, Mathieu écrivait des articles dénonçant un certain nombre de ses collègues dont l'activité, à ses yeux, ne satisfaisait plus aux nouveaux standards moraux de la profession, par exemple le fait qu'ils acceptaient des voyages « *toute presse payée* » pour reprendre un de ses titres. Il passait alors, au choix, pour un traître égocentrique (pour les journalistes dénoncés dans ses articles pour qui exposer les conditions du travail journalistique n'était pas *fair play*) ou pour un héros plein de panache (pour d'autres journalistes parmi ceux qui voulaient faire avancer les « affaires » et la cause d'un journalisme d'investigation intransigeant).

Ce journaliste était, sur le terrain de la recherche que je venais d'entamer à Bruxelles, le centre de beaucoup de regards et de conversations. Il était d'ailleurs déjà très demandé pour des entretiens par d'autres journalistes et par certains universitaires. Lorsque je suis à mon tour arrivé dans son bureau le 30 mars 1999, les doutes qui pouvaient me rester sur son importance dans les processus en cours dans ce que je commençais à appeler le « monde » de l'information européenne à Bruxelles s'évanouirent. Il m'accueillit en effet en brandissant un article du *Washington Post* qu'il venait de recevoir par fax et qui vantait, sous le titre « *Score One for Real Journalists* », le travail de son journal à Bruxelles – c'est-à-dire finalement son travail. C'était son « *bâton de Maréchal* » comme il le dit rapidement dans l'entretien¹¹.

Cet entretien, d'une durée de 1 heure 10, était un des premiers réalisés sur ce terrain. Il avait porté essentiellement sur la carrière de Mathieu (un ancien juriste universitaire devenu journaliste dans les années 1980), son travail avec la Commission européenne et ses relations avec ses collègues. Je l'avais retranscrit *in extenso* en restant très fidèle à l'enregistrement. Cet entretien avait donné la matière d'un encadré devant paraître dans un article rédigé un peu auparavant. Pour bien mettre l'accent sur le rôle singulier de ce journaliste – qui avait adopté un ton très ferme dans l'entretien en matière de déontologie – et par référence à l'article du *Washington Post*, il était intitulé « *Un "vrai journaliste" en entrepreneur de morale* » (Bastin, 2002 : 176-179).

La « situation d'entretien » aurait pu trouver là sa conclusion. Cependant, l'enquête se poursuivant sur le terrain bruxellois il m'avait paru nécessaire de solliciter ce journaliste – que je croisais régulièrement à Bruxelles – pour un second entretien. Je prolongeais en quelque sorte l'interaction liée au premier entretien comme on s'en rend bien compte dans le texte du courrier électronique envoyé à ce journaliste et qui fait directement référence au premier entretien. L'objectif de ce second entretien était

double : obtenir des précisions sur des éléments d'information le concernant et ouvrir de nouveaux terrains à l'occasion d'un second contact. Je souhaitais en effet analyser au moyen d'un logiciel de statistique lexicale les articles que Mathieu avait écrits à Bruxelles sur l'affaire Cresson (qui avaient fait sa notoriété) et accéder à ses archives personnelles à ce sujet, notamment celles concernant les procès en diffamation dans lesquels il avait été mis en cause à cette occasion.

Les conditions dans lesquelles s'était passé le premier entretien, la familiarité que ce journaliste avait établie avec moi, son passé d'universitaire et l'intérêt qu'il portait à être interviewé par un chercheur faisaient que j'avais joint à ce message la dernière version de l'article en cours de publication (e-mail du 12 juin 2001 à 16 h 33).

*« Bonjour, vous vous rappelez peut-être de l'entretien que nous avons eu en mars 1999 au sujet de votre carrière à Bruxelles. Le DEA que je préparais alors s'est transformé en thèse et j'ai multiplié depuis les chantiers de recherche (j'ai utilisé une partie de cet entretien dans un article qui paraît en ce moment dans un ouvrage collectif sur les métiers de la construction européenne ; je le joins à ce mail). Je reviens vers vous avec un double intérêt : – je voudrais d'abord approfondir l'entretien que nous avons déjà eu. Je reviendrai à Bruxelles en septembre. Serait-il possible alors de nous rencontrer ? – j'ai un projet plus immédiat de comparaison des modes d'interprétation de la crise de 1998-1999 dans **** et **** [nom des journaux] (ramenés bien sûr aux positionnements et aux carrières professionnelles de ***** et vous). Je mène des analyses de contenu sur le corpus des articles publiés entre le 1^{er} juillet 1998 et le 31 avril 1999. Pour ceux de ***** pas de problèmes : ils sont disponibles sur le CD-Rom de ****. Pour les vôtres c'est plus compliqué : le site de **** n'est pas très exhaustif et je n'ai pas de CD-Rom. Vous serait-il possible de me communiquer ces articles (format texte ou Word) ou de m'indiquer une personne à joindre au journal pour les obtenir ? J'ai quelques idées assez "amusantes" je crois sur ce que pourrait donner cette comparaison (tant du point de vue des rhétoriques employées que des modes d'appréciation de la réalité). Je vous serais très reconnaissant de m'aider à la mener et vous en communiquerai bien sûr les résultats. Merci de votre lecture. Gilles Bastin »*

Ce courrier visait clairement à « enrôler » ce journaliste dans la recherche en cours et livrait de ce fait beaucoup d'informations sur cette recherche, sur un ton que permettait la familiarité symétrique de nos deux univers professionnels comme le type de relations que nous avions nouées.

Cet enrôlement ne tarda à produire ses effets mais dans un sens totalement imprévu. Dans un message envoyé trois heures seulement après la réception du mien, Mathieu, tout en maintenant le jeu de l'interaction, contestait vigoureusement la retranscription intégrale de l'entretien au motif que « *ce n'est absolument pas la règle en la matière* » (e-mail du 12 juin 2001 à 19 h 37).

« Cher Monsieur, À la lecture de votre très intéressant et très passionnant article, je me suis étranglé à la lecture de mes propos : la retranscription mot à mot d'un entretien oral n'est absolument pas la règle en la matière. Vous devez le réécrire en bon français. Sinon, j'aurais fait extrêmement attention à mon expression orale (ce qui est le cas lorsque je m'exprime à la TV ou à la radio) ou je vous aurais interdit d'enregistrer. Je me demande ce qu'ajoute un "euh..." par exemple. Bref, s'il est encore temps, merci d'intervenir sur mes propos ou de me laisser le loisir de remettre tout ça au clair. Sinon tant pis. Mais, pour nos prochains entretiens, j'insiste sur ce point : je veux désormais relire ce que vous mettez dans ma bouche. Vraiment. Tant qu'à passer à la postérité universitaire, autant que ce soit en bon français. Bien à vous. Mathieu »

Les sociologues sont en général prévenus du fait que la retranscription intégrale des propos des enquêtés déroge au « bon français » et peut donc choquer. Le conflit qui s'engageait sur la question des « euh » et de quelques autres impropriétés grammaticales assez usuelles dans ce type d'exercice aurait donc pu paraître bénin. Une de ces péripéties insignifiantes de la vie de chercheur que l'on occulte en général dans le rendu de l'enquête, à l'endroit¹².

Puisque l'objectif est ici de réfléchir à l'envers, la suite de cette interaction doit être analysée. Pris ainsi de court et sommé de me justifier par un journaliste qui confondait manifestement les entretiens qu'il réalisait (ou ceux qu'il donnait régulièrement à la radio ou à la télévision du fait de son statut singulier sur ce terrain) et ceux que pratiquent les sociologues, j'ai essayé de rétablir une forme d'équilibre en n'hésitant pas à manifester ce conflit méthodologique et à en exagérer la portée par quelques arguments d'autorité (e-mail du 13 juin 2001 à 15 h).

« Cher Mathieu, Je me réjouis de l'appréciation que vous portez sur cet article. J'ai attentivement relu le passage qui contient les extraits d'entretiens. Je reconnais que j'aurais pu pousser un peu plus loin le passage au "bon français" mais la règle en cette matière (ie la retranscription d'entretiens sociologiques) est plutôt d'intervenir le moins possible sur les propos de la personne interrogée. De ce point de vue il ne faut pas je crois comparer ce type de maté-

riau avec un entretien journalistique ou une intervention télévisée. La richesse de ce type de matériaux tient justement dans le fait qu'il est peu "lissé" et indexe donc directement le propos sur une expérience personnelle. C'est une des raisons pour lesquelles ces extraits figurent dans un encadré et pas dans le corps du texte. Il est souvent difficile pour des professionnels de la parole (orale ou écrite) de se relire ainsi mais, si cela peut vous rassurer, votre entretien n'est pas différent de ce point de vue de tous ceux qui me sont jusqu'ici passés entre les mains. Et puisque tout, en matière de correction de l'expression, est fonction de l'horizon d'attente du lecteur, je peux aussi vous assurer que les lecteurs de ce texte sont habitués à ce type de rapport à l'entretien. Je serai bien sûr plus attentif à ce problème pour de futures utilisations de vos propos. J'ai contacté hier ***** qui n'a malheureusement pas pu beaucoup m'aider. Il dispose d'une liste de titres d'articles mais pas de la version électronique du texte intégral. Celui-ci est effectivement sur un CD-Rom ou sur Internet mais à un prix très élevé. Je vais donc essayer de trouver un accès universitaire à ce CD-Rom. Je vous donne des nouvelles dès que possible. Merci. Gilles Bastin »

Cette leçon de sociologie (qui me conduisait à répondre à des questions au lieu d'en poser) ne devait cependant pas mettre en péril l'interaction puisque celle-ci était nécessaire pour ouvrir un nouveau terrain, celui des fichiers d'articles. Pour marquer la prise de distance avec les prétentions méthodologiques du journaliste, je passais du « Bonjour » au « Cher Mathieu ».

La réponse de Mathieu, 42 minutes plus tard, montre que mes arguments et toute l'autorité que j'avais essayé d'y mettre ne faisaient clairement pas le poids. L'argument méthodologique tournait maintenant à la déontologie (e-mail du 13 juin 2001 à 15 h 42)¹³. Il était assez clair à ce moment pour moi que le rapport de force ne bougerait plus ; par

ailleurs Mathieu faisait une ouverture sur les CD-Rom. J'avais donc le sentiment que, m'étant battu pour l'indexation, les horizons d'attente et le terrain-comme-il-parle, je pouvais baisser un peu la garde. Après tout, il y avait un nouveau terrain à la clé. Je lui ai donc renvoyé 2 h 15 plus tard un message dans lequel, tout en passant au « Cher Monsieur », je jouais à nouveau sur la proximité que cette polémique avait créée entre nous pour obtenir les CD-Rom (e-mail du 13 juin 2001 à 18 h 06).

« Cher Monsieur, Je suis encore une fois désolé de ce problème sur l'utilisation de l'entretien. Je ne voudrais surtout pas que vous pensiez qu'il y ait pu y avoir une quelconque volonté de dissimulation de ma part. Je viens d'écrire au directeur de l'ouvrage pour voir avec lui si des corrections sont encore possibles. Les CD me seraient évidemment très précieux. Si vous pouvez vous libérer pour me recevoir pour un nouvel entretien (?!) et pour que je vous les emprunte, je peux envisager de venir à Bruxelles entre vendredi matin et lundi soir. Serait-il possible alors que vous me les prêtiez quelques jours ? Je pourrai vous les renvoyer par courrier ou revenir à Bruxelles la semaine du 9 juillet. Si vous pouvez vous-même me les envoyer (je vous rembourserai les frais) on pourrait se voir après que j'aurai fait les premiers traitements. Merci de votre aide. J'espère que vous ne me tiendrez pas rigueur de ce malentendu. Gilles Bastin »

D'un point de vue pragmatique il est possible de faire un bilan de cette face cachée de l'entretien avec le journaliste. Mathieu m'a accordé un second entretien et remis, outre les CD-Rom, 150 à 200 feuillets de ses archives personnelles concernant toute cette période¹⁴. Quant à l'encadré contenant les extraits de l'entretien, il fut publié avec quelques modifications mineures de grammaire et de typographie dont on peut se faire une idée dans l'extrait ci-dessous :

Retranscription originale :

« Et sur les petits voyages..., et bien parce que mes collègues m'ont offert sur un plateau l'opportunité de raconter à mes..., à nos lecteurs, comment sont fabriqués nos articles. Vous savez, dans un saucisson, il y a marqué "pur porc", et donc là on peut voir que dans les articles de certains de mes collègues c'est pas du pur journalisme. Il y a cinquante pour cent de Commission. Ça intéresse je pense les gens. (...) Moi effectivement j'ai un sentiment de solidarité très fort à partir du moment où il s'agit d'information. Pas s'il s'agit de camoufler les petites pratiques, alors que nous mêmes

Retranscription publiée :

« Et sur les petits voyages..., et bien ~~parce~~ mes collègues m'ont offert sur un plateau l'opportunité de raconter à mes..., à nos lecteurs, comment sont fabriqués nos articles. Vous savez, dans un saucisson, il y a marqué "pur porc", et donc là on peut voir que dans les articles de certains de mes collègues c'est pas du pur journalisme. Il y a cinquante pour cent de Commission. Ça intéresse ~~je pense~~ les gens je pense. (...) Moi effectivement j'ai un sentiment de solidarité très fort à partir du moment où il s'agit d'information. Pas s'il s'agit de camoufler les petites pratiques, alors

maintenant nous entrons dans une phase où on donne des leçons au monde entier..., où on tente de montrer..., d'apporter un peu de morale publique dans le fonctionnement étatique, ou institutionnel..., et qu'à partir de ce moment-là, nous mêmes nous devons être au clair avec ce que nous pouvons faire et ce que nous ne pouvons pas faire. Et qu'il est nécessaire d'avoir une déontologie extrêmement ferme. (...) Alors les collègues évidemment n'ont pas apprécié parce que..., surtout ceux qui étaient à Dakar [rires]. Si vous voulez, les papiers "Lomé envoyé spécial", euh "Dakar envoyé spécial" ont été assez rares dans notre..., dans la presse... [rires]. (...) Moi vous savez je fais partie des gens qui considèrent qu'un ordre des journalistes ça serait pas une mauvaise chose. (...) À partir du moment où vous brisez des vies politiques, où vous brisez des vies, vous donnez des leçons de morale, de déontologie au monde entier, vous devez vous même être nickel. »

que nous mêmes maintenant nous entrons dans une phase où on donne des leçons au monde entier..., où on tente de montrer..., d'apporter un peu de morale publique dans le fonctionnement étatique, ou institutionnel...; et qu'à À partir de ce moment-là, nous mêmes nous devons être au clair avec ce que nous pouvons faire et ce que nous ne pouvons pas faire. Et qu'il Il est nécessaire d'avoir une déontologie extrêmement ferme. (...) Alors les collègues évidemment n'ont pas apprécié parce que..., surtout ceux qui étaient à Dakar [rires]. Si vous voulez, les papiers "Lomé envoyé spécial", euh "Dakar envoyé spécial" ont été assez rares dans notre..., dans la presse... [rires]. (...) Moi vous savez je fais partie des gens qui considèrent qu'un ordre des journalistes ça serait pas une mauvaise chose. (...) À partir du moment où vous brisez des vies politiques, où vous brisez des vies, vous donnez des leçons de morale, de déontologie au monde entier, vous devez vous même être nickel. »

Regarder à l'envers

Regarder à l'endroit ces échanges noués autour d'un entretien de recherche c'est constater que les « bricolages » et les « ajustements » (Demazière, 2008 : 31) qui mettent à l'épreuve le sociologue¹⁵ n'ont pas lieu que pendant la rencontre de face à face ; ils se déroulent dans toutes les interactions qui suivent l'entretien, éventuellement jusqu'à la production de l'article académique. S'il y a bien une « situation d'entretien » préparée puis close par une séquence d'événements (De Santis, 1980), sa portée peut excéder singulièrement le face-à-face. L'entretien, en somme, ne s'arrête pas à la fin de l'entretien¹⁶. Il y a évidemment là une difficulté d'ordre méthodologique et le contrôle des échanges avec les interviewés comme celui de la négociation qui peut s'installer avec eux sur la retranscription de l'entretien mériteraient d'être traités en détail dans la méthodologie de l'entretien¹⁷.

Si maintenant on tente de lire ces interactions à l'envers, c'est-à-dire non pas comme des scories méthodologiques disparaissant dans le produit final mais comme un objet de la recherche, force est de constater qu'elles dépassent le cadre d'une confrontation ou d'un jeu entre deux individus. Dans le « cas Mathieu » il est en effet nécessaire de prendre au sérieux les tentatives de ce journaliste pour imposer une définition de l'entretien au sociologue. Le journaliste éprouve de la déception à se lire sous la forme brute de la retranscription intégrale mais il place aussi le débat sur un terrain qui est celui de la

déontologie. On peut évidemment voir là une forme de myopie professionnelle le rendant incapable de concevoir qu'une autre pratique de l'entretien que la sienne fût possible. Mais il n'est pas anodin que cette dispute ait eu lieu avec le sociologue à ce moment. Le journaliste était en effet au même moment engagé dans des disputes similaires avec ses collègues (cf. les articles critiques mentionnés plus haut) et avec ses lecteurs : en passant les articles de Mathieu au crible d'une analyse de statistique lexicale apparaissait par exemple nettement la superposition du lexique employé par Mathieu pour décrire les « affaires » bruxelloises et d'un lexique professionnel caractéristiques de l'activité journalistique (avec des termes comme « journaliste », « média », « article », « fait » ou « journal »). Autrement dit, la position acquise par ce journaliste sur le terrain de la recherche supposait qu'il s'engage en permanence dans des « revendications de juridiction » le conduisant à tracer des lignes entre bonnes et mauvaises pratiques journalistiques (Abbott, 1988). Mathieu ne se contentait pas de travailler comme un « bon journaliste » ; il consacrait en effet une part non négligeable de sa production écrite à faire le portrait de ce journaliste.

Mathieu répétait donc avec le sociologue ce qu'il faisait avec ses lecteurs. Aux deux il livrait une morale implicite en leur expliquant comment travaille un bon journaliste quand les lecteurs n'attendaient, peut-être, que le récit des faits qui se déroulaient à

Bruxelles et le sociologue un simple entretien. En disant au sociologue comment il aurait dû travailler, il disait aussi comment, lui, concevait le bon travail journalistique (d'où ses renvois à l'interview télévisée et son idée de se méfier des sociologues). Le texte de notre entretien – plus encore que l'entretien lui-même – n'était qu'une des arènes sur lesquelles était engagé Mathieu pour tracer des lignes entre bonne et mauvaise pratiques du journalisme. Son opiniâtreté à vouloir le modifier et à imposer ses principes déontologiques n'était qu'un moment de l'entreprise de morale professionnelle à laquelle il se livrait alors avec ses collègues. De même que la statistique lexicale permettait de révéler la revendication juridictionnelle à l'œuvre dans les articles de ce journaliste, de même une lecture attentive du *revers* de l'entretien permettait de la voir à l'œuvre avec le sociologue¹⁸.

L'interaction entre le sociologue et le journaliste lors d'un entretien doit être prise au sérieux parce qu'elle porte sur une pratique commune aux deux professions – l'entretien – et que ce terrain commun peut être l'objet de luttes de définition de la part du journaliste comme du sociologue¹⁹. Ne pas *renverser* l'entretien lors de son analyse en prêtant une attention soutenue à ses marges conduirait de ce fait à se priver de matériaux très utiles pour la compréhension des enjeux de professionnalisation qui traversent le groupe des journalistes (et, *mutatis mutandis*, celui des sociologues, mais là n'était pas mon objet)²⁰. Si le cas présenté est exemplaire, il est plausible que l'interaction entre journalistes et sociologues ne soit qu'un cas limite de l'exercice de la sociologie dans des sociétés dans lesquelles les méthodes des sciences sociales se sont largement diffusées dans d'autres professions qui fondent une part de leur expertise sur leur capacité à mener des entretiens (c'est par exemple le cas des médecins comme des juges, des psychologues ou des policiers, etc.). L'entretien avec ces professionnels mériterait donc aussi un regard *inverse*²¹.

Plus généralement encore, l'interview est peut-être devenue – plus qu'un savoir professionnel – un trait caractéristique de la vie sociale contemporaine²². La « *démocratisation de l'opinion* » à laquelle peut s'apparenter la généralisation de ce savoir partagé ne manquerait alors pas d'être synonyme de luttes sociales autour de sa définition et de son contrôle dont le « cas Mathieu » pourrait en partie relever²³.

Ceci étant dit, le cas présenté dans cet article montre bien que le contrôle de l'interview est l'objet d'une dispute dont il n'est pas toujours sûr que celui qui pose les questions puisse sortir vainqueur. Dans le cas du journalisme, la pratique de l'entretien ne se limite pas, comme on peut être tenté de le

penser parfois dans les sciences sociales, au « *micro-trottoir* ». Elle est elle-même l'objet de conflits d'interprétation et de définition. L'interview a par exemple joué un rôle déterminant dans la production de la culture professionnelle des journalistes au XIXe siècle. Les premières interviews publiées dans les journaux l'ont été pour rendre visible et « *objectiver* » des controverses politiques ou diplomatiques (Riesman, Benney, 1956 : 3-4) et l'interview a joué un rôle déterminant dans l'émergence d'une culture journalistique visant à « *questionner l'autorité* » (Schudson, 1994)²⁴. Il existe de ce fait une forte tension aujourd'hui entre cet usage « professionnel » de l'entretien et celui qui s'est largement généralisé dans les médias dans lesquels des enjeux commerciaux dictent souvent le besoin d'illustrer et d'incarner les problèmes sociaux dans des récits individuels à forte teneur empathique, comme dans le cas des émissions de *talk show* ou des fameux « *micro-trottoirs* »²⁵.

Le « cas Mathieu » révèle d'une certaine façon la complexité du rapport des journalistes à l'entretien et les ambiguïtés qui peuvent naître sur ce sujet de la rencontre avec le sociologue²⁶. Pour le journaliste, le contrôle de la situation d'entretien ne se joue par exemple pas au niveau de l'exactitude du script produit (le plus souvent « relu » ou partiellement coproduit avec la source) mais dans les questions posées et l'insistance mise pour obtenir des réponses à ces questions. Le journaliste oppose donc au sociologue dans le « cas Mathieu » un professionnalisme concurrent (comme en atteste dans les échanges l'emploi du terme « *déontologie* »)²⁷.

Dans cet article nous avons proposé de *renverser* le questionnement habituellement réservé à l'entretien de recherche afin de montrer que le sociologue peut produire de nouveaux matériaux pour sa recherche lorsqu'il admet être lui-même pris dans un conflit avec son enquêté autour de l'entretien. Prendre en compte ce conflit n'est pas anodin car les sciences sociales se sont largement fondées sur le principe selon lequel l'entretien doit créer une situation de communication la plus « neutre » possible pour atteindre ce que les spécialistes de l'entretien non directif appellent des « *niveaux plus profonds d'information* » (Michelat, 1975 : 231), des « *cartes mentales* » (Legavre, 1996), des « *représentations* » (Duchesne, 1996), des « *modèles culturels* » (Michelat, 1975 : 233) ou encore une « *chambre d'écho* » (Kaufmann, 1996 : 60) que l'interviewé ne réserverait qu'à celui qui aurait réussi à produire une écoute particulière de ses propos en s'effaçant en quelque sorte de l'interaction.

Que cette écoute soit fondée sur l'empathie ou au contraire sur une forme ou l'autre de résistance ou

d'engagement importe peu ici. Le « cas Mathieu » montre que l'interaction entre le journaliste et le sociologue peut devenir, à sa marge, l'objet même de l'analyse, notamment lorsque la recherche porte sur des positionnements juridictionnels et pas sur des représentations ou des attitudes. Dans ce cas la question de la neutralité de l'enquêteur ne peut être posée sans que soit aussi posée celle de la neutralité de l'enquêté. Loin de n'être qu'un support de représentations, une matière à analyse de contenu, il est aussi capable d'enrôler le sociologue dans ses propres jeux professionnels²⁸ et d'imposer sa propre définition de l'entretien²⁹.

L'usage de l'entretien s'est imposé aux sciences sociales (et parmi celles-ci à la sociologie du journalisme) à mesure qu'elles s'intéressaient aux relations entre acteurs et aux capacités d'ajustement des individus aux différentes contraintes qui les entourent, plus qu'aux normes sociales en elles-mêmes et à la façon dont les acteurs se les représentent. Comme le notait par exemple Michaël Pollak dans un de ses

derniers textes, ce sont des « enquêtes orales » qui ont « révélé que les données structurelles qui définissent une situation peuvent apparaître non seulement comme des contraintes (la réponse est alors l'adaptation), mais aussi comme des ressources dont peuvent se saisir les acteurs dans leur effort pour définir activement leur place dans un environnement inconnu ou changeant » (Pollak, 1992).

Le sociologue qui pratique l'entretien avec d'autres professionnels de cette méthode comme les journalistes devrait prendre en compte le fait que son entretien de recherche peut aussi devenir un terrain de ces « efforts » faits par les acteurs pour contrôler leur environnement. En somme, il ne devrait pas être entraîné uniquement à la rhétorique de l'entretien à l'endroit — pendant son déroulement et alors que c'est lui qui pose les questions — mais aussi à celle de l'entretien à l'envers — lorsque le jeu s'équilibre et que l'enquêté commence à en discuter les règles³⁰.

Notes

^{1.} Une première version de l'étude du cas Mathieu a été présentée lors d'un séminaire de recherche du Département de sciences sociales de l'École normale supérieure de Cachan en 2003. Elle figure en annexe de la thèse de doctorat de G. Bastin (2003 : 587-596). L'introduction, la deuxième partie de l'article et le cadre théorique général sont en revanche originaux. Je remercie les deux lecteurs anonymes de la revue *Sur le journalisme* pour les remarques formulées sur le premier état de ce texte ainsi que les participants du séminaire media.corpus du laboratoire Pacte (Sciences Po Grenoble) pour leur contribution à l'amélioration du texte, particulièrement Emmanuelle Gatien, Stéphanie Abrial et Antoine Faure.

^{2.} En France deux ouvrages principalement fondés sur des entretiens ont contribué largement à asseoir la légitimité de la méthode dans les années 1990. Il s'agit de *La misère du monde* de P. Bourdieu et de *Analyser les entretiens biographiques*. L'exemple des récits d'insertion de D. Demazière et C. Dubar.

^{3.} En 1978 André Grelon mettait encore un point d'interrogation sur la méthode et questionnait sa légitimité dans le cadre d'une thèse sur l'idéologie des élèves des grandes écoles (Grelon, 1978).

^{4.} La multiplication des enquêtes collectives a en effet souvent conduit à installer une forme de division du travail de recherche reléguant la réalisation des entretiens — comme en d'autres domaines la passation des questionnaires — aux « petites mains » de ces entreprises scientifiques. Edgar Morin notait par exemple dans un des premiers textes consacrés en France à l'entretien à quel point la méthode lui paraissait sous-théorisée et dominée du fait de cette division implicite du travail d'enquête sociologique : « L'interview est en général un gagne-pain subalterne, un métier d'appoint pour des femmes un peu cultivées, une étape pour de futurs chercheurs. C'est la tâche inférieure dont se déchargent les chefs d'équipe. » (Morin, 1966 : 64)

^{5.} « Si la relation d'enquête se distingue de la plupart des échanges de l'existence ordinaire en ce qu'elle se donne des fins de pure connaissance, elle reste, quoi qu'on fasse, une relation sociale qui exerce des effets (variables selon les différents paramètres qui peuvent l'affecter) sur les résultats obtenus. » (Bourdieu, 1993b : 904)

^{6.} En attestent aussi bien les formes de dépersonnalisation qui accompagnent souvent l'anonymisation des entretiens que les injonctions à l'objectivation par le chercheur de sa position d'enquêteur. Sur l'asymétrie implicite du processus d'interview, voir Mishler, 1986, et Rourke et Pitt, 2007.

^{7.} Voir Platt, 1981, pour un exemple de symétrie parfaite entre intervieweur et interviewé.

^{8.} Plesner, 2011.

^{9.} Pour un constat un peu désabusé concernant l'apport des sciences sociales dans la formation des journalistes — notamment les techniques d'entretien — voir Charon, 1996 : 24.

^{10.} Pour plus de détails sur le contexte, on pourra se rapporter à Baisnée, 2001 ; Bastin, 2003 ; Bastin, 2009 ; et Georgakakis, 2000.

^{11.} C'est dans le *Washington Post* que furent publiés dans les années 1970 les articles de Bob Woodward et Carl Bernstein qui conduisirent à la démission de Richard Nixon dans l'affaire dite du Watergate.

^{12.} La négociation de la situation d'entretien avait porté sur l'enregistrement de celui-ci et la question de l'anonymat. En revanche les modalités de retranscription (correction orthographique...) n'avaient pas été discutées avant l'entretien, rien ne laissant présager qu'un conflit se déclencherait sur cette question.

^{13.} « Cher Monsieur, Je possède les CD et je peux vous les prêter pour une recherche. Concernant l'utilisation de mes propos, ma surprise tient au fait que je n'ai pas été prévenu de leur utilisation "brute". La règle non-dite de ces entretiens est qu'ils ne sont pas utilisés sans lissage. En clair, j'ai été pris par surprise, ce qui n'est pas très déontologique. Évidemment, à l'avenir, je ferais attention lorsque je m'adresse à un sociologue. Bien à vous. Mathieu »

^{14.} Ces documents ont notamment servi de matériaux pour la rédaction du chapitre 7 de ma thèse et de Bastin, 2009 : 157-158.

^{15.} Y compris sur un plan psychologique. Comme le note Morin — qui a cependant tendance à réduire l'entretien à cette dimension —, « l'interview porte en elle toute la difficulté de la vérité dans les rapports humains ». Cf. Morin, 1966 : 62.

^{16.} On peut voir là une forme de ce principe souvent enseigné aux étudiants en sociologie selon lequel un entretien, alors qu'on croyait l'avoir épuisé, redémarre souvent lorsque l'on cesse son enregistrement.

^{17.} Dans les courriers échangés avec Mathieu plusieurs expressions paraissent étonnantes si on ne considère qu'une des faces de l'entretien : celle de « l'endroit », du contrôle de l'échange de face à face enregistré. Lors de l'entretien je m'étais contenté de relancer Mathieu, le plus souvent de façon brève (32 interventions au total sur 1 h 10 dont plus de la moitié de moins d'une ligne dans la retranscription). Mais l'échange par mail appartient à « l'envers » de l'entretien et il ne serait pas exagéré de dire que là c'est le sociologue qui doit s'exposer en livrant une part de son matériau intellectuel à l'interviewé et en jouant le jeu de l'interaction de façon exagérée (« bien sûr », « amusantes »...). Il est plus facile en somme d'éviter de coproduire sa recherche avec l'interviewé pendant l'entretien que dans les interactions liminaires qui le rendent possible.

^{18.} Toutes les arènes sont bonnes quand on est engagé dans une entreprise morale ou juridictionnelle au sens de Abbott. Même celle – éphémère – de l'interaction avec le sociologue. N'en va-t-il pas, après tout, comme dit Mathieu de la « postérité universitaire » ?

^{19.} La méthode de l'entretien n'est à vrai dire qu'une partie de cet espace disputé des deux « disciplines » que sont le journalisme et les sciences sociales (on hésite à dire « professions » dans les deux cas). Une analyse plus détaillée serait à mener sur l'ensemble de cet espace et la façon dont le partage y a été fait entre les uns et les autres (on pense notamment à la définition de notions comme celle d'« enquête » ou de « fait » et bien sûr à la question de « l'objectivité »).

^{20.} L'entretien ne s'est pas par hasard imposé dans la sociologie des groupes professionnels à mesure que celle-ci abandonnait le paradigme fonctionnaliste pour adopter un paradigme interactionniste. S'il ne s'agit plus de décrire le processus par lequel un groupe accède au statut de profession mais les stratégies des acteurs mobilisant des étiquettes professionnelles dans leur activité quotidienne, l'entretien devient à l'évidence un élément incontournable de l'enquête. La sociologie des journalistes ne fait pas exception comme nous tentons de le montrer par ailleurs dans un projet financé par l'ANR. Celui-ci repose sur un état des lieux des enquêtes ayant eu recours à des entretiens avec des journalistes en France depuis les années 1980 et vise à proposer une « réanalyse » de ces entretiens à partir des récits d'entrée dans le métier de journaliste qu'ils contiennent, parfois dans les marges d'autres propos échangés à l'occasion de l'enquête primaire (cf. <http://mediacorpus.hypotheses.org/27>).

^{21.} Dans une des premières tentatives de faire la « sociologie de l'interview », Riesman et Benney ont employé à propos de l'entretien l'expression de « major white-collar industry » (Riesman, Benney, 1956). Sur le sujet, voir aussi Lee, 2008.

^{22.} « The individual interview has become a commonplace feature of everyday life. » (Gubrium, Holstein, 2002 : 4) Voir aussi sur le même sujet Gubrium et Holstein, 2003.

^{23.} En s'appuyant sur la notion de « société du confessionnal »

élaborée par Michel Foucault dans son Histoire de la sexualité, Atkinson et Silverman ont par exemple rapproché les sciences sociales de l'ensemble des pratiques qui relèvent de cette forme de contrôle social et dont le journalisme pourrait aussi être un exemple (Atkinson, Silverman, 1997 : 314).

^{24.} Dans un texte consacré à l'interview du point de vue de l'interviewé Mark Twain a décrit la violence de l'exercice : « People who find fault with the interviewer, do it because they do not reflect that he is but a cyclone, after all, though disguised in the image of God, like the rest of us; that he is not conscious of harm even when he is dusting a continent with your remains, but only thinks he is making things pleasant for you; and that therefore the just way to judge him is by his intentions, not his works. » (Twain, 1889 (ou 1890))

^{25.} Cf. Altheide, 2002. Pour D. Altheide le tournant « post-journalistique » conduit à ne plus utiliser l'interview pour obtenir des réponses circonstanciée de ses sources mais comme outil du divertissement. Voir aussi un thème proche dans Morin, 1966 : 66. Pour E. Morin l'interview est un trait de la culture de masse qui renvoie au besoin de « human touch » manifesté par le public.

^{26.} Les sociologues connaissent d'ailleurs des clivages similaires entre conceptions alternatives de l'entretien. L'impératif méthodologique de neutralisation de la distance sociale avec l'enquêté a par exemple produit un clivage entre, d'un côté, des stratégies « rassurantes » reposant sur une forme d'amour intellectuel de l'autre (Bourdieu, 1993a : 912-913) ou visant à conforter l'expression de la parole de ceux qui se sentent moins légitimes à s'exprimer que le sociologue (Duchesne, 1996), et, de l'autre, des stratégies « inquiétantes » visant à déstabiliser ceux qui se sentent plus légitimes en « s'imposant » à eux (Chamboredon, Pavis, Surdez, Willemez, 1994), en manifestant une forme ou l'autre « d'agression symbolique » (Legavre, 1996), ou en posant les questions qui « fâchent » (Laurens, 2007).

^{27.} Le cas des entretiens avec des élus est assez proche bien que le conflit porte dans ce cas sur la question de l'anonymat (qu'ils refusent souvent) (Demazière, 2008 : 27).

^{28.} On pourrait dans ce sens renverser la formule de D. Memmi et dire que l'enquêté se fait parfois enquêteur. Autant qu'un retour réflexif sur l'enquêteur, l'entretien suppose donc une analyse des motifs de l'enquêté (Memmi, Arduin, 1999). Peu de choses ont d'ailleurs été écrites sur les motivations de l'interviewé qui est en général considéré comme passif (au-delà de la question de savoir s'il accepte ou pas l'interview) dans l'analyse méthodologique de l'entretien (Hiller, 2004).

^{29.} L'idée de définitions concurrentes de la situation d'entretien a particulièrement été analysée par D. Demazière (2007) et O. Schwartz (1993).

^{30.} Cf. « The subject matter of sociology is interaction. Conversation of verbal and other gestures is an almost constant activity of human beings. The main business of sociology is to gain systematic knowledge on social rhetoric; to gain the knowledge, we must become skilled in the rhetoric itself. » (Benney, Hughes, 1956 : 137).

Références bibliographiques

Abbott, A., 1988, *The System of Professions : an Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago, University of Chicago Press.

Altheide, D. L., 2002, « Journalistic Interviewing », in Gubrium J. F., et Holstein, J. A. (Eds.), *Handbook of Interview Research*, Thousand Oaks, Sage Publications, pp. 411-430.

Atkinson, P. et Silverman, D., 1997, « Kundera's Immortality : The Interview Society and the Invention of the Self »,

Qualitative Inquiry, n° 3, pp. 304-325.

Bainée, O., 2001, « Les relations entre la Commission et le Corps de presse accrédité auprès de l'Union européenne : crise et renouvellement des pratiques », *Pôle Sud*, n° 15, pp. 47-60.

Bastin, G., 2002, « Les journalistes accrédités auprès des institutions européennes à Bruxelles. Quelques signes du changement dans un monde de travail », in Georgakakis, D. (Éd.), *Les métiers de l'Europe politique. Acteurs et*

- professionnalisations de l'Union européenne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, pp. 169-194.
- Bastin, G., 2003, *Les professionnels de l'information européenne à Bruxelles. Sociologie d'un monde de l'information (territoires, carrières, dispositifs)*, Thèse de doctorat en sociologie, Cachan, École normale supérieure de Cachan, Département de sciences sociales, 637 p.
- Bastin, G., 2009, « Codes et codages professionnels dans les mondes de l'information », *Réseaux*, n° 157-158, pp. 192-211.
- Benney, M. et Hughes, E. C., 1956, « Of Sociology and the Interview : Editorial Preface », *American journal of sociology*, vol. 62, n° 2, pp. 137-142.
- Bourdieu, P., 1993a, « Comprendre », in Bourdieu, P. (Éd.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, pp. 903-925.
- Bourdieu, P. (Éd.), 1993b, *La misère du monde*. Paris, Seuil.
- Bourdon, J., 1992, « Une identité professionnelle à éclipses », *Politix*, n° 19, pp. 56-66.
- Chamboredon, H., Pavis, F., Surdez, M. et Willemez, L., 1994, « S'imposer aux imposants. À propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, n° 16, pp. 114-132.
- Charon, J.-M., 1996, « Journalisme et sciences sociales. Proximités et malentendus », *Politix*, n° 36, pp. 16-32.
- De Santis, G., 1980, « Interviewing as Social Interaction », *Qualitative Sociology*, vol. 2, n° 3, pp. 72-98.
- Demazière, D., 2007, « À qui peut-on se fier ? Les sociologues et la parole des interviewés », *Langage et société*, n° 3, pp. 85-100.
- Demazière, D., 2008, « L'entretien biographique comme interaction négociations, contre-interprétations, ajustements de sens », *Langage et société*, n° 123, pp. 15-35.
- Demazière, D. et Dubar, C., 1997, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 350 p.
- Duchesne, S., 1996, « Entretien non-préstructuré, stratégie de recherche et étude des représentations. Peut-on déjà faire l'économie de l'entretien "non-directif" en sociologie ? », *Politix*, n° 9, pp. 189-206.
- Georgakakis, D., 2000, « La démission de la Commission européenne : scandale et tournant institutionnel (octobre 1998-mars 1999) », *Cultures et Conflits*, n° 38-39.
- Grelon, A., 1978, « Interviewer ? », *Langage et société*, vol. 4, n° 4, pp. 41-62.
- Gubrium, J. F. et Holstein, J. A., 2002, *Handbook of interview research : context & method*, Thousand Oaks, Sage Publications.
- Gubrium, J. F. et Holstein, J. A., 2003, « From the individual interview to the interview society », in Gubrium, J. F. et Holstein, J. A. (Eds.), *Postmodern interviewing*, Thousand Oaks, Sage Publications, pp. 21-50.
- Hiller, H. H. et Di Luzio, L., 2004, « The Interviewee and the Research Interview : Analysing a Neglected Dimension in Research », *Canadian Review of Sociology & Anthropology*, vol. 41, n° 1, pp. 1-26.
- Kaufmann, J.-C., 1996, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, coll. 128, 127 p.
- Laurens, S., 2007, « "Pourquoi" et "comment" poser les questions qui fâchent ? », *Genèses*, n° 69, pp. 112-127.
- Lee, R. M., 2008, « David Riesman and the Sociology of the Interview », *Sociological Quarterly*, vol. 49, n° 2, pp. 285-307.
- Legavre, J.-B., 1996, « La "neutralité" dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence », *Politix*, n° 35, pp. 207-225.
- Memmi, D. et Arduin, P., 1999, « L'enquêteur enquêté. De la "connaissance par corps" dans l'entretien sociologique », *Genèses*, n° 35, pp. 131-145.
- Michelat, G., 1975, « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, vol. 16, n° 2, pp. 229-247.
- Mishler, E., 1986, *Research Interviewing – Context and Narrative*, Cambridge (MA), Harvard University Press.
- Morin, E., 1966, « L'interview dans les sciences sociales et à la radio-télévision », *Communications*, n° 7, pp. 59-73.
- O'Rourke, B. K. et Pitt, M., 2007, « Using the Technology of the Confessional as an Analytical Resource : Four Analytical Stances Towards Research Interviews in Discourse Analysis », *Forum Qualitative Sozialforschung / Forum : Qualitative Social Research*, vol. 8.
- Platt, J., 1981, « On Interviewing One's Peers », *The British Journal of Sociology*, vol. 32, n° 1, pp. 75-91.
- Plesner, U., 2011, « Studying Sideways : Displacing the Problem of Power in Research Interviews With Sociologists and Journalists », *Qualitative Inquiry*, vol. 17, n° 6, pp. 471-482.
- Pollak, M., 1992, « L'entretien en sociologie », *Cahiers de l'IHTP*, n° 21.
- Riesman, D. et Benney, M., 1956, « The Sociology of the Interview », *The Midwest Sociologist*, vol. 18, n° 1, pp. 3-15.
- Schudson, M., 1994, « Question Authority. A History of the News Interview in American Journalism, 1860s-1930s », *Media, Culture and Society*, vol. 16, n° 4, pp. 565-587.
- Schwartz, O., 1993, « L'empirisme irréductible (Post-face) », in Anderson, N. (Éd.), *Le Hobo*, Paris, Nathan, pp. 265-308.
- Twain, M., 1889 (ou 1890), « Concerning the Interview », PBS NewsHour / Mark Twain Foundation.

Résumé | Abstract | Resumo

Fr. Dans cet article on propose de revenir sur la pratique de l'entretien de recherche en montrant que la discussion scientifique sur cette méthode a sous-évalué une dimension de la « relation sociale » à laquelle s'apparente tout entretien : le conflit sur les règles mêmes de l'exercice qui peut s'instaurer entre l'intervieweur et l'interviewé. Loin de n'être qu'un « bruit » parasite que le sociologue devrait neutraliser, comme le préconisent la plupart des auteurs, ce conflit – qui forme la trame de ce que l'on appelle ici l'*envers* de l'entretien – peut constituer la matière même qu'il devra analyser. Pour ce faire le sociologue doit s'interroger davantage sur les motivations et les pratiques de l'interviewé que sur ses propres dispositions et sa méthode. En effet, lorsqu'il s'adresse à des professionnels qui utilisent l'entretien dans leur vie de tous les jours – c'est le cas des journalistes – le sociologue doit prendre en compte qu'il « joue » alors sur un terrain sur lequel l'interviewé peut lui opposer une singulière résistance. Cet *envers* de l'entretien est analysé à la lumière d'une étude de cas d'entretien mené avec un journaliste, le « cas Mathieu », qui conduit à poser la question du rôle de l'entretien dans ces deux disciplines concurrentes que sont la sociologie et le journalisme.

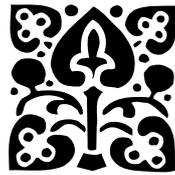
Mots-clés : entretien, sociologie, journalisme, profession, revendication juridictionnelle

En. In this paper we propose to revisit the literature on research interviews. We show that the scientific discussion on this method has underestimated one dimension of the “social relationship” to which a research interview can be assimilated: the conflict over the rules of the exercise between the interviewer and the interviewee. Far from being a “noise” that the sociologist should neutralize, as advocated by most authors, this conflict—which forms the backbone of what we call here the *reverse* of the interview—can constitute the very matter that should be analyzed. To do this the sociologist has to wonder more about the motivations and practices of the interviewee than he does on his own methods. Indeed, when speaking to professionals who use the interview in their everyday life—as is the case of journalists—the sociologist must consider that he “plays” on a ground on which the interviewee can oppose a singular resistance. This *reverse* of the interview is analyzed in the light of a case study of an interview conducted with a journalist, the “Mathieu case”. This case study leads to questioning the role of the interview in the two competing disciplines that are sociology and journalism.

Keywords: interview, sociology, journalism, profession, jurisdictional claim

Pt. Este artigo se propõe refletir sobre a prática da entrevista de pesquisa, mostrando que a discussão científica sobre o assunto tem desvalorizado uma dimensão ligada a uma “relação social” que perpassa qualquer entrevista: o conflito em torno das regras do próprio ato de entrevistar, e que pode surgir entre entrevistador e entrevistado. Longe de ser apenas um “incômodo” parasita que o sociólogo deveria neutralizar, como a maior parte dos autores aconselha, esse conflito — que forma a trama denominada aqui de *o avesso da entrevista* — pode se constituir no próprio assunto a ser analisado em uma pesquisa. Para fazer isso, o sociólogo deverá primeiro priorizar o questionamento sobre as motivações e práticas do entrevistado, em detrimento às suas próprias disposições e método. De fato, nos casos em que a entrevista é realizada com profissionais que a utilizam diariamente — como é o caso dos jornalistas — o sociólogo deve ter em mente que ele “atua” em um terreno onde o entrevistado pode apresentar uma resistência particular. Essa situação de *avesso* é analisada a partir de um estudo de caso em que se realizou uma entrevista de pesquisa com um jornalista, o “Caso Mathieu”, e que induz ao questionamento sobre o papel da entrevista nessas duas disciplinas concorrentes, a sociologia e o jornalismo.

Palavras-chave: entrevista, sociologia, jornalismo, profissão, reivindicação jurisdicional



Memórias do Prêmio Esso

Um processo de autorreferenciação na conformação de identidade(s) jornalística(s)

Márcio de Souza Castilho
Universidade Federal Fluminense
Universidade Federal do Rio de Janeiro
castilho.ufrj@gmail.com



conturbado contexto político-social de 1968 causou forte impacto no campo jornalístico no Brasil. Profissionais de imprensa foram presos ou intimados a depor e as redações de alguns jornais, invadidas por forças militares. Jornais tiveram edições inteiras apreendidas. Algumas publicações passaram a ser alvo de censura prévia, enquanto outras aderiram a uma prática de autocensura, optando naquele momento por permanecerem próximas às cercanias do poder.

Alguns autores abordaram em suas pesquisas a atuação multifacetada da imprensa durante os 21 anos de vigência do regime militar no Brasil (1964-1985). Ao longo deste período, a relação entre o campo jornalístico e o campo político foi marcada por aproximações e distanciamentos. Este trabalho tem o objetivo de complementar os estudos sobre a atividade jornalística nesse momento que marcou a história republicana recente do país, delimitando a análise ao mais tradicional programa de reconhecimento do trabalho dos profissionais de imprensa: o Prêmio Esso de Jornalismo no período 1964-1978, da instauração do regime militar até a extinção do Ato Institucional nº 5. A reflexão teve como suporte a realização de entrevistas com organizadores e julgadores, complementando a pesquisa documental apoiada, sobretudo, na análise das edições comemorativas da empresa promotora do concurso. O cruzamento entre as duas fontes de pesquisa – entrevistas e documental – procurou esclarecer algu-

Pour citer cet article

Référence électronique

Marcio Castilho, « Memórias do Prêmio Esso : Um processo de autorreferenciação na conformação de identidade(s) jornalística(s) », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], Vol 1, n°1 - 2012, mis en ligne le 15 septembre 2012. URL : <http://surlejournalisme.com/rev>

mas questões acerca dos processos identitários na imprensa brasileira.

Verificamos o papel da premiação como instância de consagração. Compartilhamos a ideia de que distinções especiais, como o Prêmio Esso, proporcionam aos jornalistas vencedores um direito de atuar com mais legitimidade no campo. É através desse reconhecimento que adquirem prestígio e notoriedade. A composição do júri e algumas observações sobre o conjunto de valores que guiavam o julgamento perpassam a presente análise. Quem eram os julgadores, que veículos jornalísticos eles representavam e quais os principais atributos que serviram como critério de avaliação das comissões são algumas das questões tratadas.

Uma das dificuldades encontradas em relação aos critérios de julgamento foi a ausência de documentos sobre os trabalhos das bancas examinadoras. A decisão de consignar em ata as razões da escolha das matérias premiadas só foi tomada a partir de 1977, no final do período definido para a pesquisa. Por esse motivo, as entrevistas com as fontes foram fundamentais para a análise, reconstituindo a rede de relações entre atores envolvidos no processo de reconfigurações identitárias no período estudado. Importa afirmar que tais relatos resgatam o passado, apresentando um afastamento em relação ao tempo realmente vivido pelos agentes que participaram das comissões.

Examinamos também os artigos dos jurados que justificam as escolhas das matérias vencedoras na categoria principal. O resultado do prêmio, indicando baixa representatividade de matérias políticas consagradas no período analisado, está associado a uma problemática temporal: o controle governamental exercido através de diferentes instrumentos de coerção e intimidação, dentre eles a censura prévia e a prática de autocensura. Os argumentos de membros das comissões julgadoras estão reunidos na edição comemorativa lançada pela empresa Esso por ocasião dos 25 anos do concurso.

As entrevistas: versões provisórias do passado

Optamos pela realização de entrevistas com organizadores e integrantes de comissões julgadoras entre 1964 e 1978. Foram entrevistados Ney Peixoto do Valle, idealizador do Prêmio Esso, Ruy Portilho, atual organizador do concurso, o publicitário Celso Japiassu e o jornalista Zevi Ghivelder, os dois últimos na condição de jurados. Ney Peixoto, que reside atualmente em Salvador (BA), encaminhou suas respostas por escrito através de correio eletrônico. As demais entrevistas foram feitas pessoalmente com

as fontes. Em todos os casos, buscamos preservar as expressões usadas pelos entrevistados, respeitando também o contexto das declarações.

Utilizamos a metodologia da história oral, procurando estabelecer diálogo com a conjuntura histórica. Importa afirmar que os relatos foram examinados aqui como reconstruções de sentido feitas *a posteriori* e não como testemunho do que efetivamente se passou. Ao reinterpretarem o passado, os entrevistados produzem sempre uma versão provisória sobre determinado acontecimento, o que não compromete a pesquisa. Para termos um quadro o mais próximo possível do processo de premiação, a análise das respostas dos depoentes não está dissociada da leitura do conjunto de outras fontes, tais como edições comemorativas das reportagens do prêmio, regulamentos, discursos e documentos obtidos em acervos pessoais e informações extraídas de material não-acadêmico (artigos e notas de jornalistas, livros de memória e biografias).

Para verificar o que os jornalistas tinham a dizer não apenas sobre o prêmio, mas sobre o lugar que certos fatos ocupavam no contexto histórico e social dado, realizamos a etapa de entrevistas na fase final da pesquisa. Essa decisão se justificava por um motivo simples: sem a coleta de todas as informações pertinentes às questões essenciais propostas para o trabalho, o rendimento das entrevistas certamente não seria o mesmo, podendo apresentar lacunas. Assim, estabelecemos um roteiro básico para todos os entrevistados, naturalmente com algumas questões específicas, pois os depoentes participaram de edições distintas. Esse método possibilitou níveis de comparação importantes, contribuindo para confirmar ou refutar hipóteses. Quanto aos objetivos, optamos pela entrevista temática, gravadas com autorização dos pesquisados, com o propósito de complementar informações que ajudassem a compreender os dados observados.

Verena Alberti (2005) recomenda a utilização de entrevistas temáticas para temas com *“estatuto relativamente definido na trajetória de vida dos depoentes, como, por exemplo, um período determinado cronologicamente, uma função desempenhada ou o envolvimento e a experiência em acontecimentos ou conjunturas específicos”* (idem: 38). O modelo difere da entrevista de história de vida, cuja preocupação maior, segundo a autora, não é o tema e sim a trajetória do entrevistado (idem).

Diante da pluralidade e diversidade de versões, não temos a pretensão de esgotar todas as possibilidades de interpretação sobre o papel assumido pelos produtores de notícias durante o regime militar. O que propomos é complementar, através da análise

do Prêmio Esso, outros estudos de identidade jornalística a partir da fluida relação entre a imprensa e o Estado autoritário brasileiro.

O prêmio como instância de consagração

Os prêmios jornalísticos tendem a distribuir um tipo particular de capital que repousa sobre o reconhecimento dos pares. Proporcionam aos vencedores uma espécie de patrocínio simbólico, que lhes permite atuar com mais legitimidade no campo. A partir da chancela da sua comunidade profissional, os jornalistas adquirem prestígio e reputação.

A posição de Ney Peixoto do Valle, ao abordar a importância do prêmio na carreira do jornalista, reforça esse sentido: “*Representa a consagração do jornalista. É o Nobel do jornalismo brasileiro. O Prêmio Esso é um referencial na carreira profissional, uma distinção concedida aos melhores*”¹. Para o atual organizador do concurso, o jornalista Ruy Portilho, o reconhecimento tem um valor fundamental para o desenvolvimento dos profissionais. “*É uma nova oportunidade. Às vezes, as pessoas até percebem no dia-a-dia que é um trabalho fora de série, além do comum, mas quando recebe a consagração e vê aquela releitura do trabalho premiado, ele passa a ser visto com outros olhos*”².

As comissões julgadoras do Prêmio Esso de Jornalismo são formadas tradicionalmente por cinco jornalistas oriundos dos principais veículos da grande imprensa do país. Algumas edições do concurso, no entanto, apresentaram outra configuração, com a divisão de comissões para avaliar categorias específicas.

O fichamento a seguir engloba as comissões julgadoras na categoria principal. A presente análise não inclui, portanto, os júris formados para selecionar os melhores trabalhos nas categorias específicas. Procuramos quantificar a participação de jornais e revistas nessas comissões e sua distribuição por estados da Federação.

No período definido para a pesquisa (1964-1978), participaram 67 profissionais de 28 veículos, sendo 21 jornais e sete revistas. Dentre os diários, os veículos com maior número de julgadores foram, em ordem decrescente: *Jornal do Brasil* (9), *Folha de S. Paulo* (6), *Jornal da Tarde* (5), *O Estado de S. Paulo* (4), *Correio da Manhã* (3), *O Globo* (3), *Jornal do Commercio – Recife* (2), *A Tarde – Salvador* (2) e *Correio Braziliense* (2). Outros jornais regionais ou grupos de comunicação tiveram ao menos um representante na banca de jurados: *Correio do Povo – Porto Alegre*, *Diário de São Paulo*, *Tribuna da Im-*

prensa, *Última Hora – São Paulo*, *Diários Associados*, *O Paiz*, *Diário de Pernambuco*, *Folha da Tarde*, *Diário de Notícias*, *Estado de Minas*, *O Povo – Fortaleza* e *O Estado do Paraná*. No caso das revistas ou editoras, temos a seguinte classificação: *Manchete* (7), *Realidade* (4), *Bloch Editores/ Enciclopédia Bloch* (3), *Visão* (2), *Fatos e Fotos* (1), *Cruzeiro* (1) e *Editora Abril* (1).

A maior parte dos veículos se concentra, com base nos dados acima, no eixo Rio de Janeiro-São Paulo. A análise do prêmio confirma o peso que as duas capitais exercem no cenário jornalístico brasileiro. Das 28 publicações, 11 têm ou tinham sede no Rio e nove em São Paulo, representando 71,42% do total. Os outros estados representados nas comissões julgadoras são: Pernambuco, Minas Gerais, Paraná, Bahia, Ceará e Rio Grande do Sul, além do Distrito Federal.

É interessante observar que muitos profissionais eram convidados a integrar o júri em mais de uma edição do concurso. No período 1964-1978, os jornalistas Luiz Orlando Carneiro, do *Jornal do Brasil*, e Murilo Melo Filho, da revista *Manchete*, foram os julgadores com maior número de participações: Carneiro atuou em 1971, 1974 e 1975 e Melo Filho nos anos de 1974, 1976 e 1977. Outros seis jornalistas fizeram parte da comissão em duas edições: Wilson Figueiredo (1964 e 1977), Arnaldo Niskier (1965 e 1975), Zuenir Ventura (1965 e 1967), José Hamilton Ribeiro (1971 e 1972), Zevi Ghivelder (1972 e 1973) e Oliveiros S. Ferreira (1975 e 1977).

Outro dado que chama atenção é que, embora a empresa promotora enfatize a presença exclusiva de jornalistas na composição do júri, com o propósito de dar ao resultado do prêmio um caráter de isenção e imparcialidade, a análise das comissões julgadoras mostra que houve exceções na trajetória do programa. Foi o que ocorreu em 1973, auge da repressão militar no Brasil. Naquele ano, apenas a revista *Manchete*, representada por Zevi Ghivelder, compunha, como veículo jornalístico, a comissão julgadora. Dois membros – Adonias Filho e Octavio de Faria – eram representantes da Academia Brasileira de Letras (ABL) e, de forma inédita na história do concurso, os outros dois julgadores eram representantes de duas das maiores agências de publicidade do Brasil na época: Roberto Dualibi, da *DPZ*, e Celso Japiassu, da *Denison Propaganda*.

Não foi possível identificar nos relatos escritos – artigos, biografias, edições comemorativas etc. – os motivos pelos quais a organização resolveu restringir a atuação de jornalistas na composição da banca de jurados em 1973. Os depoimentos obtidos através de entrevistas com julgadores do Prêmio Esso em 1973

fornecem, no entanto, algumas pistas para entendermos essa peculiaridade.

Celso Japiassu, que chegou a atuar em redações de jornais e revistas na área econômica, consolidou sua carreira profissional na *Denison Propaganda*, onde foi de redator a presidente da empresa. Ele acredita que o convite da Esso tenha sido motivado pelo desenvolvimento da publicidade nos anos 1970.

“Foi naquela época que a publicidade brasileira começou a se destacar. Os profissionais passaram a desenvolver uma linguagem e a criar anúncios mais criativos que certamente chamaram a atenção dos organizadores. O final da década de 60 e princípio da década de 70 foi a época que a publicidade brasileira apresentou uma verdadeira revolução criativa, tudo evidentemente sob a influência da publicidade americana. Até aquele momento a publicidade era voltada para venda (hard sell). Pode ser que, em função disso, a gente tenha sido convidado, como representantes de uma área de comunicação que estava começando a ter prestígio. A publicidade passou a ser muito veiculada no noticiário dos jornais. Talvez isso tenha influenciado na decisão”³.

Para o jornalista Zevi Ghivelder, que também foi convidado em 1973 para integrar o júri, os publicitários deram uma grande contribuição aos trabalhos da comissão. Sem saber apontar os motivos que definiram a escolha dos julgadores, o então diretor de *Manchete* confirma a ascensão das agências de publicidade no período. *“As agências começaram a se firmar no Brasil a partir dos anos 60. Quase não havia agência no Brasil nos anos 1950. Nem se falava publicidade. Chamava-se reclame”⁴.*

A partir dos relatos dos julgadores ao justificar a escolha dos premiados nas edições comemorativas da Esso, foi possível reunir os principais atributos valorizados pelo concurso no período 1964-1978. Tais valores dizem respeito ao assunto abordado, mas principalmente ao modo de atuação do repórter e à qualidade do texto. Embora a pesquisa tenha um foco temporal específico, muitos dos critérios defendidos pela comissão orientam o julgamento do prêmio ao longo de sua história. A presente análise identificou os seguintes requisitos exigidos aos concorrentes: (1) pertinência e ineditismo do tema; (2) interesse público; (3) boa técnica de redação e apresentação geral da matéria; (4) arrojo e iniciativa do repórter; (5) condições em que o trabalho foi realizado; (6) seriedade profissional e competência intelectual e cultural; (7) veracidade da informação; (8) método de apuração (esforço de

memorização); (9) repercussão; (10) objetividade e (11) ética.

Claro está que certos critérios apresentam caráter fortemente subjetivo, não sendo possível avaliá-los do ponto de vista técnico, objetivo. É o caso de atributos como pertinência do tema, seriedade profissional e ética. Na impossibilidade de as comissões aplicarem uma metodologia precisa para selecionar os melhores trabalhos jornalísticos, as justificativas dos jurados reforçam o caráter consensual da escolha. Enfatizam a unanimidade na decisão, que se sobrepõe a qualquer tipo de divergência. O resultado, muitas vezes, prescinde até da realização de uma votação, pois não se contesta o mérito do trabalho vencedor.

A maior parte dos trabalhos analisados também apresenta o formato de série, ou seja, as matérias foram publicadas em capítulos numerados, mantendo o título principal, por exemplo: “100 dias na Amazônia de ninguém I”, “100 dias na Amazônia de ninguém II”, em 1964, ou “Psicanálise, remédio ou vício? 1”, “Psicanálise, remédio ou vício? 2”, em 1969. Como afirmou Zevi Ghivelder, membro das comissões julgadoras em 1972 e 1973, as reportagens tinham em comum o fato de serem extensas e apresentarem muito volume. Segundo ele, muitas impressionavam mais pela quantidade do que pela qualidade.

“Um trabalho de qualidade excepcional, como a famosa matéria de Gay Talese sobre o Frank Sinatra, que deveria ter umas quatro ou cinco páginas de revista, não ganharia o Prêmio Esso e teria sido a melhor matéria do ano de qualquer maneira. Não teria ganhado porque não tinha a impressão do volume, que sempre contou muito”⁵.

O esvaziamento do debate político (1964-1978)

A baixa representatividade de matérias políticas consagradas no programa da Esso, considerado o mais importante concurso da imprensa brasileira, reflete a conjuntura política que vivia o país no pós-1964. O período que antecedeu a edição do AI-5 ilustra bem como o fechamento político do regime militar teve impacto sobre a produção jornalística, se restringirmos a análise aos trabalhos avaliados pela comissão julgadora do concurso. Em 1967 e 1968, duas reportagens sobre futebol foram consideradas os melhores testemunhos jornalísticos, respectivamente: “Futebol brasileiro: o longo caminho da fome à fama”, do *Jornal do Brasil*, e “Juiz, ladrão e herói”, publicada pelo *O Estado de S. Paulo*.

Outras matérias premiadas na categoria principal também se ocupavam de temas variados, sem vinculação diretamente política, como vimos na análise dos subtemas entre 1964 e 1978. Além do esporte, os trabalhos vencedores concentravam o enfoque em assuntos de infraestrutura urbana (“Receita para São Paulo”, do *Jornal da Tarde*, em 1971), comportamento (“Os filhos proibidos”, de *Fatos e Fotos*, em 1965, e “Psicanálise – remédio ou vício?”, da *Última Hora*, em 1969), cotidiano das drogas e meio ambiente, com reportagens sobre a região amazônica e a situação indígena.

Nas justificativas apresentadas pelos julgadores, há algumas referências em relação ao contexto político-social marcado pelo controle do Estado sobre a produção da imprensa no período 1964-1978. A qualidade dos trabalhos vencedores parece se sobrepôr a circunstâncias políticas principalmente entre 1964 e 1968. Assim, a comissão destacava que a escolha não era condicionada ao contexto social e político imediato. As justificativas demonstram a tentativa de dissociar o resultado do prêmio das lutas externas travadas por alguns segmentos da sociedade civil, descontentes com os novos rumos que seguia o país em direção ao autoritarismo, com aumento gradativo das restrições às liberdades individuais.

Um ano após a decretação do AI-5, a comissão passa a atribuir a fatores externos – como a pressão do Estado sobre a produção noticiosa, a repressão e a tortura – a principal razão para a ausência de temáticas políticas no resultado do concurso. O júri procura se defender de eventuais críticas de que sua atuação tinha um viés colaboracionista.

O depoimento do julgador Carlos Lemos, do *Jornal do Brasil*, justificando a escolha da matéria “Psicanálise: remédio ou vício?”, publicada pelo *Última Hora* (RJ), vencedora do concurso em 1969, ilustra esse aspecto:

“Passados tantos anos, pode parecer estranho que, em 1969, a reportagem vencedora do Prêmio Esso tenha sido sobre a psicanálise. Afinal, aquele foi o ano em que estourou a guerrilha urbana no Brasil e se instalou a tortura, a repressão desenfreada que fez sofrer tantos brasileiros e cobriu (ou pelo menos deve cobrir) de vergonha a todos. Pode parecer, mas não é. A Ditadura que nos oprimiu de 1964 a 1978 soube usar brilhantemente contra nós, jornalistas em particular, e contra o povo brasileiro em geral, essa arma incrível, nossa pior inimiga, que é a censura” (Lemos, apud Luz e Borges, 1980: 88).

O relato está reunido na edição comemorativa lançada em 1980 pela empresa Esso por ocasião dos 25 anos do concurso. Nesse período, o país atravessava um momento de transição e liberalização política. No final dos anos 1970, o regime militar já havia retirado a censura prévia de jornais e revistas e revogado o Ato Institucional nº 5. Em outro trecho, Carlos Lemos afirma que “(...) os jornalistas foram sufocados pela censura, à qual, graças a Deus, alguns souberam reagir, dando – como, quando ou onde podiam – algumas informações sobre o pouco que se sabia àquela época (...)” (idem).

No mesmo sentido, o jornalista Luiz Orlando Carneiro, membro do júri em 1971, sublinha que a incapacidade investigativa de a imprensa atuar como fiscalizadora do poder público se relacionava com o poder de uma censura “tão eficiente como a ‘espada de Dâmocles’ do Ato Institucional nº 5”. No entanto, Carneiro prossegue afirmando que os “jornais procuravam, na medida do possível, não encarar passivamente a censura, até mesmo forçando a sua oficialização, o que acabaria acontecendo no ano seguinte, a fim de que a opinião pública não vivesse o clima da autocensura ou da liberalidade consentida” (1980: 101). Naquele ano, a comissão concedeu o prêmio para a série de reportagens “Receita para São Paulo”, do *Jornal da Tarde*.

À medida que o país avançava no caminho da abertura política, as reportagens com viés mais investigativo, incluindo críticas ao governo central, passaram a obter reconhecimento maior por parte das comissões julgadoras. De 1976 a 1978, os trabalhos vencedores demonstravam uma certa disposição da imprensa em se autorreferenciar como protagonista na luta em defesa da liberdade contra o arbítrio. Na análise dos depoimentos, o Prêmio Esso aparece como instrumento do campo jornalístico para avaliar o grau de liberdade de imprensa no país.

Vencedora do Prêmio Esso de Jornalismo em 1976, concorrendo com outros 215 trabalhos, a série de matérias “Assim vivem nossos superfuncionários”, de *O Estado de S. Paulo*, representou o “tiro de largada para a abertura”, conforme título do artigo escrito pelo julgador Mussa José de Assis, de *O Estado do Paraná* (1980: 121). Apesar da retirada da censura prévia em *O Estado de S. Paulo* em janeiro de 1975, permaneciam em vigor o AI-5 e leis restritivas, como a de Segurança Nacional. Segundo Assis, “não se tinha ideia de até onde os jornalistas poderiam ir no exercício do seu direito de opinar, de criticar, de informar e de ter acesso à informação sem serem atropelados por leis truculentas” (idem). Dessa forma, mesmo sem a pretensão de ser usada como “teste de carga”, a série de *O Estado de S. Paulo* contribuiu para levantar “a cortina de medo

que pairava sobre a imprensa” (idem:122). Seu depoimento reforça o papel do jornalismo como des-cortinador dos segredos do poder.

Conclusão

A análise do Prêmio Esso de Jornalismo entre 1964 e 1978, da instauração da ditadura militar até o início do processo de abertura política no país, ilustra as dificuldades encontradas pelo campo jornalístico para manutenção do debate político na sociedade. O resultado do concurso refletiu o contexto histórico que vivia o país com a ascensão do movimento militar de 1964. O programa da Esso acompanhou as transformações do campo jornalístico, que foi influenciado, por sua vez, pela conjuntura de repressão e supressão de liberdades individuais e de expressão.

Os instrumentos de controle da produção noticiosa limitaram e causaram prejuízos à autonomia do jornalista durante a ditadura. Kucinski (1991) aborda o processo de “*inflexão do papel social*” do jornalista, sobretudo a partir da edição do AI-5, em dezembro de 1968: “*No interior de cada grande empresa de comunicação o jornalista deixou de ser sujeito, mesmo minimamente. Tornou-se o objeto do arbítrio, despojado de autonomia intelectual*” (idem: 24). Apesar da vinculação histórica dos meios de comunicação com grupos políticos, não transigir na defesa do interesse público assegurava as condições de aceitabilidade do discurso jornalístico. Durante a ditadura militar, o efeito retórico de autonomia perdia força na mesma proporção que recrudescia o aparato repressivo de controle estatal sobre o que podia ou não podia ser publicado nos jornais.

Gradualmente, a polêmica e o traço opinativo se afastaram das páginas dos jornais. Em razão de uma série de atos de arbítrio, incluindo perseguições a jornalistas, invasões de redação, apreensão de exemplares, prisões e torturas, a “*imprensa deixou de representar, política e ideologicamente, o conjunto dos seus leitores*” (Hons, 1982: 82).

O protagonismo assumido pelos produtores de notícias como intermediários entre o acontecimento político e o público torna-se incompatível com a realidade do pós-1968, a exemplo do que ocorrera durante a vigência do DIP no governo Vargas. Como consequência do sistema autoritário, a perda do matiz político e ideológico rompe com o discurso denunciador da imprensa, autoimagem que vinha sendo construída desde o início do século XX, à exceção do período do Estado Novo, como modo de legitimação da sua atuação na sociedade.

Algumas estratégias isoladas de jornais e revistas buscaram chamar a atenção para a falta de debate político numa tentativa de estabelecer pontos de aproximação com seus leitores. O *Estado de S. Paulo* passou a publicar poemas de Luiz de Camões em substituição ao material vetado pela censura. O mesmo ocorreu com as receitas culinárias do *Jornal da Tarde*. Poderíamos citar ainda as opções pelas tarjas negras (*Tribuna de Imprensa*) e as ilustrações com figuras demoníacas (*Veja*).

No dia seguinte ao AI-5, o *Jornal do Brasil* também publicou uma edição que se tornaria um emblema mítico da resistência da imprensa diante do regime militar: na primeira página, anuncia no canto superior direito “*Ontem foi o dia dos cegos*”, numa alusão aos tempos difíceis em que entrava o país; no canto superior esquerdo, o famoso quadro sobre a previsão do tempo, denunciando metaforicamente as turbulências políticas. O quadro meteorológico informava: “*Nuvens negras ameaçam o país. Temperatura sufocante. O ar está irrespirável. O país está sendo varrido por fortes ventos. Máxima: 38° em Brasília. Mínima: 3° nas Laranjeiras*” (*Jornal do Brasil*, 14/12/1968).

Estimulados a fazer uma releitura no presente sobre a participação no programa, organizadores e julgadores resgatam um passado memorável sobre a atuação da imprensa durante a ditadura militar. Sobressaem nas narrativas dos julgadores, principalmente a partir de 1969, as dualidades, ou seja, a ideia dos jornalistas como vítimas da censura e a ditadura como agente opressor.

Os depoimentos resultam de uma reinterpretação do passado e, como tal, produzem uma versão provisória sobre determinado acontecimento. É preciso ter em mente que as justificativas foram construídas em referência à posição que os julgadores ocupavam num momento histórico de abertura política, um cenário bem diferente se comparado ao período de repressão e censura no final dos anos 1960 e início da década de 70.

O fato de os testemunhos apresentarem um distanciamento em relação ao momento realmente vivido, pressupondo esquecimentos de determinados aspectos do passado, não compromete a análise. Os silêncios, tão relevantes quanto às lembranças, fazem parte dos trabalhos de memória. Importa levar em conta o significado que os não ditos assumem na exposição de motivos dos julgadores. Além disso, o reconhecimento da pluralidade e diversidade de versões permite uma reflexão mais ampla sobre o objeto estudado, sem a pretensão de esgotar todas as possibilidades de interpretação. Afinal é a partir das demandas construídas no pre-

sente, com questões inerentes às especificidades da pesquisa, que o pesquisador deve interrogar o passado.

Ao enfatizar a resistência dos profissionais de imprensa, omitindo outros aspectos como a autocensura, os julgadores vão estabelecendo alguns valores fundamentais que legitimam a função social do jornalismo. Barbosa (2007) observa que o discurso idealizado sobre “o tempo de antes” não deve ser interpretado como pertencendo propriamente a um passado. Sua importância reside na significação que

essa construção assume para a definição de como deve ser visto o jornalista no presente.

Procuramos, na presente análise, evitar certas generalizações, tais como fixar o lugar dos jornalistas em dois grupos isoladamente: entre aqueles que resistiram e os que invariavelmente colaboraram com a ditadura. O jornalismo brasileiro é muito heterogêneo em torno do seu papel funcional e ideológico. Compartilhamos a ideia de pensar a imprensa fora dessas dicotomias.

Notas

¹ Entrevista concedida ao autor em 13/11/2009 por e-mail.

² Entrevista concedida em 03/11/2009 no Rio de Janeiro.

³ Entrevista concedida ao autor em 05/10/2009.

⁴ Entrevista concedida ao autor em 07/10/2009.

⁵ Entrevista concedida ao autor em 07/10/2009 no Rio de Janeiro.

Referências bibliográficas:

Alberti, V., 2005, *Manual de história oral*, Rio de Janeiro, Editora FGV.

Aquino, M. A. de, 1999, *Censura, Imprensa, Estado Autoritário (1968-1978) : o exercício cotidiano da dominação e da resistência O Estado de São Paulo e Movimento*, Bauru, Edusc.

Barbosa, M., 2007, *História cultural da imprensa : Brasil, 1900-2000*, Rio de Janeiro, Mauad X.

Beloch, I., Fagundes, L. R. (Orgs), 2006, *Uma história escrita por vencedores : 50 anos do Prêmio Esso de Jornalismo*, Rio de Janeiro, Memória Brasil.

Bourdieu, P., 2004, *Os usos sociais da ciência : por uma sociologia clínica do campo científico*, São Paulo, Editora Unesp.

Enne, A. L., 2004, « Discussões sobre a intrínseca relação entre memória, identidade e imprensa », Texto apresentado no 2º Encontro Nacional da Rede Alfredo de Carvalho, Florianópolis.

Hons, A. S. des., 1982, *Os diários do Rio de Janeiro : 1945-1982*, Rio de Janeiro, dissertação de mestrado, IFCS/UFRJ.

Kucinski, B., 1991, *Jornalistas e revolucionários nos tempos da imprensa alternativa*, São Paulo, Edusp.

Kushnir, B., 2004, *Cães de guarda – Jornalistas e censores, do AI-5 à Constituição de 1988*, São Paulo, Boitempo Editorial.

Luz, O., Borges, M. (Orgs), 1980, *25 anos de imprensa no Brasil – Prêmio Esso de Jornalismo*.

Magno, A. B., 2006, *A Agonia da reportagem – das grandes aventuras da imprensa brasileira à crise do mais fascinante dos gêneros jornalísticos: uma análise das matérias vencedoras do Prêmio Esso de Jornalismo*, Brasília, dissertação de mestrado, UnB.

Marconi, P., 1980, *A censura política na imprensa brasileira, 1968-1978*, São Paulo, Global Editora.

Pollak, M., 1989, « Memória, esquecimento, silêncio », *Estudos históricos*, Rio de Janeiro, vol. 2, n° 3, pp. 3-15.

Pollak, M., 1992, « Memória e identidade social », *Estudos históricos*, Rio de Janeiro, vol. 5, n° 10, pp. 200-212.

Ribeiro, A. P. G., 2000, *Imprensa e história no Rio de Janeiro dos anos 50*, Rio de Janeiro, tese de doutorado, UFRJ.

Smith, A.-M., 2000, *Um acordo forçado – O consentimento da imprensa à censura no Brasil*, Rio de Janeiro, Fundação Getúlio Vargas.

Resumo | Abstract | Résumé

Pt. Este trabalho se propõe a refletir sobre o Prêmio Esso de Jornalismo, o mais tradicional da imprensa brasileira, no período compreendido entre 1964 e 1978. Utilizamos o método de entrevistas com organizadores e julgadores do prêmio, complementando a pesquisa documental, de forma a situar o discurso em sua historicidade. O cruzamento entre as duas fontes de pesquisa – entrevistas e documental – procurou esclarecer algumas questões acerca dos processos identitários na imprensa brasileira. Ao considerarmos que as identidades são organizadas dentro de um permanente processo de interação e intercâmbios sociais, estabelecendo, de acordo com os processos históricos, novas relações de poder, buscamos identificar alguns valores em torno dos quais os jornalistas negociaram sentidos sobre sua profissão no período da ditadura militar.

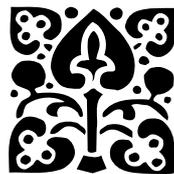
Palavras-chave: autoridade jornalística, identidade, imprensa, memória e narrativa

En. This work intends to reflect on the Esso Journalism Prize, the most traditional award of the Brazilian press, in the period between 1964 and 1978. We use the method of interviews with promoters and judges, complementing the documentary research, in order to place the discourse in its historicity. The analysis of two research sources—interviews and documentary—is important for the question of the journalist's professional identity. Assuming the identities are organized into a permanent process of interaction and social exchanges, establishing, in accordance with the historical processes, new power relations, we will seek to identify some values on which journalists have negotiated the meanings about their work during the military dictatorship.

Keywords: journalistic authority, identity, press, memory and narrative

Fr. Ce travail se propose de réfléchir sur le Prix Esso de Journalisme, le plus prestigieux de la presse brésilienne, durant la période comprise entre 1964 et 1978. Nous utilisons la méthode de l'entretien avec les organisateurs et les juges du prix associée à la recherche documentaire, de manière à situer le discours en son historicité. Le croisement entre les deux sources de recherche – entretiens et documentation – a cherché à éclaircir quelques questions concernant le processus identitaire dans la presse brésilienne. Considérant que les identités s'organisent dans un processus permanent d'interaction et d'échanges sociaux, en établissant, en rapport avec les cadres historiques, de nouvelles relations de pouvoir, nous cherchons à identifier quelques valeurs autour desquelles les journalistes ont négocié les perspectives de leur profession durant la période de la dictature militaire.

Mots-clés : autorité journalistique, identité, presse, mémoire et récit





L'entretien de type qualitatif

Réflexions de Jean Poupart sur cette méthode

À partir des propos recueillis et rassemblés par
Nadège Broustau et Florence Le Cam

Jean Poupart

École de criminologie de l'Université de Montréal
jean.poupart@umontreal.ca



ociologue et professeur honoraire à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, Jean Poupart a mené des recherches portant, entre autres, sur la déviance, la marginalité, le contrôle et l'intégration sociale, la pratique des criminologues, l'institutionnalisation de la criminologie au Québec, et également les carrières et la violence dans le hockey. Spécialiste de la méthodologie qualitative, il a notamment travaillé sur l'entretien qualitatif et sur les considérations épistémologiques et théoriques que soulève cette méthode d'enquête, de même que sur les critères de sa scientificité¹. Le présent texte est issu d'une entrevue dont le contenu a été retravaillé et regroupé sous forme thématique². À travers ce compte rendu d'entrevue, Jean Poupart nous fait part d'un certain nombre de réflexions qu'il dresse à l'usage des chercheurs, débutants ou non, qui se voient confrontés à la mise en pratique des enjeux théoriques de la méthode d'entretien. En s'inspirant de ses connaissances et des entretiens qu'il a lui-même réalisés au fil des ans, il aborde des questions touchant à l'usage de cette méthode dans le contexte de la recherche, au sens à donner aux entretiens, à ce que suppose la maîtrise de cet instrument, à la manière d'articuler une recherche par entretiens, tout comme à

Pour citer cet article

Référence électronique

Jean Poupart, « L'entretien de type qualitatif : Réflexions de Jean Poupart sur cette méthode ». À partir des propos recueillis et rassemblés par Nadège Broustau et Florence Le Cam, *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], Vol 1, n°1 - 2012, mis en ligne le 15 septembre 2012. URL : <http://surlejournalisme.com/rev>

l'importance de s'interroger sur la production des données et de s'assurer du respect des propos et des interprétations de l'interviewé. Chemin faisant, il nous indique aussi quelques « *bonnes pratiques* » et tactiques de recherche qu'il a lui-même eu l'occasion d'éprouver.

L'entretien : un « art » peut-être mais surtout une démarche de recherche

L'entretien est souvent décrit et présenté comme un art puisqu'il semble intimement lié aux habiletés de l'intervieweur. Il appartient à ce dernier de faciliter la mise en parole, de faire en sorte que l'interviewé puisse aller le plus loin possible dans l'exploration de ses expériences et dans l'explication de ses perspectives — ce qui, d'ailleurs, demeurent les objectifs premiers d'un entretien de type qualitatif.

Réussir un entretien nécessite cependant un ensemble de compétences sociales qui vont bien au-delà de la seule façon d'interroger les personnes. La capacité de l'intervieweur à entrer en interaction, la maîtrise qu'il a des règles de sociabilité propres aux divers milieux sociaux, le rapport de proximité qu'il parvient à établir avec l'interviewé contribuent eux aussi à la réussite de l'entretien. Il ne suffit pas de connaître les techniques d'interrogation, il faut également être apte à établir un lien de confiance et de collaboration avec l'interviewé, ce qui ne va pas de soi et n'est pas gagné d'avance puisque ce type d'échange implique la plupart du temps des personnes de statut et de monde sociaux différents.

Considérer l'entretien comme un art n'est au surplus pas sans risque puisque cela peut laisser croire que le résultat est plus ou moins aléatoire et dépendant des seules dispositions « naturelles » de l'intervieweur alors que la réussite de l'entretien requiert la maîtrise d'un ensemble de pratiques qui doivent être subordonnées à la construction de l'objet. Ce qui transforme l'entretien en matériau de recherche se trouve d'ailleurs dans la systématisation de la démarche et dans la mise en rapport de l'entretien avec les impératifs de la recherche, ce qui suppose un effort continu de réflexivité de la part du chercheur afin de savoir non seulement ce que cette méthode d'enquête permet de faire, mais également afin de savoir ce qu'il en fait, précisément, dans la recherche en cours de réalisation. Il me semble important de préciser que ce n'est pas parce que la méthodologie qualitative se veut être une démarche ouverte et flexible qu'elle ne peut pas en même temps être rigoureuse et systématique dans ses règles d'application.

Si la qualité d'un entretien ne dépend pas que des seules habiletés de l'intervieweur, il n'en reste pas moins que les compétences requises s'acquièrent et que cet apprentissage peut faire la différence entre un entretien qui couvre, ou non, son objet en profondeur. Trop souvent, malheureusement, les chercheurs s'improvisent intervieweurs, croyant qu'il est assez aisé de faire parler les gens. Et il s'avère d'autant plus facile de s'approprier le statut d'intervieweur que, bien souvent, le chercheur demeure l'unique personne à avoir accès au contenu de l'entretien dans sa totalité (seules quelques citations figurent dans les rapports et articles publiés), de telle sorte que le manque de compétence peut aisément passer inaperçu. Si faire des entretiens peut être considéré comme un art, il s'agit d'un art qui se cultive, qui s'apprend autant par formation que par expériences personnelles, d'autant plus que les entretiens de type qualitatif se fondent en grande partie sur les techniques de la non-directivité qui ne sont pas en soi simples à maîtriser.

Interroger pour comprendre, décrire et expliquer

La question se pose : pourquoi faire des entretiens sinon que parce que fondamentalement, nous pouvons ainsi accéder à l'univers des acteurs sociaux et appréhender, comme le disait à sa façon Durkheim (2005 [1894]), leurs manières d'agir, de penser et de sentir. Lorsque nous faisons des entretiens, nous cherchons, comme le mentionnait Bourdieu (1993), à comprendre. Bourdieu entend le terme « comprendre » de deux façons différentes qui rejoignent bien, selon moi, les impératifs fondamentaux de la recherche en sciences sociales : ceux de décrire mais aussi d'expliquer les réalités sociales. Bien qu'il n'y ait pas entente sur la possibilité, ou non, d'y arriver, ces deux impératifs s'inscrivent dans des traditions importantes en sociologie et dans plusieurs autres disciplines.

Par comprendre, Bourdieu entend d'abord la capacité à rendre compte de la réalité des acteurs. C'est ce que nous essayons de faire lorsque nous cherchons à « décrire » l'expérience de chacun des interviewés, pour ensuite mettre ces différentes expériences en perspective et les comparer les unes aux autres. Nous nous efforçons ainsi de produire de « bonnes ethnographies », c'est-à-dire des récits qui sont crédibles et aussi fidèles que possible à l'univers des acteurs malgré tous les défis que cela comporte. On sait que les méthodes qualitatives, y incluant les entretiens, ont toujours été présentées, notamment dans le cadre des travaux de l'École de

Chicago et de l'interactionnisme symbolique, comme des méthodes privilégiées pour y parvenir. Même si l'expérience des acteurs est multiple et changeante, il est possible d'en rendre compte à condition de mener des enquêtes de terrain approfondies et à condition de prendre le temps de bien analyser le matériel recueilli.

Par comprendre, Bourdieu entend ensuite la capacité d'expliquer les réalités sociales, c'est-à-dire de travailler à discerner ce qui façonne ces réalités, ce qui les détermine pour le dire dans les mots de Bourdieu. C'est dans ce genre de démarche « explicative » que s'engagent plusieurs enquêtes qualitatives lorsqu'elles cherchent à savoir, par exemple, ce qui influe sur les processus de carrière, sur les trajectoires des personnes, sur les représentations des différents groupes d'acteurs ou, encore, sur le fonctionnement des institutions et sur l'orientation des politiques actuelles. Les deux manières de comprendre de Bourdieu représentent en fait des façons différentes et interreliées d'objectiver les réalités.

Négociation et renégociation de la demande d'entretien

Un certain paradoxe existe entre, d'une part, le fait de vouloir faire usage d'une méthode de recherche qui se veut la plus systématique possible pour appréhender la réalité des autres — celle des interviewés et celle du monde qui les entoure — et, d'autre part, le fait de vouloir faire usage d'une méthode qui tient pour beaucoup dans la capacité de l'intervieweur à entrer en relation avec les autres.

Il est évident par exemple que l'on a beau être un très bon intervieweur, si l'interviewé ne consent pas véritablement à participer à l'entretien, cela pose des limites importantes, sans compter qu'il est inacceptable d'un point de vue éthique de mener un entretien sans s'assurer de l'approbation réelle de l'interviewé. D'où l'importance, au moment où l'on sollicite la personne pour une entrevue mais aussi au début de l'entretien, de s'assurer de son accord et de lui laisser la possibilité de changer d'avis en cours de route et de mettre fin à l'échange. L'interviewé peut en effet avoir des résistances, tout à fait normales, en lien entre autres avec le caractère relativement artificiel de l'entretien. Outre qu'habituellement l'intervieweur et l'interviewé ne se connaissent pas au préalable, ils ne sont pas toujours pareillement familiers avec ce genre d'interaction en raison notamment de leur appartenance sociale et de leur type d'occupation. Raison de plus de mettre cartes sur table, deux fois plutôt qu'une, de manière à ce

que l'interviewé sache vraiment à quoi il s'engage et à le laisser libre d'accepter ou de refuser de participer à l'enquête. La suite et le contenu de l'entretien en dépendent.

Ce n'est pas cependant parce que les personnes acceptent de faire une entrevue qu'elles n'en éprouvent pas moins des inquiétudes, surtout si elles sont en position de vulnérabilité. Que vise au juste à savoir la recherche ? Pour qui et pourquoi est-elle menée ? Quel usage sera fait des témoignages recueillis ? Quelle confiance accorder aux promesses de confidentialité ? Quelles sont les conséquences d'un refus ou d'une acceptation ? Pourquoi cette personne a-t-elle été choisie pour participer à cette recherche ? Se sent-elle suffisamment compétente pour répondre et se sent-elle libre de dire réellement tout ce qu'elle pense ? Autant de questions ou d'inquiétudes légitimes que doit normalement tenter de lever une prise de contact avec l'interviewé bien préparée, étant entendu cependant que cela ne suffit pas toujours à rassurer l'interviewé, pas plus d'ailleurs que la signature d'un formulaire de consentement. C'est souvent en cours d'entrevue que se développe réellement le lien de confiance, lorsque l'interviewé constate qu'il est véritablement écouté, que l'intervieweur porte un véritable intérêt à ce qu'il dit, et que selon toute apparence il ne fera pas un usage indu des propos recueillis.

Ces inquiétudes — et les résistances qui peuvent s'en suivre — sont encore plus fortes lorsque l'interviewé se sent forcé d'accepter (ou de faire semblant d'accepter) de participer à l'entretien.

Dans une recherche portant sur l'intégration socioprofessionnelle suite à une expérience d'incarcération (Otero, Poupart et Spielvogel, 2004 ; Strimelle et Poupart, 2004), une partie de notre échantillon était composée de personnes sous la responsabilité des libérations conditionnelles et du Service correctionnel. Nous n'avions d'autre choix que de solliciter ces personnes par l'intermédiaire des intervenants. Malgré les consignes très claires données à ces derniers à l'effet que les interviewés devaient se sentir libres d'accepter ou non, rien ne nous assurait que tel était bien le cas. Rien ne nous assurait en effet qu'ils n'avaient pas dit oui à l'entretien strictement par obligation, ce que nous ont d'ailleurs laissé entendre certains d'entre eux. D'où l'importance que nous avons attachée à « renégocier » l'entretien une fois en contact avec eux, augmentant ainsi nos chances d'obtenir un véritable assentiment. Cette renégociation a souvent pour effet non seulement de clarifier les règles du jeu, mais aussi de créer des liens avec l'interviewé de telle sorte qu'il accepte généralement de faire l'entrevue.

Savoir manier les règles de l'entretien

Dans l'entretien de type qualitatif, il est d'usage de suivre un certain nombre de règles, que l'on applique en situation, comme, par exemple, de laisser l'interviewé libre d'aborder la question dans ses termes, de relancer le questionnement à partir de ce que dit l'interviewé, de centrer l'entrevue sur l'expérience qu'il décrit, de respecter les temps de silence quand il le faut ou, encore, d'intervenir pour aider l'interviewé à s'orienter ou à dénouer une situation de blocage.

Contrairement au questionnaire où le chercheur a en quelque sorte tout le loisir de préparer d'avance ses questions (et l'on connaît les risques que, malgré tout, ces questions ne collent pas à la réalité des acteurs), l'entretien qualitatif est très évolutif en ce sens que l'on ne peut pas en prévoir entièrement le contenu et ce, même si l'on définit un certain nombre de thèmes que l'on veut aborder, comme c'est le cas dans le cadre d'un entretien de type semi-directif. L'entretien qualitatif commence habituellement par une consigne de départ relativement large (suivie de sous-consignes lorsqu'il s'agit d'un entretien semi-directif) qui vise à faire parler l'interviewé tout en évitant de pré-structurer le champ d'investigation. On doit en effet permettre à l'interviewé de traiter du ou des thème(s) de la recherche selon ses propres termes et catégories, et surtout ne pas lui imposer une façon de penser. S'en suit une série de relances formulées à partir des propos de l'interviewé, ce qui suppose évidemment que l'intervieweur fasse preuve d'une bonne capacité d'écoute de manière non seulement à bien comprendre ce que dit l'interviewé, mais également de manière à être apte à fouiller en profondeur les dimensions de son expérience tout en lui laissant le maximum d'initiative dans sa propre auto-exploration.

Écouter pour être capable de comprendre et de bien relancer

Sans doute l'une des règles les plus importantes est de bien écouter de manière à pouvoir amener l'interviewé à expliciter les dimensions importantes de son expérience et à saisir les pistes d'exploration qui se dégagent de ses propos. Cela ne va pas de soi parce que l'intervieweur éprouve souvent la hantise de la prochaine relance (saurai-je trouver la bonne reformulation ?) et que bon nombre d'interviewés s'attendent – même si on a pris la précaution de leur expliquer le genre d'entretien que l'on souhaite mener – à ce qu'on leur pose des questions précises, les unes après les autres, comme on le fait pour un questionnaire administré oralement. Il arrive notamment que les interviewés commencent l'entrevue en faisant un grand tour

d'horizon du thème de la recherche. L'intervieweur doit être capable d'identifier et de distinguer, dans cette première intervention, les pistes principales et les pistes qui s'avèrent un peu plus secondaires. S'il commet l'erreur de relancer l'entrevue sur un aspect très secondaire, un détail, le discours de la personne interviewée risque fort de tomber rapidement à plat. L'intervieweur se voit dès lors obliger de poser une nouvelle question, ce qui n'est pas forcément mauvais mais sûrement moins fructueux que s'il avait dès le départ choisi de relancer l'entrevue sur une dimension importante du discours de l'interviewé. L'intervieweur ne doit pas non plus commettre l'erreur, assez fréquente dans la pratique, qui consiste à relancer l'entrevue uniquement à partir du dernier commentaire ou des derniers mots qu'a prononcés la personne interviewée puisqu'encore là, il court le risque de ne pas centrer l'entrevue sur les dimensions essentielles de l'expérience de l'interviewé.

À titre d'exemple, lorsque l'interviewé nous dit, comme ce fut le cas dans notre recherche sur l'intégration socioprofessionnelle, que « ce qu'il a trouvé difficile, est moins de se trouver un travail que de s'adapter à sa nouvelle vie de famille », deux dimensions importantes se dégagent de ce propos : celle du travail et celle de la famille. Une relance générale reprenant les deux dimensions permettra à l'interviewé de traiter de ces deux questions dans l'ordre qu'il souhaite, l'important toutefois étant surtout ici de bien voir à explorer l'une et l'autre de ces deux questions.

Favoriser l'auto-exploration

Nous avons tout avantage à ce que l'interviewé prenne l'initiative de son récit, tout avantage à l'amener à entreprendre sa propre auto-exploration. Les acteurs sont capables, on le sait, de réflexivité, c'est-à-dire de décrire leur expérience en même temps que de l'analyser. Le rôle de l'intervieweur consiste à faciliter ce processus et la règle de non-directivité, malgré ses limites, constitue un bon outil pour y parvenir. Ce n'est d'ailleurs pas sans raison que l'on conseille, surtout en début d'entrevue, d'éviter d'adopter la formule des « questions-réponses » de l'entretien standardisé puisque cela entraîne l'interviewé dans un rôle beaucoup plus passif. Plutôt que de développer son propos par lui-même, il répond succinctement et attend la prochaine question. Cela dit, une fois que la dynamique de l'entretien est bien établie, c'est-à-dire une fois que l'interviewé parle de lui-même et par lui-même (ce que l'on peut constater, notamment, par le nombre et la durée assez réduits des interventions de l'intervieweur), il n'est pas interdit de demander occasionnellement des précisions sous forme de questions.

Faire émerger des dimensions insoupçonnées

Outre qu'il permet une exploration plus en profondeur de l'expérience des acteurs, l'entretien de type qualitatif a aussi pour avantage, comme l'observation *in situ*, de faire émerger des dimensions auxquelles on n'avait pas songé au départ, et qui peuvent s'avérer d'une grande richesse pour la compréhension de l'objet à l'étude. Ces « nouvelles données » nous surprennent dans la mesure où elles nous font découvrir des aspects inattendus de l'univers des autres. C'est d'ailleurs en grande partie à cela que doivent servir les enquêtes de terrain et il s'agit également d'une des conditions qui permet de produire des ethnographies d'une plus grande richesse.

Dans le cadre d'une recherche sur l'usage que les criminologues font de la notion de dangerosité (Poupart, Dozois et Lalonde, 1989), certains praticiens interviewés se sont confiés sur le danger que représentaient pour eux certains de leurs clients. Cette dimension à laquelle nous ne nous attendions pas, du moins en début de recherche, est ressortie dès les premiers entretiens et soulevait la question de savoir comment interpréter ces propos. L'un des intervenants collaborant à l'enquête soutenait que le praticien éprouvant ce genre de crainte maîtrisait mal sa pratique. Mais la récurrence des commentaires sur le danger ressenti, développés par un certain nombre de praticiens, nous a finalement montré l'importance de cette dimension pour les intervenants, la faisant ainsi passer du statut de problème personnel à première vue isolé, à celui de composante significative de la pratique de certains criminologues et ayant une influence sur le rapport qu'ils entretiennent avec les justiciables. Bien que de l'avis même des interviewés, il était relativement rare que les intervenants fassent l'objet d'attaque de la part des justiciables, une telle éventualité contribuait tout de même à susciter une certaine inquiétude. Une comparaison des expériences nous a également permis de constater que les représentations des contrevenants jugés « dangereux » par certains praticiens variaient selon les contextes de pratique et selon la familiarité des praticiens avec certains types de problématiques et de « clients ».

On peut comprendre que si les intervieweurs avaient adopté une stratégie d'entretien fermée, cette dimension ne serait jamais ressortie et nous n'aurions pas eu autant l'opportunité d'analyser les réactions des praticiens face aux représentations qu'ils se font de leur clientèle, ni non plus les modulations de ces représentations selon les milieux de pratique de ces intervenants.

Favoriser l'implication de l'interviewé et le centrer sur son expérience

Dans un entretien de type qualitatif, on doit voir à favoriser l'implication de l'interviewé, même si celle-ci est susceptible de varier selon les sujets qu'on aborde. Par favoriser l'implication, j'entends que l'intervieweur doit centrer l'entretien sur l'expérience de la personne, faire en sorte qu'elle parle au « je », ce qui est rendu possible par des reformulations appropriées, telles que par exemple « *pour vous, à votre sortie du pénitencier, ce que vous avez trouvé difficile, c'est moins de vous trouver un travail que de vous habituer à votre nouvelle vie de famille* ». Évidemment, encore faut-il que l'interviewé accepte d'en parler, qu'il se place dans le mode auto-exploration, ce qu'il fait généralement lorsqu'il se sent en confiance, écouté, non jugé et qu'il accepte de jouer le jeu. Il est d'ailleurs parfois assez étonnant de constater tout ce que les interviewés acceptent de dire, souvent sur des sujets fort intimes. Je pense notamment à une étude réalisée par entrevues sur les pratiques sexuelles des homosexuels infectés par le VIH (Beauchemin et Lalonde, 2004). Ces derniers ont accepté d'en parler, en partie parce qu'ils étaient convaincus de l'utilité de la recherche (ils parlaient de leur expérience dans l'espoir que cela puisse contribuer à aider les autres), en partie aussi parce que la participation à cette recherche leur avait été recommandée par leur médecin soignant avec lequel ils avaient établi une très forte relation de confiance. Dans ce dernier type de situation, il y a en quelque sorte transfert de confiance. L'interviewé fait confiance à l'intervieweur parce qu'il fait confiance à la personne qui le lui a recommandé.

Favoriser l'implication ne signifie cependant pas la forcer. Laisser l'interviewé libre de faire l'entrevue, c'est aussi lui permettre de traiter ou de ne pas traiter d'une question. Bien sûr, l'interviewé peut développer des stratégies d'évitement en n'abordant pas un sujet dont il ne veut pas parler ou encore, en mentant (bien qu'à mon avis, cela n'est pas si fréquent). S'il est vrai, comme disaient Roethlisberger et Dickson (1943), qu'il peut être très révélateur de s'interroger sur les situations et sur les raisons qui amènent les interviewés à « mentir », je considère pour ma part qu'il ne faut pas pour autant contraindre, directement ou indirectement, les interviewés à s'exprimer sur des questions qu'ils préfèrent ne pas aborder.

Bien qu'il puisse être sociologiquement pertinent de s'interroger sur les conditions qui amènent des justiciables à récidiver (et l'on connaît l'intérêt que les institutions du système pénal porte à cette question), dans notre recherche sur l'intégration socioprofessionnelle nous avons délibérément choisi de ne pas aborder ce sujet de manière à ne pas susciter un malaise

chez nos interviewés et à ne pas révéler, même sous le couvert de l'anonymat et de la confidentialité, des informations qu'ils auraient préféré garder secrètes. Si certains de nos interviewés avaient récidivé depuis leur sortie du pénitencier (et rien ne nous indiquait que c'était le cas), personne ne nous en a parlé spontanément. Outre que cette question n'apparaissait pas indispensable pour comprendre la manière dont les justiciables établissent ou rétablissent un rapport au « monde ordinaire », il demeurerait par ailleurs possible de se référer à d'autres études pour en savoir davantage sur cette question.

Il arrive bien sûr que des personnes acceptent de se confier sur des questions éventuellement préjudiciables lorsque le lien de confiance est bien établi. Par ailleurs, certaines circonstances se prêtent mieux que d'autres au dévoilement de renseignements « sensibles ». Je pense par exemple à la recherche de Duprez, Kokoreff et Weinberger (2001) sur les carrières dans le trafic de la drogue. Les entrevues qu'ils ont réalisées ont été menées auprès de personnes incarcérées dont le passé judiciaire était déjà officiellement connu. Dans ces circonstances, les interviewés pouvaient plus aisément accepter de parler de leur activité dans le monde de la drogue, ne serait-ce que pour présenter leur propre définition de la situation, pour reprendre l'expression de Thomas (1923). Autrement dit, il est souvent plus aisé de parler d'un passé connu que d'un présent méconnu (des autres) et que l'on souhaite taire.

Ne pas diriger tout en se permettant d'intervenir

Le respect de la règle de non-directivité ne signifie pas qu'il ne faut pas intervenir. Le rôle de l'intervieweur, comme je l'ai déjà dit, consiste à favoriser la prise de parole de l'interviewé, ce qui suppose non seulement d'être capable de repérer les facettes importantes de son récit, mais également de relancer l'interviewé quand il le faut. Prenons l'exemple des temps de silence. Quand l'interviewé s'interrompt, s'il s'agit d'un silence plein, c'est-à-dire d'un silence au cours duquel l'interviewé est en train de réfléchir, il faut lui laisser le temps de poursuivre sa réflexion. S'il s'agit d'un silence vide marquant le fait que l'interviewé n'a plus rien à dire, il faut au contraire intervenir. De même, lorsque l'interviewé se sent mal à l'aise dans l'entretien, ce qui entraîne souvent un sentiment semblable chez l'intervieweur, il importe que celui-ci intervienne pour tenter de dissiper l'inconfort. Ce malaise peut par exemple être lié à la situation d'entretien ou aux idées que l'interviewé est en train de développer. L'entretien a beau être d'orientation sociologique — c'est-à-dire conçu pour explorer une expérience individuelle mais dans la mesure surtout où celle-ci peut s'avérer révélatrice d'une expérience collective, des manières de vivre

et de penser des différents acteurs d'un groupe social — on ne peut faire abstraction comme chercheur des sentiments que l'interviewé peut éprouver dans la situation d'entretien. Si le malaise persiste, il me semble préférable d'aborder directement la question avec l'interviewé par des formulations du type « vous semblez mal à l'aise de parler de telle question » ou « vous semblez mal à l'aise par rapport à la situation d'entretien ». Ce genre de formulation nous en apprend d'ailleurs beaucoup sur la manière dont l'interviewé se positionne par rapport à telle ou telle question, ou sur ses réactions en cours d'entretien.

S'interroger sur le rapport de l'interviewé à l'objet de l'étude

Définir un objet de recherche consiste à adopter un certain angle d'approche et à donner une orientation particulière à l'enquête et au contenu des entretiens. Il y a cependant lieu de se demander quelle signification cet objet de recherche prend pour l'interviewé. On reproche souvent au questionnaire d'imposer une direction ou de forcer les gens à « rentrer » dans des catégories qui ne sont pas les leurs. Mais on pourrait reprocher un peu la même chose en recherche qualitative lorsque les thèmes de recherche qui ont été choisis n'ont finalement aucun, ou que peu de sens pour les personnes interrogées, lorsque ces thèmes ne renvoient que marginalement à leurs expériences et à leurs perspectives. Il y a de fortes chances que dans de tels cas, l'entrevue ne mène pas à grand-chose et tombe à plat. C'est ce qui arrive, par exemple, lorsqu'on interroge les personnes sur des questions d'actualité qui n'ont que très peu de résonance pour elles ou encore, dont elles ne sont pas ou que très peu informées. Il faut donc toujours s'interroger sur le rapport que l'interviewé entretient face à l'objet d'étude, ce qui est vrai au départ d'une recherche mais également au cours de sa réalisation. Par exemple, lorsqu'en cours d'entretien un interviewé aborde une dimension de son expérience (spontanément ou en réponse à une question de l'intervieweur), il faut immédiatement se demander quelle importance cette dimension occupe dans l'ensemble de son existence. Autrement dit, il faut mettre le discours en perspective en tenant compte de l'ensemble de ce qu'a pu dire l'interviewé, il faut éviter de « décontextualiser » son propos. Cette règle s'applique au moment de l'entrevue, mais évidemment aussi à l'étape de l'analyse.

La construction de l'objet et la démarche de recherche par entretiens

J'ai dit précédemment que ce n'est pas parce que les approches qualitatives se veulent ouvertes

et flexibles qu'elles ne sont pas rigoureuses et systématiques. Sans tomber dans le « méthodologisme » et tout en faisant preuve « *d'imagination méthodologique* », pour paraphraser à ma manière Mills (1959), il m'apparaît possible de tenter d'articuler au mieux la démarche méthodologique à suivre et ce, même si celle-ci est susceptible de se préciser et de se modifier en cours de route. Je vais à nouveau prendre l'exemple de notre recherche sur l'intégration socioprofessionnelle des personnes suite à une incarcération afin d'illustrer la manière dont nous pouvons être amenés à faire des choix méthodologiques en fonction de la perspective et du cadre conceptuel de départ, mais aussi en fonction des contraintes que suppose l'usage des entretiens.

Décider de l'orientation à donner aux entretiens

Dans la recherche ci-dessus mentionnée, notre manière de concevoir l'objet a été très influencée par les travaux qui ont porté sur l'intégration et l'exclusion sociales, lesquels font ressortir deux dimensions associées à ces thématiques : celle du travail et celle des relations. Pour Castel par exemple (1994, 1995a et 1995b), les personnes intégrées sont celles qui ont un emploi stable et qui s'inscrivent dans des réseaux sociaux relativement bien établis, alors que ce qu'il appelle les personnes désaffiliées sont celles qui se trouvent exclues de l'univers de l'emploi et isolées socialement. Compte tenu de l'importance de ces deux dimensions, nous avons décidé de les inclure dans le cadre de notre recherche, ce qui a inévitablement joué sur le contenu et l'étendue des thèmes à couvrir à l'intérieur des entretiens.

Une fois ces dimensions établies et partant de notre connaissance du champ, nous avons vu à définir les sous-dimensions qui apparaissaient pertinentes. Par exemple, en ce qui concerne la dimension du travail, nous voulions entre autres savoir dans quel type de trajectoire professionnelle nos interviewés s'inscrivaient : le(s) type(s) d'emploi(s) occupé(s), les périodes éventuelles de chômage ou de recours à l'aide sociale, leurs conditions de travail, la manière avec laquelle ils se représentent celui-ci (et notamment la place qu'ils lui accordent dans leur vie), les diverses stratégies et ressources auxquelles ils font appel pour se trouver un emploi, leur(s) source(s) de revenu(s), de même que les difficultés éventuellement rencontrées, qu'elles soient liées ou non à leur statut « d'ex-détenus ».

Selon notre perspective de départ, il nous semblait également que pour bien comprendre ce que vivent les personnes à la sortie du pénitencier, il fallait mettre en rapport leurs expériences avec ce qu'ils avaient vécu avant et pendant l'incarcération. De fait, on pouvait supposer que si plusieurs de nos

interviewés proviennent des milieux défavorisés, sont sous-scolarisés et déjà inscrits dans une trajectoire d'emploi marquée par la précarité (comme c'est le cas pour la majorité des personnes incarcérées), il y avait de fortes chances pour qu'ils se retrouvent par la suite dans le même type de trajectoire, d'autant plus qu'il n'était pas évident que les institutions parviennent à les mettre à niveau, que leur statut « *d'ex-détenus* » pouvait s'avérer un handicap, et que certains d'entre eux, plus âgés, avaient possiblement des perspectives d'emploi plus limitées.

Sur le plan méthodologique, ces différents choix soulevaient une difficulté : comment arriver à couvrir l'ensemble des dimensions retenues dans un entretien d'environ une heure trente à trois heures, soit la durée habituelle de ce type d'entretien ? Nous avons envisagé la possibilité de mener deux entretiens par interviewé. Cette solution a toutefois été écartée car elle aurait réduit sensiblement l'étendue de notre échantillon et ce faisant, la possibilité de contraster un nombre intéressant d'expériences. Pour atteindre notre objectif sans trop rogner sur les aspects à étudier, nous avons finalement élaboré une stratégie d'entretien « *mixte* » (décrite ci-dessous) et qui à l'usage s'est avérée efficace.

Combiner non-directivité, semi-directivité et directivité

Nous avons d'abord opté pour des entretiens qui alliaient non-directivité, semi-directivité et directivité. L'entrevue débutait par une consigne large, dans laquelle nous invitions les participants « *à nous raconter ce qui s'était passé une fois sorti du pénitencier* » et à tracer une rétrospective de ce qu'ils avaient vécu depuis la fin de leur incarcération. À la suite de cette première phase, qui se voulait non-directive, les pistes qui nous paraissaient importantes et qui n'avaient pas été abordées spontanément par l'interviewé étaient introduites. La dernière étape de l'entrevue consistait à compléter une fiche signalétique prenant la forme d'un questionnaire administré oralement, et qui portait sur les caractéristiques sociodémographiques des interviewés, de même que sur des éléments plus factuels de leur trajectoire socioprofessionnelle, relationnelle et institutionnelle.

Concilier dimensions à fouiller et limites de temps

En ce qui concerne les périodes à fouiller — soit celles avant, pendant et après l'incarcération — nous avons décidé, compte tenu des limites de temps, de centrer d'abord et avant tout l'entretien sur ce qu'avaient vécu nos interviewés une fois sortis du pénitencier puisque cela constituait le cœur de notre recherche. Nous nous sommes quand même intéressés à la période d'incarcération, mais dans la mesure

seulement où celle-ci s'avérait éclairante du point de vue de l'intégration. Par exemple, nous avons creusé les témoignages spontanés des interviewés qui traitaient des contrastes entre leur vie actuelle et celle en détention, de ce qu'ils pensaient des programmes censés les aider à se réinsérer, et des liens ténus qu'ils entretenaient avec les autres justiciables soit par choix, soit parce que le système correctionnel les leur interdisait. En ce qui a trait finalement à la période avant incarcération, nous avons retenu deux modalités d'exploration. D'une part, nous avons convenu de relancer les personnes s'il leur arrivait d'aborder, par exemple, la question de leurs liens familiaux. Dans ces cas, nous leur demandions de préciser la nature de ces liens avant leur période d'incarcération (tout comme d'ailleurs durant leur séjour en détention). D'autre part, nous nous sommes servis de la fiche signalétique pour aller chercher le maximum d'informations sur leur trajectoire socioprofessionnelle (leur niveau de scolarité, les formations reçues, la nature et la durée des emplois occupés, etc.) et leur trajectoire institutionnelle et pénale (le ou les placement(s) possible(s) en famille ou en centre d'accueil, le type de condamnation(s) et de peine(s), le ou les lieu(x) et la ou les durée(s) de l'incarcération, etc.). Ces éléments de trajectoire nous ont permis de constater, notamment, que plusieurs de nos interviewés condamnés à de longues incarcérations avaient d'abord séjourné en établissements juvéniles de telle sorte qu'ils avaient passé plus de temps en dedans qu'en dehors des institutions. Dans leur cas d'ailleurs, on pouvait davantage parler de carrière institutionnelle que de carrière dans la criminalité.

L'entretien « raté » ?

Vous me demandez s'il arrive que des entretiens soient ratés ? Je pense qu'il faut d'abord se demander ce qu'est un entretien réussi. Pour moi, un tel entretien est celui qui a permis d'investiguer en profondeur des dimensions à la fois significatives pour l'interviewé et pour l'objet de la recherche. Sans être ratés, certains entretiens ne permettent pas d'aller aussi loin que prévu, ce que l'on peut notamment discerner lors d'une relecture du verbatim puisqu'il est alors possible de repérer les pistes inexplorées ou insuffisamment fouillées. Cette relecture critique est d'ailleurs fort précieuse pour apporter les rectificatifs nécessaires.

Ceci étant dit, même si l'on se centre sur une tranche délimitée de la vie des personnes et si l'on minimise les erreurs dans la conduite d'entretien, il est évident qu'un entretien ne permet jamais d'explorer entièrement l'univers des acteurs. Comme on dit, il constitue une fenêtre dans la vie de quelqu'un. L'important est de faire en sorte que l'entretien

fournisse le maximum d'éléments pour dégager les dimensions importantes de l'expérience de l'acteur et pour cerner leurs interactions. Heureusement, comme le soulignait Michelat (1975), lorsque l'entretien est minimalement bien fait et qu'il n'y a pas de blocage, les principales composantes de l'expérience des acteurs devraient normalement ressortir assez aisément et si pour une raison ou une autre tel n'est pas le cas, elles devraient apparaître dans d'autres entretiens, ce qui sauve en partie la mise pour l'intervieweur. À ce titre, les entretiens s'avèrent souvent complémentaires les uns par rapport aux autres.

Il faut bien entendu éviter de lancer un entretien sous de mauvaises conditions (l'entretien peut manquer de substance simplement parce qu'il a été « coincé » entre deux rendez-vous ou qu'il a été confié à un intervieweur peu compétent ou insuffisamment préparé). Il arrive néanmoins que malgré les précautions d'usage, certains entretiens se déroulent moins bien que d'autres et il faut alors se demander pourquoi. Je pense notamment à deux entretiens qui ont été pour moi plus difficiles, l'une parce qu'à mon grand étonnement, le sujet n'était pas significatif pour l'interviewé, et l'autre parce que l'entretien avait été en quelque sorte mal « négocié », ce qui a mené à des incompréhensions.

Lorsque j'étais étudiant en sociologie, en pleine crise d'octobre³, j'ai interrogé un de mes coéquipiers de sport sur la manière dont il percevait ces événements. À ma grande surprise, malgré mes multiples tentatives, il semblait incapable de s'exprimer sur la question et totalement figé par la situation d'entretien. Sans doute l'était-il effectivement. Pour tenter de dénouer la situation, j'ai d'abord mis de côté l'enregistreuse, puis décidé de mettre fin à l'entretien. L'entretien s'est indirectement poursuivi, d'abord pour lever le malaise, ensuite pour tenter de comprendre avec lui ce qui s'était passé. J'ai finalement réalisé que ces événements n'étaient pas marquants pour lui, qu'il était bien davantage préoccupé par sa situation personnelle et professionnelle que par ces événements politiques. De cet entretien « manqué », il résultait finalement deux grandes conclusions. La première était que la situation allait vraiment à l'encontre de mes présupposés. Comme ces événements étaient majeurs pour moi et pour l'ensemble de mon entourage, j'imaginai mal qu'il puisse en être autrement pour certaines personnes. La seconde était que cette situation illustrait le rapport que les acteurs peuvent entretenir vis-à-vis l'objet de recherche, et cela m'amena à réfléchir sur les significations totalement distinctes que cet événement pouvait prendre selon les personnes. En soi, c'était assez révélateur.

Le second exemple illustre lui aussi la tournure inattendue que peut prendre un entretien. Au cours

de notre recherche sur les criminologues et l'usage de la notion de dangerosité (Poupart, Dozois et Lalonde, 1989), nous avons contacté une intervenante qui, malgré certaines réserves plus ou moins explicites, a finalement accepté de me rencontrer mais sans que ses réticences ne soient entièrement levées. Comme il fallait s'y attendre, elles sont rapidement réapparues en cours d'entrevue. L'objectif de la rencontre était de comprendre comment la notion de dangerosité se posait, ou non, dans la pratique de cette intervenante. Or, elle s'attendait à ce qu'on lui donne une définition de la notion de dangerosité à partir de laquelle elle donnerait son avis. J'ai eu beau interrompre temporairement l'entrevue pour tenter de dissiper le malentendu et trouver un terrain d'entente, le malaise a persisté. L'entretien s'est quand même poursuivi. D'un point de vue humain, l'expérience s'est avérée difficile, ce qui est plutôt rare puisque les interviewés se déclarent généralement contents d'avoir pu s'exprimer. Heureusement pour nous, malgré tout, beaucoup de matériel est finalement ressorti de cet entretien. Dans cet exemple, les difficultés éprouvées relevaient principalement d'un défaut dans la « négociation » de l'entretien, et montraient bien l'importance que revêt une bonne prise de contact, l'importance qu'il y a de s'assurer de l'accord et de la compréhension que la personne a de l'entrevue que l'on souhaite mener.

Comment savoir si l'on rend bien compte de ce qui nous a été communiqué ?

Il me semble que le rôle premier du sociologue et plus généralement des chercheurs en sciences sociales est de bien rendre compte de la réalité des acteurs sociaux. Comme je l'ai déjà mentionné, les entretiens de recherche ont à cet égard toute leur utilité – puisqu'ils représentent une voie d'accès privilégiée aux perspectives des acteurs, à leurs expériences et aux rapports qu'ils entretiennent avec le monde qui les entoure. Au cours des dernières décennies, on s'est interrogé sur la capacité des acteurs à pouvoir traduire leurs réalités au travers du récit qu'ils en font et sur celle des chercheurs à bien rendre compte de ces réalités. Certains remettent en question toute correspondance entre discours et réalité, considérant les récits – aussi bien ceux des acteurs que ceux des chercheurs – comme des histoires qui ont peu, voire aucun lien avec la réalité. Pour ma part, sans considérer les récits comme des « portraits » reproduisant la réalité telle quelle, j'estime néanmoins qu'ils en constituent des reconstructions « crédibles », bien que des distinctions s'imposeraient ici selon les types de réalité que l'on cherche à appréhender. En ce sens, je ne crois pas tomber dans une forme de positivisme réducteur en

disant que je n'ai pas renoncé au projet des sciences sociales (et en particulier des méthodes qualitatives) de produire des ethnographies visant à reconstruire l'univers des acteurs sociaux. À quoi bon faire des entrevues si on ne croit pas qu'elles ont un rapport quelconque avec la réalité ?

Comment cependant s'assurer que l'on traduit adéquatement ce que nous ont dit notre ou nos interviewé(s), que l'on comprend bien selon le premier sens que Bourdieu donne à ce terme ? Il faut faire en sorte que nos interprétations des propos tenus restent au plus près du sens qu'en donnent eux-mêmes les acteurs. On peut y arriver de diverses façons. D'abord, dans notre manière de mener les entretiens. Les reformulations visent non seulement à permettre à l'interviewé d'explicitier ce qu'il a à dire, mais également à nous assurer que l'interprétation que nous en faisons est juste. Sans tomber dans le formalisme des phrases toutes faites, les reformulations du type « si je comprends bien, voici ce que vous décrivez de telle expérience, ou ce que vous pensez de telle chose, ou ce que vous éprouvez dans telle ou telle situation » représentent de bonnes façons de s'assurer que l'on comprend bien ce qu'est en train d'exprimer l'interviewé. Ensuite, au moment de l'analyse, il faut voir à faire des comptes rendus d'entrevues reconstituant l'essentiel de ce que nous ont transmis nos interviewés, ici encore en tentant de rester le plus près possible de leurs propos. On y parvient par une lecture serrée du verbatim et en rédigeant une synthèse qui se veut la plus exhaustive possible et qui s'appuie sur le « texte » de ce qui a été dit, étant entendu qu'il s'agit là d'un sens marqué par le contexte dans lequel a été réalisé l'entretien. Enfin, pour se garantir de la justesse de nos comptes rendus, on peut en discuter avec nos interviewés (ou certains de nos interviewés), que ce soit en cours comme en fin de recherche. Sans être suffisant, ce type de discussion apparaît susceptible d'accroître la validité de notre interprétation.

Évaluer nos interprétations en tenant compte de celles des acteurs

Au-delà de la responsabilité que nous avons comme chercheurs de faire part de nos résultats de recherche aux acteurs du milieu (responsabilité qui n'est malheureusement pas toujours assumée), le fait de communiquer nos résultats nous offre l'occasion de confronter nos interprétations – ou si l'on préfère, de les mettre à l'épreuve – en les mettant « en dialogue » avec celles des principaux intéressés. Comme je l'ai déjà relevé, ce type de démarche est d'ailleurs souvent considéré comme une façon de s'assurer de la validité de nos interprétations.

Encore qu'il faille faire des distinctions entre les différents types d'analyse. Si un compte rendu de recherche a pour objectif de réaliser la synthèse de ce que les interviewés ont dit à propos de ce qu'ils vivent, ressentent ou pensent et que ces derniers ne s'y retrouvent pas, il se peut que ce soit en raison du fait que nos interviewés ont, pour une raison ou une autre, changé de perspective, mais il est aussi tout à fait possible que le chercheur ne soit pas parvenu à bien en rendre compte. En tout état de cause, le chercheur a tout avantage à se questionner là-dessus. Mais si, en revanche, les interprétations avancées sont de l'ordre de l'explicatif, qu'elles cherchent, par exemple, à rendre compte de ce qui affecte les trajectoires, de ce qui joue sur les représentations ou de ce qui entre en jeu dans telle ou telle de pratique (c'est-à-dire à comprendre au second sens de Bourdieu), l'assentiment des acteurs ou au contraire leur désaccord ne s'avèrent pas nécessairement des « preuves » de la validité ou de l'absence de validité

de l'interprétation. S'il demeure vrai qu'il ne faut pas confondre la réalité des acteurs avec la représentation qu'ils s'en font, qu'il faut faire preuve de vigilance épistémologique comme le disaient si bien Bourdieu, Chamboredon et Passeron dans *Le métier de sociologue* (1968), je pense néanmoins que nous avons toujours grand avantage à considérer ce que les acteurs ont à dire à propos de leur réalité. Je cite souvent l'étude classique de Becker (1963) sur les fumeurs de marijuana, réalisée dans les années 1950, et qui, partant d'une vision de l'intérieur, interprétait la consommation de marijuana comme une activité récréative alors que les interprétations scientifiques et institutionnelles dominantes de l'époque la voyaient comme une pathologie. En fin de compte, il me semble qu'il faut à la fois prendre en compte les interprétations des acteurs et s'en distancier, ce qui s'avère souvent une entreprise aussi éclairante que passionnante.

Notes

¹ Voir la bibliographie sélective en fin de texte pour un aperçu de ses travaux en méthodologie qualitative.

² Nos remerciements à Grégory Escoufflaire, assistant à l'Université Libre de Bruxelles, pour la retranscription initiale de l'entretien. Nos remerciements également à Nathalie Beaulieu et à Michèle Lalonde pour l'aide apportée lors de la révision finale de ce texte.

³ Le Front de Libération du Québec a enlevé en octobre 1970 un ministre québécois et un diplomate britannique. Devant l'impasse des négociations en vue de libérer les otages, le gouvernement québécois a demandé l'aide de l'armée et le gouvernement fédéral a proclamé la « Loi sur les mesures de

guerre », ce qui entraîna une limitation importante des libertés civiles. Le ministre est assassiné et plus de 450 personnes sont arrêtées sans mandat. Cette période reste connue sous le nom de « crise d'octobre ».

* Je dédie ce texte à la regrettée Claude Faugeron, sociologue chercheuse au Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales (CESDIP) et directrice de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). Elle a joué un rôle déterminant dans mon initiation et ma conception des entretiens de type qualitatif de même que dans ma façon de les enseigner et de les pratiquer.

Références bibliographiques :

- Beauchemin, J. et Lalonde, M., 2004, « Sexualité, séropositivité et normes sociales », *Étude qualitative réalisée dans le cadre de la recherche sur l'impact des multithérapies anti-VIH sur les perceptions et les pratiques sexuelles des hommes gais ou bisexuels qui vivent avec le VIH à Montréal*, Rapport préliminaire présenté à Santé Canada.
- Becker, H. S., 1963, *Outsiders : Studies in the Sociology of Deviance*, New York, The Free Press.
- Bourdieu, P., 1993, « Comprendre », in Bourdieu, P. (Éd.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, pp. 903-939.
- Bourdieu, P., Chamboredon, J.-C. et Passeron, J.-C., 1968, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton.
- Castel, R., 1994, « La dynamique du processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 22, pp. 11-27.
- Castel, R., 1995a, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard.
- Castel, R., 1995b, « Les pièges de l'exclusion », *Lien social et Politiques*, n° 34, pp. 13-21.
- Duprez, D., Kokoreff, M. et Weingerger, M., 2001, *Les mondes de la drogue : usage et trafics dans les quartiers*, Paris, Jacob.
- Durkheim, E., 2005, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses universitaires de France [1^e édition 1894].
- Michelat, G., 1975, « Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, vol. 16, pp. 229-247.
- Mills, C. W., 1959, *The Sociological Imagination*, Oxford, Oxford University Press.
- Otero, M., Poupart, J. et Spielvogel, M., 2004, « Sortir et s'en sortir : la montée de la norme d'autonomie dans les trajectoires de retour à la communauté des "ex-détenus" », in Poupart, J. (Éd.), *Au-delà du système pénal : l'intégration sociale et professionnelle des groupes judiciarisés et marginalisés*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, coll. Problèmes sociaux et intervention sociale, pp. 61-82.
- Poupart, J., Dozois, J. et Lalonde, M., 1989, *Construction sociale de la dangerosité, pratique criminologique et système pénal*, Rapport de recherche, École de criminologie, Université de Montréal.
- Roethlisberger, F. J. et Dickson, W. J., 1943, *Management and the Worker. An account of a research program conducted by the Western Electric Company*, Cambridge, Harvard University Press.
- Strimelle, V. et Poupart, J., 2004, « Une fois la sentence terminée : l'intégration des personnes ayant connu une expérience d'incarcération », in Poupart, J. (Éd.), *Au-delà du système pénal : l'intégration sociale et professionnelle des groupes judiciarisés et marginalisés*, Sainte Foy, Presses de l'Université du Québec, coll. Problèmes sociaux et intervention sociale, pp. 101-123.
- Thomas, W. I., 1923, *The Unadjusted Girl : with cases and standpoint for behavioral analysis*, Boston, Little Brown and Co.

Bibliographie sélective des travaux de Jean Poupart en méthodologie qualitative :

- Poupart, J., 1979-80, « Méthodologie qualitative : une source de débats en criminologie », *Crime et/and Justice*, vol. 7-8, n° 3-4, pp. 175-179.
- Poupart, J., 1981, « La méthodologie qualitative en sciences humaines : une approche à redécouvrir », *Apprentissage et socialisation*, vol. 4, pp. 4-47.
- Poupart, J., Rains, P. et Pires, A. P., 1983, « Les méthodes qualitatives et la sociologie américaine », *Déviance et société*, vol. 7, n° 1, pp. 61-93.
- Poupart, J., 1993, « Discours et débats autour de la scientificité des entretiens de recherche », *Sociologie et sociétés*, vol. 25, n° 2, pp. 93-110.
- Poupart, J., 1997, « L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques », in Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L., Mayer, R. et Pires, A. (Éds.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Boucherville, Gaëtan Morin, pp. 173-209.
- Poupart, J. et LALONDE, M., 1997, « Réflexions sur le statut des méthodes qualitatives », in Poupart, J., Lalonde, M. et Jaccoud, M. (avec la collaboration de Béliveau, D. et Bourdage, A.) (Éds.), *De l'École de Chicago au postmodernisme. Trois quarts de siècle de travaux sur la méthodologie qualitative. Bibliographie alphabétique et thématique*, Cap-Rouge, Presses Inter Universitaires, pp. 321-335.
- Poupart, J., Deslauriers, J.-P., Groulx, L., Laperrière, A., Mayer, R. et Pires, A., 1997, *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Boucherville, Gaëtan Morin.
- Poupart, J. et Lalonde, M., 1998, « La méthodologie qualitative et la criminologie au Québec, de 1960 à 1985 », dans Poupart, J., Groulx, L., Mayer, R., Deslauriers, J.-P., Laperrière, A. et Pires, A. (Éds.), *La méthodologie qualitative : diversité des champs et des pratiques au Québec*, Boucherville, Gaëtan Morin, pp. 51-91.
- Poupart, J., Groulx, L., Mayer, R., Deslauriers, J.-P., Laperrière, A. et Pires, A., 1998, *La méthodologie qualitative : diversité des champs et des pratiques au Québec*, Boucherville, Gaëtan Morin.
- Poupart, J., 2011, « Tradition de Chicago et interactionnisme : des méthodes qualitatives à la sociologie de la déviance », *Recherches qualitatives*, vol. 30, n° 1, pp. 178-199.





L'entretien de recherche centré sur le vécu

Marie-Hélène Forget

*Simon Fraser University, Université de Sherbrooke
marie.helene.forget@usherbrooke.ca*

Pierre Paillé

*Université de Sherbrooke
Pierre.Paille@usherbrooke.ca*



Le loin en loin, les sciences humaines et sociales ont sollicité le témoignage des individus afin de mieux comprendre l'expérience humaine dans tous ses aspects et sa complexité. Même si les propos recueillis dans le cadre d'entretiens de recherche sont parfois réputés biaisés, imprécis, subjectifs, voire inventés (Ericsson et Simon, 1993 ; Nisbett et Wilson, 1977), de telles données demeurent fort prisées par les chercheurs (Jones, 1999), damant même le pion aux méthodes strictes d'observation externe qui n'offrent d'accès aux mondes privés que de manière indirecte et partielle. Interroger devient ainsi une stratégie de recherche incontournable, souvent centrale, pour les chercheurs qui s'intéressent au point de vue subjectif des participants (Borde, 2009), c'est-à-dire au point de vue provenant des sujets eux-mêmes.

Le choix d'un type d'entretien est fonction des objectifs de recherche ainsi que de la nature des données que l'on souhaite obtenir. Les entretiens de type sociologique, psychosociologique ou biographique par exemple visent à comprendre l'expérience de la condition humaine de manière générale. Ils donnent accès aux récits d'événements vécus, aux perceptions, opinions, jugements, représentations et états affectifs relatifs aux thématiques investiguées. Le chercheur collige ainsi des données riches et de nature très variée. La force de tels entretiens réside dans l'accès qu'ils donnent aux mondes représentés, à l'identité narrative (Ricoeur, 1986) construite au fil des événements et des

Pour citer cet article

Référence électronique

Marie-Hélène Forget et Pierre Paillé, « L'entretien de recherche centré sur le vécu », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], Vol 1, n°1 - 2012, mis en ligne le 15 septembre 2012. URL : <http://surlejournalisme.com/rev>

expériences des personnes interrogées ainsi qu'à leur rapport aux thèmes et aux situations qu'elles évoquent au cours des entretiens. Ces entretiens sont également une porte d'entrée de choix pour qui souhaite documenter la construction des situations au fil des interactions (Demazière, 2011). Or, si le « vécu » tel que nous le définirons peut y être révélé, il se trouve souvent mêlé aux autres propos, devenant difficile à identifier.

Une autre famille d'entretiens visant à accéder au vécu en tant que tel peut s'avérer d'un grand intérêt pour le chercheur qui souhaite comprendre ce que fait, vit et éprouve une personne à un moment donné de sa relation au monde (Vermersch, 2011). C'est le vécu effectif qui est alors examiné, sans supposer que la personne interrogée en ait été consciente au moment de le vivre. Par exemple, conduire sa voiture tout en entretenant une conversation avec le passager est une situation courante. Le vécu relatif à la conduite n'est pas entièrement conscientisé puisque l'attention est plutôt portée sur la conversation. Néanmoins, la conduite a effectivement lieu, elle est vécue et éprouvée. Les entretiens de cette famille visent ainsi à soutenir la prise de conscience de ce que la personne a fait et éprouvé de manière à accéder à son vécu. On y postule donc la capacité des humains à se souvenir d'actes et d'événements passés avec beaucoup de précision (Maurice, 2006). La prise de conscience étant réputée possible, cela suppose de revisiter les moments, les sensations et tout particulièrement, quand on s'intéresse aux pratiques professionnelles, les actions qui ont constitué le vécu, de manière à en produire une conceptualisation et à le révéler par la parole¹.

Dans cet article, nous allons examiner cette famille d'entretiens visant à sonder des actions et/ou des événements pour en révéler le vécu. Nous nous attarderons plus spécifiquement à l'entretien d'explicitation (Vermersch, 1996), outil d'investigation du vécu particulièrement puissant et qui mérite d'être davantage connu. Auparavant, une brève revue de méthodes apparentées permettra de poser quelques principes à la base de ce type d'investigations. Mais d'abord, pour bien saisir la nature des données issues de cette famille d'entretiens, la notion de vécu doit être mieux explicitée.

Qu'est-ce que le « vécu » ?

À la suite de P. Vermersch (1996, 2011), nous employons le terme « vécu » dans un sens très pré-

cis, qui réfère à un moment spécifié de la relation au monde et à soi dans toute sa globalité tel qu'une personne le vit et l'éprouve effectivement. Pour illustrer la réminiscence² d'un vécu, nous référons notre lecteur à l'épisode de la madeleine de Proust. Le goût de la madeleine déclenche plus qu'un simple souvenir chez le protagoniste, il le replonge dans un moment spécifié de son enfance, moment qu'il revit quasiment littéralement. Le vécu « *contient toutes les propriétés de la vie subjective, y compris celles qui relèvent de l'accomplissement des actes (mentaux et matériels)* » (Vermersch, 2011 : 49). Ce vécu global peut, de manière plus précise encore, être cerné dans sa forme que l'on pourrait appeler « *des trois S* », à savoir en tant que vécu singulier, situé et sensoriel.

Le vécu est singulier et situé dans la mesure où il appartient à une personne et non à une collectivité et qu'il advient dans un moment du présent : l'histoire d'une vie se déroule sur un temps long, mais le « *vivre du vécu* » n'appartient qu'au présent et qu'à la vie de la personne qui l'expérimente. Par exemple, ce que représente pour moi le travail que je fais tel que je le conçois en général dans ma vie n'est pas un vécu singulier, mais une synthèse de vécus accumulés, une abstraction de propriétés génériques, une représentation de mon expérience de travail à travers un temps plus ou moins délimité. Pour accéder au vécu, il faut donc rechercher un moment spécifié dans le temps et l'espace, car le vécu est situé, instant par instant, dans le temps et l'espace. Il a une durée et il se produit dans le lieu précis où le sujet a fait et/ou ressenti ce qu'il est appelé à révéler. Le vécu ne peut donc être constitué par des ouï-dire, être associé aux habitudes ou aux tendances, à l'expertise professionnelle acquise au fil des années et être indéterminé en termes de lieu/moment. Ainsi, questionner une personne à propos de son vécu de professionnel sans en spécifier un événement précis donne accès au modèle conceptualisé de l'expérience représentée (Gufoni, 1996), mais pas à son vécu effectif.

Enfin, le vécu est sensoriel, il a un caractère incarné, éprouvé. La sensorialité du vécu a aussi comme corolaire une multiplicité de couches de vécu. En effet, je peux simultanément voir une scène et en percevoir les bruits, ressentir une émotion à propos de cette scène, réagir corporellement à cette scène et avoir une pensée à propos d'elle. On verra que la situation d'entretien d'explicitation exige de faire un choix parmi ces couches de vécu, ou en tout cas de les examiner successivement, car elles ne peuvent être verbalisées simultanément.

Des entretiens qui interrogent l'action et accèdent au vécu

Les trois méthodes d'entretiens que nous allons présenter maintenant sont fondées sur les mêmes postulats (Rix, 2007 ; Rix et Lièvre, 2005). Primo, c'est l'action située, singulière et effective qui constitue la source même de la connaissance de cette action et du vécu qui y est rattaché et non les actions déclarées³ comme étant habituellement menées. Ceci rejoint les attributs du vécu présentés plus haut à l'effet qu'il est singulier et situé. Ainsi, les manières employées pour investiguer l'action dans ces entretiens peuvent aussi permettre d'accéder au vécu. Secundo, seul l'acteur peut révéler l'entièreté des actions accomplies et du vécu qui y est associé, plusieurs dimensions étant inaccessibles à un observateur externe. Tertio, l'acteur est réputé apte à revisiter son action et le vécu qui s'y rattache, même s'il n'en a pas pris conscience au moment de l'éprouver.

L'action se fait, le vécu s'éprouve, ils ne se disent généralement pas. « *L'action est une connaissance autonome, [elle reste] opaque à celui-là même qui l'accomplit et [renferme] un savoir pratique pré-réfléchi* » (Vermersch, 2006 : 32), non pas au sens où il n'a pas encore été porté à la conscience, mais plutôt au sens où il s'agit d'un savoir non conscientisé en tant que connaissance représentée. Autrement dit, nous n'avons pas besoin de prendre conscience que nous savons faire quelque chose pour le faire effectivement. De la même manière, le vécu, avec ses multiples dimensions, n'a pas besoin d'être conscientisé sur-le-champ pour « être » un vécu. Car le vécu est en réalité un réservoir de cognitions, de perceptions et de sensations dont seule une infime partie capte l'attention du sujet à chaque moment. Il est important de voir aussi que le corps possède une conscience de lui-même, une conscience « incarnée » (Berger, 2009 ; Peschard, 2004 ; Petitmengin, 2006 ; Sebbah, 2004 ; Venazio, 2009) indépendante de la conscience réfléchie. Le vécu qui y est rattaché n'est pas non plus « conscientisé », même s'il a effectivement été vécu et éprouvé.

Accéder à l'expérience humaine telle qu'elle se fait et s'éprouve nécessite donc d'effectuer un acte de conscience (E. Husserl, J.-P. Sartre) afin d'en produire une connaissance réfléchie (Vermersch, 1996), ce qui demande 1 – le réfléchissement du vécu, c'est-à-dire le fait d'amener sur le plan symbolique le vécu pré-réfléchi tel qu'il se donne (J. Piaget), 2 – la construction d'un discours descriptif « de » et non « sur » cette expérience telle que vécue, de manière à parvenir à 3 – sa réflexion en tant qu'objet de connaissance. Cet acte de conscience ne va pas de

soi : le sujet doit être guidé vers l'évocation de ce vécu. C'est ici que l'art d'interroger l'action effective et le vécu éprouvé prend toute son importance et que se différencient les méthodes qui suivent.

L'entretien d'auto-confrontation

L'entretien d'auto-confrontation fait actuellement l'objet d'un développement considérable, dans le cadre du projet de recherche mené par J. Theureau⁴ et ses collaborateurs (Theureau, 2010) sur les « *cours d'actions* » et les « *cours de vie relatifs à des pratiques* ». Inspirée d'abord des propositions de M. von Cranach, cette technique d'entretien vise « *l'expression contrôlée de la conscience pré-réflexive des acteurs* » (Theureau, 2010 : 287). Ainsi, l'hypothèse philosophique de la conscience pré-réfléchie (E. Husserl, J.-P. Sartre) est assumée.

L'autre hypothèse à la base de la conception de « *l'action* » ici endossée est celle de l'énaction (F. Varela) selon laquelle la personne et le monde sont en relation de codétermination, de coconstruction sans que l'un ou l'autre ne soit prédominant (Sebbah, 2004). Cette coconstruction advient « *à partir de l'histoire des diverses actions qu'accomplit un être dans le monde* » (Petitmengin, 2006 : 85). Ici, la conscience est envisagée en tant qu'elle loge dans le corps. Le « *corps* » dont il est ici question n'est pas le corps « *objet* » ou *körper*, mais plutôt le corps « *sujet* » le *leib*, le corps du vécu, du senti qui possède un savoir de lui-même immanent, non réfléchi, une conscience qui s'élabore par les actes qu'un individu opère sur le monde (Venazio, 2009). Le corps se donnant le monde par l'agir (Peschard, 2004 ; Sebbah, 2004 ; Venazio, 2009), c'est en interrogeant l'action que l'on peut accéder au vécu et à son sens.

Pour prendre conscience de ce vécu, Theureau (2010) propose de guider l'acteur dans l'expression de cette conscience pré-réfléchie en le confrontant aux actions qu'il a posées. Sur le plan technique, on capte d'abord l'activité du participant sur bande vidéo, selon un point de vue extérieur, c'est-à-dire en position objective. Puis, au cours de l'entretien qui suit, l'acteur est appelé à décrire et non à commenter ses actions en visionnant la vidéo. Ce soutien vidéo a pour but d'aider l'acteur à se replacer dans l'évènement capté et à tenter de le revivre de manière à permettre la prise de conscience de ce qui fut effectivement fait et du vécu qui s'y rattache.

Le questionnement du chercheur doit servir à guider la description aussi fine que possible des actions effectuées, évitant les demandes d'interprétation, d'explication ou de justification (Guérin, Riff et Testevuide, 2004 ; Lyddon, Yowell et Hermans, 2006 ; Theureau, 2000). En revanche, la captation

en position objective de l'activité engendre des difficultés pour l'acteur à demeurer sur le registre de la stricte description (Rix et Biache, 2004 ; Theureau, 2010). Le sujet aurait tendance à analyser ce qu'il voit, se prenant lui-même comme objet, et s'éloignerait ainsi de son vécu subjectif. Pour pallier cette difficulté, Theureau (2010) propose une deuxième étape d'entretien, appelée l'auto-confrontation de second degré, au cours de laquelle l'acteur laissera libre cours à son analyse en position objective. Ainsi, on demande au sujet de mettre en veilleuse son raisonnement analytique et on l'invite à maintenir son effort de description stricte lors de la première partie de l'entretien. Selon Theureau (2010), cette seconde étape « *contente* » les participants et les aide à réserver leurs jugements durant l'étape de description. Malgré le risque d'échapper le point de vue subjectif du sujet, que l'on veut sonder en le plaçant en position objective par rapport à ses actions et à son vécu, ce type d'entretien donne accès à une confrontation entre le réalisé, finement décrit, et le représenté.

L'entretien en re-situ subjectif

L'entretien en re-situ subjectif (Rix et Biache, 2004)⁵ s'inscrit dans une perspective phénoménologique pour envisager l'étude de l'action, considérée ici comme étant toujours inscrite dans un contexte qui la modère et sur lequel elle a des répercussions. L'acteur étant libre et lié à la fois aux normes du contexte, son acte est tout autant jugement que pratique, appuyé sur des connaissances et effectué de manière adaptée à chaque épisode situé.

Cherchant à retracer non pas les structures cognitives, mais bien le chemin de leur élaboration, cette technique a pour but non pas le rappel des actes en mémoire dite « *de travail* », sous leur forme représentée, mais bien leur réminiscence, c'est-à-dire la reconstitution du processus même de la connaissance en acte telle qu'éprouvée par son acteur. Il s'agit d'amener le sujet à prendre conscience de ce qui s'est effectivement éprouvé et réalisé au cours d'une action.

Pour soutenir le sujet dans cet effort, le participant et le chercheur s'appuient sur le visionnage de l'activité captée en perspective subjective : une oreillette munie d'une caméra et d'un micro est placée sur l'oreille du sujet au cours d'un moment choisi en lien avec la thématique de recherche. Cette perspective permet aux acteurs de ne pas se méprendre sur le mandat qui leur est soumis : utiliser l'image de leur action en tant qu'outil soutenant la réminiscence et non en tant qu'objet d'analyse, ce que provoque souvent la captation vidéo en position objective. On enregistre alors la séquence qui sera ensuite

visionnée au cours de l'entretien en re-situ subjectif qui vise à guider l'acteur dans son évocation.

Selon les observations des conceptrices de ce type d'entretien, il est commun que les acteurs se resituent aisément dans le moment capté. Ils redisent les mots, reprennent les expressions et refont les gestes qu'ils avaient alors vécus et éprouvés. Le chercheur recourt à des techniques de relance, axées sur le comment⁶, largement empruntées à l'entretien d'explicitation présenté plus loin. Mais si les relances aident l'acteur à revisiter son vécu et à trouver les mots pour le dire, elles servent également à valider la compréhension du chercheur auprès de l'acteur au cours de l'entretien. De ce fait, l'entretien en re-situ subjectif constitue un entretien de coconstruction de l'expérience d'un acteur, par un dialogue avec le chercheur déplaçant la subjectivité recherchée pour ce qu'elle est vers une subjectivité objectivée, c'est-à-dire soumise à l'analyse par le biais de l'interaction entre le chercheur, qui cherche à valider son interprétation des propos du participant, et ce dernier qui est appelé à décrire ce qu'il fait et éprouve, mais également à préciser le sens de son témoignage. Nous allons voir maintenant que l'entretien d'explicitation vise plus directement le vécu subjectif.

L'entretien d'explicitation

L'entretien d'explicitation⁷ (Vermersch, 1996) est une méthode qui s'appuie à la fois sur les fondements épistémologiques de la phénoménologie de E. Husserl ainsi que sur ceux de la branche de la psychologie intéressée par la face privée du psychisme, par son point de vue subjectif (Borde, 2009 ; Vermersch, 1996). Cette approche dite psycho-phénoménologique a pour objet l'étude rigoureuse de la « *pensée privée* ». Elle a plus précisément pour objectif de « *développer une méthodologie d'accès à l'expérience subjective d'un sujet et de créer et développer les catégories descriptives et les définitions conceptuelles nécessaires à sa description* » (Maurel, 2008 : 3).

Cette méthode vise une description aussi fine et soignée que possible d'actes et/ou de vécus passés, ce, en appui sur le seul soutien mnésique, ce qui constitue un avantage pour qui souhaite maintenir les participants dans des conditions les plus naturelles possibles (ce que la captation vidéo permet moins). Le but⁸ principal de ce type d'entretien pour la recherche consiste à s'informer de ce qu'une personne fait lorsqu'elle fait ce qu'elle fait et/ou de ce qu'elle vit lorsqu'elle vit ce qu'elle vit. Il s'agit de s'informer à la fois de ce qui s'est réellement passé ou a réellement été vécu du point de vue de l'acteur et de faire émerger les connaissances implicites ins-

crites dans son action ou son vécu (Borde, 2009 ; Maurel, 2008 ; Vermersch, 1996).

S'informer ne suggère pas ici que le chercheur valide sa compréhension auprès du participant au cours de l'entretien. Cette nuance n'est pas anodine, car s'informer et valider sont deux conduites discursives qui produisent des effets différents. La validation implique un travail discursif qui modifie, nuance, corrige les informations fournies par l'acteur. Si des demandes de précisions sont en effet formulées lors d'un entretien d'explicitation, il ne s'agit pas de valider ce que le participant a voulu dire de son action ou de son vécu, mais bien de préciser l'action elle-même, le vécu lui-même. Cette remarque amène à bien percevoir que le travail d'interroger, s'il se tient évidemment sur le plan discursif (mais pas que...), se réalise « avec » les mots de l'acteur et non « sur » ou « à propos de » ses mots.

La démarche

Pour mener à bien un entretien d'explicitation, la première étape consiste à expliquer au participant le but de la recherche et le thème exploré, puis à lui proposer un contrat qui cadre l'intention de l'entretien. Ce contrat semble d'une simplicité déroutante : « *Nabyl, es-tu d'accord pour me parler de comment tu fais quand tu...* » ou « *Mélo die, es-tu d'accord pour me parler d'un moment où tu as vécu...* ». Néanmoins, il reste crucial dans la réussite de l'entretien qui va suivre. Il dit d'abord sa dimension éthique : le sujet est libre d'y participer et d'y mettre fin à tout moment s'il ne souhaite plus poursuivre. Ensuite, ce contrat engage le participant à révéler l'action et/ou le vécu effectivement éprouvé, à dire sa réalité telle qu'elle apparaît à sa conscience. Du coup, ce que nous dévoile le participant est réputé vrai. Il s'agit du principe d'incorrigibilité inhérent à toute recherche qui récolte des données sous forme de verbalisation (Borde, 2009), tout particulièrement, dans le cas présent, sous l'auspice de la phénoménologie, laquelle s'attache à ce qui se donne, comme cela se donne, au moment où cela se donne.

Une fois le contrat établi, on propose au sujet de choisir une situation singulière qui s'est effectivement produite. Ce choix incombe généralement au participant, ce qui facilite le travail de prise de conscience qui suivra. Le moment singulier peut également être choisi par le chercheur. Ceci induit parfois certaines difficultés pour le participant à se replacer dans ce moment singulier puisqu'il n'y attribue pas la même importance. On peut atténuer cet effet en balisant le choix d'un moment, sans pour autant en imposer un, comme le montre l'exemple suivant du chercheur intéressé à investiguer le vécu lié à l'expérience humaine de la panique (Paillé, 2011) :

P : Est-ce que tu pourrais me décrire une situation où tu expérimentes un moment de panique ?

F : Hum... n'importe laquelle ?

P : C'est toi qui choisis... prends ton temps... dis-moi lorsque cette situation t'apparaîtra.

F : Oui, d'accord... Eh bien, ça m'arrive... étrangement, pas toujours, mais parfois, au moment où je bois d'un trait un grand verre d'eau, et puis après un moment, je me retrouve en situation de panique.

P : Si tu permets... est-ce que tu pourrais retrouver un moment précis où tu bois de l'eau et que tu vis cette situation particulière ?

F : Donc, oui, hier par exemple... l'eau est très froide, je bois sans m'arrêter, et là la quantité d'eau avalée commence à être importante, et alors il y a quelque chose qui ne va plus... un malaise, c'est difficile à expliquer ...

Lorsque la situation singulière est déterminée par le participant, l'intervieweur guidera l'évocation de la situation de référence. Cette évocation servira à replacer la personne dans un « quasi revivre » du moment choisi. Pour ce faire, l'intervieweur explore, par un questionnement assez dirigé, le contexte de la situation, du point de vue du sujet, sous tous ces aspects : corporel « *Où es-tu placé ?* », émotionnel « *Comment te sens-tu ?* », sensoriel « *Que vois-tu ? Qu'entends-tu ? Fait-il chaud, froid ?* », et cognitif « *Que se passe-t-il dans ta tête à ce moment ? À quoi penses-tu ?* ». La suite de l'extrait précédent montre le chercheur qui soutient l'évocation par le recours à sa demande de contextualisation (Paillé, 2011) :

P : Oui, oui... mais tu dis « l'eau est très froide »... tu la prends où cette eau ? Tu peux me mettre en contexte ?

F : Je remplis le verre d'eau à partir du robinet. Je porte le verre à ma bouche, j'ai les yeux ouverts, je regarde par la fenêtre, je ne regarde rien en particulier, je commence à boire, j'aime boire de l'eau et je bois vite au point où, après quelques secondes, je me retrouve à bout de souffle.

P : Oui très bien, mais si tu es d'accord, j'aimerais que tu reprennes ton récit au moment où tu as commencé à boire l'eau et que la quantité d'eau avalée commence à être importante.

F : J'ai une sensation très forte de fraîcheur dans la bouche, mais aussi je sens l'augmentation du volume de mes poumons.

P : Si tu permets, je t'interromps... Quand tu dis « je sens l'augmentation du volume de mes poumons », à quoi es-tu attentif ?

F : Mon thorax se gonfle, et en même temps mes épaules montent un peu.

P : Oui d'accord...

F : ... Et là je sens que mon thorax arrive à sa capacité maximale et se bloque.

P : D'accord, si tu permets, comment tu sais qu'il se bloque ?

F : Il n'y a plus d'espace pour respirer ! Et là l'angoisse de la mort... je fais un lien avec la mort et le fait de perdre le souffle... et j'ai un moment de panique.

Cette évocation amène le sujet à se placer en « position de parole incarnée » que l'on identifie par le regard qui se fixe dans le vide, par la parole qui ralentit et par le discours au « je » et l'emploi de verbes au présent, deux indices que l'on peut observer dans l'extrait précédent. On considère que l'entretien d'explicitation à proprement parler a débuté lorsque cette « position de parole incarnée » se manifeste : la personne « y est » dans le moment signifié. Le chercheur peut alors orienter l'évocation sur la description fine de l'action et/ou du vécu de référence plutôt que sur leur explication ou leur justification : « Et là, que fais-tu / qu'éprouves-tu, et ensuite, et après ? ». Ce guidage doit permettre au sujet de se maintenir dans ce « quasi revivre », condition sine qua non de la réussite d'un tel entretien.

Suit une étape de focalisation qui consiste à déterminer le moment du moment que l'on souhaite élucider : « Et parmi ces expériences, étapes, actions, tâches, sensations, y en a-t-il une dont tu voudrais me parler ? » Cette étape implique un choix qui apparaît névralgique, car si tout ne peut être élucidé, certains éléments d'une situation sont plus critiques que d'autres, ils renferment un nœud, une solution, la motivation qui permettrait de mieux comprendre cette portion de l'expérience du sujet. Le critère de sélection principal reste de se demander ce qui, parmi toutes les actions ou tous les états évoqués, constitue un point d'intérêt particulier. Dans l'extrait suivant, la chercheuse s'intéresse à l'activité scripturale d'élèves du secondaire et particulièrement au passage de l'idée au texte (Forget, 2012, à paraître). Elle guide la focalisation vers le moment où l'élève

met en mots son idée de manière à explorer plus avant comment l'élève s'y prend. On remarque que trois grandes étapes sont évoquées par l'élève. Pour l'amener à préciser l'étape qui intéresse la chercheuse, elle récapitule d'abord, avec les mots de l'élève, ce qu'il dit avoir fait, puis l'invite à focaliser sur la mise en mots :

C : Alors si on revient sur la tâche, tu as dit : « J'ai fait un plan de mon texte, ensuite j'ai écrit mon texte et puis j'ai arrêté pour me relire. » Remplace-toi au moment où tu écris la première phrase..., quand tu y seras, tu me diras quels sont les premiers mots de ton texte.

É : « On raconte que Davidus Profetus était le plus gros bébé jamais vu en Grèce ». (il hésite à peine)

C : D'accord alors quand tu écris : « On raconte » comment tu fais ?

É : Ben j'avais vu ce genre de commencement dans un texte... non, c'était plutôt dans un livre que j'avais lu qui commençait comme ça et j'ai dit que c'était quand même assez bon pour commencer...

(...)

C : Et ensuite tu fais quoi ?

É : Ben je l'écris sur ma feuille.

C : Et quand tu l'écris sur ta feuille qu'est-ce que tu fais ?

É : Ben j'essaie de formuler la fin de la phrase pour qu'elle aille bien avec le commencement.

C : OK donc t'écris : « On raconte » et ensuite tu formules le reste ?

É : Oui.

C : Et quand tu formules le reste, tu fais comment ?

É : Ben je regarde le plan, les mots-clés que j'avais écrits, j'ai choisi les mots et j'ai juste mis les mots qui les attachaient ensemble.

La focalisation permet ici d'entrer plus avant dans cette phase de mise en mots et de constater, entre autres, que la lecture d'un texte sans lien direct avec la tâche actuelle d'écriture a fourni une ressource à l'élève pour formuler ses propos. Une fois le moment

du moment choisi, on entre dans la phase d'élucidation en tant que telle. Le guidage a pour but de fragmenter l'action ou le vécu de plus en plus finement (on peut penser au principe des poupées russes). La fragmentation consiste à décomposer l'activité ou le vécu en actions ou vécus plus élémentaires, qui seront également décomposés en opérations ou moments, aspects, puis en microopérations ou micromoments ou aspects, et ainsi de suite, comme le montre la suite de l'extrait précédent :

C : OK si on revient tu as ta feuille et tu as écrit : « On raconte... »

É : « On raconte que Davidus Profetus était le plus gros bébé jamais vu en Grèce ».

C : « On raconte que Davidus Profetus était le plus gros bébé jamais vu en Grèce » ... et là ? (Reformulation en écho)

É : Ben, je fais comme si quelqu'un me le lisait le texte à moi et j'essaie de voir si ça d'allure, si ça marche bien ensemble.

C : OK et quand tu fais comme si quelqu'un te lisait le texte, qu'est-ce qui se passe ?

É : Euh, j'entends, j'entends que ça de l'allure.

C : Et comment tu sais que « ça d'allure ? » (question concernant le critère)

É : Ben c'est comme un sentiment de « bon ben ça a d'allure ».

C : OK ! Et ce sentiment-là il est comment ?

É : Ben c'est bon, c'est comme si tu gagnais quelque chose.

C : Et quand tu as ce sentiment d'avoir gagné qu'est-ce que ça fait ?

É : Ben ça me pousse à vouloir continuer, parce que j'ai mes idées et je vais pouvoir continuer.

La fragmentation a révélé la présence mentale d'autrui et le rôle du sens de l'audition (je l'entends) dans le processus même de mise en texte. C'est ici, si cela n'est pas encore advenu, que va souvent s'effectuer la « prise de conscience ». Dans sa thèse portant sur le rapport au corps et la création de sens chez des adultes en formation, Berger (2009) explique que cette « prise de conscience » résulte d'un effet de décalage entre ce que je viens de saisir⁹ et d'apprendre de mon expérience (ce que je

fais effectivement) et ce que je m'étais représenté connaître ou faire théoriquement (ce que je pense faire effectivement). De la même manière, la fragmentation d'un vécu permet d'en faire apparaître la granularité et de repérer, par exemple, une image, une impression, une émotion qui avait traversé notre champ perceptif « à notre insu » et qui, pourtant, fut décisive quant au jugement porté sur l'évènement vécu. Par exemple, la situation suivante d'une étudiante au doctorat qui remet le dernier texte de son examen général. S'intéressant à l'activité scripturale dans le cadre de son doctorat, elle n'hésite pas à explorer, par un entretien d'auto-explicitation, ce qui sous-tend, pour elle, la présence de critères de réussite liés à ce qu'elle éprouve au moment de remettre son texte :

J : Et là, je remets mes trois textes, je sais pertinemment que le premier est le plus faible, mais le troisième, là, je suis vraiment confiante.

M : Confiante ?

J : Oui, je sais que c'est ça, que j'ai bien rendu le truc, je ne sais pas pourquoi, mais je le sais.

M : Et quand tu sais que tu as bien rendu le truc, tu sais quoi ?

J : Qu'il va être très apprécié.

M : Comment tu sais qu'il va être très apprécié ?

J : Je ne sais pas, je me sens calme, y a aucune peur, juste du calme, comme une éclaircie, c'est clair tout autour alors que le premier texte est confus dans ma tête, je ne pourrai pas le défendre aussi bien, je vais devoir me justifier et ça, c'est stressant, je sais que je n'ai pas saisi le truc. Mais le troisième, c'est comme une éclaircie.

M : Et cette éclaircie elle est comment ?

J : Comme une prairie, tu sais comme on voit loin dans une prairie. Je vois tout autour très clairement, c'est dégagé, net, serein. J'ai un sentiment de dégagement oui, c'est ça.

M : Et quand tu as ce sentiment de dégagement, tu sais alors que ton texte est bon ?

J : Oui, mon texte est bon. Je peux parler de ce sujet calmement, il n'y aura pas de pièges, je vois bien tout l'horizon, tu vois ? J'ai hâte d'en parler justement. C'est que ce sujet m'in-

terpelle, m'intéresse, il y a quelque chose dans c't'affaire là, comme une clé.

M : Une clé ?

J : Une clé vers autre chose qui m'appelle. Ce texte-là, je me suis plongée dans sa préparation avec bien plus qu'une motivation professionnelle du genre « qu'il faut rendre le truc ». C'était un travail pour moi.

M : Un travail pour toi ?

J : Oui, pour moi, tu sais ? Qui vient de moi, qui vient du dedans.

M : Il vient d'où du dedans ?

J : Il monte d'ici là (elle porte sa main juste en haut du nombril. Sa main est placée comme si elle tenait une balle) et je suis avide, c'est un vrai désir qui monte, un désir de comprendre. Je veux comprendre, j'en ai besoin. Et quand je veux comprendre, je fais de très bons textes. Voilà ! Je pense que je devrais proposer un article sur ce sujet ! Ce serait vraiment génial.

Et alors la clôture vient du participant, lorsqu'il « élucide », il sait, il a trouvé, ou de l'intervieweur, lorsqu'il estime avoir obtenu les informations recherchées.

Des précisions complémentaires

Beaucoup d'informations dites « satellites » sont fournies au cours d'un entretien d'explicitation. Il s'agit d'opinions, de croyances, d'intentions, de savoirs, d'états affectifs, de jugements, de représentations, etc. Ces informations sont importantes pour le participant, et elles sont la cible de plusieurs types d'entretiens comme nous l'avons mentionné en introduction. Toutefois, elles n'ont pas le même intérêt pour le chercheur qui souhaite avoir accès à l'action effective et/ou au vécu tel que nous l'avons défini plus haut. S'il ne brime pas ces commentaires, le chercheur invite cependant le participant à « refo-caliser » son attention sur son vécu et/ou son action de manière assez directive. Ce guidage demande du doigté et des compétences particulières. À cet égard, quatre précisions méritent d'être signalées :

1. D'abord, il faut pouvoir distinguer, en cours d'entretien, ce type de commentaires « satellites » et ceux relatifs au domaine descriptif dont le chercheur a besoin pour accéder à l'expérience telle que vécue. Ensuite, il doit savoir recentrer le participant sur l'évocation du moment signifié, c'est-à-dire l'amener à replonger dans son « quasi-revivre » en le re-

contextualisant. Enfin, il doit retrouver le moment focalisé afin de reprendre la description du vécu et/ou de l'action là où le participant l'avait laissé ;

2. Les commentaires de type descriptif que la personne fournit au cours d'un entretien d'explicitation peuvent référer, nous l'avons dit précédemment, à différentes couches de son vécu : émotif, sensoriel, aperceptif (la pensée, les actions mentales) ou de son action. Selon sa problématique, le chercheur devra déterminer à quel(s) aspect(s) du vécu il veut accéder. Puis, comme il doit être en mesure de le faire pour discriminer les types de commentaires, il doit également pouvoir distinguer quel aspect du vécu est évoqué par la personne : parle-t-elle de son vécu sensoriel, émotif, etc. ? Encore ici, le chercheur guide la personne vers les aspects du vécu qui l'intéresse. Pour ce faire, il formulera précisément ses demandes : « Reviens, si tu es d'accord, au moment où... Replace-toi à ce moment, fais-moi signe quand tu y seras » ;

3. Ce travail de guidage se réalise en recourant à divers types de relances qui doivent être maîtrisées par l'intervieweur s'il souhaite guider adéquatement la personne interrogée. Ce peut être le questionnement descriptif (« et là que fais-tu ? »), la reformulation en écho (reprendre les mots exacts du participant) ou la relance à partir d'une dénégation¹⁰. Les relances à partir de dénégations sont particulièrement intéressantes pour illustrer à la fois comment cette méthode explore certaines zones de l'expérience humaine habituellement inexplorées et comment les relances s'appuient sur le témoignage de la personne tel qu'il se donne. En effet, comme le spécifie Vermersch :

Si un formé me dit : « Je ne sais rien », il dit en même temps qu'il a un critère pour repérer l'absence de savoir. Ce critère n'est pas une information négative, elle est une information sur une prise d'information qui existe. Envisagée ainsi, il y a alors plein de sens à poser la question : « Et quand tu ne sais rien, qu'est-ce que tu sais ? » ou : « Comment tu sais que tu ne sais rien ? » (Vermersch, 1996 : 140) ;

4. L'entretien d'explicitation, s'il est bien mené, fournit des données très riches et très fines sur les actions et/ou le vécu d'un acteur. De ce fait, il constitue un outil puissant auquel on peut avoir recours pour élargir la connaissance scientifique à propos du vécu en tant que tel plutôt qu'à propos du vécu tel que l'on se le représente globalement. S'il s'agit d'un outil puissant, il est impératif de souligner à gros traits que le développement d'une expertise de cette technique demeure incontournable si l'on veut en tirer tout le potentiel. Cette expertise ne s'acquiert

que par une formation adéquate¹¹ d'abord, et beaucoup d'entraînement, seuls gages de réussite de ce type d'entretien.

Conclusion

Les méthodes d'entretiens présentées dans cette contribution ont été choisies pour la perspective relativement nouvelle qu'elles offrent d'adopter, celle d'accéder au plus près du vécu et/ou de l'action effective d'un domaine de l'expérience humaine. Pour ce faire, elles endossent la capacité des personnes à se remémorer avec beaucoup de précision les événements vécus et à faire acte de conscience pour en réfléchir le vécu, le mettre en mots. À cette fin, elles suggèrent de guider les participants dans le rappel, voire la réminiscence d'un moment de leur passé correspondant au domaine investigué.

Ce choix méthodologique produit des discours sur des parcelles de vie qui peuvent par conséquent paraître aux yeux de chercheurs justement trop parcellaires pour comprendre le domaine de l'expérience auquel on s'intéresse. Pourtant, il faut

distinguer les méthodes qui interrogent les représentations du vécu et de l'action, de celles qui explorent le vécu lui-même, l'action elle-même. Les premières s'intéressent à la conceptualisation de l'expérience sur la base de l'accumulation de vécus. Les secondes, présentées ici, s'intéressent effectivement à des morceaux de vie, dans le but de retourner aux choses telles qu'elles se sont vécues, telles qu'elles se sont réalisées à un moment de la vie d'une personne. Elles s'avèrent ainsi des méthodes permettant d'explorer l'expérience de la condition humaine sous d'autres angles, dans d'autres zones et, ce faisant, enrichissent sa compréhension. Dans le cas particulier de l'entretien d'explicitation, rien n'équivaut à vivre l'expérience de mener un tel type d'entretien et d'y être adéquatement guidé pour « saisir » sa teneur. En effet, le concevoir, à partir de ce texte par exemple, est une chose, mais c'est le vivre qui seul permet de saisir 1 – de quoi il en retourne, 2 – ce qu'une telle technique recèle comme promesses et 3 – combien les informations recueillies sont fiables et révèlent véritablement des moments de l'expérience humaine telle qu'elle se vit et s'éprouve effectivement.

Notes

¹. Certains vécus sont difficiles à révéler avec des mots. Le langage corporel devient un outil très utile dans ces cas (Berger, 2009).

². Si le « rappel » donne accès à la connaissance en tant qu'image ou représentation, la « réminiscence » permet de retracer le processus de construction de cette image (Rix et Bache, 2004).

³. Les actions déclarées sont celles que l'on dit faire alors que les actions effectives sont celles qui sont effectivement réalisées.

⁴. Jacques Theureau est ingénieur et chercheur en ergonomie.

⁵. Géraldine Rix et de ses collaboratrices mènent des travaux sur la cognition dans le domaine de l'anthropologie.

⁶. Les questions « Pourquoi » induisent plutôt des explications et des justifications, écartant l'acteur de son vécu et le situant davantage sur le plan du représenté.

⁷. Un groupe de recherche dédié expressément à cette méthode travaille à comprendre les mécanismes de l'entretien, les résultats qu'il permet d'obtenir, les effets sur les participants. Ces travaux visent entre autres à développer la méthode dans

le cadre de recherche scientifique (voir de nombreux et variés articles sur www.expliciter.fr)

⁸. Deux autres buts, plus pédagogiques, peuvent être poursuivis selon Vermersch (1996) : amener une personne à s'auto-informer et former une personne à s'auto-informer, ce à quoi nous ajoutons s'auto-informer (voir la thèse de Berger, 2009) par le biais de l'entretien d'autoexplicitation.

⁹. Le verbe « saisir » se définit ici comme ce qui nous frappe, nous apparaît, s'explique et se comprend soudainement à partir de l'expérience vécue qu'on en a.

¹⁰. Faute d'espace, nous laissons le soin à nos lecteurs intéressés à en connaître davantage sur les techniques de relances de consulter l'ouvrage de P. Vermersch (2006).

¹¹. La formation à l'entretien d'explicitation est offerte en France par le Groupe de recherche sur l'entretien d'explicitation (GREX) dont on peut trouver les coordonnées sur leur site : www.expliciter.fr. Elle est également offerte dans divers pays, dont le GREX peut fournir la liste des formateurs agréés.

Références bibliographiques :

- Berger, È., 2009, Rapport au corps et création de sens en formation d'adultes : étude à partir du modèle somato-psychopédagogique, Thèse de doctorat, Vincennes, Paris VIII.
- Borde, F., 2009, « Psycho-phénoménologie », *Expliciter* [En ligne], n° 79 | mars 2009, URL : <http://www.expliciter.fr>.
- Demazière, D., 2011, « L'entretien biographique et la saisie des interactions avec autrui », *Recherches qualitatives* [En ligne], vol. 30, n° 1 | mai 2011, URL : <http://www.recherche-qualitative.qc.ca>, pp. 61-83.
- Ericsson, K. A. et Simon, H. A., 1993, *Protocol Analysis : Verbal Reports as Data*, Cambridge, The MIT Press.
- Forget, M.-H., 2012, « Places et rôles de l'oral dans l'activité d'écriture d'une justification : une "ontométhode" ? », in Bergeron, R. et Plessis-Bélaïr, G. (Éds.), *Représentations, analyses et descriptions du français oral, de son utilisation et de son enseignement au primaire, au secondaire et à l'université*, Montréal, Éditions Peijac.
- Guérin, J., Riff, J. et Testevuide, S., 2004, « Étude de l'activité "située" de collégiens en cours d'EPS : une opportunité pour examiner les conditions de validité des entretiens d'autoconfrontation », *Revue française de pédagogie*, n° 147, pp. 15-26.
- Gufoni, V., 1996, « Les protocoles verbaux comme méthode d'étude de la production écrite : approche critique », *Études de linguistique appliquée*, vol. 101, pp. 20-32.
- Jones, R. A., 1999, *Méthodes de recherche en sciences humaines*, Paris, Bruxelles, De Boeck.
- Lyddon, W. J., Yowell, D. R. et Hermans, H. J. M., 2006, « The self-confrontation method : Theory, research, and practical utility », *Counselling Psychology Quarterly*, vol. 19, n° 1, pp. 27-43.
- Maurel, M., 2008, « La psycho-phénoménologie : théorie de l'explicitation », *Expliciter* [En ligne], n° 77 | décembre 2008, URL : <http://www.expliciter.fr>.
- Maurice, J.-J., 2006, « L'expérience de l'enseignant : une réflexivité limitée », *Formations et pratiques d'enseignement en questions*, n° 3, pp. 53-67.
- Nisbett, R. E. et Wilson, T., 1977, « Telling more than we can know : Verbal reports on mental processes », *Psychological Review*, vol. 84, n° 3, pp. 231-259.
- Paillé, P., 2011, « Décrire, analyser, comprendre, interpréter, expliquer » *Expliciter* [En ligne], n° 90 | juin 2011, URL : <http://www.expliciter.fr>.
- Peschard, I., 2004, *La réalité sans représentation, la théorie de l'énaction et sa légitimité épistémologique*, Thèse de doctorat, Paris, École Polytechnique.
- Petitmengin, C., 2006, « L'énaction comme expérience vécue », *Intellectica*, n° 43, pp. 85-92.
- Ricoeur, P., 1986, *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique*, t. II, Paris, Seuil.
- Rix, G., 2007, « Une mise en perspective de modes d'investigation de l'activité humaine », in Avenier, M.-J. et Schmitt, C. (Éds.), *La construction de savoirs pour l'action*, Paris, L'Harmattan, pp. 87-105.
- Rix, G. et Biache, M.-J., 2004, « Enregistrement en perspective subjective située et entretien en re-situ subjectif : une méthodologie de la constitution de l'expérience », *Intellectica*, n° 38, pp. 363-396.
- Rix, G. et Lièvre, P., 2005, « Une mise en perspective de modes d'investigation de l'activité humaine », Conférence présentée au 6e Congrès Européen de Science des Systèmes, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal.
- Sebbah, F.-D., 2004, « L'usage de la méthode phénoménologique dans le paradigme de l'énaction », *Intellectica*, n° 39, pp. 169-188.
- Theureau, J., 2000, « Anthropologie cognitive et analyse des compétences », in Barbier, J.-M., Clot, Y., Dubet, F., Galatanu, O., Legrand, M., Leplat, J. et alii (Éds.), *L'analyse de la singularité de l'action*, Paris, PUF, pp. 171-211.
- Theureau, J., 2010, « Les entretiens d'autoconfrontation et de remise en situation par les traces matérielles et le programme de recherche "cours d'action" », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 4, n° 2, pp. 287-322.
- Venazio, D., 2009, *Sciences cognitives et phénoménologie : la conscience incarnée*, Paris, Société des Écrivains.
- Vermersch, P., 1996, *L'entretien d'explicitation*, Paris, ESF.
- Vermersch, P., 2006, *L'entretien d'explicitation*, Issy-Les-Moulineaux, ESF.
- Vermersch, P., 2011, « Description et vécu », *Expliciter* [En ligne], n° 89 | mars 2011, URL : <http://www.expliciter.fr>.

Résumé | Abstract | Resumo

Fr. En sciences humaines et sociales, les chercheurs font massivement appel à l'entretien pour explorer et mieux comprendre l'expérience humaine. Cet article traite du cas de l'entretien de recherche visant l'accès au vécu, qui constitue une option méthodologique fort intéressante pour les chercheurs qui souhaitent explorer le monde du « réalisé » plutôt que celui du « représenté ». Le vécu se définit en effet comme ce que fait, vit et éprouve effectivement une personne à un moment donné de sa relation au monde, ce, sans que cette personne en ait nécessairement pris conscience au moment de le vivre. Le vécu se distingue ainsi de la représentation du vécu correspondant à la synthèse des vécus accumulés par une personne au fil de sa vie. L'article propose, dans ce contexte, de définir plus avant la notion de vécu et d'explorer une famille d'entretiens qui vise à donner accès à ce dernier. L'article présente un aperçu de deux types d'entretiens avant d'approfondir la méthode de l'« entretien d'explicitation ». Cette dernière méthode vise à s'informer de ce qu'une personne fait lorsqu'elle fait ce qu'elle fait et/ou de ce qu'elle vit lorsqu'elle vit ce qu'elle vit, en appui sur le seul soutien mnésique. L'article traite de la démarche de guidage de la personne interrogée en fournissant des extraits d'entretiens et il énonce quelques précautions à prendre avec ce type d'entretien.

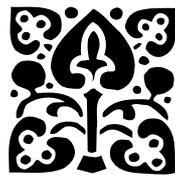
Mots-clés : entretien de recherche, vécu, explicitation, action

En. In the social sciences, researchers make extensive use of the interview method to explore and better understand the human experience. This article discusses the case of the research interview to access the lived experience, which is an interesting methodological option for researchers wishing to examine the “lived” rather than the “represented” realm. The lived experience could be defined as what is effectively lived, made, and felt by an individual at a particular point of his or her relationship to the world, even though this individual is not necessarily aware of the experience while it occurs. The lived experience thus differs from the representation of a lived experience corresponding to the conceptualization of the experiences accumulated by a person throughout his or her life. The article, in this context, further defines the concept of “lived experience” and explores a set of interviews aiming to provide access to the lived realm. It also presents an overview of two interviews before describing the “explicitation interview method”. This method aims to bring to light what the individual actually does when he or she is performing an act, and/or bring to light what the individual is actually experiencing during the lived experience, relying solely on mnesic support. The article discusses the process of guiding the participant, provides excerpts of interviews, and outlines some precautions that should be taken when using this type of interview.

Keywords : research interview, lived experience, explicitation, act

Pt. Nas ciências humanas e sociais, os pesquisadores recorrem massivamente à prática de entrevista para explorar e compreender melhor a experiência humana. Este artigo trata do caso da entrevista de pesquisa que busca acessar a vivência. Ela se constitui em uma opção metodológica bastante interessante para os pesquisadores que desejam explorar o mundo do “realizado”, mais que o do “representado”. A vivência é definida, na verdade, como o que uma pessoa faz, vive e experimenta em um determinado momento de sua relação com o mundo; isso acontece sem que essa pessoa tenha necessariamente consciência disso no instante em que vive. Assim, a vivência se distingue da representação da vivência correspondente e também da síntese dos momentos vividos, acumulados ao longo da vida. Nesse contexto, o artigo se propõe a definir a noção de “vivência” e de explorar um conjunto de entrevistas que buscam acessar essa categoria. Ele apresenta dois tipos de entrevistas com o intuito de aprofundar o método da “entrevista de explicitação”. Este método tem como finalidade se informar sobre o que uma pessoa faz, no momento em que ela faz e/ou vive, no momento em que ela vive o que vive. Ele se ampara apenas no suporte mnemônico. O artigo trata ainda do procedimento de orientação da pessoa ser interrogada, trazendo trechos de entrevistas. Também enuncia algumas precauções a serem tomadas nesse tipo de entrevista.

Palavras-chave: entrevista de pesquisa, vivência, explicitação, ação.





Entretiens avec des producteurs de la presse pornographique

Des rencontres semées d'embûches...

Béatrice Damian-Gaillard,
Université Rennes 1, CRAPE
beatrice.damian@univ-rennes1.fr



crire un article sur la démarche d'entretien peut mener à deux écueils. Celui de tomber dans le piège qui consiste à confondre réflexion méthodologique et récit descriptif de l'ensemble des étapes de la démarche d'entretien. Ou, au contraire le risque, de s'éloigner de l'expérience empirique pour construire un discours général sur la méthode idéale... Cet article propose de s'appuyer sur l'expérience d'une recherche en cours intitulée *La presse pornographique : industrie culturelle, identités genrées et orientations sexuelles à l'heure d'Internet*¹ pour exposer les obstacles rencontrés et les solutions inventées. En un mot, tenter de présenter une recherche en action et d'en tirer des enseignements épistémologiques². Les entretiens dont il sera question ici sont mis en œuvre auprès de directeurs de publication, de rédacteurs en chef, de journalistes, de secrétaires de rédaction de la presse pornographique, voire de responsables d'organismes institutionnels du champ journalistique afin d'apporter des éclairages sur plusieurs versants de la recherche. À ce jour, nous avons réalisé huit entretiens enregistrés d'une durée moyenne de 2 h 15. Nous avons rencontré deux refus à nos demandes d'entretien, et sommes en attente de deux autres réponses. Toutefois, nous devons souligner que chaque entretien obtenu est le

Pour citer cet article

Référence électronique

Béatrice Damian-Gaillard, « Entretiens avec des producteurs de la presse pornographique : Des rencontres semées d'embûches... », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], Vol 1, n°1 - 2012, mis en ligne le 15 septembre 2012. URL : <http://surlejournalisme.com/rev>

résultat de plusieurs semaines de travail en termes de pistage et de négociation. Ces entretiens sont réalisés pour discuter avec ces acteurs des stratégies éditoriales, commerciales, organisationnelles mises en place et de leurs évolutions éventuelles face à l'émergence de nouveaux espaces de concurrence (productions sur le Web, concurrence d'autres secteurs de presse, émergence de chaînes de télévision spécialisées...). Ils ont alors pour objectif de fournir des éléments de connaissance sur la structuration du marché, la pluralité des acteurs, et les synergies organisationnelles, participant à terme à l'élaboration d'une cartographie des acteurs impliqués dans la presse écrite pornographique. Les entretiens ont aussi pour raison d'être d'appréhender l'organisation du travail dans les rédactions. Dans cette perspective, ils complètent l'analyse des logiques socio-économiques par l'analyse de leurs incidences sur les modes de production et les caractéristiques des producteurs des journaux. Et, enfin, ils constituent un moyen de cerner les modes de socialisation professionnelle des producteurs en lien avec leurs trajectoires sociales, avec leurs orientations ou leurs pratiques sexuelles, la construction de leur identité genrée...

Si la formulation des objectifs de la recherche s'est réalisée sans difficulté majeure, il n'en a pas été de même avec leur mise en œuvre, et ce pour plusieurs raisons. La première difficulté rencontrée concerne la définition de l'objet en termes juridique, organisationnel, professionnel et éditorial, liée à la question de l'identification des supports de presse écrite pornographique. La grande majorité d'entre eux échappe au recensement des différents organismes régulant, en France, les médias et les industries culturelles, et aucun n'a fait l'objet de recherche antérieure³. En effet, les travaux affiliés à la socio-économie des médias ou à la sociologie du journalisme ont focalisé leurs études sur les médias et sur les formes les plus légitimes d'exercice du journalisme, tels les médias nationaux d'information, sur les formes de traitement de l'information comme l'information politique, l'information internationale... Il existe, en fait, peu de travaux consacrés aux segments populaires de la presse écrite, c'est-à-dire aux titres qui s'adressent ou sont lus par des publics essentiellement constitués d'employés, d'ouvriers voire de personnes sans activité professionnelle⁴. Il faut alors trouver d'autres moyens de répertorier les titres existants. Pour autant, une fois ce travail réalisé, d'autres obstacles émergent. Ces journaux ne sont pas toujours disponibles dans les lieux de distribution habituels, se vendent parfois sur des sites spécialisés. Et, une fois ces derniers entre les mains, la lecture de l'ours ne précise pas les noms et numéros de téléphone, ou les adresses courriel des directeurs de publication, rédacteurs en

chef, rédacteurs... Par ailleurs, les difficultés ne se résument pas seulement à la délimitation du terrain d'enquête et à son accès, mais s'étendent à l'interaction en face à face. Convaincre un interlocuteur ou une interlocutrice de parler d'un travail déconsidéré, voire subjectivement dévalorisant, puisque socialement illégitime est un exercice délicat. Ici tout particulièrement, le contexte de l'entretien, le genre de la personne qui le conduit ont des incidences sur la mise en confiance de l'enquêté(e).

Réaliser ces entretiens nécessite de la part de l'enquêtrice, à la fois de déconstruire ses propres stéréotypes et préjugés sur l'objet de la recherche, sur les producteurs eux-mêmes, et d'adopter une posture permanente d'auto-socioanalyse⁵ sur ses formes de socialisation au genre et à la sexualité. Et bien que nous ne soyons pas dans une démarche d'enquête ethnographique, composée d'observation participante et d'entretiens, celles réalisées par L. Humphreys ou P. Bourgois⁶ sont d'un apport considérable sur ce point. En effet, ils interrogent sans cesse la posture du chercheur et les incidences éventuelles de ses interprétations non seulement sur les enquêtés, mais à terme sur les perceptions sociales des groupes sociaux observés. Ainsi, le premier « *suppose que les obstacles les plus sérieux pour la plupart des chercheurs sont d'ordre éthique et affectif* ». Et qu'introduire durablement un terrain dans lequel se mettent en acte des pratiques sexuelles demande la suspension de tout jugement et il reconnaît que « *cela n'est pas facile, dans la mesure où il faut rejeter son propre mode de socialisation*⁷ ». Le propos de cet article est donc de se saisir d'une expérience de recherche « impossible » pour faire le point sur un apprentissage sans cesse renouvelé de l'entretien. Impossible parce que l'objet de l'enquête, le sexe, augmente les difficultés d'accès au terrain et à ses acteurs, comme en atteste, notamment, l'ensemble des travaux menés depuis quelques années sur les « travailleurs du sexe », par des chercheurs tels qu'Elizabeth Bernstein ou Sylvie Bigot sur les *escorts-girls*, les *escort-boys* et leurs clients, ou encore, comme l'atteste l'analyse réalisée par Sébastien Roux d'un entretien avec un client de la prostitution⁸. En ce sens, le travail en cours montre combien ce parcours peut relever du braconnage, de l'adaptation, du retournement d'obstacles, du rapport de pouvoir, de jeux d'approches réciproques⁹. Nous reviendrons, dans un premier temps, sur les tactiques mises en œuvre face à un terrain difficile à saisir. Puis, dans un second temps, nous nous attarderons sur le déroulement des entretiens. Nous verrons combien les thématiques soulevées par les questions configurent de façon spécifique l'interaction elle-même, parce qu'elles touchent aux domaines de la sexualité et de l'intime.

Opacité, cloisonnement et frontières : des sources introuvables ?

Lorsqu'il travaille sur la presse écrite, le chercheur dispose de plusieurs outils documentaires — sous forme papier ou numérique —, qu'il peut mobiliser pour rassembler des informations sur les titres, leurs dirigeants, voire la composition de leur équipe rédactionnelle. Ces ressources se composent de répertoires de titres (*Médiasig*), de données chiffrées sur la diffusion des journaux par exemple (OJD — Association pour le contrôle de la diffusion des médias), ou encore de revues spécialisées dans les domaines de la communication et des médias (*Stratégies*). Ou elles sont éditées par des organismes professionnels, institutionnels ou paritaires intégrés au champ médiatique. Ainsi, la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC), en plus de proposer des enquêtes, délivre régulièrement des données chiffrées sur l'ensemble des secteurs de la presse écrite¹⁰. Ces chiffres concernent la diffusion annuelle totale, selon les différents modes de distribution ; la composition du chiffre d'affaires (recettes provenant des ventes, recettes issues de la publicité) ; les charges d'exploitation, et la consommation de papier. Par ailleurs, il existe des annuaires des professionnels des médias, dédiés à la presse d'information nationale notamment. Sans compter que la loi relative à la liberté de la presse du 29 juillet 1881 intègre un article relatif à la déclaration préalable avant publication, qui oblige l'enregistrement auprès du procureur de la République, d'informations sur le titre du journal, le nom et la demeure du directeur de publication (ou du co-directeur), le lieu d'impression du support.

L'ensemble de ces dispositifs, et d'autres que nous verrons ultérieurement, rendent possible d'une part, l'identification des journaux de presse écrite selon leurs affiliations thématiques, territoriales, et leur périodicité ; et d'autre part, l'appréhension des mécanismes de régulation institutionnels, des modes de propriété, des modèles économiques, les statuts juridiques... Lors de nos travaux précédents, ces sources d'information ont été essentielles pour construire une cartographie des terrains à enquêter, objectiver les positions respectives des acteurs en présence, affiner certaines hypothèses de recherche, identifier et sélectionner des interlocuteurs potentiels... Ils ne sont quasiment d'aucune aide sur le projet actuel dédié à la presse écrite pornographique.

Car il n'existe pas de guide dans lequel seraient recensés tous les titres du secteur. Outre l'illégitimité de l'objet, la quasi-totalité d'entre eux échappe aux multiples dispositifs de contrôle instaurés par la

DGMIC, la commission paritaire des publications et des agences de presse, et ne se soumet pas à l'obligation de dépôt légal à la Bibliothèque nationale. Ainsi, lors d'un contact téléphonique¹¹ avec un responsable du bureau d'homologation des publications de la DGMIC, il m'a été répondu que le service ne connaissait pas l'ensemble des journaux pornographiques imprimés à ce jour en France. Un groupe de travail avait été brièvement constitué en 2002 pour tenter d'établir un état des lieux du secteur et de mettre en place des contacts avec les responsables de ces publications, formant selon mon interlocuteur « *un petit monde d'individus peu solidaires entre eux et préoccupés de commerce avant tout* ». Il m'a toutefois été conseillé de m'orienter vers le ministère de l'Intérieur, et plus particulièrement, vers la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence¹². En effet, le rôle cette commission, telle qu'elle est présentée sur le site du ministère de la Justice et des Libertés, ne se limite pas à l'examen des publications écrites destinées à la jeunesse. Elle étend son contrôle aux « *publications qui ne sont pas destinées principalement aux enfants et adolescents, mais qui sont susceptibles de heurter la jeunesse en raison de leur caractère licencieux ou pornographique, ou de la place faite au crime, à la violence, à la discrimination, à la haine raciale, à l'incitation à l'usage, ou à la détention et au trafic de stupéfiants* »¹³. Outre le contrôle des contenus publiés, elle peut demander, auprès du ministère de la Justice et du procureur de la République, l'engagement de poursuites et proposer des avis qui s'échelonnent sur trois degrés, gradués en fonction de l'estimation du degré de dangerosité pour la jeunesse. Le premier degré consiste en une demande d'interdiction de vente aux mineurs de moins de 18 ans. Le second degré préconise un avis d'interdiction d'exposition à la vue du public et de publicité par la voie d'affiches. Et le dernier degré consiste en un avis d'interdiction de publicité au moyen de prospectus, d'annonces ou d'insertions publiés dans la presse, de lettres circulaires adressées aux acquéreurs éventuels ou d'émissions radiodiffusées ou télévisées. Et c'est dans le cadre des enquêtes judiciaires que sont recherchées des informations sur les propriétaires des publications pornographiques, par exemple¹⁴. Des contacts ont été également établis avec des responsables au sein de la Fédération des agences de presse, et de la commission paritaire des publications et des agences de presse¹⁶. Bien que nous travaillions avec ces derniers dans d'autres instances en lien avec la formation en journalisme, nos sollicitations sont restées sans réponse lorsqu'il a été question d'échanger sur la presse écrite pornographique. De même, cette catégorie de presse n'apparaît pas sur les sites de l'OJD, des messageries lyonnaises de presse (MLP) — alors que certains titres sont distribués par ce réseau dans

les kiosques. Si l'OJD affiche une catégorie *Presse masculine, Mode et Charme*, la dernière mention se réduit aux titres suivants : *Entrevue, FHM, CG-Gentlemen Quaterly, L'Optimum, Guts*. Elle exclut du classement, outre les titres aux contenus sexuellement explicites¹⁷, les magazines hétéronormés *Playboy, Maximal, Stuff* et *Newlook*, de même que le titre *Tétu* destiné à un lectorat homosexuel. Par contre, les sites d'abonnement en ligne tels que Relay.com proposent une catégorie presse magazine adulte dans laquelle on retrouve des titres de presse écrite pornographique. Pour se conformer à la loi, le site les expose en premier accès avec des couvertures « floutées », rendues pleinement visibles après la saisie d'un identifiant et d'un code parental. Un site comme Journaux.fr propose même de répertorier ce secteur de presse en sous-catégories telles que BD/lettres et roman-photos, femmes mûres, gay, généraliste, généraliste étrangers, échangisme, SM/fétichisme, spécialisé... Sur ce site, il suffit de cliquer sur une mention qui certifie que vous avez plus de 18 ans pour accéder aux couvertures des magazines. Ainsi il est possible d'établir une liste de publications pornographiques diffusées en France, en passant par les réseaux commerciaux de vente sur Internet, sans toutefois être assuré que celle-ci soit complète. L'ensemble de ces lacunes informationnelles et de ces réticences professionnelles révèle, de façon plus fondamentale, une non-(re)connaissance réciproque entre les acteurs de la presse légitime et ceux de la presse pornographique.

En effet, les acteurs traditionnels du champ journalistique refusent pour la plupart d'aborder la question de la presse pornographique puisqu'ils récusent d'emblée l'association entre presse et pornographie, publications pornographiques et journalisme, les contenus de ces publications et la notion d'information, quand bien même l'on peut attester de la porosité des frontières entre ces deux secteurs, notamment par les trajectoires de certains responsables éditoriaux et journalistes. Dès lors, notre analyse du « monde de la presse pornographique », s'inspirant du cadre conceptuel d'H. Becker, se fonde sur une approche dynamique des espaces et sous-espaces concernés, seule à même de saisir les transversalités entre eux, les relations entre les acteurs de l'industrie pornographe et ceux des industries culturelles, la circulation des productions sous des formes plus ou moins différenciées, de capitaux, les échanges de compétences voire de légitimité¹⁷. Le cas du magazine *Union* est, à ce titre, intéressant pour approfondir ce point de notre réflexion. Ce magazine appartient, à hauteur de 49 % du capital, au groupe de presse Lagardère Active, les 51 % restant sont possédés par Montreux Publications, société anonyme basée dans le canton de Vaux (Suisse). La rédaction est installée dans les locaux du groupe Lagardère Active, rue

Anatole France à Levallois-Perret. L'actuel directeur de la publication a travaillé pour des titres comme *Fémina*, a été rédacteur en chef adjoint du journal *Télé Loisirs* (groupe Prisma Presse). Or, lorsque je m'adresse au standard du groupe, afin d'être mis en relation avec le directeur de publication ou le rédacteur en chef, on me répond, lors des premières tentatives, que ce titre n'existe pas au sein du groupe ; puis, lors des suivantes, mon appel est redirigé vers une ligne d'assistance, où une assistante prend mon message et mon numéro de téléphone..., et ne rappelle pas. Cette absence de reconnaissance publique du titre par le groupe est confirmée sur le site Internet¹⁸. De même, le nom du journal n'est pas affiché sur la porte ouvrant sur la salle de rédaction et le bureau du directeur de la publication, mais est remplacé par la mention Montreux Publications. En second lieu, les acteurs de la presse pornographique construisent dans la plupart des cas un véritable dispositif juridique, économique, organisationnel qui opacifie leur identité et complique leur identification. La composition des ours de certains journaux illustre parfaitement ces processus de masquage. Ainsi, le magazine *Union* apparaît comme édité uniquement par son propriétaire suisse alors que la rédaction est basée à Paris, et aucune précision n'est donnée sur son organigramme (directeur de publication, rédacteur en chef...). Seule une adresse courriel est inscrite : redaction@union.fr. De plus, le recours aux pseudonymes est monnaie courante. Lorsque des noms apparaissent en face de certaines fonctions, il s'agit dans la majorité des cas de noms d'emprunt (des identités discursives reprises dans les pages comme signatures). Rares sont ceux qui correspondent aux noms d'état civil. C'est le cas pour le directeur de la publication (Michel Sitbon) et peut-être pour le directeur de la rédaction (Laurent Chiche) du magazine *Couples*, mais non pour sa rédactrice en chef Sylvie Buarque : identité qui perdure malgré les changements de personnes affectées à ce rôle. L'ours du magazine *Hot Vidéo* indique certes les fonctions et les numéros de ligne téléphonique de la plupart des producteurs des contenus. Toutefois, comme *Dorcel Magazine*, si l'ours imite l'agencement des journaux légitimes dans le champ journalistique, le masquage des noms reste la règle.

Dans ce contexte, la stratégie adoptée pour obtenir les premiers entretiens a été de commencer par le titre le plus ancré dans le champ professionnel à savoir le journal *Union*. J'ai réussi à obtenir les noms et les coordonnées téléphoniques et courriel du responsable de la rédaction grâce à une ancienne étudiante qui travaille aujourd'hui pour un magazine du groupe, et qui a accès à l'intranet. Pour les autres titres, je préconise de contacter des journalistes qui ont écrit des articles consacrés à la presse pornographique. De même que j'espère obtenir des contacts

par le biais des premiers enquêtés, dont certains collaborent avec des producteurs de contenus pornographiques d'autres magazines lors de la réalisation de films X, lors d'événements de communication autour du X... Cette démarche, somme toute classique, se complique cependant une fois les premiers entretiens réalisés. En effet, certains se révèlent d'une grande richesse informationnelle, notamment sur la question des affiliations des acteurs. Du coup, leur statut pourrait évoluer d'interviewé vers celui d'informateur, avec lequel on échangerait sur une cartographie du secteur. Et dans ce cas, il faut arbitrer sur de nouvelles questions méthodologiques. Cela nécessite de renouer avec des interlocuteurs et de négocier les bases de cette nouvelle relation. Et comment poursuivre l'échange ? Par téléphone ? En face à face ? Comment justifier d'échanger des informations avec certains interlocuteurs et non avec d'autres alors qu'ils seraient intéressés par ces informations, parfois stratégiques du point de vue des positionnements éditoriaux, des univers de concurrence ? Et, dès lors, des variables non pertinentes dans le cadre d'un entretien ponctuel doivent être prises en compte dans une relation suivie, comme leurs inscriptions éventuelles dans certains mouvements politiques plus ou moins obscurs, parfois proches de l'extrême droite, et dont certains diffusent des théories sur le complot des médias...

Des entretiens qui questionnent les identités générées et les orientations sexuelles

Dans cette partie, nous nous concentrerons sur le déroulement des entretiens semi-directifs, sur ce qu'ils impliquent en termes de contexte de l'interaction, de négociation des lieux de leur réalisation, du choix des termes utilisés dans les questions posées, de la mise en confiance des enquêtés. Mais nous nous attacherons aussi à ce que ces entretiens impliquent en termes des jeux de pouvoir à l'œuvre, de la nécessité de déconstruire les stéréotypes réciproques sur les partenaires de l'échange et les questions de présentation de soi, d'hexis corporelle comme marqueur d'une identité générée, voire d'orientations sexuelles.

Il n'est pas original de rappeler combien la manière de présenter la recherche aux personnes sollicitées détermine certes l'obtention de leur accord, mais influence également en partie la rencontre à venir¹⁹. Lors de la prise de contact avec les personnes ressources par courriel ou par téléphone, nous avons longuement hésité à employer le terme de presse pornographique pour présenter notre recherche, préférant lui substituer parfois celui de presse de couple, afin de ne pas faire écho aux jugements de valeur

socialement associés à cet objet. De même, dans les premiers moments de la discussion, les points de présentation se focalisent sur l'organisation du travail de production du journal afin de leur montrer que nous prenons ce travail au sérieux, malgré les discours des acteurs environnants (institutionnels, politiques, journalistiques...). Nous employons alors le langage technique en usage dans les salles de rédaction des journaux écrits reconnus par les organismes professionnels : les lignes éditoriales, les spécialisations journalistiques, les conférences de rédaction, les fonctions... Puis, nous indiquons que nous nous intéresserons aux spécificités du travail de producteur de contenus dans le secteur de la presse spécialisée pour adultes. À ce moment-là aussi, le choix des mots est important, et nous reprenons des termes, tels que ressources, capitaux et trajectoires professionnelles... Leur emploi permet à la fois de signifier à nos interlocuteurs que nous ne leur refusons pas *a priori* le statut de professionnels de l'information, voire de journalistes, même s'ils ne possèdent pas la carte de presse, et que, ce faisant, nous ne nous inscrivons pas dans une posture d'évaluation morale des contenus diffusés. Simultanément, nous démontrons de façon performative notre connaissance des dispositifs, des mécanismes de division et de coordination du travail journalistique, et que nous ne leur ferons pas perdre leur temps par méconnaissance, dans un contexte de forte productivité. En effet, les rédactions des journaux pornographiques se composent d'un personnel restreint, avec un recours peu développé aux pigistes, contrairement aux titres de la presse écrite traditionnelle. Tout d'abord, parce qu'il n'est pas aisé de trouver des rédacteurs. De fait, les aspirants journalistes, formés dans les écoles reconnues ou non, n'aspirent pas à travailler dans ce secteur qui ne constitue pas un atout pour une intégration professionnelle dans le champ journalistique. Ensuite, parce que les moyens financiers à la disposition de ces structures sont la plupart du temps limités, surtout dans un contexte de concurrence accrue. En effet, Internet, tout comme le minitel antérieurement, est un espace de prolifération de contenus à caractère pornographique, des contenus professionnels gratuits ou non (sites de vente de DVD, de produits, de téléchargements de vidéos X), aux productions semi-amateurs ou amateurs (blogs, streaming, etc.). Ces contraintes ont une incidence sur la négociation car elles déterminent en grande partie les créneaux et les lieux de l'entrevue, puisque les responsables accepteront d'autant plus la présence de l'enquêtrice qu'elle se fera sur un temps hors-production (heures du déjeuner, avant ou après la journée de travail effectif...). D'où la nécessité d'amasser, avant toute prise de contact, des données sur les conditions objectives d'exercice de cette activité professionnelle, et de les interpréter en vue d'établir des questions de recherche qui orienteront

le travail sur le terrain. Sur ce point précis, l'absence de travaux directement consacrés à la presse écrite pornographique n'a certes pas facilité cette étude préalable, mais ce handicap a été en partie compensé par ma trajectoire et mes ancrages professionnels. En tant qu'enseignante dans une structure avec une formation en journalisme, reconnue par la profession²⁰, chercheuse dans un laboratoire, le CRAPE²¹, dans une équipe spécialisée sur l'étude du journalisme, nous avons accumulé une connaissance empirique et théorique de l'organisation du travail dans les rédactions. De même, nous disposons d'un capital-connaissances non négligeable dans le champ journalistique : anciens étudiants en poste, syndicalistes, représentants de la profession siégeant dans des instances, avec lesquels nous travaillons dans le cadre de la formation...

Toutefois, si l'acceptation de l'entretien dépend de la capacité de l'enquêtrice à instaurer une relation de confiance, notre position est à double tranchant. En effet, je représente aussi, par ces affiliations, à la fois la culture légitime, universitaire, et une définition du journalisme qui exclue la presse pornographique et ses acteurs de son espace social. C'est pourquoi j'ai fait le choix de ne pas mettre en avant, lors de la prise de contact, le fait que Lannion est le site d'une formation au journalisme reconnue par la CPNEJ, pour ne pas susciter de réactions chez mes interlocuteurs, soit de l'ordre de la crainte, soit de l'ordre de l'agressivité. Ces réactions se rencontrent déjà chez les journalistes en exercice non issus de ces formations, et, ont d'autant plus de chances d'advenir s'ils exercent dans des espaces peu légitimes au regard de leurs pairs.

S'interroger sur le choix des mots reste prédominant au cours de l'entrevue elle-même. Il n'est pas anodin d'échanger avec une personne à propos de contenus pornographiques, d'un parcours professionnel qui implique de la questionner sur sa connaissance éventuelle des réseaux libertins, échangistes, sur ses propres représentations de la sexualité, voire sur ses pratiques sexuelles. Il a d'abord été nécessaire de se familiariser avec les termes employés dans ces milieux notamment en observant les échanges sur les forums Internet, en plus des lectures d'ouvrages scientifiques ou de revues spécialisées. Ensuite, lors de l'entretien lui-même, nous commençons par poser des questions moins impliquantes pour l'interviewé(e) sur sa trajectoire professionnelle, son poste de travail, puis progressivement, nous resserons le questionnement autour des contenus, en le ou la confrontant à ses productions. Cette confrontation permet, dans un premier temps, de mettre à jour des conditions concrètes d'organisation du travail dans la rédaction, notamment en suscitant des anecdotes révélatrices de cette organisation²², et de

continuer à mettre en confiance le ou la partenaire de l'échange. Dans un second temps, la discussion s'oriente vers des questions sur les sources mobilisées, les méthodes d'enquête, l'angle et le genre journalistiques mobilisés. Aborder ces points possède, là encore, l'avantage de confirmer l'interlocuteur(trice) dans son statut professionnel tout en l'amenant progressivement à réfléchir sur sa connaissance des milieux (industrie pornographique, clubs libertins...), son expertise sur les thématiques traitées, et aussi d'aborder les questions de reconnaissance ou de non-reconnaissance en tant que journaliste, de raconter les réactions de leurs proches vis-à-vis de leur activité professionnelle. Puis, on s'achemine à la fin de l'interview vers des demandes autour de la définition de la ligne éditoriale, ce qui va conduire à exprimer des opinions sur ce qu'est censée être, par exemple, une « sexualité épanouissante », à aborder des sujets plus intimes, de l'ordre des attitudes, des expériences sexuelles, des parcours de socialisation à la sexualité. Une autre stratégie pour mettre à l'aise l'enquêtrice et l'enquêté est d'employer des termes précis et sans détours pour parler, sans pour autant être brutal ou cru, d'adopter un discours technique, le plus dénué possible d'allusions, de sous-entendus moraux ou grivois... Car, dans la plupart des cas, nous avons affaire à des interviewés masculins, avec lesquels nous visionnons des contenus qui mettent en scène des représentations d'actes sexuels, sous la forme de photos ou de réalisations audiovisuelles vendues en DVD avec le journal écrit. Et il est impossible de faire comme si nos appartenances genrées n'existaient pas et n'avaient aucune incidence sur la structuration de l'interaction. Dès lors, il nous paraît nécessaire d'intégrer cette dimension dans une réflexion épistémologique.

Penser les façons dont nous performons notre identité genrée par le langage non-verbal²³ devient essentiel pour le déroulement de l'enquête. De nombreuses hésitations, adaptations portent sur le choix du costume, les vêtements portés, le type de maquillage et de coiffure, les postures corporelles à favoriser ou à proscrire. Cette démarche autoréflexive s'étend même jusqu'au contrôle des manifestations émotionnelles, dans la mesure où, par exemple, exprimer la gêne (même involontairement par une rougeur faciale) peut avoir des incidences sur le cours de la discussion. Les regards échangés sont également signifiants, de même que les sourires, surtout dans une situation de communication où les propos se focalisent sur les rapports de séduction, les échanges sexuels hétérosexuels. Sans me transformer radicalement, j'ai pris soin d'enlever tous les signes pouvant de près ou de loin induire une lecture érotique de mon image sociale, sans pour autant chercher à la déssexualiser complètement. L'exercice constitue en soi une double contrainte²⁴ : fermer l'interaction à

des jeux de séduction débordant les limites du cadre de l'entretien, et initiés par certains de nos interlocuteurs, tout en ne (re)présentant pas une image de soi peu propice à favoriser des discussions sur des sujets aussi intimes que la sexualité. L'extrait d'entretien²⁵ suivant est significatif de ce point de vue là :

« BDG : Quelles sont les sociétés de production avec lesquelles vous travaillez ? »

X : Ce sont de petites boîtes, des petites structures. (...). Enfin, bref, ça, c'est un masseur qui commence à prendre des libertés avec voilà.

BDG : Je connais.

X : Ah bon, dans la vraie vie ou le DVD ?

BDG : Le DVD. »

Cet interlocuteur se saisit d'une des réponses de l'enquêtrice pour tenter de la draguer, en jouant sur le sens à donner à une réponse. Cette dernière coupe court à cette tentative d'orientation de la discussion sur le terrain des expériences personnelles, tout en informant X qu'elle regarde et connaît les films proposés par les DVD, revendiquant ainsi sa posture de chercheuse. Ce travail de maîtrise de soi conscient²⁶ a nécessité préalablement de nous défaire des stéréotypes construits sur les acteurs de la presse écrite pornographique. Dans les discours environnants, ils sont envisagés comme des producteurs de contenus interdits aux mineurs, dans la mesure où les représentations de la sexualité qu'ils diffusent peuvent heurter des publics « sensibles », et parfois provoquer la mobilisation d'associations de défense des droits des femmes, de la famille..., aux orientations politiques très diversifiées. Ces éléments fondent dans l'imaginaire social un profil-type du producteur de contenus pornographiques : celui d'un homme doté de peu de scrupules et sans considération pour la condition des femmes... Ces images du « pornocrate » circulent y compris dans les milieux professionnels et institutionnels contactés lors de notre enquête préalable. Ils sont appréhendés au mieux comme des hommes d'affaires pour qui le sexe est une opportunité commerciale, au pire leur activité est assimilée à de l'esclavage sexuel. Dans ce contexte, il faut s'extraire de ces représentations, qui fonctionnent comme des préjugés, dans la mesure où elles ne tiennent pas compte de la diversité des journaux, des contenus et des discours élaborés, et expriment une prise de position de l'ordre de l'a *priori* vis-à-vis de cet objet de recherche. L'extrait d'entretien à suivre montre combien les journalistes de la presse pornographique sont sensibles à ce décalage :

« En fait, beaucoup de gens sont surpris, parce qu'à Y, on est tous des gens très cultivés, très diplômés. Et ils voient, enfin, de l'extérieur, ils s'imaginent qu'on est des porcs, ouais, des porcs qui se mouchent dans leurs manches, que sais-je qui rotent, qui pètent. Le fruit des amours coupables de Germaine Bidochon et de gros dégueulasse de Reiser²⁷. »

Construire des dispositifs de mise à distance permet d'y parvenir, notamment lorsqu'ils se fondent sur un cadrage préalable des perceptions et des interprétations. À l'instar de ce qu'écrit L. Humphreys au sujet de la population qu'il étudie²⁸, je n'étudie pas des pornocrates mais des individus qui produisent des contenus pornographiques. Il est important également de centrer l'entretien sur le recueil de données qui passent essentiellement par la description des parcours, des activités, des pratiques et pas seulement, sur les ressentis des enquêtés. Sans oublier qu'il s'instaure dans tout entretien un rapport de pouvoir entre enquêteur et enquêté, dont l'objectif est de négocier sa position, d'en construire la légitimité. Et nos interlocuteurs en jouent la plupart du temps pour essayer de rééquilibrer une relation sociale qu'ils jugent inégalitaire sur la dimension au moins de la reconnaissance sociale. Et il peut être tentant, pour eux, de déstabiliser le représentant d'un savoir légitime en mobilisant une expertise illégitime (le sexuel). Ainsi, nous assistons parfois à des « décrochages » dans le discours de nos interlocuteurs, qui se caractérisent par des changements brutaux de registres de langage. Ainsi, dans l'extrait proposé, la personne, fragilisée un temps, compense ce sentiment de vulnérabilité en « sur-jouant » son émancipation sexuelle :

« Et je l'ai constaté d'autant plus, que (protection anonymat) ont dû me voir avoir des discours aussi, on va dire, libres et... canailles, limites cochons, dégueux, tenir des propos scandaleux, enfin scandaleux, rien d'illégal, voyons bien clairs, du genre : "Tiens, je lui péterais bien la rondelle ou je lui casserais bien les pattes arrière à celle-là". Dans la bouche d'un lascar comme A ou B, ça choque mais dans ma bouche à moi, c'est pire. Pourtant, si elle a un beau cul, je lui péterais bien une patte arrière moi aussi. J'adore les culs des femmes. Chez un homme, je vais regarder d'abord. Je vais le regarder les yeux dans le pantalon, je regarderais ses yeux après, je regarde tout de suite, c'est naturel chez moi de regarder le pantalon²⁹. »

Par ailleurs, prendre l'initiative de questionner autrui sur ses orientations sexuelles, c'est prendre le risque d'être soi-même interrogé sur ces mêmes sujets. Dès lors, jusqu'où peut-on aller, dans une

logique de don et contre don, sans tomber dans une relation de confidences réciproques qui pourrait compromettre les objectifs de la recherche ? Contrairement à d'autres chercheurs qui ont travaillé sur le libertinage ou sur la problématique croisée des identités genrées en lien avec les orientations sexuelles³⁰, ou à la plupart des producteurs de contenus interrogés jusqu'alors, nous ne sommes ni dans une posture militante, en étant, par exemple, investie dans des mouvements sociaux, ni dans une démarche revendiquant la légitimité d'orientations ou de pratiques sexuelles. Ces états de fait n'aident pas à constituer des réseaux de personnes-ressources, à comprendre les codes, les modes de fonctionnement propres à des communautés structurées autour de discours sur la sexualité, incarnés dans des pratiques sexuelles³¹. En effet, le fait de ne pas partager certaines orientations sexuelles amène à refuser certaines invitations émises par certains interlocuteurs comme participer à des soirées, sortir dans certains lieux, car il ne serait alors pas sûr que la seule posture de chercheuse suffise à légitimer sa présence. Quel rôle prendre alors dans l'échange social en cours sans pour autant participer aux actes sexuels ? Celui de voyeur ? Comment accepter une invitation d'un interviewé qui espère de vous un échange sexuel ? Ces questions restent d'actualité car, dans une deuxième phase de l'étude, nous aimerions suivre un journaliste le temps d'un reportage, notamment sur un tournage de film X. Sans compter que la présence d'une femme – non professionnelle du porno – sur un plateau de tournage est rare. Et comme en atteste la citation suivante, les comportements des acteurs de la production pornographique hétérosexuelle la rendent même difficile :

« Ben je crois, justement, qu'ils sont tellement dans le moule de l'actrice, que pour eux, c'est un phantasme. Ils se disent : "Ça va être complètement autre chose" quoi. Parce que la réalité, c'est que les acteurs... (...). Et quand on sait comment elles sont formatées sexuellement, il y a un moment où... (...). Donc oui, et puis la performance, on n'a pas envie tous les jours hein, même quand on est acteur, c'est... c'est pénible au bout d'un moment. (...) Donc dès qu'ils voient une fille qui est pas du métier, ils se disent... Et en plus, il y a tout ce qu'il y a autour, ils vont la découvrir, il y a toute cette intimité dans laquelle ils vont vraiment entrer pour le coup, tandis que l'actrice, elle est nue tout de suite, enfin je veux dire... elle a plus rien à cacher quoi, immédiatement. Donc ça... Donc ces journalistes femmes, c'est plus compliqué, parce qu'elles peuvent être harcelées pas par un, mais par trois, quatre, cinq acteurs, sur un tournage. Donc il y a un moment où... au bout d'un moment, c'est pesant³². »

Confrontée à tant de réticences et de résistances, une question s'impose : le jeu en vaut-il la chandelle ?

Travailler sur la presse écrite pornographique comporte quelques risques en termes de carrière. Plus l'objet de la recherche est illégitime dans les espaces scientifiques et plus la légitimité du chercheur est faible, ce qui n'est évidemment pas sans incidence sur la reconnaissance académique de ce dernier. Car, de cette reconnaissance dépend sa capacité à faire de la recherche, à publier, à mobiliser d'autres chercheurs sur des programmes de recherche, ses potentialités d'évolution de carrière... Or, la pornographie reste un objet d'études marginal en France, et ce malgré l'existence de travaux sur les relations entre identités genrées et orientations sexuelles comme ceux Marie-Hélène Bourcier³³, ou l'organisation de colloques comme celui qui s'est déroulé à l'université de Versailles, à Saint-Quentin en Yvelines en mai 2011, et consacré à la pornographie en France aux XIXe et XXe siècles³⁴. Cette absence de légitimité académique est redoublée par la réticence des acteurs politiques, économiques ou institutionnels à octroyer des financements aux projets portant sur ce sujet³⁵. Il existe donc un retard de la recherche française sur ce que les chercheurs américains ont labellisé les *porn studies*, alors qu'elles sont déjà présentes dans des programmes universitaires nord-américains. Ainsi, Linda Williams est l'auteur d'un ouvrage qui ouvre la voie aux études sur la pornographie et intitulé *Hard-Core : Power, Pleasure, and the « Frenzy of the Visible »*³⁶. Dans ce livre, elle livre non seulement une analyse approfondie du film réalisé en 1972 par Gérard Damiano, *Deep Throat*, mais elle l'articule avec une interrogation sur les évolutions du féminisme, dans le sens où elle soutient l'idée que les féministes doivent se saisir de la pornographie afin de proposer un modèle de la sexualité, alternatif à une représentation « masculino-normée »³⁷. Parallèlement, elle enseigne le film, la rhétorique et la sémiologie de l'image pornographique au sein du département de *Films Studies* qu'elle dirige depuis 2000 à l'université de Berkeley en Californie. Au final, nous nous trouvons dans une posture dans laquelle il faut sans cesse batailler avec les réticences des milieux professionnels concernés, et déjouer leurs dispositifs de résistance à la présence de chercheurs sur ce terrain d'enquête. Ces constats nous conduisent aujourd'hui à calculer le ratio entre l'apport d'une recherche sur un tel secteur, et les coûts à supporter pour tenter de l'étudier. Nous espérons toutefois que cet article démontre que l'on apprend aussi des impasses ou des insuccès méthodologiques d'une recherche de cette teneur.

Notes

1. L'ouvrage de M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot, 2006, constitue de ce point de vue une référence.
2. À l'exception de l'article de J. Mousseau, 1975, qui traite essentiellement de titres que nous répertorions aujourd'hui sous la catégorie de presse de charme (Lui, Playboy...).
3. À titre d'exemples, nous pouvons toutefois citer les travaux consacrés à la presse magazine masculine, à la presse people. Voir notamment Bardelot, 2001 : 161-189 ; Dakhli, 2005 : 73-91 ; ou plus récemment Dubied, 2009.
4. En référence à l'Esquisse pour une auto-analyse de P. Bourdieu, pour signifier la nécessité, plus particulièrement dans le cadre de cette recherche, de « retourner » les outils, les théories de la sociologie vers soi, afin de « conscientiser » nos dispositions dans ces domaines.
5. Humphreys, 2007 ; Bourgois, 2001.
6. Ouvrage déjà cité, p. 27.
7. Bernstein, 2009 ; Roux, 2009 ; Bigot, 2008.
8. En ce sens, nous ne nous reconnaissons pas totalement dans les démarches préconisées dans certains manuels, qui ont tendance à lisser les aspérités du terrain, et à construire une position de l'enquêteur en maîtrise complète du cadre. Voir notamment A. Blanchet et A. Gotman, 1992 ; J.-C. Combessie, 1999. A contrario, nos observations s'inscrivent davantage dans les réflexions épistémologiques développées dans les articles de J.-B. Legrave, 1996 : 207-225 ; S. Beaud, 1996 : 226-257 ; et P. Bourdieu, 1993 : 1389-1447.
9. Ce secteur est décomposé en plusieurs catégories : presse nationale d'information, presse locale d'information, presse spécialisée grand public, presse technique et professionnelle.
10. Contact téléphonique du 16 décembre 2010 avec la responsable du service.
11. Où il m'a été conseillé de reprendre contact avec la DGMIC ou de contacter les syndicats des éditeurs !
12. <http://www.justice.gouv.fr/justice-des-mineurs-10042/commission-cscpj-12129/le-role-de-la-commission-21194.html>, citation extraite le 10 septembre 2011.
13. Elles sont contraintes de respecter l'article 227-24, modifié par la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011 (article 5), selon lequel « le fait soit de fabriquer, de transporter, de diffuser par quelque moyen que ce soit et quel qu'en soit le support un message à caractère violent ou pornographique ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine ou à inciter des mineurs à se livrer à des jeux les mettant physiquement en danger, soit de faire commerce d'un tel message, est puni de trois ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende lorsque ce message est susceptible d'être vu ou perçu par un mineur »,
14. <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006418098>, citation extraite le 10 septembre 2011.
15. La CPPAP contrôle l'accès au régime économique de la presse, en s'appuyant sur deux régimes de droit commun (régime économique général) et dérogatoire, et se charge d'exclure « certaines catégories de publications, malgré l'apparence de journaux ou de revues qu'elles pourraient présenter ». Aucune des catégories exclues du régime général de la presse ne se réfère directement à la presse pornographique, mais deux d'entre elles sont susceptibles de lui être appliquées : la périodicité, l'orientation principale de ces publications vers « la recherche ou le développement des transactions d'entreprises commerciales, industrielles, bancaires, d'assurances ou d'autre nature, dont elles sont en réalité les instruments de publicité ou de communication, ou qui apparaissent comme étant l'accessoire d'une activité commerciale ou industrielle », http://www.cppap.fr/article.php?id_article=79, citation extraite le 11 septembre 2011.
16. Pour reprendre une litote employée couramment pour se référer à la presse écrite pornographique.
17. Voir Becker, 2010.
18. Par contre, lorsqu'on appelle le numéro du service abonnement, un « conseiller » vous accueille en citant le groupe Lagardère Active.
19. Comme le souligne S. Beaud : « Les conditions d'établissement de la relation d'enquête sont essentielles à restituer si l'on veut objectiver la relation enquêteur/enquêté et comprendre le déroulement de l'entretien. On peut dire, sans exagérer, que les premiers moments de la rencontre sont stratégiques : ils marquent un climat, une "atmosphère" dans laquelle se déroulera ensuite l'entretien », article déjà cité, p. 238.
20. Il existe actuellement 13 formations en journalisme, reconnues par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Journalistes (CPNEJ), parmi lesquelles le DUT option journalisme du département Information-Communication de l'IUT de Lannion, dont nous sommes le chef de département.
21. Centre de Recherche sur l'Action Politique en Europe, Université de Rennes 1, IEP Rennes.
22. Cette méthode permet d'éviter la langue de bois, les discours trop généraux et flous sur les pratiques.
23. Nous performons le genre en ce sens où pour incarner un homme ou une femme, nous nous conformons, par nos actions, aux assignations sociales structurant les identités genrées. Les définitions de sexes (mâle, femelle), d'identités genrées (masculine, féminine) s'encastrent dans un système hétéronormé de significations symboliques et sociales. Sur ce point, se référer à l'ouvrage de J. Butler, 2005.
24. Ou double contrainte. Voir les notions développées par l'école de Palo Alto, et notamment G. Bateson et alii, 1981.
25. L'entretien, réalisé en mars 2011, s'est déroulé dans le bureau du responsable éditorial d'un magazine libertin.
26. Et de présentation de soi dans les cadres de l'interaction (Goffman, 1973).
27. Entretien réalisé le 6 avril 2011 au domicile de l'interviewé.
28. « Je n'ai pas étudié "les homosexuels", mais des individus qui s'adonnent à des actes homosexuels », ouvrage déjà cité, p. 28.
29. Entretien du 6 avril 2011 déjà cité.
30. Nous pouvons citer entre autres : L. Williams, M.-H. Bourcier...
31. Il existe une typologie des orientations sexuelles, connue des initiés, définissant les pratiques sexuelles hétérosexuelles en termes de pratiques recherchées, ou, au contraire, d'actes refusés. Elle repose sur une codification, une grammaire, élaborée des comportements licites et illicites selon son appartenance à telle ou telle catégorie, des conduites attendues ou prohibées, qui s'appuie sur un système de normes, de valeurs. Ces dernières structurent les rapports entre les partenaires de l'acte sexuel. On peut être libertin sans être échangiste. On peut être échangiste en refusant d'embrasser, ou de pratiquer la sodomie avec un(e) autre partenaire que son ou sa conjoint(e).
32. Entretien avec un journaliste d'un magazine, réalisé le 27 octobre 2011 dans un café.
33. Voir M.-H. Bourcier, 2006 et 2005.
34. Comité d'organisation : Nicolas Lahaye, Sylvain Lesage, Mathieu Trachman, Anne Urbain.
35. Nous avons rédigé un projet de recherche intitulé La presse pornographique : industrie culturelle, identités genrées et orientations sexuelles à l'heure d'Internet, dans le cadre d'un groupement d'intérêt scientifique, dont les finances proviennent notamment des collectivités territoriales. Un spécialiste de

l'équipe, dédié au montage de dossier, nous a demandé de remplacer dans le document « presse pornographique » par « presse spécialisée » afin de ne pas effrayer les politiques et compromettre les chances du projet.

³⁶ Williams, 1989.

³⁷ Cette réflexion se prolonge dans l'ouvrage collectif *Porn Studies* dont elle a assumé la direction. Celui-ci s'ouvre à l'analyse

de la diversité pornographique, qu'elle soit hétérosexuelle, homosexuelle, interracial, fétichiste, sadomasochiste, etc. De même, il ne circonscrit pas l'étude de la pornographie à ses seules dimensions esthétiques, mais l'étend aux appartenances sociales et raciales (Williams, 2004).

Références bibliographiques :

- Bardelot, E., 2001, « La "nouvelle presse masculine" », *Réseaux*, 2001/1, n° 105, pp. 161-189.
- Bateson, G. et alii, 1981, *La nouvelle communication*, Seuil, coll. Points.
- Beaud, S., 1996, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" », *Politix*, vol. 9, n° 35, pp. 226-257.
- Becker, H., 2010, *Les mondes de l'art*, Flammarion, coll. Champs arts.
- Bernstein, E., 2009, « Travail sexuel pour classes moyennes », *Genre, sexualité & société* [En ligne], n° 2 | Automne 2009, mis en ligne le 16 décembre 2009, URL : <http://gss.revues.org/index1058.html>.
- Blanchet, A. et Gotman, A., 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan Université, coll. 128.
- Bourcier, M.-H., 2006, *Queer zones, politique des identités sexuelles et des savoirs*, Éditions Amsterdam.
- Bourcier, M.-H., 2005, *Sexpolitiques, Queer Zones 2*, La Fabrique éditions.
- Bourgeois, P., 2001, *En quête de respect. Le crack à New York*, Seuil.
- Bourdieu, P., 2004, *Esquisse pour une auto-analyse*, Raisons d'agir, coll. Cours et travaux.
- Bourdieu, P. (Éd.), 1993, *La misère du monde*, Seuil, coll. Points.
- Bigot, S., 2008, *L'escorting : approche sociologique d'une forme de prostitution*, Thèse de sociologie sous la direction de Le Gall, D., Université de Caen.
- Butler, J., 2005, *Trouble dans le genre*, La Découverte.
- Combessie, J.-C., 1999, *La méthode en sociologie*, La Découverte, coll. Repères.
- Dakhli, J., 2005, « L'image en échos », *Réseaux*, n° 132, pp. 73-91.
- Dubied, A., 2009, « L'information-people. La célébrité racontée par la presse », *Communication* [En ligne], vol. 27/1, mis en ligne le 16 octobre 2009, URL : <http://communication.revues.org/index1351.html>.
- Goffman, E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, vol. 1, « La présentation de soi », Minuot, coll. Le sens commun.
- Humphreys, L., 2007, *Le commerce des pissotières. Pratiques homosexuelles anonymes dans l'Amérique des années 60*, La Découverte, coll. Textes à l'appui / Genre et sexualité.
- Legrave, J.-B., 1996, « La "neutralité" dans l'entretien de recherche. Retour personnel sur une évidence », *Politix*, vol. 9, n° 35, pp. 207-225.
- Mousseau, J., 1975, « La presse du c. La France à l'heure de la pornographie », *Communication et langages*, n° 28, pp. 77-92.
- Pinçon, M. et Pinçon-Charlot M., 2006, *Voyage en grande bourgeoisie*, Presses universitaires de France.
- Roux, S., 2009, « L'initiation. Entretien avec un client de la prostitution », *Genre, sexualité & société* [En ligne], n° 2 | Automne 2009, mis en ligne le 17 décembre 2009, URL : <http://gss.revues.org/index1237.html>.
- Williams, L., 1989, *Hard-Core : Power, Pleasure, and the « Frenzy of the Visible »*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press.
- Williams, L. (Ed.), 2004, *Porn studies*, Durham, Duke University Press.

Résumé | Abstract | Resumo

Fr. Cet article propose de s'appuyer sur l'expérience d'une recherche en cours intitulée *La presse pornographique : industrie culturelle, identités genrées et orientations sexuelles à l'heure d'Internet* pour exposer les obstacles rencontrés et les solutions inventées. En effet, enquêter auprès des producteurs de la presse pornographique nécessite d'inventer de nouvelles façons d'approcher l'objet et le terrain. La définition de l'objet en termes juridique, organisationnel, professionnel et éditorial pose problème, parce qu'il échappe aux circuits institutionnels qui répertorient les titres de presse écrite. Cependant les difficultés ne se résument pas seulement à la délimitation du terrain d'enquête et à son accès, mais s'étendent à l'interaction en face à face. Convaincre un interlocuteur ou une interlocutrice de parler d'un travail déconsidéré, voire subjectivement dévalorisant, puisque socialement illégitime est un exercice délicat. Ici tout particulièrement, le contexte de l'entretien, le genre de la personne qui le conduit ont des incidences sur la mise en confiance de l'enquêté(e). Notre réflexion se fonde sur l'analyse d'une série d'entretiens mis en œuvre auprès de directeurs de publication, de rédacteurs en chef, de journalistes, de secrétaires de rédaction de la presse pornographique, voire de responsables d'organismes institutionnels du champ journalistique. Nous reviendrons, dans un premier temps, sur les tactiques mises en œuvre face à un terrain difficile à saisir. Puis, dans un second temps, nous nous attarderons sur le déroulement des entretiens. Nous verrons combien les thématiques soulevées par les questions configurent de façon spécifique l'interaction elle-même, parce qu'elles touchent aux domaines de la sexualité et de l'intime.

Mots-clés : presse pornographique, entretien, méthodologie, identité genrée

En. The purpose of this article is to benefit from an ongoing research project entitled *The pornographic press: cultural industry, gendered identities and sexual orientations in the Internet age* to expose obstacles encountered and solutions invented. Indeed, surveying producers of pornographic media requires inventing new ways to approach the object and the field to investigate. The definition of the object in legal, organizational, professional and editorial terms is an issue, because it escapes that list of print titles of institutional circuits. However, the difficulties are not confined only to the delimitation of the field investigation and the access to it, but extend to face to face interaction. Convincing someone to speak of a discredited work, even subjectively stigmatized as socially illegitimate requires skill and tact. Here especially, the context of the interview and the gender of the researcher who leads it have implications for the development of the respondent's confidence. This presentation is based on the analysis of a series of interviews carried out with editors, journalists, copy editors of the pornographic press or actors of institutional organisations who are a part of the journalistic field. First, we will discuss the tactics conducted in order to delimit the range of this difficult research. Then we will focus on the interview process. We will see how the themes raised by the questions influence the interaction itself, because they touch on areas of sexuality and intimacy.

Keywords: pornographic media, interview, methodology, gendered identity

Pt. Este artigo se propõe a tomar como ponto de partida a experiência de uma pesquisa em andamento, intitulada *A imprensa pornográfica: indústria cultural, identidades genéricas e orientações sexuais em tempos de Internet*, para apresentar os obstáculos encontrados e as soluções criadas. De fato, a proposta de se fazer uma investigação junto aos produtores da imprensa pornográfica requer a criação de novas formas de abordagem do objeto e do campo de pesquisa. A definição de objeto em termos jurídico, organizacional, profissional e editorial apresenta problemas porque escapa aos circuitos institucionais de classificação dos veículos da imprensa escrita. No entanto, tais dificuldades não se limitam apenas à delimitação do campo e de seu acesso, mas se estendem à interação face a face. Convencer um interlocutor ou uma interlocutora a falar sobre um trabalho desacreditado, que chega a ser subjetivamente desvalorizado, é um exercício delicado, tendo em vista a ilegitimidade social do objeto. Neste caso particular, o contexto da entrevista, o gênero da pessoa que a conduz incidem na construção da confiança do(a) sujeito(a) pesquisado(a). Nossa reflexão se fundamenta na análise de uma série de entrevistas realizadas com diretores de redação, editores-chefes, jornalistas e secretários de redação da imprensa pornográfica, e ainda com responsáveis por órgãos institucionais do campo jornalístico. Tratamos, em um primeiro momento, das táticas utilizadas para abordar um campo de pesquisa de difícil acesso. A seguir, discutimos a realização das entrevistas. Apresentaremos o número de temáticas originadas e o modo como elas configuram uma forma específica de interação, na medida em que permeiam domínios ligados à sexualidade e à intimidade.

Palavras-chave: imprensa pornográfica, entrevista, metodologia, identidade genérica



Um novo olhar sobre os jornalistas

Os depoimentos orais¹

Alzira Alves de Abreu
Fundação Getulio Vargas, CPDOC
alzira@fgv.br



té os anos 1990, nos estudos sobre a transição do regime militar autoritário brasileiro (1964-1985) para a democracia, historiadores e cientistas sociais não levaram em consideração a intervenção política da mídia. Observa-se, na produção da época, uma ausência sistemática dessa variável do processo político brasileiro contemporâneo. Para entender o papel que a mídia exerceu, então, decidi desenvolver uma pesquisa sobre o tema. Ao longo do trabalho, ouvi 58 jornalistas, que falaram sobre sua atuação, suas aspirações, imagens e representações. Essas entrevistas não só permitiram uma reflexão sobre a influência da mídia na transição democrática como abriram um novo caminho: o estudo das mudanças ocorridas na própria mídia na segunda metade do século XX.

Quando falamos de trajetórias de vida, entramos no terreno das biografias, e faz-se então necessário indicar as especificidades do método que estamos utilizando. Ao trabalharmos com uma categoria profissional como a dos jornalistas, poderíamos limitar nosso campo de observação ao levantamento bibliográfico, à leitura e/ou à audiência de notícias nos jornais, rádio e televisão, e à análise dos questionários aplicados. Entretanto, optamos por utilizar também o discurso dos atores como ponto de partida para nossa análise. Assim fizemos porque, como diz Cer-

Pour citer cet article

Référence électronique

Alzira Alves de Abreu, « Um novo olhar sobre os jornalistas. Os depoimentos orais », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], Vol 1, n° 1 - 2012, mis en ligne le 15 septembre 2012. URL : <http://surlejournalisme.com/rev>

ruti (1995: 32), “*partindo dos indivíduos, recompondo-lhes o percurso social e tentando reconstituir suas escolhas, o pesquisador se interroga sobre a experiência deles e, por conseguinte, sobre como se formou sua identidade social*”.

Em nossas entrevistas, solicitamos ao sujeito-narrador que fizesse uma síntese de sua trajetória profissional – informasse sua data de nascimento, a profissão dos pais, o curso universitário que frequentou, as estratégias que utilizou para obter o primeiro emprego no jornal, os jornais em que trabalhou e as funções que ocupou até o momento da entrevista. Em seguida, introduzimos questões relativas às suas experiências de trabalho, procurando estabelecer uma comparação entre o período militar-autoritário do pós-64 e a atualidade. As entrevistas são temáticas e tentam estabelecer vínculos entre a dimensão temporal e a mudança social. Através da biografia, das trajetórias individuais, em combinação com cortes geracionais, queríamos mostrar as experiências vividas em um determinado contexto social e em um quadro político comum; como os indivíduos reagem, adaptam-se e atuam em conjunturas desfavoráveis para a realização de um projeto de vida¹. Não estávamos interessados em fazer longas histórias de vida; todos os entrevistados foram submetidos a perguntas básicas, e em torno delas é que se desenvolveram as demais questões.

Tomando como exemplo uma geração de jornalistas que foi atingida em sua trajetória de vida por uma conjuntura que suprimiu todas liberdades democráticas, as biografias se encontram em um tempo histórico e, nesse tempo, o sujeito-ator respondeu às exigências de várias ordens, quer profissionais, quer políticas, repressivas ou outras.

Essas respostas não podem ser examinadas como casos individuais. Nossa perspectiva não é a de considerar a biografia um caso singular, ou um caso particular, e sim mostrar, através da análise de um conjunto de trajetórias individuais, as relações causais e algumas regularidades no comportamento dos jornalistas que detêm hoje o poder de definir a informação para o grande público brasileiro.

Utilizar biografias e histórias de vida nos estudos de mudança social implica, sem dúvida, uma valorização do papel do indivíduo na história. De imediato, um problema se coloca ao historiador: que indivíduos estudar? A escolha deverá privilegiar personagens que ocuparam ou ocupam posições capazes de lhes garantir participação em decisões que afetaram ou afetam o curso dos acontecimentos, de lhes dar uma perspectiva mais ampla sobre o tema analisado, um conhecimento mais ou menos completo do fenômeno em estudo. Mas é também impor-

tante perceber a teia de relações que o indivíduo estabeleceu e que lhe permitiu construir o novo, que lhe abriu a possibilidade de introduzir mudanças, de atualizar o já existente e ultrapassar o que não era mais operacional. Entretanto, não é possível, nos limites deste texto, apresentar respostas às questões que envolvem o método biográfico e a história oral.

Tivemos a preocupação de ouvir jornalistas que tinham ingressado no jornalismo durante os anos 1960/1970 e que vieram a assumir posições importantes nas redações após 1980. Eles pertenceram à geração nascida nos anos 1940/1950. Ao longo da pesquisa foram incorporados novos nomes em função do conhecimento que foi sendo ampliado à medida que fomos percebendo a importância de determinadas áreas, como a de economia, a qual no processo de mudança, ganhou um grande espaço na imprensa. Ouvimos também jornalistas que pertenceram à geração nascida nos anos 1920/1930, e que ocuparam cargos e posições de direção nas redações durante o período analisado².

É importante lembrar que o perfil dos jornalistas sofreu mudanças principalmente a partir dos anos 50, e que essas mudanças se intensificaram durante a fase de transição política. Eles foram assumindo uma posição de prestígio junto ao público, tornaram-se figuras capazes de atrair leitores ou audiência para a mídia. A profissionalização da categoria ocorreu em grande parte devido à massificação da cultura e à ampliação da indústria cultural. A exigência do diploma universitário em jornalismo ou comunicação (1969), a dedicação em tempo integral à atividade jornalística e a regulamentação da profissão são indicadores de uma profissionalização que deixaria para trás diletantismos românticos.

Os depoimentos orais revelaram que os empresários da mídia apoiaram o regime militar, mas mantiveram em suas redações jornalistas que eram contrários ao regime e que atuaram na luta em favor da democracia. A mídia e os jornalistas utilizaram inúmeras estratégias para denunciar a censura, a opressão dos militares e a política econômica então adotada. A imprensa alternativa, as charges, as editoriais de economia e as telenovelas foram alguns dos vetores de crítica ao regime.

Vale aqui, contudo, observar que não se pode passar a ideia de que a maioria dos jornalistas fez oposição e lutou contra o regime militar. Muitos órgãos da imprensa e alguns jornalistas aceitaram a censura e impuseram a autocensura, e alguns colaboraram com os censores (Kushnir, 2004).

Ao utilizar o método da história oral, o pesquisador só trabalha com personagens e temas do

presente, o que coloca o problema da identidade do pesquisador com o narrador. A história oral é uma fonte, um documento, e a fonte oral é contemporânea do historiador, e não do acontecimento. A história oral permite ao pesquisador se aproximar do passado e do presente que está sendo narrado pelo depoente. As dificuldades que se apresentam para o pesquisador, ao utilizar os depoimentos orais, estão ligadas ao controle das informações dadas pelo depoente. Em muitos casos, só aparecem os lados positivos da atuação do entrevistado. Podemos tomar como exemplo uma de nossas entrevistas com um jornalista que atuou durante o regime militar. Ele foi demitido do jornal onde trabalhava, e em seu depoimento deu como explicação para a sua demissão motivos políticos, o que aparentemente se justificava por ele ter uma importante atuação política. Através de outros depoimentos de jornalistas que trabalhavam na mesma redação e na mesma época, e que tinham também grande atuação política, verificamos, porém, que o motivo da demissão estava relacionado à manutenção de outro emprego, em uma empresa de publicidade, o que era proibido pelo jornal e mal visto pelos colegas. Esse fato mostra que as histórias de vida tendem a esconder atos não aceitos e criticáveis pelo grupo. Mas se a memória é uma fonte imperfeita para o historiador, como mostra Robert Frank (1992), são exatamente as imperfeições e os defeitos que legitimam a transformação da memória em objeto da história.

Ao traçar o perfil e a trajetória de vida, o depoente tem um discurso livre, pode escolher falar de si mesmo, de episódios que lhe parecem mais significativos e que dão uma imagem de si mais positiva. Mas a entrevista é realizada dentro de um esquema pré-estabelecido, em que todos os dados formais disponíveis sobre o entrevistado são levantados anteriormente ao depoimento, nas fontes secundárias. A entrevista também segue uma ordem cronológica. Mas como mostra Jean Peneff (1990), as histórias de vida apresentam uma única voz, sem contradições e sem oponentes. O autor chama a atenção para o fato de que partes importantes da vida são deixadas de lado, em especial quando se trata de temas que poderiam trazer danos à imagem do narrador.

Torna-se importante o confronto de dados e informações, mas, como estamos lidando com personagens e temas do presente – na verdade estamos trabalhando com a chamada história imediata, em que há uma radical proximidade do historiador com o objeto de estudo –, esse confronto se mostra bastante precário. Uma das formas de contornar esse problema é estabelecermos uma série de perfis e trajetórias de vida, reunindo indivíduos com características que foram definidas a priori como impor-

tantes para a pesquisa. O fato de pertencer a um grupo que viveu os mesmos acontecimentos importantes, os mesmos processos de mudança, permite um controle sobre as informações obtidas.

Os depoimentos orais permitiram identificar algumas questões relacionadas à escolha da profissão e à concepção e formas de exercer o jornalismo. As mudanças políticas e econômicas que ocorreram na sociedade brasileira nas últimas décadas introduziram alterações no perfil do jornalista brasileiro pertencente à geração que iniciou a carreira quando não havia liberdade de expressão e de idéias. As entrevistas revelaram os mecanismos de funcionamento das redações, o processo de substituição geracional e a entrada das mulheres, que passaram a ocupar um espaço privilegiado no jornalismo econômico e nas colunas de análise política.

O estudo da trajetória de vida dos jornalistas indica que o contexto político de repressão e censura foi, para muitos jovens, um estímulo na escolha da profissão de jornalista. Embora possa parecer contraditório, na verdade, essa escolha fazia parte da lógica de um engajamento político. Entre os nossos entrevistados, um número significativo pertenceu a partidos ou movimentos de esquerda, como o Partido Comunista Brasileiro (PCB), movimentos católicos de esquerda e movimentos revolucionários de guerrilha.

Para olharmos os jornalistas através dos depoimentos orais, escolhemos dois temas: as editorias de economia e as mudanças introduzidas na imprensa.

As editorias de economia

O jornalismo econômico foi utilizado tanto pelos militares como por seus opositores. Para os militares, foi um instrumento de divulgação da política econômica que se tornara a moeda de legitimação política do regime. De outro lado, na medida em que os assuntos políticos sofriam censura da polícia, muitos jovens jornalistas buscavam fazer as críticas ao regime militar através do jornalismo econômico.

Como nos indica um dos jornalistas entrevistados, o problema no período da ditadura militar estava ligado à fonte de informação disponível. Para os temas políticos, não só a censura era mais atenta, como os informantes eram do governo, já que a oposição tinha sido totalmente dizimada. No caso dos temas econômicos, o jornalista conseguia dados e informações elaborados nas universidades e em centros de pesquisa. No Instituto de Pesquisa Econômica Aplicada (IPEA), órgão do governo, os jornalistas tinham contato com economistas que passavam,

off the record, análises e informações relacionadas a estudos que não podiam ser revelados por eles oficialmente.

Nos anos do governo Médici (1969-1974), período de maior repressão, quando o ministro da Fazenda era Delfim Neto, havia um controle sobre determinados temas, e só podia ser publicado o que o ministro passava para os jornalistas. As informações eram oficiais. Um dos meios de contornar essa situação foi introduzir debates com especialistas. O *Jornal do Brasil*, por exemplo, promoveu debates e publicou artigos de economistas norte-americanos, que apresentavam dados criticando o modelo econômico adotado pelo regime militar. Os militares não censuravam essas matérias, porque, como diz um dos jornalistas que entrevistamos, “*não iam atribuir aos americanos ideias comunistas*”.

O discurso do regime militar era todo voltado para a economia, daí, como indica um dos nossos entrevistados, o fato de a resistência ao regime por parte dos jornalistas ter sido encaminhada em direção à economia. Eles utilizaram não só os jornais diários de grande circulação, como também revistas de economia e jornais alternativos para contestar e denunciar o regime.

A economia e os economistas passaram a ter, nesse período, o papel e o espaço que antes eram dados à política e aos políticos. Os economistas começaram a deter um enorme poder de definição das políticas públicas. Assim, dentro das redações, a economia também assumiu grande prestígio e importante posição. As editorias de economia dos jornais rapidamente conquistaram grande espaço, e no seu interior foram introduzidas inovações que em seguida atingiram toda a redação. Os proprietários de jornais, diante das pressões da censura e da apreensão dos jornais pela polícia, resolveram substituir o noticiário político pelo econômico ou por notícias internacionais. Foi um momento significativo para a profissionalização, tanto das empresas como dos jornalistas.

O interesse pelo tema econômico-financeiro também se alargou, atingindo setores de classe média, que começaram a aplicar suas economias no mercado de capitais. Como lembra o jornalista Alberto Dines, de um lado, o noticiário econômico passou a interessar uma grande massa de leitores, mas, de outro, a linguagem tornou-se hermética, já que as fontes de informação dos jornalistas eram os tecnocratas ou os economistas (Dines, 1986: 72).

Nos depoimentos orais, alguns jornalistas também indicam os erros cometidos por eles nas editorias de economia. Lembram que apoiaram políticas

adotadas pelos militares, consideradas nacionalistas, o que ia de encontro ao engajamento ideológico de muitos jornalistas. A política de informática então adotada, e que teve o apoio de grande número de jornalistas da área econômica, é um dos exemplos citados. Na verdade essa política, que impediu a entrada de microcomputadores vindos do exterior e determinou sua fabricação por empresas brasileiras, significou um enorme atraso no desenvolvimento do país.

O jornalismo econômico, tal como é praticado hoje, teve, durante o regime militar, um grande impulso. O noticiário econômico era essencialmente financeiro/comercial, voltado para informações práticas como cotação da bolsa de valores, câmbio, preços e produção de produtos agrícolas. Quando apresentava outros temas, estes não vinham acompanhados de uma análise, ainda eram raros os especialistas dedicados a assuntos econômicos dentro das redações. A cobertura sobre o desempenho das empresas e sobre os diversos setores da economia ainda não fazia parte da preocupação da imprensa. A visão macroeconômica e setorial ocupava um espaço reduzido nas páginas dos jornais. Até então, os jornalistas de prestígio não aceitavam fazer matérias sobre empresas e empresários, já que esse tipo de jornalismo era malvisto. Quando eram publicadas declarações de um empresário, os colegas da redação diziam que o chefe da redação ou o jornalista responsável tinham sido “comprados”, e os que assim agiam eram vistos como corruptos. Os empresários também tinham receio de passar informações para os jornalistas, pois tinham a expectativa de que haveria cobranças financeiras. Mas, já nos anos 1970, sob a influência do jornalismo norte-americano e dos efeitos da censura, os jornais brasileiros perceberam que a economia, vista do ângulo das empresas, também era notícia.

Com a redemocratização do país, ocorreram mudanças na atitude dos jornalistas. Foi o momento em que apareceram atitudes apolíticas, em que eles não desempenhavam mais o papel de porta-vozes das idéias de mudança e de revolução. Os jornalistas que ontem eram engajados politicamente tinham uma ação dentro de partidos políticos ou movimentos. Hoje, são profissionais, técnicos que vivem a crise do engajamento. Para alguns jornalistas, a explicação se encontra na nova concepção de engajamento político e nas novas formas de mobilização social. A partir dos anos 1990, segundo um diretor de jornalismo entrevistado, o público não se interessa pela política que é praticada atualmente. O interesse do público ganha novas áreas, como a questão ambiental, a saúde, o corpo. A política, a não ser em momentos de eleição ou momentos especiais, é vista com desinteresse.

As mudanças narradas pelos jornalistas

Muitos dos depoimentos que tomamos abriram grande espaço para discutirmos as mudanças ocorridas na estrutura organizacional das empresas. Vejamos alguns dos pontos mencionados, tomando como exemplo o caso do *Jornal do Brasil*.

A reforma do *Jornal do Brasil*, que teve início no final dos anos 1950 e se estendeu ao longo dos anos 1960, influenciou outros jornais e deixou marcas no jornalismo brasileiro. Mas essa reforma desperta até hoje grandes disputas, provoca debates sobre quem de fato realizou a modernização do jornal e quando realmente teve início o processo de mudança. É certo que a decisão de iniciar o processo de mudança coube ao proprietário do jornal, e foi ele que escolheu os jornalistas que iriam conduzir o processo.

Devemos lembrar que o jornal foi criado em 1891 e que em 1930, como solução para problemas financeiros, tornou-se um “boletim de anúncios”, deixando de lado os temas políticos e a cobertura das artes e literatura. Perdeu então o seu caráter noticioso e voltou-se quase exclusivamente para os anúncios classificados. Por manter a primeira página inteiramente ocupada por anúncios, o jornal recebeu nessa época o apelido pejorativo de “jornal das cozinheiras”. Mas não se omitiu totalmente diante dos principais acontecimentos políticos e adotou uma linha conciliatória durante o Estado Novo (1937-1945).

O início dos anos 1950, quando novos administradores assumiram a orientação do jornal – a condessa Pereira Carneiro e seu genro Manoel Nascimento Brito –, abriu-se caminho para as mudanças que iriam ser introduzidas.

Em 3 de junho de 1956, foi lançado o *Suplemento Dominical do Jornal do Brasil*, o SDJB, que serviu de ponto de partida para a reforma do jornal. O SDJB foi o resultado da confluência de algumas iniciativas: a primeira foi a compra de um novo equipamento gráfico capaz de dar ao jornal condições técnicas de expansão; a segunda foi a viagem da condessa Pereira Carneiro aos Estados Unidos para observar as inovações que a imprensa norte-americana tinha introduzido; a terceira foi a entrada de Reynaldo Jardim, responsável pela criação do *Suplemento Dominical* (Ferreira, 1996). Nesse suplemento, Jardim começou misturando vários assuntos e tinha inicialmente como alvo o público feminino. Abriu espaço para novos autores, cineastas, artistas, poetas, cronistas, e ênfase a temas ligados ao teatro, ao cinema e às artes plásticas.

O sucesso do *Suplemento Dominical* estimulou a direção do jornal a aprofundar a reforma. Foi convidado para coordenar essa nova etapa Odylo Costa Filho, em dezembro de 1956. Esse jornalista trouxe outros colegas que vinham de outras experiências inovadoras em jornais como o *Diário Carioca*, *Tribuna da Imprensa* e *Última Hora*. Essa fase levou à ampliação do noticiário, ao aumento do número de páginas do jornal e à introdução da fotografia na primeira página. O *Jornal do Brasil* começou a ser lido pela elite política e empresarial.

Odylo Costa Filho saiu do jornal em dezembro de 1958 (Costa, 2000), e a reforma continuou sob a orientação de Amilcar de Castro, Jânio de Freitas, Wilson Figueiredo, Carlos Lemos e outros. Em 1959, o jornal sofreu modificações gráficas, e, em 1960, foram lançados o Caderno C, de classificados, e o Caderno B, dedicado às artes, teatro e cinema.

Em 1962, o jornalista Alberto Dines foi convidado a assumir a chefia da redação. Sob sua direção deu-se a reestruturação da redação, com a organização das editorias que se especializaram na cobertura de temas como política, economia, esportes, cidade, internacional, fotografia. Foi criado o arquivo do jornal, inclusive o de fotografia, e o departamento de pesquisa. Surgiram então as reuniões regulares de redação, que até então não existiam na imprensa brasileira. Essas mudanças foram introduzidas durante o regime militar.

Narrada dessa forma, a reforma do *Jornal do Brasil* parece simples de entender. Entretanto, ao ouvir os depoimentos dos jornalistas, surgem disputas pelas glórias da modernização da imprensa brasileira. Ao ouvirmos Alberto Dines, ele afirmou que foram Odylo Costa Filho e Amilcar de Castro os responsáveis pela famosa reforma, e que ele próprio teria dado continuidade ao processo. Entretanto, outros jornalistas, inclusive um dos proprietários do jornal, Nascimento Brito, não dão importância ao papel de Odylo. Em depoimento ao CPDOC, Brito (1996: 154) afirmou que até a saída de Odylo haviam sido dados alguns passos importantes para a transformação do jornal – a maioria deles, segundo sua versão, contra a vontade de Odylo. Brito considera que foi Dines quem sistematizou as modificações, permitindo que se chegasse a uma verdadeira consciência do que foi chamado de “*reforma do Jornal do Brasil*”.

Outros jornalistas insistem que foram Jânio de Freitas e Carlos Lemos que introduziram inovações nas páginas de esporte, que funcionaram como um verdadeiro laboratório de experimentos dentro do jornal, com a introdução de uma série de alterações, tanto na diagramação como no estilo das fotos das

matérias. Nas páginas de esporte, pela primeira vez foram eliminados os fios que separavam as colunas de texto, e em seguida essas alterações foram estendidas para todo o jornal. Outros jornalistas, ainda ao apontar os responsáveis pela reforma do jornal, citam Jânio Freitas, Ferreira Gullar e Reynaldo Jardim, e não consideram nem Odylo nem Dines.

As entrevistas revelam que a iniciativa das transformações foi liderada por um grupo, e a consolidação da reforma foi conduzida por outro. Não havia uma visão clara dos rumos que deveriam ser tomados para modernizar o jornal. As mudanças iam sendo feitas e testadas e, quando eram percebidas como boas soluções, a equipe se dedicava à sua consolidação. Por outro lado, deve-se assinalar que a reforma se processou ao longo de mais de dez anos, com alta rotatividade de participantes.

As mudanças feitas no jornal *O Estado de S. Paulo* nos anos 1970/1980 e os depoimentos orais que obtivemos reproduzem o mesmo tipo de disputa. Entretanto, não temos espaço neste artigo para apresentar as divergências e convergências que surgiram nos depoimentos sobre esse jornal.

Conclusão

Para concluir, vamos lembrar que os depoimentos podem apresentar “falas” que procuram difundir mitos sobre a mudança e esconder determinadas realidades que não contemplam certos grupos, ou fatos e acontecimentos desfavoráveis aos depoentes.

Podemos valorizar o papel do ator na condução da mudança, mas não podemos reduzir a um indivíduo a explicação no encaminhamento de todo o processo de transformações. Entendemos que existe

uma enorme complexidade nas decisões e nas ações que levam à mudança, o que exige a participação de vários profissionais nas várias etapas desse processo.

É evidente que não foi a mídia que determinou ou foi a responsável pela redemocratização, mas sem ela não é possível imaginar a transição. Ela contribuiu para a formação de uma consciência sobre a necessidade de redemocratizar o país. Ela ampliou, difundiu as críticas que estavam sendo feitas ao regime.

O ator individual, uma personalidade, parece às vezes dominar a cena histórica, mas ao observarmos as diferentes dimensões de um momento de mudança, de um ponto de vista mais global, apercebemos-nos de que há uma grande complexidade nas decisões que conduzem às transformações e há várias personalidades envolvidas.

A análise histórica do processo de mudança deverá partir do pressuposto de que a reconstituição do passado não pode ser feita sem levar em conta o presente, e especialmente a posição de quem fala e a representação que o depoente tem de sua história. A “*ilusão retrospectiva*”, como entende P. Bourdieu (1982), apresenta-se na tentativa de tomar a representação da história como realidade e de tornar universal uma visão da realidade.

Sabina Loriga (1998), historiadora italiana que tem reflexões sobre o uso das biografias e depoimentos orais, lembra que já historiadores positivistas afirmavam que as qualidades pessoais, inclusive as dos grandes homens, não eram suficientes para explicar o curso dos acontecimentos. Era preciso levar também em consideração as instituições e o meio (a raça, a nação, a geração etc.).

Notas

¹ Parte deste texto foi apresentado no XIII International Oral History Conference (Roma, Itália, 23-26 de junho de 2004).

² Sobre as noções de projeto e campo de possibilidades, ver G. Velho 1994 e 1981.

³ Ao final do texto relacionamos as entrevistas que utilizamos para discutir o tema.

Referências bibliográficas:

- Abreu, A. A., 2003, « *Jornalistas e jornalismo econômico na transição democrática* » in Abreu, A. A., Latmann-Weltman, F., et Kornis, M. (Orgs), *Mídia e política no Brasil : jornalismo e ficção*, Rio de Janeiro, Editora FGV.
- Abreu, A. A., 1998, « Jornalistas : de românticos a profissionais », *Antropolítica*, n° 5, pp. 7-19.
- Bourdieu, P., Saint-Martin, M. de, 1982, « La Sainte Famille », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 44-45, pp. 2-53.
- Cerruti, S., 1995, « La construction des catégories sociales » in Boutier, J., Julia, D. (Éds), *Champs et chantiers de l'histoire*, Paris, Autrement, pp. 224-234.
- Costa, C., 2000, *Odylo Costa, filho : o homem com uma casa no coração*, Rio de Janeiro, Relume-Dumará, Prefeitura.
- Dines, A., 1996, *O papel do jornal : uma releitura*, São Paulo, Summus, 6ª ed.
- Ferreira, M. de M., 1996, « A reforma do *Jornal do Brasil* », in Abreu, A. A., et alli. (Org.), *A Imprensa em Transição. O Jornalismo Brasileiro nos anos 50*, Rio de Janeiro, Editora Fundação Getulio Vargas, pp. 141-155.
- Frank, R., 1992, « La mémoire et l'histoire », *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, n° 21, pp. 65-72.
- Kushnir, B., 2004, *Cães de Guarda. Jornalistas e Censores, do AI-5 à Constituição de 1988*, São Paulo, FAPESP/Boitempo Editorial.
- Loriga, S., 1998, « *A Biografia como problema* » in Revel, J. (Org.), *Jogo de escalas : a experiência da micro análise*, Rio de Janeiro, Editora FGV.
- Peneff, J., 1990, *La méthode biographique*, Paris, Armand Colin.
- Perrineau, P. (Éd.), 1994, *L'engagement politique ; déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Velho, G., 1994, *Projeto e metamorphoses. Antropologia das sociedades complexas*, Rio de Janeiro, Jorge Zahar.
- Velho, G., 1981, *Individualismo e cultura ; notas para uma antropologia da sociedade contemporânea*, Rio de Janeiro, Jorge Zahar.
- Wieviorka, M. (Éd.), 1998, *Raison et conviction : l'engagement*, Paris, Textuel.

Entrevistas:

- Paulo Henrique AMORIM. São Paulo, 20/05/1997; Evandro Carlos de ANDRADE. Rio de Janeiro, 29/10/1997; Joelmir BETING. São Paulo, 4/04/2002; Luis Alberto BITTENCOURT. Rio de Janeiro, 05/12/2000; Henrique CABAN. Rio de Janeiro, 15/05/1998; Ismar CARDONA. Brasília, 26/09/2000; Mino CARTA. São Paulo, 20/05/1997 e 27/05/21997 Rosa CASS. Rio de Janeiro, 02/10/2000; Gilberto Menezes CORTES. Rio de Janeiro, 15/08/2000; Tereza CRUVINEL. Brasília, 16/04/1998; Alberto DINES. São Paulo, 03/12/1997 e Rio de Janeiro, 29/12/1997; Otávio FRIAS FILHO. São Paulo, 08/12/1997; Lilian WITE FIBE. Rio de Janeiro, 09/04/1997; Miriam LEITÃO. Rio de Janeiro, 25/03/1997; Aluisio MARANHÃO. São Paulo, 23/01/1998; Roberto MULLER. Vitória, 27/08/1998; Carlos Alberto OLIVEIRA (CAO). Rio de Janeiro, 12/05/2000; Cláudia SAFATLE. Brasília, 27/01/1998; Noênio SPÍNOLA. São Paulo, 28/04/2000; Almir TOJAL. Rio de Janeiro, 12/02 e 12/04/2001; George VIDOR. Rio de Janeiro, 13/12/200.

Résumé | Resumo | Abstract

Pt. Este texto procura discutir a possibilidade de explicar as mudanças ocorridas na mídia brasileira especialmente na fase de transição do regime militar/autoritário para a democracia (1964-1985). Para isso, fizemos uma análise dos principais jornais e revistas do Rio de Janeiro e São Paulo e utilizamos depoimentos orais e a construção de trajetórias de vida. Através de sessenta entrevistas de história oral, foi possível identificar a atuação dos jornalistas, suas aspirações, imagens e representações. Utilizar biografias e histórias de vida nos estudos de mudança social implica, sem dúvida, uma valorização do papel do indivíduo na história. Por outro lado, utilizar o método de história oral significa que o pesquisador só trabalha com personagens e temas do presente, o que coloca o problema da proximidade e da identidade do pesquisador com o narrador. As dificuldades que se apresentam para o pesquisador estão ligadas ao controle das informações obtidas. Em muitos casos, só aparecem os lados positivos da atuação do entrevistado. Os depoimentos envolvem falas que procuram difundir mitos sobre a mudança e esconder determinadas realidades que não contemplam certos grupos, ou fatos e acontecimentos desfavoráveis ao depoente. Mas as entrevistas revelaram aspectos desconhecidos de uma profissão que até recentemente era pouco estudada no Brasil.

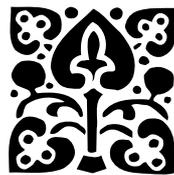
Palavras-chave: jornalistas, transição democrática, depoimentos orais

En. This paper seeks to discuss and explain the changes in Brazilian media, especially during the transition from the authoritarian military regime to the democratic period (1964-1985). An analysis was made of major newspapers and magazines in both Rio de Janeiro and São Paulo and oral testimonies were used. The study of sixty oral history interviews enabled us to identify the role of journalists, their aspirations, images and representations. The use of biographies and personal stories in the study of social change implies, without doubt, an appreciation of the role of the individual in history. On the other hand, adopting the method of oral history leads the researcher to work with characters and themes in the present time, raising the question of proximity and identity of the researcher and narrator. The difficulties that arise for the researcher are linked to the control of information. Many cases only show the positive side of the interviewee's actions and their statements, in many instances, spread myths about change and hide certain realities that do not include certain groups, facts or events unfavorable to the speaker. On the other hand, the interviews reveal unknown aspects of a profession that, until recently, was little studied in Brazil.

Keywords: journalists, democratic transition, oral testimonies

Fr. Ce texte souhaite discuter la possibilité d'expliquer les changements intervenus dans les médias brésiliens, particulièrement durant la phase de transition du régime militaire/autoritaire vers la démocratie (1964-1985). À cette fin, nous procédons à une analyse des principaux journaux et revues de Rio de Janeiro et São Paulo, et nous utilisons des témoignages oraux et la méthode des trajectoires de vie. À travers soixante récits de vie, il a été possible d'identifier l'action des journalistes, leurs aspirations, images et représentations. Utiliser des biographies et des histoires de vie dans l'étude du changement social implique, sans aucun doute, une attention au rôle de l'individu dans l'histoire. Par ailleurs, utiliser la méthode de l'histoire orale signifie que le chercheur travaille seulement avec des personnages et des thèmes du présent, ce qui pose le problème de la proximité et de l'identité du chercheur en relation avec le narrateur. Les difficultés qui se présentent pour le chercheur sont liées au contrôle des informations obtenues. Dans de nombreux cas, n'apparaissent que les côtés positifs de l'action de l'interviewé. Les témoignages impliquent des propos qui cherchent à répandre des mythes sur le changement et à oublier des réalités déterminantes qui ne prennent pas en compte certains groupes, ou des faits défavorables au témoin. Mais les entrevues révèlent aussi des aspects inconnus d'une profession qui jusqu'à récemment fut peu étudiée au Brésil.

Mots-clés : journalistes, transition démocratique, récits de vie



Publication soutenue par :



